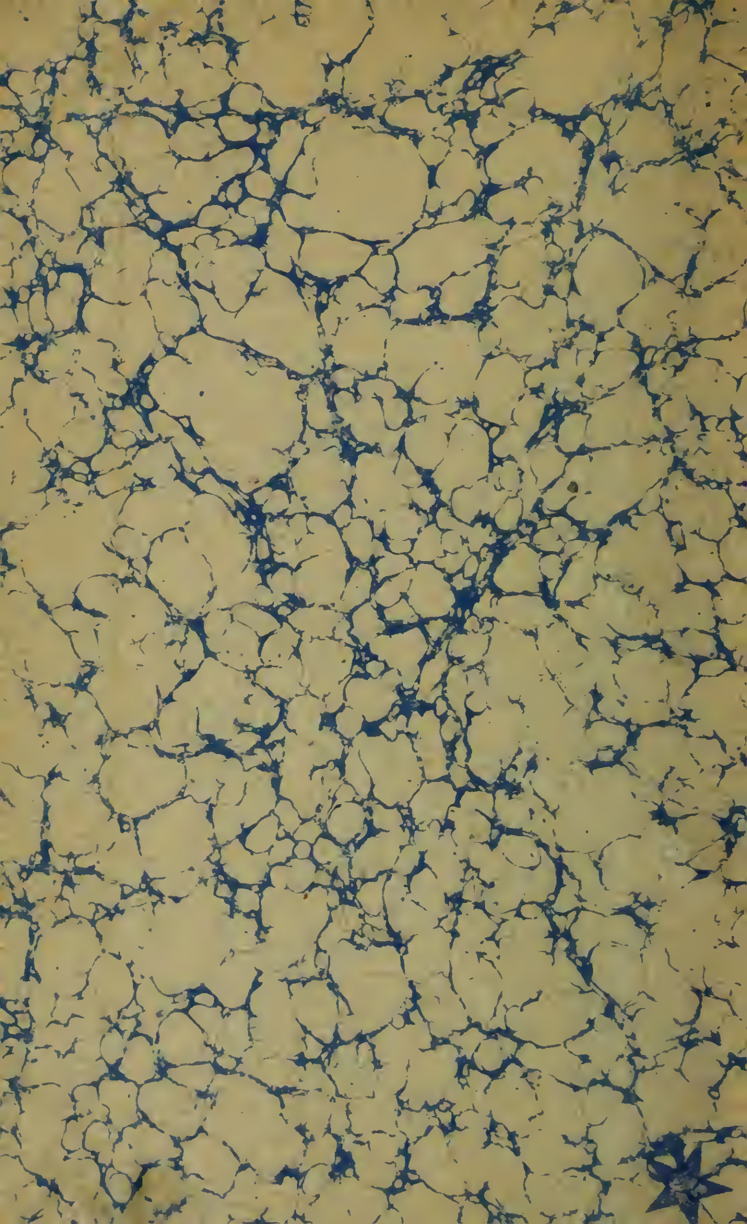
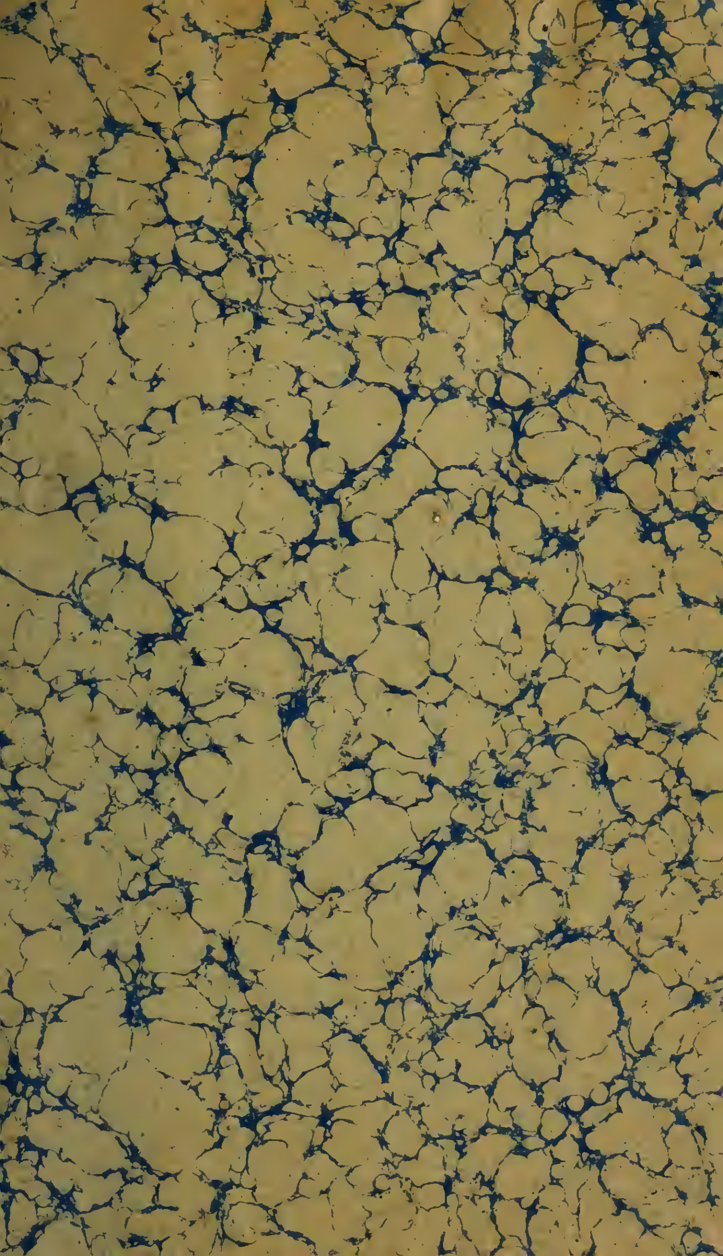






A Monseigneur l'Archevêque d'Albi,

Hommage du Supérieur Général des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel (Morbihan).

HOMMES ILLUSTRES

DU

CLERGÉ DE FRANCE

L'ABBÉ JEAN-MARIE

DE LA MENNAIS

59. — Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.



HOMMES ILLUSTRES

DU

CLERGÉ DE FRANCE

L'ABBÉ JEAN-MARIE
DE LA MENNAIS

Fondateur de l'Institut de Ploërmel

PAR

L'Auteur des CONTEMPORAINS

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-EDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1876

Grande Aumônerie de France.

Paris le 9 avrit 1824

Mon cher ami

Je n'ai point oublié les promesses que je vous ai faite
conséquence, vous pouvez compter sur le frère que
vous ai promis pour cette année: préparez tout
ours le recevoir ....

....

Quant aux qualités du frère, attendez-vous
trouver un homme bien simple, bien pieux,
ien humble, qui laissera dire les beaux esprits
le P......, et qui ne répondra pas un mot
leurs doctes critiques: je sais que dans votre
ays, il y a une foule de gens qui joignent les
râces de la syntaxe à tout l'esprit du rudiment,
qui, dès lors, doivent être très redoutables: je
commanderai au frère de leur tirer son chapeau,
ain, voilà tout; moi-même, je ne serois pas de
ice. à en faire plus.

....

je vous embrasse de tout mon cœur

L'ab. J. M. de la Mennais

C... à Pl... (Côtes-du-Nord)

Cet Autographe et le portrait sont de la même époque. – M. de la Mennais avait alors 44 ans.

AU TRÈS-RÉVÉREND FRÈRE CYPRIEN

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

des Frères de l'Instruction chrétienne.

Mon Très-Révérend Frère,

Depuis cinq ans bientôt j'habite la Bretagne, et j'ai acquis la certitude que l'activité persévérante et le merveilleux dévouement des membres de l'Association que vous dirigez contribuent, pour une grande et large part, au maintien et à l'affermissement de la Foi dans cette vieille terre catholique.

On peut dire de votre saint Fondateur, l'abbé Jean-Marie de La Mennais, qu'il a versé le baume de ses vertus et de ses œuvres méritoires sur la blessure faite à l'Église par son malheureux frère, et qu'il l'a pleinement cicatrisée. J'aurais dû m'informer et connaître plus tôt la vie de ce vénérable prêtre, de cet homme de bien par excellence, afin de placer sa notice biogra-

phique en regard de celle que j'ai consacrée jadis à l'auteur du *Livre du peuple*.

Mais il est toujours temps de combler une lacune et de s'acquitter d'un devoir.

Permettez-moi donc, mon Très-Révérend Frère, de vous dédier ce petit volume, et veuillez en agréer, au nom de tout votre Institut, l'humble et respectueux hommage.

C'est, d'ailleurs, beaucoup moins mon œuvre que celle des élèves, des disciples reconnaissants et des pieux amis, que l'abbé Jean de La Mennais a laissés en si grand nombre, non-seulement en Bretagne dans le clergé de trois diocèses, mais dans la société laïque elle-même. Je n'ai fait que mettre en ordre leurs souvenirs, qu'analyser ou citer textuellement les notes fidèles, les détails authentiques et sûrs que m'ont fournis le livre si complet de M. Ropartz, l'éloquente oraison funèbre de monseigneur de Lézéleuc, les *Pèlerinages* de M. Hippolyte Violeau, les belles pages de M. de la Gournerie, et la remarquable étude, publiée autrefois dans le *Journal de Rennes*, par M. l'abbé Guilloux, ancien aumônier des Frères de Ploërmel, maintenant archevêque de Port-au-Prince. J'ai cru qu'il pouvait être utile et bon de réunir une partie de ces trésors dans une notice populaire, et de montrer à la France, abusée par tant de sophismes, que, si elle

trouve enfin le salut, elle ne le devra qu'à l'éducation chrétienne, organisée et réglée dans toutes nos provinces, comme votre illustre Fondateur a su l'organiser et la régler en Bretagne.

Veuillez recevoir, mon Très-Révérend Frère, l'assurance de mon entier dévouement et de mon profond respect.

L'AUTEUR DES *Contemporains*.

19 mars 1876.

AVANT-PROPOS

Le cardinal prince de Croï, grand aumônier de France, cherchait à s'adjoindre, en 1822, ce qu'on pouvait nommer à juste titre les *releveurs de ruines,* hommes à la foi ardente, au cœur intrépide, que Dieu suscitait visiblement alors, afin de rendre à l'Église affaiblie et persécutée toute sa force et toute sa sève.

M. de Croï demanda pour vicaire général un prêtre breton, qui, depuis vingt ans, donnait les preuves d'une intelligence supérieure et d'une activité rare.

Il triompha difficilement de l'humilité du saint ecclésiastique, car celui-ci reculait et ne voulait point accepter une charge de cette importance, bien qu'il fût le plus digne d'y être élevé, comme il était le plus capable de la remplir.

Enfin on réussit à vaincre ses scrupules.

Les évêques, que le nouveau vicaire général choisit lui-même et proposa directement à la nomination du Roi, furent des prélats modèles, dont il connaissait les vertus, et beaucoup d'entre eux le conservèrent par la

suite pour guide et pour conseiller. Il leur écrivait des lettres comme savait en écrire saint François de Sales.

Or, cet homme, qui dirigeait les évêques après leur avoir donné la mitre, cet homme qu'ils appelaient leur Père, dont ils proclamaient la sagesse transcendante et la prodigieuse habileté comme administrateur, refusa constamment pour lui-même le siége épiscopal, qui lui fut offert à dix-sept reprises différentes.

Convaincu que l'unique moyen de porter remède aux maux de la patrie était de purifier la source même des générations, il avait créé une ruche chrétienne, une association religieuse, destinée à former des instituteurs pour l'enfance, et il renonça à toute espèce de dignités ecclésiastiques pour mieux soigner ce cher établissement, au frontispice duquel on peut lire encore aujourd'hui ces mots, qu'il y a fait tracer lui-même :

Sinite parvulos venire ad me.

« Laissez venir à moi les petits enfants. »

Paroles sacrées du divin Maître, dont s'est inspiré le fondateur de l'Institut de Ploërmel ; éloquente et sublime devise, qui explique la vie et résume l'œuvre de l'ancien vicaire général de la grande aumônerie de France, de l'abbé Jean-Marie de La Mennais, dont nous commençons l'histoire.

L'ABBÉ

JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

FONDATEUR DE L'INSTITUT DE PLOERMEL

I

Saint-Malo. — Enfance prédestinée. — 89 *et ses perspectives. — Première communion de Jean-Marie. — Mort de sa mère. — La fête patriotique et les intrus.*

A la fin du dernier siècle, peu de mois avant l'époque fatale qui allait donner l'essor aux révoltes populaires et amener la proclamation des immortels principes, auxquels nous devons nos malheurs et notre décadence, Louis XVI accorda des titres de noblesse à Pierre-Louis Robert de La Mennais, armateur de Saint-Malo [1].

Le généreux citoyen s'était rendu digne des faveurs

1. Voir les lettres patentes du Roi, dans un Appendice (A), où nous classons, à la fin de ce volume, les pièces justificatives et quelques citations un peu longues, qui pourraient alanguir la marche du récit.

du prince, et recevait cette haute récompense pour avoir déployé dans maintes occasions le patriotisme le plus digne d'éloges, notamment pendant une disette terrible qui affligea la province. Pierre-Louis Robert consacra plusieurs millions de sa fortune personnelle à acheter des grains à l'étranger, et les fit revendre au-dessous du cours sur les marchés de Bretagne.

C'est le père des deux prêtres, qui sont devenus célèbres, en suivant des voies si différentes.

Ils eurent une sœur, mademoiselle Marie de La Mennais, qui fut plus tard madame Blaize.

Puisque nous avons jeté le blâme à celui dont le catholicisme eut tant à se plaindre, il est juste que nous opposions à l'histoire du fils rebelle l'histoire du fils respectueux et soumis, qui n'a jamais cessé, pendant tout le cours de sa longue carrière sacerdotale, de servir, d'aimer et de consoler sa mère, la sainte Église romaine.

Jean-Marie de La Mennais naquit à Saint-Malo, en 1780, le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge, chère et puissante protectrice, qu'il devait un jour donner pour patronne à sa maison de Ploërmel.

Il reçut le baptême des mains de monseigneur des Laurents, évêque du diocèse.

M. de La Mennais père possédait, dans le voisinage de la forêt de Coëtquen, une maison de campagne, appelée la Chênaie, où la famille se réunissait pendant la belle saison.

Très-occupé de son commerce, il confiait les enfants à la surveillance maternelle et à la direction de

son frère, Denis-François Robert des Saudrais [1], homme de science, écrivain distingué, et, hâtons-nous de le dire, catholique plein de ferveur. Nous avons été victime d'un faux renseignement lorsque nous l'avons présenté, dans la notice publiée en 1854, comme un partisan de Voltaire.

Il eut seulement le tort assez grave de ne pas prévoir l'indiscrète curiosité de Féli [2] et de lui donner sa bibliothèque pour prison.

L'enfant captif chercha des livres et tomba sur les œuvres du philosophe de Ferney, sur celles de Jean-Jacques Rousseau, de Bayle et de Condillac, qui ne lui formèrent assurément ni l'esprit ni le cœur.

M. des Saudrais, versé dans les lettres anciennes et modernes, s'appliquait à donner à ses neveux le goût de la lecture et à éveiller dans leur précoce intelligence des instincts littéraires, qui, pour le plus jeune, devaient dégénérer si tristement en révolte et en passion.

Ce fut sous les ombrages mêmes de la Chênaie que l'ex-prisonnier de la bibliothèque, le lecteur prématuré de Condillac, écrivit, quarante années plus tard, les *Paroles d'un croyant,* pamphlet dangereux, qu'un critique sévère, Jules Le Chevalier, surnomma l'Apocalypse du démon.

1. Nom provenant, comme celui de *La Mennais*, d'un domaine appartenant à la famille.

2. Abréviation de *Félicité,* prénom du trop fameux écrivain. Encore aujourd'hui on ne le désigne pas autrement en Bretagne.

Si l'œuvre renferme des visions de l'enfer, elle renferme aussi des visions du ciel, et l'on y trouve, à côté de paroles brûlantes de haine, des paroles de charité, de zèle et de ferveur séraphique.

Évidemment, à l'époque où le frère de Jean-Marie écrivait ce livre, l'ange du bien et l'ange du mal se disputaient son cœur.

Félicité de La Mennais était né le 22 juin 1782.

Nous devons signaler ici l'erreur, ou plutôt la mauvaise plaisanterie d'un biographe démagogue, le citoyen Forgues, un de ceux, hélas ! qui entouraient le triste prêtre insoumis dans les derniers temps, et qui eut mission de publier sa *Correspondance* et ses *Œuvres posthumes*.

« Félicité de La Mennais, dit-il [1], n'a pas eu d'autre maître qu'un de ses parents, l'oncle des Saudrais, un orthodoxe, un réactionnaire, un ennemi juré des libres penseurs, qui écrivit pour les combattre une œuvre satirique intitulée *le Bon curé,* annotée depuis par son illustre élève. Le malheur a voulu que cette ingénieuse diatribe n'ait jamais vû le jour, et *la Profession de foi du vicaire savoyard*, *Candide* et *le Neveu de Rameau* se lisent encore, après tout ! »

Que le citoyen Forgues vante les ordures écrites de M. de Voltaire et se moque du *Bon curé,* nous ne pouvions pas attendre autre chose de lui.

Mais qu'il ajoute en forme de raillerie : « L'oncle des

1. *Notes et Souvenirs,* pages 6 et 7.

Saudrais était surnommé *Tonton,* » lorsque chacun sait qu'en Bretagne c'est une appellation familière appliquée à tous les oncles, le trait dépasse les bornes du ridicule et de l'inconvenance.

Cet aimable biographe écrivait dans *le National* de 1830 sous le pseudonyme d'*Old Nick,* en anglais « vieux diable », et il fut plus tard au nombre des philosophes qui montaient la garde au chevet du pauvre écrivain mourant, pour l'empêcher de se rétracter.

Si la nature indisciplinée de Féli chagrina souvent l'oncle précepteur, en revanche son autre élève ne lui donna que du contentement et de la joie.

Jean-Marie était un enfant de bénédiction, dont la docilité merveilleuse ne se démentait jamais, et qui s'attirait l'estime et l'affection de tous par une douceur extrême, par un caractère constamment égal et par une piété d'ange.

Il se montrait si raisonnable et si recueilli, que l'évêque de Saint-Malo (c'était alors monseigneur Cortois de Pressigny) lui permit d'approcher de la table sainte à l'âge de neuf ans.

On était en pleine tempête révolutionnaire.

Devinant où les doctrines et les empiétements sacriléges de 89 allaient aboutir, et voyant poindre la persécution, le respectable prélat ne voulut pas laisser ce cœur innocent et pur exposé au contact de l'irréligion et des mauvais exemples, sans le tremper fortement dans la grâce et dans la foi : Jean de La Mennais reçut le même jour le sacrement de l'Eucharistie et celui de la Confirmation.

Dès cette époque, il déclarait fermement qu'il serait prêtre un jour.

« Sous l'imposition des mains du pontife, il eut à la fois l'intuition des prochaines persécutions de l'Église, et la volonté de se consacrer par le sacerdoce à cette Église persécutée.

« Monseigneur de Pressigny devait gagner les îles anglaises pendant la nuit, sur un bateau que M. de La Mennais mettait à ses ordres. On était réuni dans le salon paternel pour les adieux suprêmes, et on cherchait Jean qui s'était éclipsé.

« Tout à coup on le voit apparaître, un bâton à la main et un petit paquet sous le bras.

« On l'interroge.

« — Monseigneur, répond l'enfant, vous êtes mon évêque ; je veux être prêtre, et je vous suis !

« Attendri jusqu'aux larmes, l'évêque remercia Dieu, qui réservait à l'Église de Saint-Malo de si merveilleuses espérances [1]. »

Voici les réflexions que ce fait a inspirées à l'abbé de Lézéleuc, chanoine théologal et vicaire général de Quimper [2], le jour où il prononça l'oraison funèbre de Jean-Marie de La Mennais, à la chapelle des frères de Ploërmel.

C'était le 29 janvier 1861.

« Parmi les marques de l'adoption divine, disait-il,

1. *La Vie et les Œuvres de Jean-Marie Robert de La Mennais*, par M. S. Ropartz, p. 16. — Paris, Lecoffre fils et Cie, éditeurs.

2. Il fut promu depuis à l'évêché d'Autun.

qu'il nous est donné de lire au front de tout enfant chrétien, quand sa vie, commencée par le baptême, s'est épanouie doucement dans la prière de chaque jour, je ne sais s'il est possible d'en rencontrer de plus émouvantes que celle-ci.

« A certaines heures d'une solennité mystérieuse, il se fait, pour ces yeux à peine ouverts aux choses de ce monde, une lumière qui n'a rien de commun avec l'expérience. On dirait que le Père qui est dans les cieux leur permet de lire dans sa pensée, qu'il supprime pour eux la distinction du présent et de l'avenir, et qu'à cause de ce qu'ils sont déjà, il leur est donné d'affirmer ce qu'ils seront un jour. Les voies les plus étroites des conseils évangéliques, les carrières les plus ardues, dont la souffrance et le renoncement sont les premières lois ; les travaux les plus impossibles à la nature, que les fermes croyants eux-mêmes ne peuvent accomplir que la croix sur les épaules, et en résistant jusqu'au sang, voilà ce que des enfants de dix ans nous montrent d'un geste assuré dans le chemin qui s'ouvre devant eux.

« Quelle mère chrétienne a jamais entendu sans frissonner ces paroles prophétiques, et ne les a pas gardées dans son cœur comme le glaive du sacrifice, surtout si l'innocent prophète avait reçu le matin même, en pleurant de foi, le corps et le sang de Jésus-Christ !

« Souvent encore la vue d'un enfant de l'Église attire soudainement le regard d'un autre Siméon, blanchi dans les travaux d'un laborieux apostolat. On

le voit poser avec attendrissement les deux mains sur cette jeune tête et contempler respectueusement ce visage sur lequel il vient de découvrir la trace du doigt de Dieu.

« Que se passa-t-il entre l'enfant et le vieillard, ou plutôt entre l'esprit qui anime l'Église et l'âme de chacun d'eux, quand le dernier évêque de Saint-Malo vit s'agenouiller à ses pieds le plus mâle héritier de la vieille foi bretonne, pour recevoir, en un même jour, et sensiblement avant l'âge accoutumé, le pain qui nourrit la vie, et le Sacrement qui donne la trempe chrétienne au courage ?

« Jean-Marie de La Mennais n'avait guère que neuf ans ; mais, en ce temps-là, il fallait se hâter. L'évêque sentait trembler sous ses pas le sol que sa chaire épiscopale consacrait depuis tant de siècles. Il voyait la tempête qui, depuis cent ans au moins, amoncelait ses nuages à tous les points de l'horizon français, près de faire éclater la plus terrible de ses foudres.

« Tant que 1789, cette année qui prétendait dès lors à remplacer l'ère du salut, n'avait produit que des affirmations politiques, ou n'avait promis que des réformes dans l'État, l'inquiétude avait pu trouver sa place dans les plus fermes esprits, mais les cœurs droits conservaient une légitime espérance. Ce n'était ni l'Église catholique, ni la Bretagne, qui pouvaient s'alarmer au seul mot de liberté, pourvu que, dans la nouvelle devise, ce grand nom fût interprété par la loyauté et par la foi.

« Mais 1790 était commencé, et bientôt la révolution, revêtant un caractère, désormais visible à tous les yeux, d'hostilité contre l'Église et contre Dieu, dont l'Église est le royaume, allait marquer au front de la France frémissante un nom qui appelle la malédiction et la vengeance divine, le nom de SCHISMATIQUE. La première nation chrétienne de l'Europe, déchirant du même coup l'acte du baptême de Clovis, l'acte du couronnement de Charlemagne et le *Credo* dix-huit fois séculaire de la civilisation, allait essayer, à ses risques et périls, de rester un grand peuple sans l'Église, et bientôt sans Jésus-Christ, et dans trois ans sans Dieu.

« Eh bien ! j'ose affirmer, parce que nous savons, nous autres, ce qu'est un cœur d'évêque, que monseigneur de Pressigny, quand il imposa les mains à Jean-Marie de La Mennais, appelant sur lui, comme un homme qui a reçu le pouvoir de l'appeler, l'esprit de sagesse, l'esprit de conseil, l'esprit de force et de courage, son œil voilé de larmes s'efforça de pénétrer, par le même regard, l'avenir de ce jeune chrétien et l'avenir de la Bretagne.

« Il pria, ce pontife si près de l'exil, pour la génération qu'il avait enfantée à la vérité, et pour les générations qui allaient naître au milieu des combats de l'enfer contre la vérité.

« L'ange de son Église lui demanda-t-il alors : Penses-tu que cet enfant suffise à relever tant de ruines ? *Quis putas iste puer erit* [1] ? Lui fut-il

1. Isaïe, VI, 8.

donné de voir, à l'extrémité de son diocèse, des points lumineux marquer, trente ans d'avance, les étapes de la reconquête ? Je l'ignore.

« Mais je sais que Ploërmel et Malestroit [1] étaient des paroisses de cet évêché de Saint-Malo, la patrie de Jean et le bercail de monseigneur de Pressigny. Vous paraît-il bien sûr que ni les Frères de Ploërmel, ni les prêtres éminents qui sortirent de Malestroit, n'ont rien recueilli de cette prière suprême ?

« Quant à Jean, c'est bien ce jour-là, — nous le tenons de sa propre bouche, — que la route lui fut montrée. Il la regarda de ce regard ferme et clair que nous lui avons connu, et il répondit à Dieu dans le secret de son cœur : Seigneur, me voici, je marcherai. *Ecce ego, mitte me* [2]. »

Madame de La Mennais, attaquée d'une maladie de langueur, mourut peu de mois après cette première communion.

C'était une intelligente et fervente catholique, une sainte, dont le départ de ce monde fut un immense malheur, pour Féli surtout. Restée sur terre, et le voyant marcher à l'apostasie, elle se serait mise assurément en travers de la route.

Et quel fils eût osé franchir un tel obstacle ?

1. Ploërmel, où se trouve la maison mère de l'institut des Frères de l'Instruction chrétienne, et Malestroit, où M. de La Mennais fonda cette congrégation célèbre des hautes études, dont il sera fait mention postérieurement.

2. Isaïe, VI, 8. (Extrait de l'*Oraison funèbre*, p. 6 et suiv.)

Jean-Marie pleura longtemps sa mère, dont le tendre et profond souvenir ne le quitta jamais.

Il avait conservé précieusement quelques pages de son écriture, et il se plaisait à les montrer dans les derniers temps de sa vie : c'étaient des prières, des considérations religieuses, la paraphrase du *Miserere,* etc.

Le digne enfant retrouva dans madame des Saudrais, sa tante, une tendresse maternelle et pleine de sollicitude, qui sut développer ses dispositions pieuses et les qualités fécondes dont le Ciel avait doué sa jeune âme.

Le caractère doux et ferme de Jean-Marie répondait merveilleusement aux soins de la bonne tante. Il ne faisait rien sans la consulter.

Dans les premières années de la révolution, une grande fête patriotique se préparait à Saint-Malo. L'armateur, qui avait été nommé commandant de la garde nationale, fit confectionner un petit costume militaire pour son fils aîné, afin que celui-ci pût l'accompagner à cette fête, et l'idée de se voir en uniforme à la parade rendait Jean tout joyeux, lorsqu'un doute s'éleva subitement dans son esprit.

Il alla trouver sa tante, qui, par discrétion, n'avait pas cru devoir blâmer le projet paternel.

— Chère tante, lui dit-il, est-ce que les intrus seront là ?

— Oui, répondit madame des Saudrais, ils doivent bénir les armes et les drapeaux.

— Ah !... mais alors ce sera un péché que d'assister à cette fête ?

— Je le crains, mon enfant. Cela ne me semble pas permis, en effet.

Jean fut troublé pendant quelques secondes ; le bel uniforme lui tenait au cœur. Toutefois, il ne tarda pas à prendre son parti, et quand on l'appela, le lendemain, pour le costumer et lui ceindre sa petite épée, on ne le trouva plus à la maison.

Le soir, il y rentra, l'estomac creux, mais la conscience légère, enchanté d'avoir sauvé son épée de la bénédiction des prêtres constitutionnels.

II

Un proscrit. — Rencontre de la patrouille. — Heureux soufflet. — On rouvre un petit séminaire. — Quels en sont les professeurs.

Comme on l'avait prévu, l'orgie politique de 89 enfanta bientôt cette autre orgie sanglante et monstrueuse qu'on nomme la Terreur.

Menacés partout de l'échafaud, les vrais ministres de Jésus-Christ se cachaient, comme au temps des persécutions païennes, pour exercer le saint ministère. Leur vie n'était plus qu'une angoisse perpétuelle. A chaque pas ils rencontraient la dénonciation et la mort.

Saint-Malo n'a pas oublié la conduite héroïque de M. de La Mennais père pendant ce règne de l'impiété, du crime et du meurtre ; sa mémoire y reste en grande vénération.

Les événements avaient amené la ruine de son commerce ; mais il oubliait ses propres infortunes pour recueillir et soulager les proscrits. Lui-même, ses en-

fants, ses domestiques, surtout mademoiselle Villemain, vieille gouvernante, attachée depuis longues années à la famille, étaient sans cesse aux informations ou aux écoutes pour savoir où il y avait un prêtre à secourir et à sauver.

Un soir, le héros de ce petit livre se tenait en faction à la porte de la demeure paternelle [1].

Les malheurs de la France et la persécution religieuse donnaient au pieux enfant une force de caractère, une prudence et une gravité bien au-dessus de son âge. Il avise un homme qui regarde d'un air inquiet les porches d'alentour, se dirigeant à droite, revenant à gauche, et paraissant craindre de se compromettre, en interrogeant quelqu'un.

Jean-Marie l'aborde sans hésiter.

— Voici la maison, lui dit-il. Entrez, Monsieur, votre chambre est prête.

— Comment vous appelez-vous, mon ami ? demande l'étranger, qui n'a pu réprimer un mouvement de surprise.

— Je me nomme Jean de La Mennais. Ce doit être vous que mon père attend. Vous êtes prêtre ; je tenais à vous voir le premier pour vous demander une grâce.

— Laquelle, mon cher enfant ?

1. L'hôtel de la rue Saint-Vincent, nº 3. A deux pas, dans la même rue, est la maison qui a vu naître Châteaubriand. Quelques murs séparent à peine le berceau des deux plus grands prosateurs du XIX[e] siècle.

— Celle de ne pas vous embarquer et de rester avec nous. Je servirai votre messe tous les jours.

Effectivement, c'était un prêtre qui arrivait de Picardie. On l'avait recommandé à la protection de l'armateur pour lui obtenir le passage outre Manche.

— N'est-ce pas que vous ne nous quitterez plus? insista Jean-Marie. « Je serai prêtre aussi, moi ; je me dévouerai à cette religion qu'on veut détruire, et je travaillerai toute ma vie pour que le peuple n'abandonne pas le culte de ses pères [1]. » .

Une larme descendit sur la joue du prêtre. Il embrassa son jeune introducteur, et crut que la Providence lui dictait sa volonté par cette bouche de treize ans.

L'abbé Vielle, — c'était son nom, — ne quitta pas la Bretagne pendant toute la durée de la Terreur. Il changeait de domicile le plus souvent possible, pour dérouter les recherches ou la trahison, et parcourait le pays, portant aux chrétiens fidèles les consolations et le secours de son apostolat [2].

1. *Panégyrique de J.-M. de La Mennais*, par l'abbé Belouino, p. 20. — Ce panégyrique a été prononcé à Saint-Brieuc, dans la chapelle des Filles de la Providence, ordre créé, comme celui de Ploërmel, pour l'instruction de la jeunesse, et qui eut aussi Jean de La Mennais pour fondateur.

2. L'historien, notre devancier, donne une version qui nous a paru moins vraisemblable que la nôtre sur l'arrivée de M. Vielle à Saint-Malo : « Un jour, dit-il, Jean de La Mennais le rencontra sur le Sillon, vêtu en matelot. Il l'aborda résolûment et lui demanda qui il était et quels étaient ses desseins. Le proscrit fit à l'enfant une réponse évasive ; mais celui-ci, fixant sur son interlocuteur cet œil dont la vivacité extraordinaire survécut à l'âge :

De temps à autre il revenait à l'hôtel de la rue Saint-Vincent.

« La famille, dit M. Blaize [1], se réunissait à minuit dans une mansarde, et la chère Villemain, si dévouée à ses maîtres, veillait au dehors. Deux bougies brûlaient sur une table transformée en autel. M. Vielle, assisté de mon oncle Jean de La Mennais, alors âgé de treize ans, disait la messe. Tous priaient avec ferveur. Le bon prêtre bénissait les vieillards et les enfants et se retirait avant le jour. »

Ce courageux ecclésiastique prit en grande affection l'aîné des fils de l'armateur.

Il le regardait comme un lévite spécialement consacré par l'élection divine, et qui n'attendait plus que le recul du flot bourbeux et sanglant du schisme révolutionnaire, pour devenir un des restaurateurs les plus intrépides et l'un des plus fermes soutiens de l'Église catholique en France.

Souvent M. Vielle fut obligé d'intervenir, avec les conseils de l'expérience et de la sagesse, pour modérer ou guider l'ardeur de son jeune ami.

Jean de La Mennais n'hésitait pas à faire des actes de foi publics en présence des intrus eux-mêmes, qui, d'un mot ou d'un geste, pouvaient appeler et mettre

« Vous êtes prêtre, dit-il, ne me trompez pas. On a besoin de vous chez mon père, venez-y. » Et le prêtre y alla ; et ainsi commença cette liaison qui ne fut brisée que par la mort. (*La Vie et les Œuvres de J.-M. Robert de La Mennais*, p. 20.)

1. *Essai biographique*, p. 18. — M. Blaize est le neveu des de La Mennais.

à l'œuvre les bourreaux. Il recherchait partout les prêtres fugitifs, arrivait à les découvrir au milieu des landes désertes ou dans le creux des rochers de la grève, leur portait du linge, de l'argent, des vivres, obtenait, à l'aide de son père et des correspondants de la maison, leur passage en Grande-Bretagne, ou les cachait dans quelque hameau perdu, dont les habitants désolés n'avaient plus de pasteur.

Avant l'arrivée de M. Vielle à Saint-Malo, Jean-Marie servait déjà la messe de son confesseur, l'abbé Engerand, vieux chanoine du diocèse, resté secrètement dans sa ville, et, dès le petit point du jour, il continuait de se rendre chez lui.

Un matin, trompé par un effet de lune, il quitte la maison paternelle, et se dirige d'un bon pas vers l'asile du vieux prêtre. Il y arrive et se prépare à pousser la porte, qu'on a l'habitude de laisser entr'ouverte.

Tout à coup un *Qui vive?* accentué le fait tressaillir.

C'est la patrouille.

Jean frémit de tous ses membres, il n'a plus une goutte de sang dans les veines.

On va l'interroger, que répondra-t-il ? Comment expliquer sa présence devant ce logis qui n'est pas le sien ? La pensée de l'échafaud qui menace son confesseur, si on le découvre, traverse son esprit comme un éclair et lui rend tout son sang-froid.

— Citoyens, s'écria-t-il, quelle heure est-il donc ?

— Une heure, lui répondit-on.

— Merci, et salut, citoyens.

La patrouille n'en demanda pas davantage, ni Jean-Marie non plus.

Quand les gardes nationaux eurent tourné l'angle d'un carrefour voisin, il essaya d'entrer chez le chanoine pour se reposer et se remettre un peu ; mais la porte ne céda point à sa pression, et force lui fut de rentrer au logis, qu'il s'était trop hâté d'abandonner.

Enfin la tempête révolutionnaire se calma.

Le couperet de la guillotine venait de fonctionner pour la dernière fois sur la tête même des bourreaux.

Après thermidor, au lieu de rendre grâces au Ciel dans le recueillement et la prière, Paris se réjouissait, Paris dansait, et les provinces imitaient son exemple. Le goût des fêtes commençait à renaître dans la cité malouine, si cruellement éprouvée peu de mois auparavant. Un voisin de M. de La Mennais père organisa une soirée, qui devait réunir chez lui quelques jeunes filles, et l'armateur promit d'y envoyer la sienne.

Marie de La Mennais avait à peine onze ans.

Flattée tout d'abord de l'invitation, elle en fut bientôt inquiète. Pouvait-elle aller à un bal ? Tante des Saudrais n'était plus là pour résoudre ce cas de conscience ; Dieu l'avait rappelée à lui. Mais Jean restait, formé par elle. Sans faire un crime à sa sœur de la réunion projetée, il ne lui cacha pas qu'à son avis elle eût mieux fait de refuser.

Là-dessus la fillette déclare à son père « qu'elle a

réfléchi, qu'elle ne peut pas, qu'elle ne doit pas aller à un bal. »

Notre bon armateur était vif.

Surpris et contrarié de cette volte-face, il avise son fils Jean et s'écrie :

— Je gage que c'est encore monsieur le Docteur qui a décidé cela ?

Et à l'instant même, du revers de sa rude main, il fait expier à l'innocent casuiste sa trop précoce autorité.

La pauvre sœur consternée étouffe un sanglot. Mais lui, le *Docteur,* fort de sa conscience, ne verse pas une larme, ne profère pas une plainte, et l'impression de cette impassibilité fut telle sur Marie de La Mennais, qu'après un demi-siècle elle en parlait encore avec une profonde admiration.

Or ce soufflet eut des conséquences heureuses, car l'armateur, au regret de sa vivacité, céda tout à coup sur un point fort grave et permit à Jean de commencer ses études ecclésiastiques, sous la direction de l'abbé Vielle.

M. de La Mennais, pensant que son fils consentirait un jour ou l'autre à suivre la carrière commerciale, s'était montré jusque-là fort opposé à sa vocation pour le sacerdoce.

Bientôt, à l'aide de son cher et savant maître, Jean fit de rapides progrès dans les sciences sacrées.

Après la chute du Directoire, l'abbé Engerand prit sur lui de rouvrir un petit séminaire, où les élèves ne tardèrent pas à affluer.

Les premiers professeurs de cette école ecclésiastique furent M. Vielle et Jean-Marie lui-même, dont la vingtième année n'était pas encore révolue, mais dont la maturité de jugement, la vive intelligence et le zèle infatigable opérèrent bientôt des prodiges.

On songea dès lors à réinstaller l'ancien évêque du diocèse.

Comme le plus ardent désir du jeune professeur était de recevoir les ordres, il décida son père et son oncle à insister près du gouvernement, afin d'obtenir le rappel de M. de Pressigny.

Pourquoi cette requête n'eut-elle pas d'issue favorable ?

Déjà sans doute le premier consul, qui préparait le concordat, trouvait bon de supprimer, d'un trait de plume, le siége épiscopal de Saint-Malo.

Voyant que son évêque ne pouvait venir à lui, Jean de La Mennais n'hésita point et prit le parti d'aller à son évêque.

III

A Paris. — L'abbaye des Carmes et l'ordination. — Maladie de l'abbé Jean. — Conversion de son frère. — Leurs premiers ouvrages. — Appréciation sur deux empereurs. — Une anecdote anticipée.

M. de Pressigny habitait la capitale.

Il fut saisi d'une émotion facile à concevoir, lorsqu'il vit, un matin, tomber à ses genoux ce cher enfant, qu'il s'était appliqué jadis à prémunir contre le poison des doctrines maudites, et qui avait gardé si fidèlement la fermeté de ses principes, la candeur de son âme et la pureté de sa foi.

— Ainsi donc, c'est bien décidé, Jean, lui dit-il, vous voulez entrer dans les ordres ; mais savez-vous à quoi cela vous engage ? Venez, mon fils, je veux vous l'apprendre.

Il conduisit le jeune homme rue de Vaugirard et le fit entrer dans un édifice assez vaste, situé au fond d'une cour, et où restaient visibles de toutes parts des marques de violence et de dévastation,

— Nous sommes dans la chapelle de l'ancienne abbaye des Carmes, dit le prélat. Ici même, il y a neuf ans, le 2 septembre 1792, l'archevêque d'Arles, les évêques de Saintes et de Beauvais, trois vicaires généraux, quarante supérieurs de couvents ou de séminaires, et avec eux une foule de prêtres et de moines, qui avaient refusé le serment, furent sabrés ou fusillés en haine de la religion. Voici les traces du massacre ; l'immense tache de sang n'est point effacée, et les bourreaux vivent encore : pensez-vous, mon fils, qu'ils ne recommenceront pas ?

— Ils peuvent recommencer, Monseigneur. En Bretagne, j'ai vu des prêtres monter à l'échafaud. Leur sang, qui coulait sous la hache impie des persécuteurs, a fait naître les premiers germes de ma vocation, et ce sang répandu à flots me donne, comme celui qui recouvre ces pierres, la ferme résolution de verser le mien pour la même cause. L'exemple est devant moi, Monseigneur ; avec la grâce de Dieu j'aurai la force de le suivre. Être ministre de Jésus-Christ et martyr, n'est-ce pas double bonheur et double gloire ?

L'évêque attira le jeune homme dans ses bras.

— J'attendais cette réponse, lui dit-il, et je vous avais bien jugé, mon fils. Préparez-vous à l'ordination.

La semaine suivante, à la chapelle des Ursulines, Jean de La Mennais reçut les ordres mineurs et le sous-diaconat.

C'était le 21 décembre 1801.

On l'engageait à vivre, au moins pendant un an,

dans une communauté ecclésiastique, et on lui désignait Saint-Sulpice.

« Mais, nous dit son premier historien, il fut impossible à l'abbé de La Mennais de s'isoler des œuvres qui l'absorbaient déjà. Des circonstances de toute nature mirent obstacle à ce qu'il pût se renfermer pendant une année dans un séminaire. Il étudia véritablement en enseignant les autres, et il professait la théologie pour la mieux apprendre. Telle était la clarté de son esprit, l'excellence de sa méthode et surtout l'activité de son zèle, qu'il retira de ce travail, non-seulement la science vraie et toujours puisée aux sources, mais encore la vision et souvent la prévision des doctrines qu'il devenait urgent d'approfondir, à la veille des persécutions administratives que l'Église de France allait avoir à traverser. C'est ainsi que, dès l'année 1802, nous le voyons préoccupé de la question souveraine de l'autorité de l'Église et de la recherche des origines de l'histoire ecclésiastique. Il a deviné la menace du schisme sous les habiletés diplomatiques du Concordat; il a compris le point d'appui que le despotisme cherchait dans les prétendues libertés gallicanes, et avec l'ardeur, la ténacité, l'unité de vues, qui furent toujours les qualités éminentes de son esprit, il prépare déjà les matériaux de ce livre capital, qui a pour titre: *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques*, et pour lequel Féli ne fut que son collaborateur [1]. »

1. *La Vie et les Œuvres de J.-M. Robert de La Mennais*, pages 29 et 30.

L'abbé Jean fut ordonné diacre à Rennes, le 24 septembre 1803, et reçut la prêtrise le 25 février de l'année suivante.

On l'attacha presque immédiatement comme vicaire à la cathédrale de Saint-Malo, tout en lui laissant continuer son professorat à l'école ecclésiastique.

Si le zèle du jeune prêtre accepta ce surcroît de travail et de fatigue, bientôt, comme on aurait dû le prévoir, les forces physiques l'abandonnèrent. Il tomba malade, et les médecins furent d'accord pour lui prescrire un repos absolu.

Cette maladie de l'abbé de La Mennais devait avoir pour résultat la conversion de son frère, plus jeune que lui de deux ans.

Féli, qui jusqu'alors s'était abandonné aux dissipations coupables, et n'y avait trouvé qu'une ivresse pleine d'amertume, devint tout à coup réservé, solitaire, ami de l'étude.

« Sous la douce influence de l'affection et de la science fraternelles, il retrouva la foi qu'il avait perdue. A partir de ce moment, les études sacrées absorbèrent son activité dévorante. Il se familiarisa avec le latin, le grec, l'hébreu, afin de posséder comme la sienne toutes les langues de l'Église ; il y joignit l'anglais et l'allemand, pour être en mesure de répondre à tous les systèmes et à tous les sectaires [1]. »

1. Introduction aux *Lettres inédites* de J.-M. et F. de La Mennais par M. de la Gournerie, p. XVI. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, libraires-éditeurs.

Enfin il ne quitta plus la Chênaie, où l'on avait ramené le cher malade.

Il rechercha les entretiens, provoqua les pieuses exhortations de ce frère aîné, qui avait suivi une route si différente de la sienne, et sa résolution de le prendre en tout pour modèle fut aussi prompte que sincère.

« Ah ! s'écriait-il dans son repentir, j'ai trop aimé les joies du monde, les consolations du monde, les espérances du monde ! Maintenant je ne veux que la croix, la croix seule, la croix de Jésus, et encore la croix. Je vivrai sur le Calvaire en esprit d'amour, de pénitence, de renoncement et de sacrifice absolu. Oh ! quelle vie, quelle douce, quelle heureuse vie ! C'est le ravissement de mon cœur d'être crucifié avec Jésus par les souffrances, les contradictions, les mépris, les rebuts, les ingratitudes, les haines, les outrages, les persécutions, et tout ce qui peut le plus mortifier mon orgueil et ma chair. Je veux, oui je veux m'abreuver à longs traits des saintes délices de l'humiliation. Mon Dieu ! mon Dieu ! encore une fois la croix, la croix, rien que la croix [1]. »

O Providence divine ! qui sondera jamais le terrible mystère de vos arrêts et de vos décisions éternelles? Qui nous expliquera cette joie si pure, si complète, donnée à l'abbé Jean, lorsque plus tard elle devait se transformer en désolation si vive et si cruelle ?

Hélas ! on ne peut que s'incliner, se taire et frémir,

1. *Lettres inédites*, p. 15.

à la vue des égarements où l'homme tombe, quand il cède aux suggestions de l'orgueil !

Pendant trois années environ, les deux frères ne se quittent pour ainsi dire plus.

« Nous nous sommes retirés, écrit Jean-Marie[1], dans une maison de campagne qui nous appartient, située à une lieue et demie de Dinan, et nous avons défendu à l'ennui d'approcher de nous. Il n'a pas osé encore une seule fois se présenter à notre porte. Mais la santé n'a pas été si docile. Cependant mon état n'est pas plus mauvais, et le médecin prétend que n'être pas plus mal, c'est être mieux... »

Puis, avec cette joyeuse humeur, que ne purent vaincre, à aucune époque, ni la maladie ni la souffrance, il ajoute :

« Je veux bien en croire ce cher Esculape, et même, si cela continue, je ne désespère pas de mourir en bonne santé. »

Donc Féli et notre vicaire professeur vivent ensemble, prient ensemble, travaillent ensemble.

Leurs études sont communes et visent au même but. Nous leur devons une précieuse traduction du *Speculum religiosorum* de Louis de Blois, qu'ils intitulèrent le *Guide spirituel*.

Ce livre parut en 1809.

Il avait été précédé d'un autre ouvrage, qui éveilla fortement les susceptibilités du régime impérial. Les *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le*

1. 16 août 1807.

XVIIIe *siècle et sur sa situation actuelle* furent saisies chez l'éditeur, qui put néanmoins dérober aux recherches de la police un certain nombre de volumes.

L'œuvre fut lue et commentée. Tous les esprits droits, tous les cœurs vraiment chrétiens en firent l'éloge.

On commençait à voir que le semblant de protection accordé à l'Église n'était qu'un leurre, une manœuvre coupable, au moyen de laquelle on voulait dominer le Saint-Siége et asservir les âmes.

Jean de La Mennais, inflexible en matière de principes, ne s'est jamais départi du jugement rigoureux qu'il portait sur le premier empereur. Il déclarait cet homme capable de sacrifier le monde entier à sa personnalité dévorante, et l'opinion qu'il avait de l'oncle se reporta, sinon totalement, du moins en partie, sur le neveu, dont il trouvait, à bien des points de vue, la politique astucieuse.

— Autrefois, disait-il, j'ai connu le lion, et nous avons tous été menacés de sa griffe. Maintenant c'est le renard que je vois. Il flatte l'Église, mais j'ai peur que ce ne soit pour la trahir et la déchirer plus tard.

Les événements parurent justifier ses craintes, et l'abandon du pouvoir temporel aux violentes entreprises de la révolution lui semblait un crime irrémissible.

Vers le milieu du second empire, et surtout après la guerre d'Italie, M. de La Mennais, alors très-vieux, mais conservant toute la force et toute la vivacité de

son caractère, ne se gênait pas assez peut-être pour manifester son indignation et ses ressentiments.

Nos lecteurs connaissent déjà sans doute une petite scène qui eut lieu à la maison-mère, lors de la visite de Napoléon III aux peuples de Bretagne.

On était au mois d'août.

Les Frères se trouvaient réunis pour la retraite annuelle, qui se fait tous les ans vers cette époque, et comme César en voyage ne devait pas honorer Ploërmel de sa présence, plusieurs membres de l'Association s'imaginèrent que M. de La Mennais jugerait convenable de choisir une députation, qui irait présenter à l'empereur les hommages respectueux de l'Institut, soit à Vannes, soit à Lorient, soit à Napoléonville, — à moins que le Père ne préférât y aller lui-même.

Donc on chargea des délégués de sonder là-dessus M. de La Mennais.

Celui-ci avait l'habitude de se coucher de bonne heure et d'attendre le sommeil, en s'occupant d'affaires avec l'un ou l'autre des directeurs de la maison.

Il était au lit, lorsque les délégués vinrent frapper à sa porte.

— Allez ouvrir, et voyez ce qu'on demande, frère Joseph-Marie, dit-il au religieux qui causait avec lui ce soir-là.

— Mon Père, ce sont dix ou douze de nos Frères qui désirent vous parler.

— Bon ! qu'ils entrent.

Les délégués parurent, se rangèrent en ligne au

fond de la pièce, et celui qui devait prendre la parole s'avança près du lit, en disant :

— Nous venons vous consulter, mon Père, afin de savoir si vous êtes d'avis que la maison de Ploërmel, à l'exemple d'autres communautés religieuses, envoie quelques-uns de nous saluer Sa Majesté ?

A ces mots, le vieillard, surpris et rouge d'indignation, se dressa sur son séant.

— Mon frère, dit-il, vous allez vous rendre à la chapelle, et vous resterez une demi-heure prosterné devant le Saint-Sacrement, pour lui demander pardon d'être venu me faire une proposition semblable !

Le délégué se retira confus.

Déjà ses compagnons, voyant éclater l'orage, s'étaient empressés de quitter la chambre et se trouvaient au bas de l'escalier.

— Comprend-on pareille chose ? s'écria M. de La Mennais, qui ne se calmait pas encore : pourquoi ne me demandent-ils pas aussi permission d'aller saluer Victor-Emmanuel, Cavour, ou Garibaldi ?

IV

Retraite à Saint-Sulpice. — Les amis du jeune prêtre. — Correspondance. — Pie IX et le R. P. Cyprien. — Histoire de l'école ecclésiastique de Saint-Malo. — L'Université la supprime. — M. de La Mennais père ruiné par l'empire.

Revenons à la Chênaie, où la vie des deux frères eût été d'une sérénité parfaite, sans les craintes que donnait l'état de santé du jeune professeur.

Cependant le repos, les soins empressés de la famille, et surtout la joie qu'il éprouvait de la conversion de Féli, rendirent assez de vigueur à l'abbé Jean pour qu'il pût risquer un voyage.

Il alla se mettre, pendant quelques mois, sous la direction de M. Duclaux, supérieur de Saint-Sulpice.

Les exemples, les inspirations, les conseils de cet homme plein de sagesse et de mérite, semés dans une nature déjà si voisine de la perfection, achevèrent, nous ne dirons pas de l'affermir dans la pratique des

vertus acquises, mais de développer en elle cette force immuable de vérité et de justice, unie à la grâce délicate, à l'attrait irrésistible de l'accueil et du sourire, et à cette merveilleuse aptitude de se prêter à tout et à tous, que l'abbé de La Mennais conserva sans cesse.

Rares et inappréciables trésors de l'âme, qui doublent le succès du zèle, et arrivent d'autant mieux à convaincre les esprits, qu'ils commencent toujours par gagner les cœurs.

M. Duclaux sculptait dans le bronze, l'empreinte du burin ne s'effaça plus.

Pendant son séjour à Saint-Sulpice, le jeune prêtre se lia très-intimement avec un de ses compatriotes, l'abbé Gabriel Bruté, natif de Rennes. Celui-ci, après avoir obtenu le grand prix de l'école de médecine, sacrifiait à Dieu le splendide avenir qui l'attendait dans le monde, et embrassait l'état ecclésiastique. Plus tard, il partit pour les missions de l'Amérique du Nord et devint évêque de Vincennes, dans l'Indiana.

Outre MM. Duclaux et Gabriel Bruté, deux autres amis de cette époque, l'abbé Emery et l'abbé de Quélen, promu depuis au siége archiépiscopal de Paris, restèrent en relations écrites avec l'aîné des frères de La Mennais [1].

1. M. de Quélen s'était lié aussi avec Félicité, dont la désobéissance et la révolte lui causèrent un profond chagrin. Voici ce qu'il écrivait à l'abbé Jean, le 9 juin 1835 : « On m'a remis votre lettre, mon cher ami ; elle m'a bouleversé de douleur. Depuis longtemps je cherchais le moyen de voir celui qui fait l'objet de

Un certain nombre des lettres que l'abbé Jean-Marie leur adressa ont été publiées par M. Ropartz et par les éditeurs nantais [1].

Il faut en parcourir le recueil, pour se faire une idée juste de l'esprit plein de charme, du tact aimable, de la constante aménité d'âme et de la rectitude exquise de jugement qui distinguent le fondateur de la congrégation de Ploërmel. D'un bout à l'autre de cette correspondance, les qualités les plus diverses se réunissent sans jamais se heurter, et se prêtent au contraire un mutuel appui. Aux pages sérieuses et largement pensées succèdent des pages étincelantes de verve, des traits finement aiguisés, joints à une bonhomie délicieuse, à une douce franchise, à une gaîté de bon aloi, et à une verdeur d'imagination, à

nos soupirs et de nos larmes. Vous pouvez comprendre toutes les précautions qu'exige ma délicate position, que tout le monde, que les meilleurs amis ne connaissent pas bien. On m'assure que votre frère est reparti pour la Chênaie : je ne l'ai pas vu, il n'est pas venu, et vraiment je ne sais si je dois le regretter. Les tentatives inutiles auraient peut-être grandi les distances et rendu les rapprochements plus difficiles. Prier, prier encore, voilà la ressource qui ne manque jamais; Dieu aura pitié de nous et nous consolera. J'ai su une partie de vos tribulations (il s'agit des obstacles que rencontrait alors l'abbé Jean-Marie dans la fondation de son œuvre principale) ; j'en ai été affecté, comme je me réjouis de la conclusion qu'elles ont eue. Le bien, en ce monde, est traversé en tous sens ; mais rien n'est perdu avec Dieu que ce que l'on ne fait pas pour lui. Mon cher ami, aimez-moi toujours dans la foi chrétienne et bretonne : vous le devez au tendre retour dont je vous offre la fidèle assurance.

« † Hyacinthe, archevêque de Paris. »

1. Ceux-ci n'ont donné que la correspondance des deux frères avec monseigneur Bruté, mort en 1839.

une jeunesse de style, que ni l'âge ni la maladie ne purent jamais affaiblir.

« Il n'est pas une lettre de l'abbé Jean, dit M. de la Gournerie, où l'on ne trouve l'éloquence du cœur, le trait gai et fin d'un esprit vif et d'une bonne conscience, et ce sourire de la paix, qui est propre aux *hommes de bonne volonté*.

« Parle-t-il de la vie ?

« Que la vie serait pénible, dit-il, si on n'en touchait, pour ainsi dire, le terme de la main ! Encore « un moment, *adhuc modicum !* Une mauvaise nuit « est bientôt passée ; et, quand on pense que le premier rayon de l'aurore, prolongé dans des espaces « sans bornes, éclaire l'immense horizon de l'éternité, « qu'après l'agitation d'un court sommeil on se réveillera dans ce beau ciel, où tout est paix, sécurité, « lumière et amour, et cela sans fin, sans terme, sans « affaiblissement, sans mélange, on s'étonne de se « trouver si sensible aux contradictions et à toutes « les misères du temps. Voilà ce que je me dis quelquefois, et si, au même moment, quelque chose « vient blesser mon âme, adieu les réflexions, et je « suis prêt à pleurer comme un enfant. L'homme « est fait de façon à ce qu'on peut s'attendre à « tout de sa part, hormis à ce qui est un peu raisonnable. »

« Que de vérités, et que de charme dans leur expression !

« Un départ, une inquiétude, un regret lui rappellent qu'avant tout il faut adorer, avec une soumis-

sion pleine d'amour, les impénétrables desseins de la Providence et jeter toutes nos sollicitudes dans son sein, puis il ajoutera :

« Quand il tonnait, M. de Saint-Martin, dit-on, « laissait tonner. C'était assurément un brave homme ; « mais je ne suis point de ceux qui admirent cette « rare intrépidité, et je n'aime que le *fiat* de résigna- « tion du chrétien. »

« Le mot est toujours heureux, la pensée est toujours sereine [1]. »

Chaque jour l'Institut retrouve de nouvelles lettres de son illustre Père, et la collection formera bientôt un corps de volume.

Si l'on veut nous en croire, on n'y joindra plus, cette fois, les lettres de Féli, non qu'elles nous paraissent inférieures à celles de l'abbé Jean, comme valeur littéraire et comme éloquence ; mais on aurait tort de persister à réunir ce qui s'est volontairement séparé.

« — Les deux de La Mennais, disait le Révérend Frère Cyprien à Pie IX, lorsqu'il eut le bonheur de le voir pour la première fois à Rome, étaient deux hommes de génie, mais d'un génie bien différent. Si l'un avait le génie des lettres, l'autre avait au suprême degré le génie du bien, des œuvres utiles, et par-dessus tout l'amour de l'Église.

« — Oh ! oui, répondit le Souverain-Pontife, l'abbé Jean était bon, il était bien bon ! »

1. *Revue de Bretagne et de Vendée*, p. 177 et 178.

Puis il reprit avec un accent de douloureuse amertume :

« — Hélas ! ils n'étaient pas frères ! »

Cependant le digne M. Vielle était resté vaillamment à la tête de l'école ecclésiastique de Saint-Malo. Pendant la maladie de son élève, il fut secondé dans sa tâche par deux professeurs de grande intelligence, l'abbé Hay et l'abbé de Léhen.

M. Ropartz cite une correspondance délicieuse de Jean-Marie de La Mennais avec l'abbé Hay. Celui-ci lui envoyait une copie de ses sermons, en le priant de les corriger, et le professeur malade répondait :

« Puisque vous exigez, mon cher ami, que je vous dise la vérité, je dois vous donner des louanges et vous assurer que votre discours est excellent. Clarté, méthode, élégance, force, onction, on y trouve tout ce qui touche et tout ce qui plaît. Vous avez très-bien fait de vous servir de quelques passages de Bossuet, qui, d'ailleurs, sont parfaitement choisis et très-bien placés ; ce sont des diamants enchâssés dans de l'or. Prêchez toujours de même, et vous ne prêcherez jamais sans *édifier quelque coin des murailles de Jérusalem,* comme disait le bon saint François de Sales. La seule chose que je vous recommande, c'est de bien soigner votre style, de dire toujours ce que vous voulez dire avec le moins de mots possible, et de ne jamais en employer un qui ne soit le mot propre, qui ne soit nécessaire, et qu'on ne puisse retrancher sans couper dans le vif.

« Lisez et relisez sans cesse nos bons modèles, Bossuet, Massillon, Bourdaloue.

« Vous sentez mieux que personne le mérite du premier ; mais, je vous en prie, ne négligez pas les deux autres. Quelle élégance dans Massillon ! quelle élocution enchanteresse ! c'est le Racine de la prose. On ne saurait trop admirer dans Bourdaloue cette dialectique forte et pressante, cette fermeté imposante et progressive, qui, comme on l'a fort bien observé, donne à son éloquence l'impénétrable solidité et l'impulsion irrésistible d'une colonne guerrière qui s'avance à pas lents, mais dont l'ordre et le poids annoncent que devant elle tout va ployer. — Voilà nos maîtres ; ne nous lassons pas d'étudier leurs ouvrages, et si nous ne pouvons pas nous élever à la hauteur où ils sont parvenus, tâchons du moins de les suivre de loin, et ne négligeons rien pour réparer les torts de cette foule d'orateurs médiocres, qui, faute de travail et de moyens, laissent avilir dans leur bouche la majesté des oracles sacrés.

« L'abbé de Boulogne faisait, il y a quelque temps, cette réflexion, en traitant le même sujet, et il finissait par rappeler ce mot si précieux de Bourdaloue, auquel on demandait pourquoi il écrivait avec tant de soin tout ce qu'il disait et n'osait jamais prêcher d'abondance :

« — Par respect, répondit-il, pour la parole de Dieu. »

« J'ai fait, sur votre sermon, quelques petites observations, que je vous soumets. En les écrivant,

je me suis plus d'une fois appliqué ces vers :

> Je sens que je deviens puriste ;
> J'aligne au cordeau chaque mot ;
> Je suis les Dangeaux à la piste :
> Je pourrais bien n'être qu'un sot.

« Vous qui ne l'êtes pas, vous rectifierez mes erreurs et vous jugerez sûrement mieux mes pensées que je n'ai pu juger votre ouvrage. Mes critiques sont bien minutieuses ; mais comment ne le seraient-elles pas ? Les fautes qui vous échappent sont si légères ! »

Et, dans une autre lettre :

...... « Que n'êtes-vous là, mon cher ami ? Je me jetterais à votre cou, et puis nous causerions, et puis je vous embrasserais de nouveau, tout aussi tendrement que si je m'appelais M. de La Lande et que vous fussiez mon illustre confrère, M. Chénier.

« A propos, savez-vous comment M. de Voltaire appelait le Père Berthier ? — *Un sot.* — Oui, et encore ? — *Un drôle.* — Oui, et encore ? — *Un coquin.* — Oui, et encore ?... Mais je vois bien que vous ne devineriez jamais tout. Je vais vous le dire : *Une bête puante.* Et ce Voltaire, qui traitait si grossièrement un homme si recommandable par sa science et ses vertus, qu'était-il donc ? Un laquais ? — Non. — Un portefaix ? — Non...

« C'était un philosophe.

« Votre emplette de livres est bonne, et pour votre argent vous avez eu un marché d'or ; car enfin, quel

est le volume qui ne vaut pas dix sous? C'est, il est vrai, à peu près toute la valeur des *Mémoires* du marquis de Pombal, et je crois qu'après les avoir parcourus, vous trouverez les avoir payés tout leur prix.

« Quant aux autres *Mémoires* dont vous me parlez, je vous conseille de les garder précieusement et de les mettre dans votre table de nuit : cela peut être utile... en cas d'insomnie.

« Je suis enchanté que l'accident arrivé à M. L... n'ait point eu de suites fâcheuses. Lorsqu'il se trouva mal en chaire, il aurait dû en descendre et imiter le licencié Carambola, qui, étant resté court au milieu de son exorde, prit très-sagement le parti de s'éclipser (si l'auteur de je ne sais quel roman en est cru) ; mais, avant de disparaître, il dit à ses auditeurs :

« — Messieurs, je vous plains, vous avez perdu un beau sermon. »

« Vous croyez donc que je lis beaucoup? Nenni. Jean le Vicaire a pris pour modèle Jean le Bonhomme, et, comme lui, il passe la moitié du jour à dormir et l'autre à ne rien faire. Si par hasard on ouvre un livre, c'est par ordonnance du médecin, et seulement pour s'amuser un peu ;, car, ainsi que le dit le *philosophe* Voltaire, la tranquillité est une belle chose ; mais l'ennui est de sa famille, et il faut bien chasser ce vilain parent-là.

« Adieu, je vous aime trop pour essayer de vous dire combien je vous aime [1]. »

1. *La Vie et les Œuvres de J.-M. Robert de La Mennais*, pages 55 et 59.

Au mois de février 1808, Jean-Marie de La Mennais reprit à Saint-Malo ses fonctions de vicaire et professeur.

Chaque année le nombre des élèves prenait un accroissement considérable. Bientôt le local primitif devint trop étroit pour les contenir. Alors un propriétaire de Saint-Malo, M. Le Fer de Beauvais, fit aux abbés de La Mennais, Hay et de Léhen, la donation entre vifs de son propre hôtel, un des plus vastes et des plus beaux de la ville, moyennant une rente viagère de deux mille cinq cents francs, que lui garantissaient les trois professeurs sur leur fortune privée. De toutes parts affluèrent d'autres donations et une foule de legs pieux, qui permirent d'augmenter en proportion le nombre des bourses.

« Former des prêtres d'abord, envoyer des prêtres partout, » tel était le mot d'ordre de Jean de La Mennais et de ses collègues.

Mais Sa Majesté l'empereur et roi, dans sa politique envahissante, n'avait créé le système universitaire que pour mettre précisément obstacle au zèle déployé par les directeurs des écoles ecclésiastiques. Peu lui importait que l'Église de France recrutât des ministres ou n'en recrutât point : l'essentiel pour lui était que le clergé, sous prétexte de former des lévites, ne prît pas en main les rênes de l'éducation.

En conséquence, il fit proclamer la déclaration suivante :

« Aucune école ne pourra se former en dehors de l'Université impériale et sans l'assentiment de son

chef. Il est interdit à tout citoyen d'ouvrir une classe et d'enseigner publiquement, sans être membre de l'Université et gradué dans une de ses facultés [1]. »

C'était le moyen sûr de tenir la jeunesse française dans un état de dépendance absolue et de la plier à toutes les fantaisies du despotisme.

L'empereur, qui osait alors garder en prison le Souverain-Pontife, et qui, deux ans plus tard, devait divorcer, au mépris des lois de l'Église, ne pouvait reculer devant ce mince détail de dissoudre des corporations d'enseignement religieux et d'exclure de ces écoles d'élite, en la personne des prêtres qui les dirigeaient, le dévouement, l'édification, la science, la vertu.

Jean de La Mennais prêcha la résistance et décida ses collègues à la lutte.

Mais ils ne firent que prolonger l'agonie. La maison de Saint-Malo, maison si utile et si prospère, fondée au prix de tant de sacrifices et de tant d'efforts, se vit condamnée définitivement à la fermeture, au mois d'août 1812.

Elle fut remplacée par un collége municipal.

L'abbé de La Mennais réussit à en faire nommer directeur un homme qu'il avait choisi lui-même, et dont il connaissait la foi et les principes, M. Querret.

Celui-ci administra chrétiennement le nouveau collége : ce fut toujours cela de sauvé.

1. Règlement universitaire du 17 mars 1808.

Presque à la même époque, un autre désastre frappa la famille de La Mennais tout entière. Il était écrit que l'empire serait pour elle une source de ruine et de désolation.

Le grand comptoir commercial, fondé par M. de La Mennais père, depuis le règne de Louis XVI, eut à subir d'énormes pertes et sombra tout à coup à la suite du blocus continental.

Au milieu de l'année 1813, l'honnête et respectable armateur fut obligé de suspendre ses paiements.

Saint-Malo vit alors un spectacle admirable. L'abbé Jean prit en main les affaires du vieillard naufragé, sacrifia une grande partie de ce qui lui revenait en propre du côté maternel, pour combler le gouffre qui venait de s'ouvrir, et le reste de la famille suivit son exemple.

Tout fut perdu, mais on garda pleinement l'honneur.

« La ruine était si complète, dit M. de la Gournerie, que le généreux négociant, qui avait fait vivre des populations entières, n'eut plus pour vivre lui-même qu'une modique pension, que lui firent ses enfants. »

V

Un camail de chanoine. — Monseigneur Caffarelli ; l'abbé Jean devient son vicaire général. — Erreur des biographes. — Mort de l'évêque de Saint-Brieuc. — On confie à M. de La Mennais l'administration du diocèse. — Phrase de mandement périlleuse.

Dans la lutte contre les persécutions universitaires et dans les efforts tentés pour maintenir l'école ecclésiastique en exercice, ni l'abbé de La Mennais ni ses collègues n'avaient obtenu l'appui de l'évêque de Rennes, monseigneur Enoch, caractère faible et craintif, soumis à toutes les exigences gouvernementales, et craignant d'être compromis par ceux de ses prêtres qui voulaient persévérer et résister.

Cette faiblesse est presque impardonnable, car le prélat avait reconnu le premier les bienfaits de l'établissement, et il avait même accordé à l'abbé de La Mennais une distinction exceptionnelle pour le récompenser de son dévouement et de son zèle.

Il lui écrivait, le 15 juillet 1813 :

« Voulant, Monsieur l'abbé, vous donner une

preuve de notre considération particulière et de tout l'intérêt que nous attachons à vos services en faveur de notre petit séminaire de Saint-Malo, nous vous avons nommé et par ces présentes nous vous nommons chanoine honoraire de notre église cathédrale. Vous voudrez bien prendre place au chœur parmi les membres de notre chapitre, à votre rang de nomination, revêtu de l'habit capitulaire, que nous vous autorisons à porter dans toutes les églises de notre diocèse. Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de notre sincère attachement en N.-S. J.-C.

« † Etienne-Célestin, évêque de Rennes. »

L'abbé de La Mennais répondit :

« Monseigneur,

« Vous me mettez dans le plus doux embarras où je me sois trouvé de ma vie. En lisant les choses flatteuses que vous daignez me dire, je ne sentais que le plaisir d'être l'objet d'une bonté si aimable et si indulgente ; et puis, tout d'un coup, lorsque je veux vous répondre, voilà que je ne sens plus que mon impuissance de vous exprimer ce que j'éprouve. Pourtant il semble que je n'eusse qu'à laisser couler de mon cœur les sentiments dont il est plein ; mais le premier qui a voulu se produire, c'était précisément la reconnaissance, et vous me défendez ce mot [1]. Je

1. Sur une feuille jointe à la lettre officielle, l'évêque ajoutait : « Ce n'est pas une faveur que je vous accorde, c'est un droit que je reconnais et un devoir que je remplis. Ne me remerciez pas. »

ne m'en étonne point : il doit vous être devenu importun à force de l'entendre répéter. »

Deux ans plus tard, l'abbé Jean en était au regret d'avoir accepté le camail et fait cette réponse.

M. Vielle quitta Saint-Malo pour aller prendre la direction du grand séminaire de Saint-Brieuc, qui lui fut presque immédiatement offerte.

Son élève ne tarda pas à aller le rejoindre.

Un poste de haute confiance l'attendait lui-même dans cet autre diocèse. Monseigneur Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc, juste appréciateur des qualités du jeune prêtre, venait de le nommer son vicaire général.

A la date du 19 octobre 1813, il lui écrivait, dans une lettre charmante et affectueuse :

« Nous vivrons comme deux frères, nous aidant et nous encourageant à porter le fardeau de l'épiscopat, que vous voulez bien partager avec moi. Vous me le rendrez moins pesant. Cet espoir me soutient et m'encourage, et je ne fais plus de vœux que pour votre prompte arrivée dans ce pays. Je tâcherai de vous le rendre le moins désagréable possible et de vous consoler des peines qui vous affligent. »

Il fallut quelques mois encore avant que l'abbé de La Mennais pût se dégager entièrement des embarras que lui causait la liquidation du comptoir.

Enfin il se rendit à Saint-Brieuc, où il reçut l'investiture de son vicariat général.

Resté seul à la Chênaie, Féli se montra désolé du départ de son frère. Sans peut-être se rendre tout à

fait compte de ses impressions, il sentait l'importance d'avoir près de lui ce perpétuel exemple du beau et du bien. Sa violente imagination, qu'il ne parvenait à dompter qu'à force de travail, tendait à le jeter sans cesse dans les extrêmes. Un jour plein d'enthousiasme et de ferveur, le lendemain indécis et tiède, il frisait déjà l'écueil contre lequel viennent presque toujours se briser de semblables natures, lorsque la sainteté la plus absolue ne les préserve pas, ou qu'elles cessent de correspondre à la grâce.

« Il n'est pas difficile, en même temps, de remarquer combien la piété de l'abbé Jean est plus calme et plus pratique.

« Mon bon ami, écrit-il à l'abbé Bruté, hier, je dis « à mon imagination : Va, je te suivrai, pénétrons « ensemble dans l'avenir. Nous marchâmes pendant « cinq minutes, la tête me tournait... Cependant ma « pauvre raison eut encore assez de force pour me « dire : — Jean, dans une heure peut-être tu ne seras « plus ici-bas, pourquoi donc veux-tu savoir ce qui s'y « passera demain ? Attends dans une profonde paix, « confie-toi en Celui qui peut tout et qui ne trompe « jamais. Tu as sa parole ; cette parole a créé le « monde, et tu craindrais que le monde fût plus puis-« sant qu'elle !... Non, mon Dieu, je ne crains rien : « vous êtes avec nous, qui sera contre nous ? Mon « Dieu ! peut-être nos crimes forceront-ils votre jus-« tice à permettre que les méchants triomphent et « nous empêchent de faire le bien *ce soir* ; mais, mon « Dieu, votre miséricorde nous laisse encore la liberté

« de faire le bien *ce matin*, et nous ferons le bien *ce* « *matin* en bénissant votre miséricorde. »

« N'y a-t-il pas un charme touchant dans cette vertu si active, qui ne demande pas la croix, peut-être parce qu'elle craint d'être faible, mais qui demande le courage de faire le bien à chaque instant de la vie, ne fût-ce qu'un matin ou un soir [1] ? »

Plusieurs biographes prétendent que Féli n'entra dans les ordres qu'à l'instigation de l'abbé Jean.

C'est une grave erreur.

Voyant son frère tergiverser jusqu'en 1815 pour se présenter au sous-diaconat, lorsque, depuis 1809, il avait reçu la tonsure et les ordres mineurs, le grand vicaire de Saint-Brieuc éprouvait une assez vive inquiétude, et n'avait garde d'user de son influence pour hâter les résultats d'une vocation qui lui semblait mal affermie : il se bornait à aider le solitaire de la Chênaie dans ses travaux d'écrivain, à lui envoyer des notes et à lui épargner le soin minutieux des recherches.

Au milieu de l'année 1814, il alla le rejoindre à Paris, où s'imprimait alors leur œuvre commune, ce livre de la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques,* dont nous avons parlé ci-dessus.

Mais ce n'était pas le moins du monde pour activer la marche de Féli vers le sacerdoce. Le but véritable de ce voyage était d'étudier sur les lieux mêmes un projet de journal, qui faisait trembler le grand vi-

1. Introduction aux *Lettres inédites*, page XVIII.

caire, par cette raison qu'on se proposait de l'y associer, et qu'il redoutait les entraînements irréfléchis et l'exaltation de son frère.

Il regagna la Bretagne, après avoir obtenu de lui qu'il renoncerait à ses idées de publiciste.

Et ce fut une chose très-heureuse, car le journal et l'argent employé pour le mettre à flot eussent été engloutis presque aussitôt dans le cataclysme des Cent jours.

Féli, qui venait de publier un pamphlet virulent contre l'Université et contre l'Empire, épouvanté du brusque retour de l'île d'Elbe, s'empressa de quitter Paris et de chercher refuge à Londres, où un prêtre français, l'abbé Carron, lui offrit l'hospitalité.

Seulement alors, il parut songer à faire dans les ordres le pas sérieux et définitif, comme l'indique ce fragment d'une lettre adressée à M. Querret par le grand vicaire :

« J'ai reçu, lui écrit-il, des nouvelles récentes de Robertson [1]. Vers la mi-juillet, il a commencé une retraite, à la fin de laquelle M. Carron lui a promis de le décider sur le parti qu'il devait prendre. Je prie le bon Dieu de tout mon cœur de les éclairer l'un et l'autre ; mais je suis enchanté de *n'être pour rien* dans cette décision-là. »

Le mot est précis et le sens en est catégorique.

1. Nom sous lequel Féli se cachait à Londres, craignant encore, même au delà du détroit, les perquisitions et les piéges de la police impériale. — Cette lettre de l'abbé Jean porte la date du 10 août 1815.

Cela montre avec quelle réserve il faut poser certaines insinuations, qui donnent le change sur la véritable conduite d'un homme, et lui imposent des responsabilités qu'il n'a point encourues.

Une fois son frère engagé d'une façon irrévocable, M. de La Mennais dut nécessairement insister pour qu'il abordât la prêtrise. Toute irrésolution, comme tout retard, n'était plus possible.

Il n'y avait pas à confondre ces deux faces de la question.

Quatre mois après, bien assuré que l'empereur voguait vers Sainte-Hélène, Féli regagna la France, et fut ordonné sous-diacre dans l'église de Saint-Sulpice, la veille de Noël, en décembre 1815.

Mais nous avons anticipé sur l'ordre des événements.

Au début de cette année même, le 11 janvier, la ville de Saint-Brieuc eut la douleur de perdre son évêque, monseigneur Caffarelli, qui avait gagné l'estime profonde et l'amour des populations par ses vertus pastorales.

Sans tenir compte ni des droits ni des titres hiérarchiques, et n'ayant en vue que les qualités éclatantes et le génie administratif, dont l'abbé Jean donnait chaque jour de nouvelles preuves, le conseil réuni des chanoines n'hésita pas à le nommer grand vicaire capitulaire, c'est-à-dire à remettre entre ses mains toute la direction du diocèse.

Dans le mandement écrit par M. de La Mennais pour annoncer la mort de l'évêque, on signalait une

phrase sublime, qu'un lendemain très-inattendu allait rendre criminelle au premier chef, — criminelle, comme toute action courageuse, toute proclamation de vérité le deviennent ici-bas pour un despote qui triomphe.

Voici la phrase :

« Lorsque la Providence permit que *l'Église tout entière fût attaquée dans le Souverain-Pontife, lorsque l'*ORGUEIL COURONNÉ *voulut étouffer l'épouse de Jésus-Christ dans ses bras d'airain,* l'évêque de Saint-Brieuc n'écouta qu'une crainte, celle de Dieu : attaché à l'unité par le fond de ses entrailles, il refusa tous les sacrifices qu'on demandait à sa conscience, et se rappelant qu'un fidèle ministre de Jésus-Christ peut être *tué,* mais ne peut être *vaincu,* après avoir eu le bonheur de défendre la vérité, il n'aspira plus qu'à mourir pour elle. »

Or, six semaines ne s'étaient pas écoulées, que Napoléon débarquait à Cannes.

Au bout de huit jours, on sut qu'il venait de rentrer aux Tuileries, plus terrible et plus menaçant que jamais, pendant que les Bourbons reprenaient le chemin de l'exil.

— Fuyez ! vous êtes perdu ! disait-on de toutes parts au grand vicaire. Les jacobins de Saint-Brieuc viennent d'envoyer votre mandement à l'empereur.

— Eh bien ! répondit M. de La Mennais avec calme, je ne suis pas fâché que l'empereur en prenne lecture,

Ouvrant alors le mandement, et désignant du doigt le passage incriminé, il ajouta :

— Que voulez-vous ? ce qui est écrit est écrit. Mes actes ne démentiront pas mes paroles : « Il peut me *tuer*, mais je lui défends de me *vaincre !* »

Et il resta ferme à son poste, pendant que Féli terrifié se sauvait à Londres.

Chacun appréciera ce trait qui peint les deux natures.

Nous pouvons dire, dès à présent, que, si le génie de Félicité eut plus d'éclat, celui de son frère avait plus de solidité, plus de puissance, et que l'abbé Jean-Marie l'emportait de beaucoup comme supériorité de jugement et comme fermeté d'âme, ce qui permet d'appliquer une fois de plus l'axiome du sage :

« Avoir de l'esprit sans jugement, c'est avec le superflu manquer du nécessaire. »

VI

On craint le retour des massacres de 93. — Second mandement du grand vicaire capitulaire. — Manœuvres des sociétés secrètes. — Tréguier, le séminaire et les jacobins.

Il fallut tout le courage de M. de La Mennais et toute sa prudence pour sauver le diocèse de Saint-Brieuc de la férocité du jacobinisme, et pour déjouer ses infernales machinations.

Le grand vicaire nous apprend lui-même qu'il vécut pendant trois mois sous le poignard, au milieu de menaces et d'outrages sans nombre, croyant qu'on revenait aux plus mauvais jours de 93, et que l'heure des crimes allait sonner de nouveau.

C'est le résultat logique et toujours certain de la scélératesse révolutionnaire.

A l'heure qu'il est, notre malheureuse France envisage encore ces funestes perspectives.

« Toutes les idées d'ordre, de justice et de vertu, tous les sentiments généreux que la Religion inspire et consacre se sont affaiblis, ainsi que la foi, chez la plupart des chrétiens. Qu'est-ce qu'un peuple où le

saint nom de Dieu invoqué ne garantit plus les promesses, où le déshonneur s'excuse par la nécessité, où le parjure se justifie par l'usage, où chacun est disposé à tout endurer et à tout permettre pour dormir son sommeil, où l'amour de soi et la conservation du bien-être physique sont universellement considérés comme l'unique devoir social ? Depuis l'origine du christianisme on n'avait rien vu de semblable. Sous l'influence même des doctrines païennes, l'homme moral, bien qu'opprimé, n'était pas entièrement détruit. Le doux nom de patrie, une vaine image de gloire remuaient au fond des âmes, encore vivantes, quelque chose de grand : aujourd'hui tout est mort, et si, à travers ces honteuses ténèbres, on aperçoit quelques hommes sans tache, qui n'ont composé avec aucune faiblesse, et dont rien n'a pu ébranler l'intrépide vertu, leur nombre, hélas ! est aussi petit que celui des olives restées sur l'arbre après la récolte, que celui des raisins suspendus au cep après la vendange ! »

De quelle bouche ces graves paroles sont-elles sorties ?

Quelle plume a tracé d'une manière aussi nette et aussi saisissante l'état présent des âmes et la fatale démoralisation des peuples ?

Est-ce une page écrite d'hier ? On pourrait le croire.

Nous l'empruntons à un second mandement, publié après les Cent jours [1] par le grand vicaire capitulaire de Saint-Brieuc et, s'il était encore au milieu de nous,

1. Le 17 juillet 1815.

il ne manquerait pas aujourd'hui de la reproduire. Car le vertige est loin d'être dissipé, l'aveuglement persiste, et la gangrène de toutes les corruptions réunies achève de se propager dans les masses ; nous entendons toujours gronder ce même orage, qui, après avoir éclaté dans la nuée sombre de 89, continuait de planer, en 1815, sur la tête de nos pères.

Le Ciel détournera le fléau, c'est notre ferme espérance ; mais à quel prix devrons-nous acheter le salut ?

Avant d'écrire son deuxième mandement, le grand vicaire, dans un discours prononcé à la cathédrale, avait invité le peuple à remercier Dieu de la rentrée des princes légitimes, et ce discours excita la colère des sociétés secrètes. Plus que jamais, après la seconde Restauration, elles travaillaient à leurs mines souterraines.

Quelques lignes en date du 30 septembre 1815, écrites à l'abbé Bruté, confirment ce fait.

« Le renvoi de Fouché, Talleyrand et compagnie, lui dit le grand vicaire, a produit un bon effet dans ce pays-ci. On espère que les ministres qui leur succèdent auront plus de vigueur : le courage des honnêtes gens se relève, les méchants montrent déjà moins d'audace. Au reste, il faut être bien aveugle pour ne pas voir les dangers qui nous menacent dans un avenir prochain, si le gouvernement ne s'occupe pas, avant tout et par-dessus tout, du rétablissement de la religion et des mœurs.

« Cela est encore possible aujourd'hui ; dans un an, ce ne le sera plus peut-être.

« Je suis épouvanté de la révolution qui s'est faite dans les esprits depuis quatre mois ; actuellement elle continue, et les campagnes, qui avaient résisté d'abord, cèdent aux efforts non interrompus des factieux pour les corrompre. Je viens de parcourir l'arrondissement de Dinan, pour prendre connaissance par moi-même de quelques affaires assez importantes: quelle n'a pas été ma surprise d'apprendre que d'excellentes paroisses, non-seulement avaient cessé d'être aussi bonnes qu'elles l'avaient constamment été jusqu'ici, mais que l'esprit d'impiété et d'anarchie y était devenu dominant !

« J'ai fait un mandement pour ordonner des prières expiatoires, conformément aux intentions du roi.

« A Corseul, où il y a trois mille âmes, et où l'on comptait à peine trois philosophes il y a six mois, presque personne n'a assisté à une cérémonie, qui, avant le retour de Bonaparte, n'aurait point eu lieu sans que l'église eût été pleine.

« C'est désolant ! néanmoins, ne perdons pas courage, et travaillons avec d'autant plus de zèle, qu'il y a plus de difficultés à vaincre. Sous d'autres rapports, je suis content. J'espère établir une seconde école ecclésiastique dans le diocèse ; elle sera placée à Tréguier. Allons en avant les yeux fermés. — Vive le Roi ! vive le grand Roi qui règne dans l'éternité !

« Adieu, mon bien cher ami ; aimons-nous plus

que jamais en Dieu seul, pour Dieu seul, et ne cherchons que sa gloire[1]. »

Du reste, l'énergique fermeté de l'abbé de La Mennais et les coups droits qu'il portait en pleine poitrine aux radicaux d'alors ne laissèrent pas que de les déconcerter fortement, lorsqu'ils ne se virent plus appuyés par le pouvoir. Ils sentaient que la lutte, s'ils osaient l'entreprendre, tournerait à leur désavantage, et ils se contentaient de maugréer à la sourdine, sans agir et sans essayer de payer d'audace ou de rivaliser d'éloquence.

Un de ces prudents jacobins disait à ses complices ahuris et confus :

« — Le chapitre était bon (c'est-à-dire indulgent et faible); mais il nous est venu un petit b..... dont on ne fait pas ce qu'on veut. Nous cessons d'être de force. Le j... f..... n'est pas plus haut que ma botte, voyez comme il parle ! »

Il montrait le discours et le mandement tout frais imprimés.

M. de La Mennais rapporte lui-même ce grossier propos tenu à son égard, et il ajoute :

« Le langage de ces messieurs est d'une politesse exquise; je croyais que leur critique aurait eu plus d'amertume[2]. »

Le saint homme, que ces honnêtes gens qualifiaient dans leur idiome et dans leur style, était effectivement

1. *Lettres inédites*, pag. 120.
2. Lettre du grand vicaire (26 juillet).

d'une taille un peu audessous de la moyenne, sans que néanmoins on ait jamais pu dire qu'il était *petit*. Sa contenance ferme et sa dignité de geste et d'allure le grandissaient suffisamment pour faire comprendre à tous les Goliath de son siècle qu'il était impossible de vaincre ce David, ou seulement de lui résister.

Dans le sens plastique absolu, la figure du grand vicaire péchait comme régularité de lignes, mais il y avait dans l'ensemble un cachet de beauté réelle, une incontestable révélation de ses qualités supérieures.

Jamais front plus vaste, plus prédominant, ne donna d'indices plus visibles et plus certains d'intelligence et de génie.

Ses grands yeux bleus, limpides et doux, qui avaient le rayonnement de deux étoiles aux heures de joie intime et de satisfaction religieuse, perçaient les âmes comme avec un aiguillon aux heures de sévérité, et devenaient aussi foudroyants que sa parole, lorsque, du haut de la chaire chrétienne, il lançait l'anathème contre l'erreur ou contre le vice.

Les craintes qu'un excès de travail avait fait naître relativement à sa santé n'existaient plus, et sa constitution, se fortifiant avec l'âge, le rendait capable d'affronter les plus rudes fatigues.

On l'a vu faire trente lieues à cheval, dans la même journée, pour aller à l'autre bout du diocèse visiter quelque paroisse où l'appelaient ses fonctions, et le lendemain, on le retrouvait, tranquille et dispos, dans son cabinet de Saint-Brieuc ; la plupart du temps on ne s'était pas même aperçu qu'il eût quitté la ville.

Le grand vicaire était passé maître en équitation, elle lui avait été prescrite autrefois par ordonnance des médecins.

Chaque jour, pendant sa maladie, il faisait une longue promenade équestre avec son frère dans les grands bois de la Chênaie. A Saint-Brieuc et à Ploërmel, lors des premières années du développement de l'Institut, il continua de voyager à cheval, et beaucoup de ses amis, à cette époque où les chemins de fer ne brillaient encore que par leur absence, voulurent imiter son exemple.

Nous avons sous les yeux une lettre de monseigneur Angebault, alors vicaire général du diocèse de Nantes, et supérieur de la communauté des religieuses de Saint-Gildas des Bois [1], qui l'invite à venir lui apprendre à monter à cheval, et l'appelle, en riant, le « Franconi breton ».

Un trait curieux va donner la mesure de la force de caractère de M. de La Mennais et de son activité surprenante.

Depuis quelques semaines, on agitait au chapitre de Saint-Brieuc une question vitale : il s'agissait de relever la célèbre école ecclésiastique de Tréguier, établie autrefois sous le patronage de saint Yves [2].

1. Arrondissement de Savenay (Loire-Inférieure). — L'abbé Angebault était natif de Rennes. Il fut sacré évêque d'Angers, le 10 août 1842. — La lettre dont nous parlons est datée du 13 février 1836.

2. La ville de Tréguier était pourvue d'un siége épiscopal, supprimé depuis par le concordat de 1801. — Saint Yves naquit, en

— Voilà un projet dont l'exécution ne sera pas commode, dit le grand vicaire aux chanoines. Enfin essayons toujours, vouloir c'est pouvoir.

Bientôt le plan du chapitre s'ébruite et donne lieu à des commentaires de toute sorte, les uns favorables au projet, les autres fortement entachés de malveillance. L'ancien séminaire a été vendu comme propriété nationale, et naturellement on se prépare à tenir la dragée haute à l'abbé de La Mennais, lorsqu'il viendra proposer d'en faire l'acquisition.

Dans l'intervalle, on apprend de bonne source que le propriétaire de l'immeuble, obligé de le louer à des artisans ou à des familles pauvres, et n'en retirant qu'un revenu très-aléatoire, sera forcé de vendre et de se départir par cela même de ses prétentions exagérées.

En conséquence, le chapitre se décide à patienter jusqu'à la vente judiciaire, qui ne peut manquer d'être prochaine.

Mais il a compté sans les jacobins de Tréguier, qui, le moment venu, circonviennent le propriétaire, excitent les passions irréligieuses, intriguent, manœuvrent, pressent l'adjudication, et font en sorte qu'on la tienne assez secrète pour que le grand vicaire ne puisse être averti, ou le soit du moins trop tardivement.

1253, dans un faubourg de cette ville, appelé Ker-Martin. Comme on ne l'ignore pas, il est aussi le patron des avocats, et il doit avoir en médiocre estime ceux qui se glissent aujourd'hui dans le gouvernement de la France.

Ils ont bien combiné tout. La trame va réussir.

Or, pendant une nuit d'hiver, nuit de neige et de tempête, on sonne violemment à la porte de l'évêché de Saint-Brieuc [1].

C'est un homme harassé de fatigue, un Breton de vieille roche, plein de dévouement et de courage, qui arrive de Tréguier. Il insiste pour qu'on aille réveiller M. de La Mennais, et lui annonce qu'il a voyagé toute la nuit, malgré la bourrasque, afin de le prévenir qu'on met le séminaire en vente.

— A quand l'adjudication, mon ami ?

— Elle aura lieu aujourd'hui même, à dix heures précises. On voulait vous cacher cela ; mais j'ai pris ma course, et, Dieu merci, j'arrive encore à temps. Vous êtes bon cavalier, monsieur le grand vicaire ; je ne suis plus en peine du reste.

Quatre heures du matin sonnaient à la cathédrale. M. de La Mennais recommande le brave Breton aux domestiques de l'évêché, passe un vêtement laïque, donne ordre de seller un cheval, l'enfourche, part au galop, dévore l'espace et arrive, couvert de neige, au presbytère de Tréguier, après avoir fait treize grandes lieues sous l'ouragan.

Le jour paraît à peine, personne ne l'a vu ; il déjeune tranquillement et arrive un des premiers à la salle d'adjudication.

Il ne tarde pas à voir entrer plusieurs indivi-

1. M. de La Mennais n'habitait pas encore la maison où il installa plus tard ses premiers Frères.

dus, qui se frottent les mains et se disent à demi-voix :

— Enfoncé le calotin de Saint-Brieuc ! L'adjudication va se faire à la bougie ; nous aurons tout bâclé avant une heure.

Assis dans un coin, M. de La Mennais entend cela, et hume philosophiquement une prise.

On allume les feux.

L'huissier met l'immeuble aux enchères. Chacun dit son mot et lance son chiffre ; puis on s'arrête, et la bougie brûle au milieu d'un parfait silence. Il est visible qu'une douzaine de malins, associés et parfaitement d'accord, veulent en finir avec les surenchères et comptent avoir la propriété à bas prix.

— Deux mille francs de plus, dit tout à coup une voix au fond de la salle.

On se regarde, on chuchote, on se demande quel peut être ce petit bourgeois, cet amateur inconnu, qui jette un pareil caillou dans les arrangements concertés. Enfin on se décide à surenchérir de quelques centaines de francs. La dernière bougie se consume, il reste de l'espoir.

— Quinze cents francs de plus, dit la même voix.

Et le feu s'éteint.

— Adjugé ! crie l'huissier d'un ton solennel.

Grand tumulte. On s'approche du « petit bourgeois » que décidément personne ne connaît, et qui continue de fouiller dans sa tabatière avec un calme agaçant.

— Vous n'habitez pas la ville, lui dit-on. Qui êtes-vous ?

— Je suis Jean-Marie de La Mennais, Messieurs.

Exclamations et soubresauts d'un bout de la salle à l'autre. Le grand vicaire s'incline ironiquement vers les malins de Tréguier, qui le contemplent la bouche béante, hume une nouvelle prise et ajoute :

— Vous connaissez l'acquéreur; on a mon nom, tout est dit. Je vous salue, Messieurs.

Il sortit, en leur tirant une dernière révérence narquoise.

A quelque temps de là, un décret de Sa Majesté Louis XVIII autorisait l'ouverture de l'école ecclésiastique, et les élèves furent installés au séminaire, dans la première quinzaine du mois de mai suivant.

On parle encore dans la patrie de saint Yves de l'excellent tour joué, en 1815, par l'abbé Jean de La Mennais aux jacobins de l'endroit.

VII

Le grand missionnaire de la Bretagne. — Sept années de travaux apostoliques. — L'abbé Jean-Marie ramène les intrus à résipiscence. — Pourquoi la religion était lente à se rétablir. — Une bévue de l'Université.

Nous ne sommes qu'au début de la tâche admirable entreprise par le digne prêtre.

Racheter les biens ecclésiastiques volés indignement par la révolution, restaurer les séminaires, ouvrir leurs portes à une foule de lévites, qui se préparent à revêtir la sainte armure et à marcher aux combats de la Foi, voilà les prémices et la base de l'œuvre.

On la verra se continuer par des missions aussi efficaces qu'éclatantes, dont l'abbé de La Mennais sera tout à la fois l'organisateur et l'apôtre.

Enfin la naissance de l'Institut de Ploërmel lui donnera son splendide et définitif couronnement.

Après avoir converti les pères, il fallait préserver les fils des séductions et des entraînements corrupteurs du siècle : M. de La Mennais se mit donc à labourer

et à ensemencer le champ de l'enfance. Il replanta dans le sol breton cette admirable pépinière catholique des anciens âges, qui, sous le vent de l'impiété moderne, ne se déracine plus, grandit toujours, et reste inébranlable et florissante, grâce à la sagesse, au zèle, au dévouement sans bornes et à la sainte persévérance des ouvriers qui la cultivent : nous avons nommé les Frères de l'Instruction chrétienne.

Suivons l'ordre chronologique, et parlons des missions d'abord.

Ou plutôt laissons parler M. de Lézéleuc, biographe religieux, plus autorisé que nous en la matière.

« Ces missions, dit-il, ordonnées, présidées, animées par l'infatigable abbé de La Mennais, remuaient jusque dans ses profondeurs cette vieille terre, où les racines de la foi sont si tenaces, et l'on voyait partout refleurir les vigoureuses mœurs de nos ancêtres, auxquelles il ne manquait pour se relever, comme aux os desséchés vus par Ezéchiel, que le souffle de Dieu et la parole d'un prophète. Toutes les voix saluaient en lui le grand missionnaire de là Bretagne, l'homme qu'elle pouvait se croire en droit d'attendre, parce que Dieu a toujours eu soin, la veille ou le lendemain des grands assauts, d'envoyer un nouvel apôtre à cette province privilégiée.

« Jamais orateur ne fut plus assuré de trouver partout d'immenses auditoires. Le succès d'une mission était certain par cela même qu'on y annonçait sa présence.

« Que de croix de pierre on montre encore, où le nom du saint prêtre se trouve attaché par la reconnaissance des paroisses, en même temps que le souvenir de leur régénération ! C'est au pied de ces croix que sa parole éclatait, énergique et vibrante, adressant aux pères de ceux qui vivent aujourd'hui une dernière sommation de garder leur foi et de la transmettre : sommation solennelle, qui peut s'effacer de la conscience humaine, mais que la justice de Dieu n'oublie jamais [1]. »

Si le peuple de Bretagne, dans sa vive gratitude, proclamait l'activité inouïe et le zèle ardent du vicaire capitulaire, le clergé, de son côté, témoignait hautement son estime et son admiration pour cet homme providentiel.

Les diocèses voisins lui envoyaient des éloges enthousiastes.

Imiter son exemple, marcher sur ses traces, devenait la noble et universelle ambition des prêtres, même de ceux qui avaient autrefois sombré dans le gouffre du schisme, et qui en avaient accepté les complicités déplorables.

Toutes ces brebis égarées revinrent au bercail à la voix de M. de La Mennais.

Il éveilla le remords dans leur cœur, y fit germer le repentir, et obtint définitivement la rétractation publique des anciens prêtres constitutionnels.

1. *Oraison funèbre*, pag. 27.

Et c'est en cela surtout qu'il fut admirable.

« Car, ajoute son panégyriste, les dates ici ont une singulière importance. Quinze ans ne s'étaient pas écoulés depuis le concordat ; il n'y avait pas vingt-cinq ans que le schisme avait commencé son œuvre de destruction et de scandale, et l'on ne sait plus assez maintenant qu'une certaine liberté rendue à l'Église n'avait pas, tant s'en faut, fermé tout d'un coup ses blessures.

« Que de paroisses, longtemps ravagées par des loups, mal couverts de la peau de brebis, n'avaient pas encore pu se rasseoir des ébranlements les plus funestes !

« Que d'autres avaient subi des repentirs douteux et s'étaient vues forcées de garder, tardivement réconciliés avec l'Église, ceux qui, la veille encore, étaient justement un objet d'horreur !

« Que d'influences perverses, établies à la faveur de la tempête, devaient à peine être supprimées par la mort !

« Que de chaires muettes, que de populations oubliées, que de mauvaises doctrines habilement jetées au milieu des ignorants et des simples !

« Il fallait que le vicaire capitulaire de Saint-Brieuc fût à la fois un grand missionnaire et un grand évêque. J'ose dire que Jean de La Mennais fut l'un et l'autre, et j'ai la conscience que ni l'Église de Saint-Brieuc ni l'histoire ne me démentiront pas [1]. »

1. *Oraison funèbre*, pag. 24.

D'aussi merveilleux résultats ne pouvaient qu'accroître encore l'émulation et enflammer les courages.

A Rennes, une communauté se forma, dans l'unique but de consacrer ses membres à l'exercice des missions : elle choisit M. de La Mennais pour supérieur général.

Cette féconde exploitation de la vigne sacrée dura sept années consécutives, sans qu'on vît un seul jour la ferveur décroître chez les fidèles, sans que l'abbé de La Mennais, dans cette conquête des âmes, éprouvât ombre de lassitude ou de défaillance.

Il écrivait, le 11 mai 1818, à son ami, l'abbé Gabriel Bruté :

« Nous donnons toujours beaucoup de missions dans ce pays-ci, et toutes ont un grand succès. A la suite de celle de Saint-Brieuc, nous avons établi trois congrégations, l'une de filles, l'autre d'hommes, et une troisième de jeunes gens. Je dirige cette dernière. Vous n'avez pas l'idée de la ferveur de mes enfants, ils sont pieux comme des anges. J'oublie tous mes embarras, toutes mes peines au milieu d'eux. Quand nos missions finissent dans les paroisses de campagne, et même dans les villes, on compte sur ses doigts le nombre des personnes qui ne se sont pas approchées des sacrements, et on n'a pas besoin de ses deux mains. La foi est vivace ; elle se montre avec une force miraculeuse dans ces jours de salut, où on la prêche aux peuples d'une manière vraiment apostolique. Oh ! que le rétablissement de la religion serait prompt, si... Je m'arrête,

car j'allais enfiler tant de *si*, que cela ne finirait plus. »

Il faut achever la pensée de M. de La Mennais et donner le mot de sa réticence.

Sous le règne de Louis XVIII, on ne songeait pas assurément à persécuter l'Église ; mais l'esprit du roi, jadis imprégné des funestes doctrines mises en avant par les hommes de 89 [1], doctrines qui amenèrent la chute du trône et le renversement de l'autel, l'esprit du roi, disons-nous, n'était pas complétement dégagé de ses anciennes erreurs.

Un vain espoir de conciliation le poussait à pactiser avec des principes essentiellement faux.

Ainsi le monopole universitaire était maintenu, et, comme le dit fort bien M. Ropartz, « on acceptait tout le fatras de législation centralisatrice, qui avait servi successivement à la révolution et à l'empire pour opprimer la France. »

Voilà ce que déplorait le grand vicaire de Saint-Brieuc.

Ses tentatives pour moraliser la jeunesse et rétablir dans le diocèse l'instruction chrétienne se heurtaient à chaque minute contre quelque obstacle, soulevé par le despotisme administratif.

Il parvint toutefois à rendre aux Ursulines l'école de Dinan, et à ouvrir à Saint-Brieuc une classe primaire, qu'il plaça sous la direction des Frères de l'abbé de La Salle.

1. Nous avons entendu, dans notre enfance, qualifier ce prince de *roi jacobin*.

On lit, à ce propos, dans l'*Histoire des anciens évêchés de Bretagne* :

« Les Frères des Écoles chrétiennes avaient été expulsés en 1791. Quand il s'agit plus tard de réédifier au milieu des ruines, plusieurs essais honorables furent tentés par des particuliers et par le département. Mais les faits ne tardèrent pas à démontrer que l'éducation publique, l'éducation du pauvre surtout, œuvre ingrate s'il en fut, est l'apanage essentiel du dévouement religieux, le seul complet, le seul qui se perpétue. Ce fut alors que l'homme qui, au dix-neuvième siècle, a le plus fait pour l'éducation populaire, l'abbé J.-M. de La Mennais, vicaire général de Saint-Brieuc, rappela les Frères dans cette ville et leur donna dix mille francs, avec lesquels ils suffirent aux frais de première installation [1]. » .

Quand, à deux années de là, M. de La Mennais eut créé lui-même un ordre exclusivement consacré à l'éducation des enfants pauvres, il ne voulut jamais remplacer à Saint-Brieuc les Frères de la Doctrine chrétienne par des Frères de sa propre congrégation.

— C'est moi qui les ai appelés ici, disait-il, et j'entends les y maintenir : la besogne ne manque pas ailleurs pour mes religieux.

Et plus tard, lorsque son œuvre, une fois étendue en

1. *Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments*, par J. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélémy, tome Ier, chapitre x, pag. 334. — Saint-Brieuc, Guyon frères, libraires-éditeurs. — 1856.

Bretagne, lui permit de fonder des écoles considérables et des pensionnats, il ne voulut jamais que sa communauté parût faire à celle de l'abbé de La Salle l'ombre même d'une concurrence. Il écrivit à M. Desgoules, maire de Ploërmel, qui lui proposait d'établir dans la ville une école pour cinq cents enfants :

« S'agit-il de substituer mes Frères à ceux de la Doctrine chrétienne ? Je n'y consentirai jamais, à moins que ceux-ci ne se récusent et ne se retirent librement [1]. »

Au nombre des lourdes bévues commises, à cette époque, par l'Université, vient, en première ligne, la protection qu'elle accordait aux *écoles mutuelles,* importation ridicule du protestantisme, dont il ne tarda pas du reste à rougir lui-même et dont il fit justice. A Édimbourg, où on les avait vues naître, elles furent presque immédiatement supprimées, et l'Allemagne, après les avoir établies chez elle, en réclama de ses États généraux la prompte fermeture.

Mais chez nous l'engouement, une fois lancé, se donne pleine carrière.

Cette folle invention fut prônée à outrance. On ne parlait que d'enfants qui avaient appris à lire, à écrire et à calculer en neuf mois, en six mois, et même en un temps plus court.

Quant à l'instruction religieuse, elle avait dans ces écoles un cachet tout particulier. Les jeunes élèves y lisaient l'Évangile dans des versions hérétiques. On y

1. Lettre du 3 juillet 1834.

priait Dieu debout et en le tutoyant, à la manière des quakers. Le scandale alla si loin que, pour le faire cesser, le grand aumônier dut solliciter le secours d'une ordonnance royale.

Elle fut rendue le 3 février 1816, mais cela ne porta remède à rien.

Presque tous les maîtres chargés de la direction des écoles mutuelles affichaient une conduite antichrétienne. Ils obtenaient, en raison de cela même, les encouragements et l'appui des sociétés secrètes, qui cherchaient à répandre jusque dans les dernières classes du peuple les principes impies et démagogiques.

Nous avons entre les mains une brochure écrite *ex abrupto*, pendant ce dévergondage et ces désordres scolaires, par l'homme courageux dont nous racontons la vie [1].

Ce fut l'abbé de La Mennais qui jeta le premier cri d'alarme, et ce cri devait être entendu.

Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire la brochure tout entière, nous allons donner en substance quelques-uns des principaux passages de l'œuvre, pour montrer comment l'esprit si ferme, si clairvoyant et si logique du grand vicaire de Saint-Brieuc préludait à la création de sa vaillante phalange d'instituteurs chrétiens, comment il attaquait les sophismes, réduisait en poussière le système, et savait

1. A la page 227 de son livre, M. Ropartz regrette de n'avoir pu retrouver cette brochure.

confondre les visées de la philosophie irréligieuse, qui prétendait au droit exclusif de diriger en France l'enseignement de la jeunesse.

VIII

Des écoles mutuelles (brochure) par J.-M. Robert de La Mennais, vicaire général de Saint-Brieuc.

. . . .

. . . « Je ne veux faire aucune réflexion sur les moyens qu'on emploie pour peupler ces pauvres écoles, qui s'en vont quêtant des enfants de porte en porte, et les invitant, les forçant même à s'asseoir sur des bancs couverts de lauriers [1] ; je ne dirai pas qu'on a vu de petits enfants à l'*a, b, c,* divisés par escouades, manœuvrer gravement sur nos places publiques et parcourir nos rues au son du tambour, car je craindrais de rappeler ces jours *d'éternelle mémoire,* où la *déesse Raison* présidait aux *fêtes de la jeunesse :* je me borne à prouver que la méthode de l'enseignement mutuel, défectueuse dans ses procédés, blesse la religion et les mœurs dans ses résultats.

1. Les maîtres de l'école mutuelle de Saint-Brieuc avaient donné des prix à tous leurs élèves sans en excepter un seul.

« Les philosophes de nos jours, qui, las de gouverner les empires, se sont mis à régenter les écoles, ont des principes étranges. Pour eux, apprendre aux enfants à vivre chrétiennement, les accoutumer de bonne heure à porter le joug de l'obéissance et les former à la pratique de la vertu, ce n'est rien. Lire, écrire, calculer, c'est tout. Un enseignement purement matériel, voilà ce qu'ils cherchent, et, quand ils l'ont trouvé, pas un d'eux n'hésite à dire, à croire peut-être, qu'il est parfait, pourvu qu'il soit rapide.

. . . .

. . . « Examinons de sang-froid leur méthode, et voyons s'il n'est pas possible d'en imaginer une meilleure.

. . . .

. . . « Ne serait-il pas infiniment plus simple, par exemple, et plus raisonnable d'habituer tout d'abord la main de l'enfant à écrire sur du papier, avec une plume, puisqu'il doit s'en servir plus tard, que de lui faire barbouiller sur du sable des traits informes et fugitifs, auxquels on ne peut appliquer aucun principe de l'art, ou de lui faire tracer, avec un crayon dur, sur une ardoise plus dure encore, des lignes aussitôt effacées, et qu'il doit reproduire ensuite, sans pouvoir juger par lui-même s'il a plus ou moins réussi dans ses nouveaux essais ?

« Un pareil jeu n'est propre qu'à *gâter la main ;* le bon sens le dit, l'expérience le prouve.

. . . .

. . . « Et puis, qu'est-ce que le bourdonnement

de ces huit classes de lecture, dont les voix retentissantes et discordantes se font entendre toutes à la fois dans la même enceinte? Admirez-vous cela sérieusement? Pour moi, je plains les pauvres petits, qu'on oblige à contracter de telles habitudes, car il leur sera pénible de les changer par la suite.

« A l'école mutuelle, du matin au soir, ils marchent au pas et en cadence, presque aussi bien que des conscrits après six mois d'exercice : au collége et dans la maison de leurs parents, on leur recommandera de se tenir tranquilles.

« A l'école, à l'aide d'un moniteur et de sa baguette, vous les dispensez de tout travail d'esprit : au collége, il faudra qu'ils étudient en silence, et qu'ils s'accoutument à lutter seuls contre les obstacles, à les tourner, à les vaincre, pour que leur intelligence se fortifie et se développe par des combats sans cesse renouvelés contre des difficultés toujours renaissantes.

. . . .

. . . « La méthode que vous reprochez aux Frères, et qui consiste à diviser leur classe de telle sorte que le maître puisse s'occuper successivement des diverses sections qui la composent, a donc un avantage réel. Qui ne conçoit, d'ailleurs, que le calme, le recueillement qui règnent dans l'école des Frères influent de la façon la plus heureuse sur les progrès de l'élève, tandis que cette continuité de bruits et de rotations, dans un local fermé, ne peut avoir que les

plus fâcheux résultats sur le développement futur de ses facultés intellectuelles.

« Ici, dit M. de Bonald, l'expérience est d'accord « avec le raisonnement, puisque nous nous éloignons « du tumulte et que nous imposons silence à tout ce « qui nous entoure et à nous-mêmes, lorsque notre « esprit veut se recueillir. Ce mouvement perpétuel « de vos écoles n'est donc qu'une leçon persévérante « et sans fin de dissipation et d'étourderie. Il y a je ne « sais quoi d'absurde et de sauvage dans cette édu- « cation remuante et tapageuse, qui semble vou- « loir faire de tous les petits garçons autant de « soldats, et de toutes les petites filles autant d'ama- « zones. »

. . . .

. . . « Inspirez-vous par hasard à vos élèves le respect du pouvoir légitime et le sentiment de l'obéissance ? Loin de là.

« Vous dénaturez complétement, au contraire, la notion même du pouvoir, en remettant à l'enfance le commandement, et en rendant l'autorité aussi mobile que les vanités de trois cents marmots, qui, du régime auquel on les soumet, doivent conclure que le pouvoir n'est qu'une supériorité d'esprit, et qu'il appartient de droit au plus habile.

« Vous établissez, dans toute la rigueur du mot, des enfants instituteurs d'autres enfants.

« Vous placez l'autorité là où est la faiblesse et l'inexpérience.

« Vous exposez le développement intellectuel et

moral de toute une école à la négligence, aux méprises, aux travers d'esprit de quelques bambins, jaloux, ennemis, complices peut-être de ceux qu'ils vont régenter.

« Quoi ! le discernement le plus fin, l'attention la plus suivie suffisent à peine pour démêler les dispositions des enfants, la cause de leurs progrès ou de leurs retards, pour les encourager et les punir à propos, et tous ces petits Socrates, avec leur science de la veille et du jour, feront sans peine progresser les esprits, auront un zèle assez soutenu pour ne jamais se relâcher dans leurs fonctions, pour ne rien donner au ressentiment, à la jalousie ou à l'amitié ? Allons donc ! S'imaginer qu'on va nous faire croire à de pareils miracles, qui se renouvelleraient à toutes les heures et pour chaque individu, c'est trop fort.

. . . .

. . . « Mais, dites-vous, si ce mode d'enseignement a des imperfections, il a aussi des avantages qui lui sont propres : il amuse les enfants et hâte leurs progrès.

« Faire de l'éducation un amusement, quelle pitié ! Je voudrais bien qu'on m'apprît ce qu'il y a de si amusant dans la vie humaine, toute composée de devoirs pénibles, auxquels on doit se plier malgré les passions, et ce qu'il y a de si sage à accoutumer l'enfance à s'amuser ou plutôt à se jouer de tout, de l'autorité comme de l'obéissance, de l'étude comme des devoirs. Qu'on me dise depuis quand les sentiments de religion naissent et se nourrissent au milieu du

bruit, de la dissipation, des exercices militaires ; depuis quand l'amour-propre, exalté au delà de toutes les bornes, doit être l'unique mobile des institutions créées pour l'enfance ; depuis quand l'on fait des chrétiens, en remuant ce fonds d'orgueil d'où sortent les vices ?

« L'enseignement mutuel hâte le progrès des élèves : de quel progrès parlez-vous ? Établit-on des écoles gratuites pour y enseigner seulement à lire, écrire et chiffrer ? Ces écoles n'ont-elles pas pour principal objet de prévenir le vagabondage des enfants, de corriger les défauts de leur caractère, de leur faire prendre des habitudes de modestie, d'obéissance, d'application au travail, de respect pour l'autorité de leurs parents, en un mot des habitudes de piété et de religion ? Sera-ce en quelques mois qu'on atteindra ce but et qu'on improvisera, si je puis m'exprimer ainsi, l'éducation, les mœurs, la sagesse, la vertu ?

« Que deviendra l'enfant du peuple, que vous aurez rendu à sa famille avant le temps où ses forces physiques, suffisamment développées, lui permettront d'en partager les rudes travaux ?

« Une vie inactive succédera pour lui à des occupations bruyantes, l'oisiveté le perdra, et bientôt vous verrez paraître sur les places publiques une foule d'enfants, qui viendront y recevoir, et y donner ensuite l'exemple du scandale.

. . . .

. . . « Que nos adversaires crient à l'ignorance, à la superstition, au fanatisme, nous les laisserons calomnier et mentir.

« D'autres sentiments remplissent notre âme. Nous aimons la vérité, et aucune considération ne nous empêchera de la dire ; nous aimons vos enfants, et aucun sacrifice ne nous coûtera pour les sauver. Après tout, qu'est-ce que nous vous demandons pour eux ? l'éducation que vous avez reçue de vos pères, une éducation chrétienne, afin que par la pratique des aimables et douces vertus, qui font le charme du premier âge et le bonheur de tous les autres, ils deviennent un jour votre consolation et la couronne de votre vieillesse [1]. »

1 Saint-Brieuc, imprimerie de Prud'homme. — 1819.

IX

Effet de l'opuscule. — Sauver les enfants pauvres et leur donner de bons maîtres. — Les Frères de l'Instruction chrétienne. — Les Filles de la Providence. — Deux hommes poursuivant le même but. — Pacte entre eux. — Résultats.

Cette brochure causa dans toute la Bretagne une salutaire émotion. La presse parisienne en donna de longs extraits.

Partout éclatèrent de nouvelles plaintes et de nouvelles révélations sur les scandales de l'enseignement mutuel, et l'on peut dire que ce fut M. de La Mennais qui lui donna le coup de grâce, en éveillant les craintes des gens de bien et l'attention des magistrats.

Les douze maires de Paris, cette année-là, portèrent à quarante-cinq le nombre des écoles des Frères dans la capitale.

Aussitôt, d'un bout de la France à l'autre, lorsque l'heure vint de délibérer sur les fonds à allouer aux différents instituteurs, comme aussi sur le degré de

confiance que méritaient, chacun de leur côté, les docteurs de l'enseignement mutuel et les humbles religieux des écoles chrétiennes, tous les conseils généraux des départements et les conseils municipaux des grandes villes donnèrent la préférence à des maîtres éprouvés par la pratique des vertus.

D'un commun accord, on justifia cette honnête et franche parole d'un grand maître de l'Université lui-même :

« Les Frères des écoles chrétiennes, a dit M. de Fontanes, sont les vrais instituteurs du peuple. Mais ils ont deux grands torts pour ce siècle : ils ne viennent pas de loin et font peu de bruit, se contentant d'être utiles, en restant modestes. »

Or, ce n'était pas dans les villes seulement qu'il s'agissait alors de propager le bienfait de l'instruction religieuse. Une partie des habitants de nos campagnes, gâtés par la révolution et par ses ignobles propagandes, avaient perdu la foi.

D'autre part, la mise en coupe réglée des populations par l'empire ayant enlevé presque tous les bras à l'agriculture, les vieux paysans restés sur la glèbe, et brisés par un travail excessif, ne s'occupaient nullement de l'éducation de l'enfance, en sorte que nombre de contrées revenaient pour ainsi dire à l'état sauvage.

Il semblait qu'un déluge de barbares, après avoir traversé nos malheureuses provinces, ne laissât partout que la ruine morale et l'abrutissement.

Beaucoup de paroisses manquaient encore de pas-

teurs, et il ne venait pas même à l'esprit de ces pauvres villageois, dans l'impuissance où ils étaient d'avoir un curé, d'appeler au moins le maître d'école.

Un pareil état de choses ne pouvait durer.

L'urgence de remédier au mal frappait d'autant plus les cœurs droits et les âmes fidèles, que la secte effrénée du jacobinisme et la horde impudente des disciples de Voltaire s'appliquaient à combler les vides et à glisser leurs créatures partout où la place n'était point occupée par un instituteur chrétien.

Comme nous l'avons dit, M. de La Mennais venait d'obtenir des Frères pour l'école de Saint-Brieuc; mais beaucoup de villes, malgré leurs instances, n'en obtenaient pas.

La congrégation de l'abbé de La Salle se reconstituait difficilement et lentement.

D'ailleurs, une règle formelle enjoignait à ses membres de vivre en commun, et ils devaient être trois au moins dans la paroisse qui les réclamait, ce qui privait forcément de leur concours les petites localités et les villages pauvres. En outre, comme leurs écoles étaient gratuites, il fallait que tout établissement, organisé dans une ville ou dans une commune rurale, trouvât des bienfaiteurs pour l'aider, ou une fondation pour le soutenir.

Qui donc va résoudre toutes ces difficultés, et conjurer tous ces périls ?

L'homme est choisi depuis longtemps par la Providence. Cet homme est l'abbé Jean-Marie de La Mennais.

Il comprend qu'il faut, à l'heure même, créer un institut spécial, un ordre religieux, assez puissamment trempé dans l'élément catholique et pourvu d'une règle assez solide pour que chaque membre puisse être soutenu par elle, au milieu du monde même, en dehors de la société du cloître et des encouragements de l'exemple.

« Voici l'idée à laquelle s'arrêta le fondateur : constituer cet ordre nouveau de telle sorte qu'il pût envoyer un seul maître dans les paroisses trop pauvres pour en payer plusieurs ; placer ce Frère auprès du curé, de manière à en faire l'hôte agréable et jamais gênant du presbytère ; le sauver ainsi de l'isolement et prévenir tout antagonisme entre lui et le pasteur[1]. »

La Bretagne est la terre privilégiée, le sol béni, où germent les vaillantes natures, où fleurissent les résolutions inébranlables, le dévouement surhumain, la forte persévérance.

Donc à l'œuvre, à l'œuvre sans retard !

Et nous voyons le grand vicaire capitulaire débuter résolument dans sa noble entreprise.

A dater de ce jour, nous dit M. de Lézéleuc, à qui nous empruntons non-seulement quelques-uns des détails qui vont suivre, mais encore la juste et brillante appréciation des faits, à dater de ce jour la maison de l'abbé de La Mennais, à Saint-Brieuc[2], se remplit des hôtes les plus étranges.

1. *Anciens diocèses de Bretagne*, tome Ier, chap. x, art. V, pag. 336.

2. Cette maison, située dans la rue Notre-Dame, avait été achetée par le grand vicaire pour fonder son œuvre.

De jeunes hommes, que lui-même est allé prendre à leurs champs, à leur travail, à la charrue, en leur adressant le *Sequere me* du Maître, deviennent ses écoliers et ses commensaux.

Il se délasse du gouvernement des âmes, en donnant à ces garçons naïfs, sages et pleins de bonne volonté, des leçons d'arithmétique ou d'orthographe, et, avant qu'on apprenne dans le reste de la France que les provinces bretonnes ne désespèrent pas d'elles-mêmes, vingt paroisses ont des instituteurs, armés et formés au pied de l'autel, et l'étranger qui traverse nos campagnes salue avec respect l'humble croix des Frères de l'Instruction chrétienne.

Mais ce n'est pas tout.

Choisissant parmi les pieuses congréganistes, établies à la suite de la mission de Saint-Brieuc, un certain nombre de jeunes personnes, décidées à tous les sacrifices, M. de La Mennais leur dit :

— Vous serez des chrétiennes parfaites, et vous élèverez des générations de femmes chrétiennes.

Sa communauté des Filles de la Providence est fondée.

Les premières religieuses prononcent leurs vœux pendant la nuit de Noël de l'année 1818, à Saint-Brieuc même, dans la chapelle de Notre-Dame du Refuge. Une foule d'émules suivent cet exemple et prennent la détermination de leurs devancières. Disséminées, depuis lors, sur divers points de la Bretagne, les Filles de la Providence marchent d'un pas ferme dans la voie d'obscur dévouement et d'ab-

négation sans limites que leur a tracée le saint fondateur.

Ainsi quelques mois ont suffi à l'abbé de La Mennais pour appliquer le remède et pour chasser le péril.

Ses ouvriers et ses ouvrières sont à la tâche.

Il s'appliquait à en former d'autres, lorsqu'il apprend tout à coup que, dans le diocèse de Vannes, M. Deshayes, curé d'Auray, s'occupe d'une association analogue à la sienne.

Le grand vicaire part au plus vite pour aller le trouver et pour s'associer avec lui, car il ne peut y avoir ni rivalité ni sentiment jaloux dans les moyens qu'on emploie pour assurer le triomphe de l'Église.

M. Gabriel Deshayes, né en 1767, était originaire de Beignon, petite bourgade du Morbihan, qui revendique également l'honneur d'avoir abrité le berceau de monseigneur Bécel, évêque actuel de Vannes, dont la haute bienveillance et la précieuse paternité épiscopale sont ainsi acquises à double titre à un institut, dont son compatriote est l'un des fondateurs.

« Dès que M. de La Mennais et M. Deshayes se rencontrèrent, disent les auteurs des *Anciens diocèses de Bretagne,* ils se reconnurent et s'embrassèrent, comme autrefois saint François et saint Dominique. »

Nos deux serviteurs de Dieu, qui travaillaient pour atteindre le même but, sentent le besoin de s'unir et de ne laisser subsister qu'une seule œuvre.

Huit jours après avoir reçu la visite du vicaire

capitulaire, le curé d'Auray se transporte à Saint-Brieuc, où ils signent un engagement réciproque[1], dans lequel ils stipulent qu'ils auront un égal droit de supériorité sur le même institut, et les deux essaims réunis ne forment plus qu'une famille.

— Nous avons fait là un vrai *chef-d'œuvre de folie,* disait M. de La Mennais avec une simplicité charmante, lorsqu'il parlait de ce contrat.

Folie, nous le voulons bien, mais folie de la Croix, car pendant vingt ans d'une administration commune, il ne s'éleva pas entre ces deux hommes le plus léger nuage. Rien n'altéra leur parfaite union. L'Institut vouait également obéissance aux deux Pères, et le sentiment de l'unité y poussa plus que jamais de vigoureuses racines.

L'abbé de La Mennais en convient lui-même dans une lettre adressée à M. de Kergorlay.

« Ce traité que nous fîmes entre nous, dit-il, peut être appelé le monument de la plus extrême déraison à laquelle deux créatures raisonnables puissent se livrer. Il fut convenu que nous régnerions tous les deux avec des droits égaux sur toutes nos maisons, que chacun fournirait de Frères les établissements qu'il aurait fondés, ou qu'il fonderait à l'avenir, et que le survivant deviendrait chef et propriétaire du local. Cette charte obligeait chaque Frère à une obéissance absolue envers messieurs les deux supé-

1. Voir la teneur de l'acte. — *Appendice* (B).

rieurs, sans prévoir même le cas où nous eussions donné des ordres contradictoires. Ce gouvernement à deux était la conception la plus extravagante et la moins pratique ; mais comme les deux fondateurs se convenaient admirablement l'un à l'autre et qu'ils s'aimaient, cela alla à merveille [1]. »

Pour distinguer les nouveaux religieux des membres de la congrégation de l'abbé de La Salle, le peuple leur donna leur nom de *petits Frères*.

Lorsque Féli, qui avait reçu, depuis un an déjà, les derniers ordres, et qui, tout en guerroyant contre l'Université, ses empiétements et ses abus, écrivait alors à Paris, au couvent des Feuillantines [2], le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion* [3], lorsque Féli, disons-nous, sut que l'abbé Jean formait pour la Bretagne une légion d'instituteurs, l'enthousiasme le prit et il s'écria :

— Quelle belle œuvre !... Si je n'étais pas prêtre, je me ferais *petit Frère* pour l'instruction du peuple.

Le contrat passé entre M. de La Mennais et M. Deshayes porte la date du 6 juin 1819.

De tous côtés affluaient les novices, et, lors de la première retraite en commun, qui eut lieu au mois de mai 1821, les supérieurs disposaient déjà d'un assez grand nombre de sujets pour suffire aux besoins les plus pressants des deux diocèses.

1. Cette lettre a été insérée dans la *Revue provinciale*.
2. C'était là qu'il habitait avec l'abbé Carron, revenu de Londres en même temps que lui.
3. Voir l'*Appendice* (C).

En conséquence, à la fin de cette retraite, on opéra le partage des Frères entre deux maisons, l'une à Saint-Brieuc, l'autre à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

« Il ne va donc plus y avoir de paroisse si pauvre qui ne puisse désormais confier ses enfants à un serviteur consacré de l'Évangile. Le niveau des connaissances humaines s'élèvera sans que la connaissance de Dieu s'abaisse, et, dans l'accomplissement de cette tâche admirable, un vaste pays, non-seulement ne demandera rien aux pays chrétiens qui l'avoisinent, mais commencera bientôt le plus magnifique partage de ses richesses apostoliques.

« On verra ce que l'histoire même de l'Église n'a présenté que deux fois, à d'immenses intervalles, une congrégation religieuse, exclusivement formée d'hommes de la même race, fournir, aux dépens d'une seule province, des catéchistes à vingt autres, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau monde.

« L'Anjou, le Maine, la Gascogne, la Normandie, l'Angleterre, les Antilles, le Sénégal, la Guyane, Tahiti, obtiendront pour leurs enfants des maîtres chrétiens, baptisés à la même source de science et de grâce, et la Bretagne ressemblera par ce trait à l'Irlande, sa sœur, qui, après avoir, au début de ses annales si constamment catholiques, envoyé des apôtres à la moitié de l'Europe, donne encore aujourd'hui au monde les plus beaux types de foi courageuse et résolûment gardée [1]. »

1. *Oraison funèbre*, page 38.

Tel fut le résultat de l'association de ces deux hommes de bien, de ces deux prêtres dévoués, dont la reconnaissance publique consacre le souvenir.

Si leur nom n'a pas eu le retentissement excessif de la gloire mondaine, il est béni et vénéré dans les chaumières et sous le toit du pauvre.

Il a des échos jusque dans la case des noirs de nos colonies, où, sur la demande expresse du gouvernement, l'abbé de La Mennais forma, dès l'année 1837, plusieurs écoles de Frères pour les enfants des esclaves et pour les esclaves adultes eux-mêmes.

X

Sinite parvulos venire ad me. — *Tendre dévotion à la sainte Vierge. — Guerre aux démagogues.*

A l'exception des détails donnés sur l'enfance et sur la jeunesse de notre héros, nous ne l'avons présenté jusqu'ici que dans la gravité de sa vie sacerdotale.

Sa vie intime, sa vie paternelle et familière est restée dans l'ombre.

Il faut donc, à mesure que va se continuer notre histoire, montrer l'abbé Jean tel qu'on l'a toujours vu jusqu'à la fin de sa longue existence, affectueux avec tous, et d'un tact plein de finesse, qui n'excluait ni une bonté exquise ni une bonhomie charmante ; simple à la fois et distingué dans ses manières, plein de verve et d'entrain dans la conversation, vif à la réplique, ayant des impromptus inouïs, des boutades originales, une humeur facétieuse sans être jamais bouffonne, gai, délicat, aimable, spirituel toujours.



Dès le début de son œuvre, le grand vicaire veilla lui-même à l'installation des écoles. Il les visitait aussi fréquemment que possible, s'occupant des moindres détails, aidant ses Frères instituteurs et leur apprenant à se mettre à la portée des plus jeunes enfants.

Le *sinite parvulos* du Christ avait chez lui son application la plus vraie et la plus touchante.

Il adressait à ces petits élèves de courtes allocutions, appropriées à leur âge, et les tenait attentifs et profondément émus, lorsqu'il leur parlait de Notre-Seigneur ou de la sainte Vierge.

M. de La Mennais eut toujours pour la Mère de Dieu la dévotion la plus tendre.

Né et baptisé le jour de la Nativité de Marie, honoré de son nom, et placé ainsi providentiellement, comme saint Antonin, sous sa tutelle spéciale, il se rècommandait à elle dans les circonstances difficiles et périlleuses.

En 1807, pendant une de ses promenades équestres avec son frère, ils chevauchaient à la suite l'un de l'autre dans un chemin étroit, le long de la forêt de Coëtquen. Féli venait par derrière, et il eut l'imprudence d'abandonner son cheval, lequel, se sentant libre, se précipita sur la monture de l'abbé Jean.

Celui-ci ne put prévenir le danger et se trouva en un instant sous les pieds des chevaux.

Si resserré était l'espace et si emporté le mouvement des animaux, que le cavalier désarçonné devait être moulu. Ses vêtements furent mis en loques. Lui-même n'eut aucun mal.

Il attribuait cette miraculeuse préservation à la protection de la sainte Vierge, qu'il avait invoquée dans sa chute.

Sa confiance en Marie fut encore récompensée dans une autre occurrence.

Au moment où il commençait à établir les Frères de l'Instruction chrétienne, une mesure ministérielle menaça de miner dans son germe la société qu'il voulait fonder. Il court à Paris et sollicite une audience du ministre, qui était alors M. Laïsné, et qu'on avait, paraît-il, indisposé fortement contre le grand vicaire.

Pendant sa station dans l'antichambre, ému et préoccupé des suites possibles de l'audience, M. de La Mennais a recours à sa toute-puissante protectrice: il saisit son chapelet et prie avec ferveur.

Introduit auprès de M. Laisné, quelques minutes lui suffisent pour désarmer d'injustes préventions, et il pare le coup qui allait frapper son œuvre naissante.

Revenons aux petites écoles et aux petits enfants.

Lorsque le grand vicaire avait terminé sa pieuse harangue, il embrassait les élèves les plus sages, grondait doucement ceux qui ne s'appliquaient pas au catéchisme ou à la lecture, ouvrait pour tous une boîte de dragées, qui se vidait en un clin d'œil, et ne manquait jamais, soit au début, soit à la fin de sa visite, de les mettre en joie par quelque tour original.

A son entrée dans une classe, il fallait voir ce petit

peuple jeter les abécédaires et sauter hors des bancs, pour se porter à sa rencontre avec toutes sortes de démonstrations caressantes.

M. de La Mennais restait volontiers tête nue.

Comme il ne trouvait pas toujours un clou dans la salle pour y accrocher son chapeau, il le plaçait sur la première tête de chérubin, à face rose et souriante, qu'il apercevait près de lui.

— Bonjour, monsieur le curé ! disait-il ensuite à l'enfant.

Et celui-ci, plus fier qu'un roi, de se promener d'un bout de la classe à l'autre, avec cette large coiffure cléricale qui lui descendait sur les yeux [1].

Le Frère ne tardait pas à enlever le chapeau, car il aurait passé tour à tour sur la tête de chacun des marmots, envieux de cette gloire.

Alors commençait une leçon de catéchisme.

Pour interroger les enfants, le grand vicaire de Saint-Brieuc prenait leurs manières naïves et leurs habitudes de langage. Lorsqu'il avait obtenu des réponses satisfaisantes, il les invitait à le questionner lui-même, ayant soin de répondre de travers, pour être redressé par les plus intelligents.

Ce fut ainsi qu'un jour, dans une école tenue par ses religieuses de la Providence, il dit à une jeune

1. Par suite de cette habitude, et par antithèse, l'abbé Jean coiffa de la sorte, comme nous le verrons bientôt, un conseiller municipal revêche, qui s'opposait à une juste demande de réparations à l'école de la commune.

élève de six ans, qui venait de montrer beaucoup de mémoire et beaucoup d'aplomb :

— A ton tour, ma fille. Interroge-moi.

— Combien y a-t-il de Dieux ? lui demande l'enfant.

— Il y en a trois.

— Oh ! dame, non, ce n'est pas ça... Vous devriez savoir, à votre âge, qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

— Je tâcherai de m'en souvenir, dit gravement M. de La Mennais, continue.

— Combien y a-t-il de personnes en Dieu ?

— Quatre.

— Prenez donc garde, vous vous trompez encore.

— Mais non, il y en a bien quatre : le Père, le Fils, le Saint-Esprit et la sainte Vierge.

— Oh ! ce n'est pas ça du tout, du tout !... Eh bien ! mon pauvre homme, si vous n'êtes pas plus savant dans le catéchisme, vous ne ferez point de communion cette année, bien sûr !

A ces propos naïfs de la petite élève, les religieuses qui assistaient à l'examen rougirent jusqu'aux oreilles, et semblèrent toutes confuses, mais le bon supérieur était aux anges.

Il racontait encore cette anecdote pendant les dernières années de sa vie.

Cependant Féli quitta la capitale et revint à la Chênaie [1] pour y continuer ses travaux littéraires.

1. Voir dans l'*Appendice* (D) les intéressants détails donnés par

Il tenait à se rapprocher de l'abbé Jean, dont l'œuvre prenait chaque jour plus d'importance.

Du reste, ni les affaires du diocèse dont M. de La Mennais continuait à porter tout le fardeau, ni l'entretien des autres œuvres créées par lui, ni son zèle pour le bien des âmes, ni son assiduité au confessionnal, ni son ardeur pour la prédication, ne souffrirent du travail considérable que lui donnait en surcroît la direction de l'Institut.

Le saint homme appelait cette vie édifiante et laborieuse une *vie dissipée.*

On se refuserait à le croire, si une lettre du 30 décembre 1815, datée de la Chênaie même, et adressée au missionnaire de l'Amérique du Nord, ne nous en donnait le témoignage irrécusable.

« Je vous écris, mon excellent ami, du fond de ma chère solitude, où je suis venu passer trois jours, moins pour reposer mon misérable corps que pour rafraîchir mon âme dans la retraite. Ce matin, au pied des autels, dans la petite chapelle que j'ai fait construire, j'ai retrouvé des larmes en m'entretenant avec notre bon Maître, qui me parlait doucement au cœur, à ce cœur depuis longtemps si sec, si dur, si vide des pensées d'avenir qui devraient le remplir entièrement. Oh ! qu'*une vie dissipée* est peu chrétienne ! J'en suis tout effrayé, et je ne sortirai d'ici qu'avec regret et inquiétude. Mais enfin il faudra bien aller, dans trois

M. de la Gournerie sur cette maison, devenue historique, et sur ceux qui en étaient les hôtes.

jours, me rejeter au milieu des affaires et des hommes. Puissé-je y conserver l'esprit de recueillement qui n'est autre que l'esprit de foi ! »

Depuis cette époque jusqu'à la fin de la Restauration, M. de La Mennais combattit sans trêve et sans relâche, dans la chaire chrétienne, le retour subit et presque général des doctrines révolutionnaires.

Il opposait ses vaillants efforts aux indignes tentatives de la démagogie, qui jetait partout des brandons de haine et de discorde; elle cherchait, par d'exécrables journaux, par des brochures impies et par une foule d'autres publications odieuses, colportées sous le manteau, à tromper encore une fois les peuples, toujours disposés à se laisser prendre aux piéges de la corruption et du mensonge.

La logique victorieuse du grand vicaire culbutait les paradoxes des prêcheurs de progrès et de liberté. Nous en trouvons la preuve, en parcourant quelques-uns de ses sermons, qui attiraient alors des foules innombrables.

« On nous parle, disait-il, du *progrès des lumières*, de même qu'en 93 on parlait du *progrès de la raison*...

« Il faut s'entendre.

« Car si, comme nous en avertit un prophète, on donne aux ténèbres le nom de lumières, ce progrès serait une calamité qui en annoncerait beaucoup d'autres.

« Que certains hommes sachent un peu plus de physique, un peu plus de chimie, et, si l'on veut, un peu mieux le calcul qu'il y a cent ans, je ne vois pas là de

quoi s'enorgueillir. Dans dix ans on en saura davantage, et, si le présent peut être utile pour juger l'avenir, ces progrès, par leur nature toujours croissante, ne seront pas plus pour nos neveux qu'ils ne l'ont été pour nous les progrès dela sagesse, de l'ordre et du bonheur.

« Mais si les sciences morales, les seules où l'État puise sa prospérité, vont s'affaiblissant, si le flambeau de la religion répand des lumières moins vives, ou, pour mieux dire, si les ténèbres qu'il doit éclairer s'épaississent chaque jour, nous devons déplorer ces progrès et ne pas être si fiers de ressembler à un enfant, qui, après quelques années d'études, saurait quelque chose de plus sans doute, mais qui serait devenu mutin, altier, licencieux, dont tous les désirs seraient corrompus, dont toutes les volontés seraient perverses.

« On nous parle de *liberté*...

« Il faut s'entendre.

« Car, s'il s'agissait de cette liberté, qu'un autre prophète compare au *glaive*, à la *famine*, à la *peste*, c'est-à-dire à tous les fléaux réunis, notre déplorable histoire nous aurait déjà montré que nous ne pouvons ni trop craindre, ni trop avoir en exécration une *liberté* semblable.

« Étrange puissance d'un mot !

« Dès que celui-ci est prononcé, toutes les passions se réjouissent, comme si on leur annonçait qu'elles vont régner. Elles s'agitent ; il s'engage un grand

combat pour savoir à qui restera l'empire, et tout finit...

« C'est la perte de la nation, c'est le cataclysme social, c'est la mort ! »

XI

Assassinat du duc de Berry. — Discours à la cathédrale. — L'abbé de La Mennais appelé à la grande aumônerie de France.

Quand la nouvelle de l'assassinat du duc de Berry[1], poignardé par Louvel, aux portes de l'Opéra, le 13 février 1820, fut connue à Saint-Brieuc, le grand vicaire prononça dans la cathédrale, qui débordait d'auditeurs, un discours dont nous retrouvons également le texte écrit de sa main.

En voici quelques passages :

« O malheureuse, malheureuse France ! » s'écriait, au moment de quitter la vie, la royale victime que nous pleurons, moins attentive à ses propres douleurs, à la mort qu'elle voyait présente, qu'aux destinées qui menacent le trône et la société tout entière. C'est ainsi que son âme généreuse exprimait ses craintes sur cette patrie infortunée, où le crime, armé de sophismes

1. Le comte de Chambord (Henri V) est fils du duc de Berry.

et de poignards, semble avoir déclaré la guerre à tout ce qu'il y a de vénérable et de sacré parmi les hommes.

« Elle est, en effet, bien à plaindre, notre malheureuse France.

« Lorsqu'elle vit, après de longues angoisses, se relever au milieu d'elle, comme un monument de paix et d'espoir, le trône de ses anciens rois, elle tressaillit d'allégresse, parce qu'elle crut que nos fatales dissensions allaient s'éteindre, que la religion et les mœurs allaient refleurir, que l'abîme des révolutions se fermait pour jamais.

« O mon Dieu ! vous êtes témoin que ces espérances s'évanouissent, que cet avenir heureux nous échappe !

« Accablés depuis si longtemps d'épreuves et de souffrances, nous voyons reculer l'heure qui devait nous donner enfin quelque sécurité et quelque repos.

« Depuis deux ans surtout, l'enfer, pour nous servir du texte même de l'Écriture, *a dilaté ses entrailles, il a élargi la bouche,* et il répand sur la terre des ténèbres semblables à celles qui couvrirent l'Égypte, au jour où le Seigneur résolut de la punir et de la perdre. Une effroyable circulation de livres corrupteurs, de feuilles mensongères, de pamphlets séditieux, s'est établie dans nos villes, dans nos campagnes ; ils ont pénétré jusque dans les écoles de l'enfance. Les doctrines de révolte, de licence et d'irréligion coulent, en un mot, d'un bout de la France à l'autre, comme un fleuve débordé, qui porte avec lui le ravage, la désolation et la mort.

« Oh ! oui, malheureuse France ! car ton aveugle-

ment va te perdre. L'amour exalté de l'indépendance, une opposition violente à toute espèce d'autorité entraînent les esprits, et les portent aux excès les plus déplorables.

« La société, comme agitée de rêves pénibles, se tourne et se retourne sur sa couche douloureuse.

« On frémit en voyant ce travail de l'anarchie, qui fatigue et tourmente un corps usé : anarchie dans les opinions, anarchie dans les sentiments, anarchie dans les institutions, anarchie dans les mœurs, anarchie dans la cité, anarchie dans la famille ; on dirait une dissolution complète de la nature humaine.

« Le langage change avec les idées : on nomme sagesse la rébellion contre Dieu, patriotisme la rébellion contre les rois, modération la tolérance des vices et des erreurs les plus monstrueuses ; on nomme enfin progrès des lumières je ne sais quel brutal mépris de la sainte Église et de ses lois.

« Cet amas de peuples soulevés qui ne savent plus supporter le joug, cet enfer où l'on ne voit pas même de Satan pour régulariser le désordre, ne peut plus s'appeler une société.

« Oh ! oui encore, malheureuse France ! car déjà tu recueilles les fruits amers de ces sacriléges doctrines ; car c'est à cette source empoisonnée que s'abreuvait l'assassin du duc de Berry ; c'est l'enivrement de ce fanatisme qui lui a fait commettre le plus exécrable des forfaits.

« Écoutons-le lui-même, il va nous révéler le secret de son crime.

« — Dieu n'est qu'un mot, dit-il, c'est une folie de penser qu'il existe et qu'il soit jamais venu sur la terre. »

« Et quand on cherche à réveiller dans son âme atroce quelque sentiment de repentir, on n'obtient de lui que cette réponse :

« — Si je n'avais pas réussi, je recommencerais. »

« Que lui parlez-vous d'amour pour ses rois? Dans la suite glorieuse de tant de monarques chrétiens qui ont gouverné la France en pères, dans cette famille auguste à laquelle on ne peut reprocher que trop de bonté peut-être, l'athée ne voit que d'odieux tyrans : il faut qu'il les égorge pour délivrer la patrie. En contemplant le cadavre de sa victime, une joie féroce éclate dans ses yeux ; il savoure l'horrible volupté du crime et n'éprouve qu'un regret, celui de ne pouvoir le commettre une seconde fois. Il y a dans ceci quelque chose de plus affreux que l'enfer, car en enfer du moins il y a le remords. »

Beaucoup de vieux Bretons se souviennent de ce magnifique discours de l'abbé Jean.

Les extraits qu'on vient de lire achèvent de mettre en relief la grandeur morale de cet homme extraordinaire.

Puissant par la plume, puissant par la parole, puissant par l'énergie et la sagesse administrative, il porte depuis cinq ans à lui seul le poids d'un diocèse.

Apôtre et missionnaire, il a ramené tout un peuple au pied de la croix.

D'une extrémité de la Bretagne à l'autre on pro-

clame son génie, et il pousse l'héroïsme chrétien jusqu'à plier ce génie même aux humbles fonctions de maître d'école.

Il descend de la chaire où son éloquence vient de retentir ; il quitte un auditoire électrisé, se dérobe à l'enthousiasme, aux félicitations qui le cherchent, et s'empresse de rejoindre ses chers petits enfants dans les premières écoles en exercice ; il rentre chez lui pour y retrouver de pauvres jeunes villageois recueillis, hébergés dans sa propre maison ; il leur enseigne les éléments de la syntaxe et du calcul, afin qu'ils puissent à leur tour chasser l'ignorance dans les bourgs et les hameaux, en même temps qu'ils y ramèneront la foi, la piété, l'amour de Dieu, le respect de l'Église.

La renommée de talent et de vertu du vénérable prêtre passait depuis longtemps la frontière bretonne.

Tous les journaux bien pensants de Paris imprimaient des articles à sa louange, et, si la presse révolutionnaire lui jetait parfois l'insulte, les diatribes venimeuses des jacobins, leurs récriminations, leurs outrages devenaient son plus beau titre de gloire aux yeux du catholicisme et de la patrie.

On tenait M. de La Mennais en grande considération à la cour.

Plusieurs fois les duchesses d'Angoulême et de Berry avaient chargé de hauts personnages, qui partaient en villégiature pour la Bretagne, de féliciter et d'encourager le grand vicaire de Saint-Brieuc dans ses travaux apostoliques.

Aussi, lorsqu'il crut devoir demander pour son ins-

titut des Frères l'approbation du gouvernement, on lui répondit par une ordonnance immédiate, qui légitimait et sanctionnait la fondation.

Louis XVIII signa cette ordonnance le 1er mai 1822.

Sur les entrefaites cessa le long veuvage du diocèse. On jugea convenable de pourvoir enfin Saint-Brieuc d'un nouveau pasteur, et ce fut alors que le prince de Croï appela l'abbé Jean de La Mennais au vicariat général de la grande aumônerie.

« Cette position était l'une des plus éminentes qui pût être offerte à un prêtre français. Si le grand aumônier, élevé au premier rang des dignitaires de la couronne, était réellement l'évêque de la cour, avait pleine autorité sur les établissements destinés au culte, sur les maisons d'éducation et de charité qui relevaient directement de la munificence royale, il avait surtout en main, depuis le concordat de François Ier, la feuille des bénéfices, c'est-à-dire, même après la suppression des abbayes de fondation royale, la présentation de tous les évêques et archevêques de France [1]. »

Et le prince cardinal venait de choisir pour son *alter ego* l'humble prêtre breton.

Comme on le sait déjà, l'abbé de La Mennais, envisageant avec épouvante toutes les responsabilités dont il allait avoir la charge, essayait de répondre par des fins de non-recevoir et cherchait à décliner ces hautes fonctions.

1. *La Vie et les Œuvres de J.-M. Robert de La Mennais*, page 312.

Il dut céder néanmoins, les instances devenaient presque des ordres.

Louis XVIII lui adressa trois lettres de sa main, et ce fut seulement à la troisième que M. de La Mennais accepta.

Quinze jours après son départ de Saint-Brieuc, il écrivait à M. Querret, du château des Tuileries même :

« Envoyez au Frère Isidore cinq cents exemplaires de notre arithmétique [1]. Je n'abandonne aucun de mes établissements et j'en conserve la direction. Déjà j'ai demandé un congé pour aller vous rejoindre. Je ne rêve qu'à la Bretagne, aux amis, aux enfants que j'y ai laissés ; et, à ce doux et triste souvenir, mes larmes coulent en abondance. Tout mon cœur est là ! »

1. Un petit livre de calcul élémentaire, composé pour les nouvelles écoles, et que M. Querret faisait imprimer à Rennes.

XII

Aux Feuillantines. — Une métamorphose peu durable. — Réplique de l'abbé Jean aux dames de la cour, approuvée par S. M. Louis XVIII. — Monseigneur de Forbin-Janson.

Le couvent des Feuillantines, à Paris, servait de retraite à de vieilles dames ou demoiselles de haut rang, qui avaient un peu moins de fortune que de quartiers de noblesse, mais qui trouvaient cependant moyen d'offrir une digne et gracieuse hospitalité aux prêtres de passage dans la capitale, ou à ceux qui avaient besoin pour leurs travaux d'écrivain d'une solitude paisible, d'une maison sérieusement chrétienne.

Déjà plusieurs fois le grand vicaire de Saint-Brieuc avait été l'hôte de cette maison.

Les nobles pensionnaires apprirent surtout à le connaître et à l'aimer, lors du voyage qui avait eu pour but, quelques années auparavant, de détourner Féli du métier de journaliste.

M. de La Mennais fut donc invité à descendre d'abord aux Feuillantines.

En apprenant sa nomination, les dames du lieu avaient déclaré qu'elles voulaient s'occuper elles-mêmes des changements à opérer dans le costume du nouveau dignitaire : changements indispensables, qu'il aurait évidemment fort négligés, si on lui en eût laissé le soin ; « car, nous dit M. Ropartz, dès cette époque de sa vie, comme depuis et jusqu'à sa mort, il ne sacrifiait pas toujours aux grâces dans l'agencement de sa toilette. »

C'était effectivement une rude besogne que celle de transformer l'abbé Jean en abbé de cour.

Féli reçut à la Chênaie quelques détails sur cette transformation, dans une lettre écrite par mademoiselle de Lucinière, le 28 novembre 1822.

« Je m'empresse, mon excellent ami, lui dit-elle, de vous annoncer l'heureuse arrivée du cher abbé Jean, mercredi, à neuf heures du matin. A dix heures, tout était en activité pour son accoutrement : tailleurs, chapeliers, cordonniers, marchands de bas. Enfin, à deux heures, la métamorphose a été complète, et l'abbé Jean nous est apparu pimpant, sémillant, élégant, et riant aux éclats ainsi que nous. C'est réellement une chose amusante que de le voir en habit de beau drap, doublé de soie, façon *à la française*, c'est-à-dire en habit de cour. On charge aujourd'hui le tailleur de lui confectionner une soutanelle. Je ne sais quelle nouveauté la journée de demain enfantera. Le grand aumônier a reçu son grand vicaire avec toutes les démonstrations de la joie, et le grand vicaire paraît très-satisfait du grand aumônier. »

M. de La Mennais resta donc quelques jours aux Feuillantines, en attendant qu'on lui eût disposé un appartement dans la demeure royale.

Une fois à son poste, et tout occupé à compulser les registres et à étudier les affaires du grand vicariat, qui se trouvaient du reste en complet désarroi [1], on devine qu'il ne songea plus en aucune sorte à entretenir l'élégance de son costume.

L'habit de cour ne tarda pas à perdre beaucoup de sa fraîcheur, et à ressembler aux soutanes et aux petits collets de Saint-Brieuc, qui étaient devenus légendaires par leurs coutures échappées, leurs taches un peu trop visibles et leurs accrocs persévérants.

Cette négligence de tenue exposait le digne homme aux taquineries des dames de la cour, taquineries fort aimables sans doute et fort innocentes, mais qui auraient pu déconcerter tout autre que lui.

Quand elles l'agaçaient à ce propos, la riposte ne se faisait pas attendre, même devant le roi.

— Eh ! Mesdames, s'écria-t-il un jour, ne voyez-vous pas que ma toilette fait pénitence pour les excès de la vôtre ?

— Bravo ! voilà qui s'appelle répondre, dit Louis XVIII, d'autant plus porté à donner à ces paroles une entière approbation, que lui-même n'était pas très-

1. « Vous n'avez pas d'idée, écrit-il, le 26 décembre, à M. Querret, de l'état dans lequel j'ai trouvé les affaires de mon administration. Il me faudra du temps pour y mettre de l'ordre. En somme sous ce rapport, je suis content, parce que je vois du bien à faire et que j'espère l'opérer. »

soigné dans sa mise. Le beau sexe a trop de coquetterie, nous n'en avons pas du tout, cela fait compensation, monsieur le grand vicaire.

Cependant le prince cardinal se félicitait de plus en plus de son choix.

L'abbé de La Mennais sut rendre, pendant deux ans, d'inappréciables services.

Tout le travail des nominations épiscopales devint son partage et ne sortit plus de ses mains.

Inaccessible à l'intrigue et à la flatterie, il se tenait en garde contre tout ce qui aurait pu l'exposer aux influences de la cour, afin de conserver sa pleine indépendance pour des choses qui touchaient à un si haut point les intérêts de la religion [1].

C'est le cas de s'écrier avec l'éloquent panégyriste de Ploërmel :

« Qui pouvait mieux que cet homme, si fortement établi dans les plus solides vertus ecclésiastiques, discerner dans les autres les caractères de l'apostolat et trouver à coup sûr de dignes héritiers aux saints évêques qui ont gouverné l'Église de France ? Apôtre lui-même, et fermement décidé à porter tous les fardeaux, il refusa partout et sans cesse les distinctions et les honneurs [2]. »

1. Il se montrait si inflexible à cet égard, qu'il faillit se brouiller avec ses amies du couvent des Feuillantines, dont il refusa plus d'une fois d'accueillir les recommandations enthousiastes. Elles poussèrent la rancune jusqu'à ne plus l'appeler, pendant six mois, « le cher abbé Jean » et à le surnommer « Son Importance ».

2. *Oraison funèbre*, pag. 30.

M. de La Mennais, pendant ces deux années, donna quarante évêques à la France.

Non-seulement il possédait les qualités requises pour être un juge compétent et désintéressé des grands mérites, mais encore il était pour eux, comme on n'a pas dû l'oublier, un conseiller plein de sagesse et de prudence, qui réglait leur marche administrative et leur traçait la ligne sévère et pure où ils devaient rester. Ceux qui lui survivent peuvent témoigner, encore aujourd'hui, de la force de son jugement, de la netteté de ses aperçus et de la sollicitude tout à la fois pleine d'humilité, de charme et de grâce avec laquelle, après les avoir présentés à l'acceptation royale, il continuait de les diriger, lorsqu'ils le priaient de le faire.

Au nombre de ceux qui lui avaient voué une reconnaissance et une affection sans limites, il faut citer monseigneur de Forbin-Janson, évêque de Nancy, noble et saint prélat, dont le zèle devait offusquer plus tard les illustres patriotes de 1830. Ils le contraignirent à quitter son diocèse, et il fallut en confier l'administration à un coadjuteur; mais, comme toujours, la divine Providence fit servir l'iniquité de quelques hommes au salut du plus grand nombre.

Libre désormais de donner pleine carrière à son ardeur pour l'apostolat, le digne évêque se mit à évangéliser tour à tour presque tous les diocèses de France et même plusieurs contrées de l'Amérique.

« Courage, cher seigneur et fils, lui écrivait M. de La Mennais, et encore courage! Non-seulement vous

ramenez nos populations au pied de la croix de Notre-Seigneur ; mais, dans votre ardente charité, vous vous faites le père des malheureux enfants de la Chine. J'apprends avec joie que cette admirable association que vous avez fondée en leur faveur, prend dans toutes nos provinces un prodigieux développement, et je vous promets que mes Frères vont en être, partout où je les enverrai, les propagateurs et les apôtres. Allons, allons, philosophes ! encore quelques révolutions de ce genre, et notre immortelle religion sera rétablie entièrement sur les ruines de votre très-mortelle philosophie ! »

Monseigneur de Forbin-Janson devait prêcher, en 1844, la retraite annuelle, que le supérieur des Frères de l'Instruction chrétienne avait instituée pour ses religieux ; mais, par malheur, il ressentit tout à coup les premières et vives atteintes de la maladie qui devait l'emporter dans la tombe, et le supérieur de Ploërmel reçut la lettre suivante :

« Monsieur l'abbé,

« Dans l'impossibilité où se trouve mon frère de tenir une plume, tant sa santé est affaiblie par la prédication persévérante à laquelle il s'est livré, sans tenir aucun compte d'un rhumatisme aigu, qui s'est fixé sur la poitrine et les entrailles, il me charge de vous dire combien il regrette de ne pouvoir, comme il vous l'avait promis avec tant d'empressement, aller prêcher la retraite de vos excellents Frères. L'ancienne et tendre amitié que vous avez l'un pour l'autre vous fera, j'en suis sûr, éprouver une peine

encore plus vive de la cause qui vous prive de mon frère, et de l'embarras que vous aurez peut-être à le remplacer. Privé par les ordres des médecins de dire la messe et même de réciter son bréviaire, son cœur n'en restera pas moins avec vous et vos bons religieux pendant les exercices de votre retraite, et, si Dieu lui rend la santé, il vous indemnisera une autre année du sacrifice qu'il s'impose ainsi qu'à vous. Il se confie entièrement à la promesse que vous lui avez faite d'ériger chacun de vos Frères en apôtre de la *Sainte-Enfance*. Cette œuvre est digne, en effet, de toute votre sollicitude. Vous n'apprendrez pas sans satisfaction que mon frère a recueilli dans son voyage les plus touchantes marques de sympathie pour l'aider et la propager. A Cahors, Montauban, Agen, Auch, Pamiers, Montpellier, Nîmes, Carcassonne, à Avignon, à Aix, etc., les évêques ont excité par des mandements et des allocutions le zèle du clergé et des fidèles.

« Mon frère ne veut pas que je termine sans vous embrasser de sa part de toutes les forces d'un cœur, qui ne participe point à la faiblesse de tout le reste de sa personne. Permettez-moi, monsieur l'abbé, d'y ajouter pour mon compte l'assurance de la respectueuse considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« Le marquis DE FORBIN-JANSON. »

Telles furent les amitiés saintes et les relations précieuses nouées par Jean-Marie de La Mennais pendant son passage à la grande aumônerie de France.

Assurément il aurait pu monter aux plus hautes prélatures.

Jusqu'à lui, de temps immémorial, tous ses prédécesseurs avaient été portés à l'épiscopat. C'était l'usage, c'était presque un droit ; mais, comme nous le savons, il refusa dix-sept fois la mitre qui lui fut offerte, décidé qu'il était à aller rejoindre ses enfants, pressé de mettre la dernière main à son œuvre et de s'occuper, dans une sphère plus humble, d'un ministère non moins utile à l'Église.

XIII

Départ des Tuileries et retour en Bretagne. — Malestroit et la maison des hautes études. — Détails sur cet établissement célèbre. — Causes de sa ruine.

Au mois de mars 1824, M. de La Mennais donna sa démission de vicaire général de la grande aumônerie.

Tous les Frères de Bretagne accueillirent son retour avec de véritables transports de joie. Il fit imprimer la règle définitive de l'ordre, transféra le noviciat de Saint-Brieuc à Josselin [1], et visita toutes les écoles établies dans le diocèse.

Nous le trouvons installé, peu de temps après, au petit séminaire de Saint-Méen, dont on venait de le nommer supérieur. Il confia la direction de cette école ecclésiastique à ses missionnaires de Rennes, et les deux établissements furent réunis en une même congrégation, qui prit le titre de *congrégation de Saint-Méen* [2].

1. Chef-lieu de l'ancien comté de Porrhoët. Le connétable de Clisson mourut, en 1407, au château de Josselin.

2. De 1825 à 1829, cette congrégation acquit beaucoup de déve-

Nous voyons l'abbé Jean s'occuper dès lors à réaliser un projet qu'il avait formé depuis longtemps avec son frère, celui de créer une maison de hautes études religieuses, une sorte d'Université catholique, « qui devait être, dit M. de Lézéleuc, le Cambridge ou l'Oxford de la France, réparant les désastres du schisme.

« La pensée qui donna naissance à cette œuvre, conçue par M. de La Mennais au milieu de ses travaux de professeur, de missionnaire et d'administrateur, dut atteindre son entière maturité au milieu des graves préoccupations de la grande aumônerie. Là surtout, entouré des vénérables débris de nos splendeurs théologiques, il put mesurer de plus près la perte que l'Église avait subie, en voyant disparaître dans le gouffre de la révolution toutes ses vieilles Universités.

« Je m'imagine qu'il demanda souvent aux derniers docteurs de la Sorbonne :

« — Comment se fait-il que, créés par l'Église catholique et pour l'Église catholique, vous si glorieux et si forts, tant que vous n'avez écouté qu'elle, vous n'ayez pas repris votre place au soleil, maintenant que le droit de vivre en France est rendu à votre mère [1] ? »

loppement ; elle se transforma en *congrégation de Saint-Pierre* (malheureusement à l'insu de l'évêque) et prit Féli pour supérieur. L'abbé Jean ne conserva plus que l'administration matérielle de la société.

1. *Oraison funèbre*, pag. 31.

On choisit la petite ville de Malestroit, dans le Morbihan, pour abriter la congrégation nouvelle.

Il suffit de nommer les premiers membres de cette congrégation pour donner la mesure du succès qu'elle était en droit d'attendre. Les abbés Gerbet [1], Rohrbacher, Houet, Bornex et Blanc, MM. Eugène et Léon Boré, Godin, Zuris, Hamiewski, attirés par la réputation de Félicité de La Mennais, y accoururent, les uns comme maîtres, les autres comme disciples. M. de Hercé, ancien maire de Laval, déterminé à embrasser le sacerdoce après son veuvage, y entra sous le patronage de l'abbé Jean. Les vastes connaissances linguistiques de M. de Hercé furent très-utiles à la congrégation nouvelle, et il devint, par son enjouement plein de grâce, l'un des hôtes les plus aimables de Malestroit. Il fit là une partie de ses études théologiques et fut promu, dix ans plus tard, à l'évêché de Nantes.

On vit accourir, en un mot, de tous les points de l'horizon, les nobles esprits, les cœurs intrépides, qui sentaient le besoin de mettre la science au service de la foi.

Un vicaire général du diocèse de Rennes [2], qui a écrit, en 1856, une vie très-remarquable de monseigneur de Hercé, nous fournit les détails que nous allons consigner ci-dessous :

« L'établissement de Malestroit, dit-il, ayant attiré

1. Depuis évêque de Perpignan.
2. M. l'abbé Maupoint. Il devint plus tard évêque de Saint-Denis (île de la Réunion), où il mourut il y a quelques années.

dans son enceinte comme un essaim d'intelligences d'élite, dont plusieurs occupent aujourd'hui un rang distingué dans l'Église, l'État et les Lettres, il n'est pas hors de propos de s'en former une idée exacte.

« Cet établissement était une maison de hautes études ecclésiastiques, sous la direction de M. l'abbé Jean-Marie de La Mennais, avec l'approbation de l'évêque de Rennes et de l'évêque de Vannes, dans ce dernier diocèse.

« Le règlement intérieur de la maison y était à peu de chose près le même que dans les autres séminaires ; il n'en différait que par les études, qui étaient plus variées et plus étendues, et par la manière dont on y apprenait la théologie.

« Après la prière du matin, l'oraison qui durait une demi-heure, et la messe, chacun rentrait dans sa cellule et étudiait les sujets qu'il avait à traiter, jusqu'à dix heures, où l'on se réunissait pour les conférences.

« La conférence de théologie était présidée par l'abbé Rohrbacher, et celle de philosophie par l'abbé Blanc, tous deux auteurs d'histoires ecclésiastiques très-estimées.

« M. l'abbé Blanc était en même temps supérieur de la maison.

« C'était un homme doux, bon, conciliant, d'une grande sagesse et d'une grande expérience, très-capable en un mot de diriger un établissement composé d'éléments divers, et par conséquent plus difficile à gouverner.

« Le nom et la réputation de M. Félicité de La Mennais, qui en était le véritable chef, y avaient attiré en effet des jeunes gens de toutes les parties de la France. L'Est y avait envoyé plusieurs ecclésiastiques du diocèse de Besançon, dont l'esprit froid et modéré, le caractère ferme, doux et posé, et le maintien digne et réservé contrastaient avec l'enthousiasme, le feu et la vivacité des jeunes gens du Midi. L'énergie des Bretons, leur franchise âpre quelquefois et la constance de leur volonté ne formaient pas un moindre contraste avec la nature douce, aimante, mais faible et molle parfois, des habitants de l'Anjou et du Maine.

« Tous ces contrastes, rapprochés et fondus ensemble par la charité, formaient une communauté où l'on ne savait lequel admirer davantage de la variété de tant d'éléments divers ou de l'unité qui régnait entre eux.

« Les membres qui la composaient ne formaient véritablement qu'une famille, unie par les liens d'une sincère amitié.

« Tout y était commun, les pensées, les doctrines, le but, les craintes, les espérances, et la piété la plus tendre, jointe à la plus franche cordialité, faisait de cette maison un séjour de paix et de bonheur. L'étude, loin de nuire à la piété, l'alimentait au contraire, et celle-ci, loin de gêner l'étude, lui donnait des proportions plus amples et un but plus élevé.

« La science et le respect, seuls, établissaient une différence entre les maîtres et les élèves.

« En récréation, une aimable et douce gaîté confondait les rangs, et c'était à qui serait le plus expansif, le plus gai, le plus boute-en-train, le plus enfant. Comme on travaillait beaucoup et à des matières souvent obscures et très-difficiles, on sentait le besoin de se distraire, et les charades, les parties de boule ou de quilles, les jeux les plus variés suffisaient à peine bien souvent pour arracher l'esprit aux pensées qui l'avaient absorbé pendant les heures d'étude [1].

« Après le dîner et la récréation, chacun rentrait dans sa chambre, ou dans la bibliothèque qui servait à la fois de salle d'étude et de conférence, et travaillait jusqu'au souper, prenant sur ce temps l'heure qui lui était la plus commode pour faire sa visite au Saint-Sacrement, sa lecture spirituelle et réciter le chapelet.

« Car c'était un principe à Malestroit de laisser à chaque individualité le plus de jeu possible, afin que chacun pût se développer librement, et la règle ne déterminait que les choses indispensables.

« Les études du soir ne différaient de celles du matin que par leur objet. On ne pouvait s'y occuper que de langues et de littérature, et Félicité de La Mennais tenait beaucoup à ce que cette partie des études fût bien soignée. Plusieurs des élèves faisaient marcher de front cinq ou six langues. Trois seulement

1. L'abbé Jean a transporté à Ploërmel la tradition de ces récréations joyeuses.

étaient obligatoires, l'hébreu, le grec et le latin. Chacun devait écrire quelque chose en latin tous les jours. Il y avait dans la semaine plusieurs conférences où l'on expliquait un auteur grec et la Bible en hébreu, et où chacun lisait les compositions latines qu'il avait faites.

« Mais ici encore régnait la plus grande liberté. Les classiques pouvaient imiter Tacite ou Cicéron, et les autres prendre pour modèles les Pères ou les auteurs ascétiques.

« Pendant les promenades, qui avaient lieu une fois par semaine, il fallait parler une langue étrangère.

« Le chinois, l'arabe, le persan, le sanscrit, l'allemand, l'anglais, l'italien étaient étudiés avec profit, et c'est dans ce genre d'études que s'est développé le germe de cette belle vocation, qui a fait de M. l'abbé Eugène Boré l'un des hommes les plus considérables de l'Orient.

« Il était défendu de lire autrement que la plume à la main, en notant tout ce qu'on trouvait de plus remarquable, soit pour le fond, soit pour la forme, et on pouvait ainsi se composer un petit trésor bon à consulter plus tard.

« De cette façon on lisait peu, mais on lisait bien et avec fruit.

« Avant de commencer un livre, il était nécessaire de prendre l'avis du maître ; et, quoique la bibliothèque fût ouverte à tous, nul ne se serait permis de transgresser la règle sous ce rapport.

« On ne suivait, à Malestroit, aucun auteur pour la théologie.

« Les élèves se faisaient eux-mêmes leurs traités en français, d'après les ouvrages qui leur étaient indiqués par le professeur, afin que ces compositions pussent servir en même temps d'exercice de style. Et pendant qu'on préparait un traité de théologie, on lisait à la conférence les divers travaux composés sur le traité précédent ; de sorte que chacun pouvait profiter de ce qu'avaient fait les autres.

« Sans doute cette méthode ne saurait être employée indistinctement pour tous les élèves de théologie.

« Elle suppose déjà quelques études préliminaires, et de plus une certaine ouverture d'esprit, dont tous ne sont pas capables ; mais appliquée à propos dans les cours supérieurs, par des jeunes gens intelligents et studieux, elle nous semble éminemment propre à former et à orner l'esprit. »

La vue de cette assemblée d'hommes d'élite, réunis pour la culture exceptionnelle des sciences sacrées, afin de veiller plus sûrement ensuite à l'arche sainte de l'unité catholique, faisait naître les plus belles espérances, quand soudain les erreurs du malheureux Féli, s'abattant sur l'œuvre, comme un souffle de tempête, vinrent tout bouleverser et tout dissoudre.

« Si Jean de La Mennais, dit M. de Lézéleuc, eût été seul chef de cette école, qui ne devait être et qui ne fut que l'école de l'Église, quelle force, même satanique, aurait pu rompre le triple lien de la foi, de la science et de l'humilité ?

« Hélas ! il n'était pas seul ! »

XIV

Pages douloureuses. — Erreur, orgueil et rupture. — Ce qu'est devenu l'un et ce qu'est resté l'autre.

Il nous suffira d'analyser ici, dans ses tristes détails, la pénible histoire que nous avons faite ailleurs.

Un génie éclatant, un écrivain d'une incomparable puissance, aveuglé par l'orgueil, en arrive à lutter contre l'autorité de l'Église et à ne pas tenir compte de la réprobation dont le Saint-Siége frappe ses articles ou ses livres. Il finit par se déclarer en révolte ouverte et devient hérétique.

On peut dire que la perversion d'une âme aussi élevée, d'un cœur généreux, voué si complétement d'abord au soutien de la Foi, est la plus effroyable manœuvre et le crime le plus odieux de la horde révolutionnaire.

Attirés comme des oiseaux de nuit par l'éclat de cette merveilleuse intelligence, les anarchistes de l'époque entourent Félicité de La Mennais. Ils s'appli-

quent à sonder son caractère, à surprendre ses faiblesses, et croient apercevoir dans l'impétuosité de sa nature une tendance propice à leurs desseins. Dès lors ils le comblent d'éloges et de flatteries, portent aux nues son talent, et réussissent à le tromper par des protestations déloyales, par d'impudents mensonges.

La bête fauve démagogique fait patte de velours, afin de mieux attirer sa proie.

Sans se l'avouer peut-être à lui-même, le pauvre prêtre, au moment où éclate la révolution de 1830, se trouve enrôlé dans la phalange maudite.

Il fonde *l'Avenir* et consacre exclusivement sa plume à la défense des idées prétendues libérales, poussant le jeune clergé dans cette voie, et criant bien haut que l'Église n'a plus qu'à y entrer résolûment, si elle ne veut pas périr avec toute la société moderne.

Quand parut son livre, qui a pour titre : *Les progrès de la révolution*, l'archevêque de Paris et plusieurs autres évêques de France commencèrent par en réprouver sévèrement les doctrines.

C'était vers la fin de 1829.

« Quel bruit vous faites, mon bon ami ! lui écrivait alors mademoiselle de Lucinière. Vous aviez bien raison lorsque vous me mandiez que vous ne seriez « plus bon à jeter aux chiens ». Ce qui nous a consternées, écrasées, c'est le mandement de monseigneur de Paris. En ce moment il est lu dans toutes les églises, et nous, pauvres amies de celui qu'on attaque, nous nous sommes retirées dans notre solitude, pour ne point enten-

dre, pour ne point voir ; car, mon bon ami, tout ce qui vous touche nous est comme personnel... Oh ! si, comme nous n'en doutons pas, vous y répondez, nous vous conjurons à genoux de le faire *avec modération* et avec le ton qui convient aux caractères de l'accusateur et de l'accusé. Si l'on remarquait de *l'aigreur et des sarcasmes,* on ne manquerait pas de dire qu'ainsi écrivait Luther, qu'ainsi écrivent les chefs de secte. N'allez-vous point rire de moi, mon digne ami ? Cependant pensez que si la sagesse sort de la bouche des enfants, une *pauvre vieille fille* pourrait bien avoir raison. »

Ni l'intérêt qu'on lui porte, ni la prudence des conseils qu'on lui donne, avec tant d'affection et de douceur, n'arrêtent le prêtre aveuglé.

Rome à son tour le désapprouve. Il semble reconnaître son tort ; mais bientôt il revient à ses dangereux systèmes, et une lettre encyclique, du 15 août 1832, censure les doctrines de *l'Avenir,* avec des ménagements paternels, sans nommer le journal, sans frapper la personne du rédacteur.

Le monde catholique s'émeut. On entoure Félicité de La Mennais, on l'exhorte à se courber sous la loi de l'obéissance. Ses plus fidèles disciples, l'abbé Gerbet en tête, et les abbés Lacordaire, Bautain et de Salinis le conjurent de se soumettre.

Son frère arrive de Bretagne en toute hâte sous le coup de cette nouvelle terrible, et tombe suppliant à ses genoux.

Félicité cède après de longues résistances, signe la

rétractation que lui présente l'archevêque de Paris, et va s'enfermer à la Chênaie, où il se condamne à un isolement absolu.

Dans cette maison, qui avait abrité son enfance et sa jeunesse, il n'y avait plus malheureusement que le vide autour de lui. M. de La Mennais père était mort en 1828, et M. des Saudrais en 1829.

Pendant deux années entières, Félicité de La Mennais ne reçoit personne.

Néanmoins tous ceux qui s'intéressent à sa réconciliation avec l'Église le supposent guéri de sa fièvre de révolte ; mais ils sont cruellement détrompés par la publication successive des *Paroles d'un croyant* et du *Livre du peuple*.

Une seconde lettre encyclique est fulminée contre ces nouveaux ouvrages, et le coupable écrivain ne se rétracte plus.

On perd tout espoir de le ramener, l'apostasie se consomme.

Aussitôt il reçoit les applaudissements unanimes de cette horde ignoble de démagogues et de libres penseurs, abrutis dans le cynisme et qui n'ont plus ni ailes ni souffle ; il est exalté et porté aux nues par ce cénacle de savants absurdes et de lettrés stupides, qui achèvent aujourd'hui de corrompre nos générations, et ne nous laissent plus ni un homme ni un caractère.

La philosophie moderne produit ce qu'elle a semé : le néant.

Elle étouffe le germe du bien pour donner pleine croissance aux germes d'iniquité. Démoralisation gé-

nérale et profonde, vil égoïsme, orgueil extravagant, délire politique, folie révolutionnaire, et définitivement crime sur crime, voilà ce qu'elle engendre.

Ah ! malheur à qui s'abrite un seul instant sous cet arbre de pestilence !

On est saisi par des émanations délétères, par des effluves mortelles. A son ombre empoisonnée, les facultés de l'esprit se dépravent, tous les nobles instincts disparaissent, toutes les vertus expirent.

Deux hommes ont dormi dans le même berceau.

Sur le giron maternel ils ont balbutié la même prière, et tous deux ont reçu, dès leur plus tendre enfance, les purs enseignements et les saintes inspirations de la Foi.

Entraîné par la fougue de la jeunesse, si l'un quitte un instant la voie régulière et pieuse qu'on leur a tracée, il y rentre avec le secours de l'autre, et on les retrouve travaillant ensemble, dans la paix de l'âme et dans la ferveur, à des œuvres de sanctification et de salut.

L'Église accueille avec joie leur entrée dans le sacerdoce, et l'un d'eux surtout est considéré par elle comme un champion plein d'ardeur et d'intrépidité, comme un archange victorieux, qui combat l'enfer et terrasse le schisme.

Mais, un jour, l'archange a touché l'arbre maudit du bout de son aile.

C'en est fait : les ténèbres recouvrent cette âme lumineuse ; le poison s'infiltre dans cette noble intelligence, et le génie se trouve subitement gangrené d'orgueil.

Félicité de La Mennais n'écoute plus son frère ; il méprise ses conseils, il le repousse de ses bras. Cet autre Tertullien, cet homme qu'on allait appeler le Bossuet de son siècle, persiste dans ses égarements, et, d'erreur en erreur, d'apostasie en apostasie, roule jusqu'au fond de l'abîme.

Où en est aujourd'hui sa renommée ?

Qu'est devenue cette gloire mensongère, dont la démagogie de l'époque s'efforçait de multiplier les rayons ? Elle est complétement éteinte. Il ne reste même plus un écho des applaudissements qui enivraient autrefois le prêtre orgueilleux, le prêtre révolté, tandis que la renommée de l'humble prêtre, du prêtre fidèle, se perpétue chaque jour, avec le souvenir impérissable de ses vertus et le bienfait croissant de ses œuvres.

Pie IX l'a dit : « Ces deux hommes n'étaient pas frères. »

L'un a donné aux ennemis de la Foi des gages à jamais déplorables ; il a eu des complicités à faire tressaillir, jusqu'aux pieds de Dieu même, l'âme de sa mère chrétienne.

L'autre, ferme dans sa croyance, intrépide dans la prédication de la saine doctrine, est resté constamment, partout et toujours, le fils soumis de l'Église et l'infatigable ouvrier de la vigne sainte. Son nom glorieux est inscrit dans les annales sacrées ; il ne s'effacera plus de ce livre d'or de l'apostolat, dont chaque page est reproduite au Ciel.

XV

Instances perdues. — L'agonie surveillée. — Parallèle entre deux lits de mort. — Après une messe à la Chênaie. — Mystère d'une larme. — Sacrifice et consolation.

— Oh ! faisons du bien ! disait Jean-Marie de La Mennais aux confidents de sa douleur, faisons du bien, car on fait beaucoup de mal !

Peindre l'état de son âme, dans ces cruelles circonstances, est chose impossible.

« C'était plus qu'un frère qu'il perdait, dit M. de la Gournerie, c'était un fils qu'il avait enfanté à la foi, c'était un génie qu'il avait donné à l'Église ; c'était la gloire, la consolation de la moitié de sa vie, qui venait de porter le dernier coup à sa vieillesse [1]. »

De semaine en semaine, il adresse à Féli des lettres éplorées ; Féli ne répond pas et brise impitoyablement les derniers nœuds qui l'attachent à sa famille.

Les amis les plus intimes et les plus dévoués du

1. Introduction aux *Lettres inédites*, page LV.

malheureux écrivain le trouvent également sourd à leurs instances.

« X... est allé dernièrement à Prague, lui écrit mademoiselle de Lucinière, et le bon vieux roi (Charles X) lui a beaucoup parlé de vous. « Il a trop d'esprit et de « génie, lui dit-il, pour rester dans l'opinion qu'il « *semble avoir embrassée*. La foi le retirera de cet abîme. » Moi, j'ai répondu *Amen* à cela de tout mon cœur. N'allez pas vous fâcher contre votre pauvre amie ! O cher et si cher Féli, quand reviendrez-vous à nous ?... »

La lettre de mademoiselle de Lucinière, comme celles du supérieur de Ploërmel, n'obtient pas un mot de réponse. Vingt ans s'écoulent dans cette obstination inconcevable.

Pour être juste, il faut dire que les procédés de quelques ecclésiastiques de l'époque, et ce n'étaient malheureusement pas ceux qui se distinguaient le plus par la vertu et par la science, contribuèrent à maintenir Félicité de La Mennais dans la voie fatale. Jetant de parti pris et sans aucun ménagement l'anathème et l'outrage à l'écrivain fourvoyé, ils poussaient l'injustice jusqu'à englober l'abbé Jean lui-même dans leur réprobation, comme s'il eût été solidaire des doctrines émises par l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*.

Il était visible qu'un instinct jaloux, plutôt que l'intérêt du catholicisme, les poussait à vouloir écraser un homme, qui avait jusque-là dominé l'hysope de toute la hauteur du cèdre.

Monseigneur de Hercé, ancien disciple de Malestroit,

déplorait ces attaques et les trouvait aussi inconvenantes qu'inopportunes.

« A ses yeux, le génie était une véritable royauté, et toute royauté déchue mérite des égards.

« Quand il considérait les services que le Tertullien moderne avait rendus à l'Église par ses premières publications, il ne pouvait s'empêcher d'espérer que les prières qu'on adressait au Ciel de toutes parts à son intention seraient tôt ou tard couronnées de succès ; que le Seigneur le renverserait comme Paul sur le chemin de Damas, et ferait tomber les écailles épaisses qui lui couvraient les yeux.

« Saint Jean, disait-il, était apôtre ; il gouvernait toutes les églises d'Asie, il avait reposé sur la poitrine adorable du Sauveur, et cependant nous le voyons aux pieds d'un chef de brigands, baisant sa main ensanglantée et l'arrosant de ses larmes. Compromettait-il sa dignité ? Qui de nous l'oserait dire ou penser ? Ah ! certes, je ne ressemble à saint Jean que par le caractère sacerdotal ; mais je suis disposé, pour l'imiter, à me transporter à Paris, à me jeter aux pieds de celui qui fut mon maître, et à les lui embrasser, en le conjurant de ne pas retourner ainsi le poignard dans le sein maternel qui l'a porté [1]. »

Si tout le monde avait envisagé la question à ce point de vue sublime de charité chrétienne, le retour du coupable eût été peut-être assuré.

1. *Vie de monseigneur de Hercé, évêque de Nantes*, par l'abbé Maupoint, vicaire général de Rennes, pages 187 et 183. — Paris, Lecoffre, éditeur, 1856.

Mais, poursuivi par les diatribes offensantes d'hommes qu'il ne croyait autorisés ni à le condamner ni même à lui répondre, Félicité de La Mennais, par le fait même de ces maladroites et grossières attaques, se retrancha dans l'orgueil de son génie, et l'aigle, ainsi harcelé, exagéra de plus en plus les écarts de son vol.

Tout à coup Dieu dépêche la mort, qui vient frapper à la porte du pauvre prêtre égaré.

Que se passe-t-il à cette heure suprême ?

Hélas ! au chevet du moribond se tient la cohorte impure de la démagogie ! Tous ces républicains, aux doctrines desquels il s'est associé d'une manière si funeste, n'entendent pas qu'il se rétracte. L'œil ouvert, l'oreille attentive, ils veillent à toutes les issues, pour empêcher la religion d'approcher et d'offrir à son fils rebelle, en échange d'une minute de repentir, la miséricorde et le pardon. Félicité de La Mennais mourut sans prêtre et sans sacrements.

En regard de cette épouvantable histoire, placez l'incident rétrospectif qui va suivre.

Le même homme, saisi autrefois à la Chênaie d'une fièvre maligne, se trouve réduit en peu de jours à toute extrémité.

Monseigneur Gerbet (alors l'abbé Gerbet) s'empresse d'écrire à Malestroit pour prévenir l'abbé Jean-Marie, et ne quitte pas d'un instant le chevet de son illustre maître.

Voici ce qu'on peut lire dans une lettre à l'adresse du comte de Senfft, agent très-accrédité de la diplomatie autrichienne à Paris, bon catholique et grand admirateur du talent de Félicité.

Cette lettre de l'abbé Gerbet porte la date du 8 septembre 1827.

« Le malade, écrit-il, avait demandé de bonne heure les derniers sacrements, et, le jour où il reçut le saint Viatique, on admira safoi vive et sa douce sérénité.—A quoi pourraient servir, disait-il, les honneurs, les richesses, la réputation, quand on en est là? Je lui répondis qu'aussi bien il n'en avait jamais fait grand cas. Mon ami, me dit-il, j'ai envie de m'en aller; j'ai bien assez de la terre. Une nuit qu'il se trouvait mieux je lui disais pour le distraire qu'il faisait un superbe clair de lune. Il essaya de se soulever pour entrevoir, à travers sa fenêtre, cette belle nuit, et me dit, en retombant : — Pour ma part, s'il plaisait à Dieu, ce serait la dernière. Son frère arriva et voulut l'administrer lui-même. Le malade lui dit, après s'être entretenu quelques instants avec lui : — Je te lègue la plus belle chose du monde, la VÉRITÉ A DÉFENDRE[1]. »

Cette parole du malheureux prêtre, qui, cinq ans plus tard, tombait dans l'hérésie, donne le frisson.

Félicité de La Mennais revint alors des portes du tombeau pour mourir, en 1854, comme on vient de le voir.

L'ancien vicaire général de la grande aumônerie était alors lui-même très-dangereusement malade à Ploërmel, et « ces deux hommes, » dit M. Hippolyte Violeau, dans un livre que nous avons dû consulter

1. *Monseigneur Gerbet, sa vie, ses œuvres, et l'école Mennaisienne,* par M. l'abbé de Ladoue (aujourd'hui évêque de Nevers), tome Ier, pag. 72.

plus d'une fois, et qu'il a écrit sur des notes fidèles, « ces deux hommes semblaient destinés à paraître le même jour devant Dieu.

« L'abbé Jean commençait toutefois à éprouver un mieux sensible, quand l'annonce d'une crise plus alarmante dans la maladie de Félicité le décide, malgré les menaces des médecins et les supplications de sa communauté en larmes, à voler immédiatement à Paris.

« Son départ fut pour tous les siens l'adieu d'un mourant, car le docteur avait dit que l'émotion et la fatigue le tueraient.

« N'importe ; là-bas, le cœur ulcéré qui va bientôt cesser de battre tressaillira peut-être sous la pression de la main fraternelle. L'abbé Jean paraîtra au chevet du moribond. Il est prêtre, il peut absoudre. Personne n'a le droit de le chasser, quand il vient, lui vieillard, embrasser cet autre vieillard, qu'il a caressé tout enfant sur les genoux de sa mère.

« Cette grâce de miséricorde ne fut pas accordée à l'homme de génie, qui avait abusé de tant d'autres grâces. En arrivant à Rennes, l'abbé Jean sut qu'il était trop tard. Son frère avait rendu le dernier soupir [1]. »

Il revint à Ploërmel accablé, méconnaissable ; plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il prît aucune nourriture, et il fut plus d'un mois sans recouvrer le sommeil.

1. *Pèlerinages de Bretagne*, page 296.

On raconte que, le 28 juin 1854 [1], il voulut revoir la Chênaie et y célébrer le saint sacrifice pour le repos de l'âme du défunt.

Au sortir de la chapelle, ses yeux s'arrêtèrent sur le pavillon qu'avait constamment habité, à toutes les époques, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. Il étendit vers l'une des fenêtres ses mains tremblantes, comme s'il y voyait apparaître la chère image de celui qui avait quitté ce monde, et il s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots :

— Féli ! Féli !... Où es-tu ?...

Puis il tomba sans connaissance dans les bras des Frères qui l'accompagnaient.

« Celui qu'il pleurait si amèrement avait comparé la prière à « la rosée qui rafraîchit « la plante desséchée et flétrie ». L'abbé Jean priait comme savent prier les saints, et la paix promise aux hommes de bonne volonté rentra dans son âme.

« D'ailleurs, qui connaît la dernière pensée d'un mourant et les secrets de la bonté de Dieu ?

« On dit qu'au moment d'expirer, et quand la parole avait fui ses lèvres closes, Félicité promena un regard douloureux autour de lui, et qu'une larme coula lentement sur ses joues, creusées plus encore par les soucis que par les années et les approches de la mort. La réconciliation n'a pas été apparente. Dieu le voulut ainsi pour laisser à une grande leçon toute sa force de terreur.

1. Félicité était mort le 27 février précédent.

« Mais cette larme, d'où venait-elle, que demandait-elle ?

« O vénérable prêtre, qui avez attaché au nom de La Mennais le souvenir d'une foi si humble, si fidèle et si courageuse, cette larme, votre seule consolation et votre dernière espérance, pourquoi ne serait-elle pas, en effet, la preuve du repentir et du pardon, l'insigne faveur accordée à vos bonnes œuvres et à vos ardentes prières [1] ? »

A l'appui de ce qu'on vient de lire, citons les lignes suivantes de M. de la Gournerie :

« Nous savons, dit-il, par un témoin peu suspect de ses derniers instants (le citoyen Forgues, mentionné au début de ce volume), que, sept heures avant de rendre le dernier soupir, Félicité de La Mennais voulut parler, mais que, ne pouvant plus se faire comprendre, il se retourna vers la muraille « avec un mouvement d'impatience découragée ».

« Que se passa-t-il alors dans cette âme, lorsque, séparée des vivants, elle se trouva seule avec elle-même ?

« Ne lui fut-il pas donné, ainsi qu'elle l'avait souhaité jadis à d'autres, de sonder d'un regard l'abîme, « à la lueur de cette lumière pénétrante, inexorable, qui nous apparaît aux derniers moments comme un crépuscule de l'éternité ? »

C'est le secret de Dieu.

1. *Pèlerinages de Bretagne*, page 297.

« Mais cette incertitude même demeure comme un rayon d'espoir pour ceux auxquels ses premiers livres ont fait du bien, auxquels ils en font encore, pour ceux qu'à un degré ou à un autre il a faits chrétiens, comme le disait d'elle-même sa pieuse nièce [1]. »

Cette nièce, madame de Kertanguy, s'écriait au lit de mort de son oncle :

— Non ! non ! je ne le laisserai pas mourir de la sorte !... C'est lui qui m'a faite chrétienne !

Ceux qui accusent l'abbé Jean d'avoir poussé son frère au sacerdoce, et qui lui reprochent en outre d'avoir montré de la faiblesse pour ses erreurs, sont plus qu'injustes : ils sont cruels et coupables.

Oui, le saint prêtre, — même après la chute, — continua d'aimer celui dont la conversion lui avait jadis causé tant de joie ; mais il n'essaya de l'excuser ni devant les hommes ni devant Dieu.

« Il est vrai, Monseigneur, écrivait-il à l'évêque de Rennes [2], que je me suis trouvé dans une position fâcheuse, par suite des déplorables égarements de mon pauvre frère. On ne se trompait point en croyant que je l'aimais de toute mon âme ; mais on se trompait en supposant que toutes ses idées étaient les miennes et qu'il me dominait au point de m'entraîner avec lui dans l'abîme. Je ne faisais qu'un avec lui, tant qu'il a été soumis à l'Église et qu'il a combattu pour elle ; mais quand il a si tristement changé, je n'ai pas hé-

1. Introduction aux *Lettres inédites*, p. LIV.
2. Mgr de Lesquen. — Lettre inédite du 31 mars 1837.

sité une minute, grâce à Dieu, à me séparer entièrement de lui, quoique j'aie gardé jusqu'au bout tous les ménagements dont la charité, encore plus que la nature, me faisait un devoir. »

Tout ce qu'il était humainement possible de tenter pour amener le coupable à résipiscence, il le tenta. Ses efforts n'aboutirent qu'à faire cesser brusquement toute espèce de relations entre eux et à rendre la rupture définitive. C'est ce que M. Blaize nous fait nettement comprendre :

« Quand il (Féli) se sépara de l'Église, il se sépara de son frère resté fidèle à la foi catholique. Il ne l'a pas revu depuis, bien que celui-ci lui ait conservé jusqu'à la fin la même tendresse. Une opposition de croyance de plus en plus profonde brisa une affection de cinquante ans et effaça jusqu'au souvenir [1]. »

Jean de La Mennais lui-même écrivait à l'abbé Bruté, le 18 novembre 1835 :

« Priez plus que jamais, priez pour le retour de celui qui nous est si cher. Je n'ai de lui aucune nouvelle. Pas plus de rapports, entre nous, et encore moins, que si l'un était au Kamtschatka et l'autre au fond des déserts de l'Afrique. C'est dur pourtant ! »

Féli n'ignorait pas que son frère ne laissait passer aucune occasion d'affirmer hautement sa croyance personnelle et inébranlable aux droits du Saint-Siége.

1. *Essai biographique*, page 247.

Beaucoup des sermons de l'abbé Jean, à cette époque affligeante, c'est-à-dire de 1834 à 1839, ne sont qu'une reproduction nette et précise, ou une énergique paraphrase du livre qu'ils avaient écrit ensemble [1].

Dans un discours prononcé à la cathédrale de Vannes, nous retrouvons des passages presque textuels de cette œuvre qui leur est commune.

« Le gouvernement de la société chrétienne, disait l'orateur, l'autorité de son chef, la perpétuité de sa doctrine, l'immortalité de sa durée, tout est renfermé dans ces paroles de Jésus-Christ : « Tu es Pierre, et « sur cette pierre j'édifierai mon Église, et les portes « de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam*, paroles qui réveillent de si hautes idées, et dont la force, toujours vivante, est telle, qu'après dix-huit siècles, en les entendant prononcer, on croit assister à la fondation de cet édifice éternel.

« Nous voyons le Sauveur du monde établir son Église sur Pierre, le premier des apôtres : nul ne lui est associé dans une circonstance si mémorable ; tout repose sur lui seul.

« Ce n'est ni à André, ni à Philippe, ni à aucun des autres apôtres, mais à Simon, fils de Jean, qu'il fut dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, » — cette

1. *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.*

pierre unique [1], car il fallait que le fondement de l'unité fût un lui-même, — « j'édifierai mon Église, » contre laquelle se brisera toute la puissance de l'enfer.

« Et pourquoi ?

« Parce que sa base est inébranlable, parce qu'elle est éminemment « cette maison bâtie sur la pierre que « les vents et les eaux ne peuvent renverser ». *Descendit pluvia et venerunt flumina, et irruerunt in domum illam, et non cecidit, fundata enim erat super petram* [2].

« Oh ! qui racontera les merveilles de l'homme-Dieu ? Qui dira les prodiges de sa puissance et les miracles de son amour ?

« Une nouvelle loi est promulguée ; une société nouvelle est fondée, qui s'étend à tous les lieux, qui comprend tous les temps, qui embrasse toutes les intelligences.

« Jésus-Christ en est le roi.

« Mais comme il devait quitter ce monde, comme il n'entrait pas dans ses desseins d'être ici-bas perpétuellement visible, perpétuellement parlant et enseignant, il établit un vicaire pour parler et pour enseigner à sa place. « J'ai prié pour toi, afin que ta « foi ne défaille point ; et, quand tu seras un jour

1. *Ad Petrum locutus est Dominus : ad unum ideo ut unitatem fundaret ex uno.* (S. Pacianus Barcelon. Epist. III ad Sympronianum)

2. Matth., VII, 25.

« converti, affermis tes frères. » *Ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua ; et tu, aliquando conversus, confirma fratres tuos* [1]. Il donne à l'Église un conducteur pour la guider à travers les dangers de son pèlerinage vers la patrie céleste ; il prépose au gouvernement de la grande famille un monarque, un père, auquel il substitue tous les pouvoirs qu'il a reçus du sien, et ce père, ce monarque, ce conducteur, c'est Pierre.

« Centre d'unité, lien de paix, source intarissable de grâce et de force, il fait couler en mille ruisseaux sur les autres pasteurs l'autorité dont il possède la plénitude.

« Et si la tempête éclate, si la foi d'un grand nombre chancelle, si les impies nous demandent avec dérision : « Où est votre Dieu ? Que deviennent ses « promesses ? » vous les ferez taire, Seigneur, par la voix du chef de l'Église, qui est la vôtre. Si une effroyable apostasie nous menace, si l'univers hésite entre vous et l'affreuse idole de l'athéisme, vous signalerez de nouveau votre droite en faveur du siége de Pierre. Les flots de votre courroux, longtemps retenus, déborderont sur nos ennemis et les engloutiront ; la mer rejettera de son sein leurs dépouilles impures, et, comme les Israélites, miraculeusement sauvés, nous chanterons sur ses bords l'hymne de la délivrance ! »

Félicité de La Mennais, alors en pleine révolte

1. Luc, XXII, 32.

contre Rome, s'indignait de ces courageuses et perpétuelles affirmations de son frère, de ces actes de foi si éclatants, puisés dans un livre de leur jeunesse.

On ne doit pas chercher un autre motif de la rupture.

C'est le secret de l'irritation du prêtre coupable, qui en vint à considérer le prêtre fidèle comme un étranger, et presque comme un ennemi.

Le saint abbé Jean se prosterna au pied de la croix, rapprocha du cœur sacré de Jésus son cœur douloureusement blessé, demanda le courage du sacrifice, et l'obtint.

Il redoubla de zèle dans le développement de son œuvre, fonda de nouvelles écoles pour les pauvres, et « cette âme si élevée et si tendre, dit M. Blaize, trouva sa consolation dans le sentiment du devoir accompli et dans le sourire des enfants et des mères. »

XVI

Les petits Frères de Bretagne. — Développement de l'ordre. — Maison de Ploërmel. — Approbation de la cour de Rome. — Eloquence des chiffres. — Le protecteur officiel de l'Institut.

« Tout homme, dit le comte de Maistre, qui, après s'être mis en rapport avec le Créateur, produit une institution quelconque au nom de la Divinité, fait des œuvres dont la force et la durée étonnent la raison. »

Et Châteaubriand dit à son tour :

« Celui qui fonde une famille religieuse se prolonge sur la terre. Son action dans la société humaine échappe à tous les calculs et reste le secret de Dieu. »

L'histoire de l'institution des Frères de Bretagne démontre la vérité de ces paroles profondes : nos lecteurs l'ont vu par ce qui précède, ils achèveront de s'en convaincre par ce qui va suivre.

Immédiatement après la signature de l'acte qui réu-

nissait les deux fondations d'Auray et de Saint-Brieuc en une seule, c'est-à-dire au mois de juin 1819, le vicaire capitulaire, faisant un premier choix dans les élèves de M. Deshayes et dans ceux qu'il avait formés lui-même, s'empressa de créer les maisons de Lamballe, de Dinan, de Pordic, et bientôt après celles de Ploërmel, de Malestroit, de Quintin, de Tréguier, de Plouguernevel et de Guingamp.

Promptitude à saisir l'utilité d'une chose et promptitude plus grande encore à l'exécuter, tel fut toujours le trait distinctif de ce caractère plein d'ardeur et d'initiative.

« Avant qu'on eût le temps de discuter si la chose était faisable, l'abbé Jean l'avait faite [1]. »

Il ne savait pas plus heurter que faiblir ; surtout il ne se rebutait jamais. « — Ne nous exaltons pas, di-« sait-il, ne commençons pas par réaliser les maux « que nous craignons. A chaque jour suffit son mal. » Et il allait son train, surmontant le mal jour par jour, et s'en remettant, pour ce que ne peut calculer la prévoyance humaine, sur son complément nécessaire, la prévoyance de Dieu [2]. »

En 1821, M. Deshayes, nommé supérieur général des Filles de la Sagesse et des Missionnaires du Saint-Esprit, se trouva dans l'impossibilité de prêter plus longtemps son concours à M. de La Mennais, et le laissa seul à la tête de la communauté.

1. *La Vie et les Œuvres de J.-M. Robert de La Mennais*, page 276.

2. Introduction aux *Lettres inédites*, page xv.

Plus tard celui-ci, forcé lui-même, comme nous le savons, de partir pour la grande aumônerie de France, n'abandonna pas la congrégation ; il continua de veiller sur elle, s'engageant à la diriger de loin comme de près, et nomma deux mandataires ecclésiastiques, l'un à Saint-Brieuc, l'autre à Dinan, qui transmettaient partout ses avis, ses décisions et ses ordres.

On ne tarda pas à reconnaître que le noviciat, devenu très-nombreux, exigeait un local plus étendu que celui de la maison de Josselin. Cette maison n'était pas susceptible d'agrandissement, et le vicaire général de M. de Croï fit acheter l'ancien couvent des Ursulines de Ploërmel.

Après la signature du contrat de vente, M. de La Mennais, en son nom et au nom de M. Deshayes, offrit la maison aux Ursulines comme leur appartenant de droit, si elles voulaient y rentrer.

Les saintes filles se trouvaient fixées autre part.

Elles remercièrent les deux fondateurs de cette offre si remplie de religieuse délicatesse, et les novices de Josselin furent transférés à Ploërmel, le 3 décembre 1824.

« De toutes les vieilles cités bretonnes, Ploërmel est peut-être la moins transformée. Rien de trop évidemment moderne ne fait disparate avec les pans de murailles crénelées, avec les grandes enceintes des couvents, avec la belle église constellée de verreries incomparables, avec la halle immense à charpentes enchevêtrées, avec les rues étroites et tortueuses. Là, point de hautes cheminées d'usine, point de chemin de fer, point de garnison, point de bruit. On voit cir-

culer lentement des charrettes aux essieux de bois, munis de rondelles pendantes qui s'entrechoquent avec un son funèbre, et que traînent lentement de petits bœufs blancs et noirs. Le costume des habitants ne diffère point de celui des campagnes voisines ; il garde quelque chose d'antique et d'austère. Pour rendre l'illusion complète et rappeler les institutions monastiques, qui formaient au moyen âge le grand foyer de la vie publique, on rencontre à chaque pas dans la ville un groupe des Frères de l'Instruction chrétienne [1]. »

Voilà donc le célèbre établissement de Ploërmel debout.

Ce n'est plus seulement le noviciat, c'est la maison principale, le chef-lieu, le centre administratif de l'œuvre, et le jour où M. de La Mennais y fixe définitivement sa résidence est un jour de fête et d'allégresse. On se hâte d'écrire aux Frères éloignés :

« Notre Père demeure avec nous, il ne nous quitte plus. »

C'est tout dire, d'autres explications seraient superflues ; cette phrase laconique annonce que rien désormais ne périclitera, que les derniers obstacles s'aplanissent et que l'Institut va prendre un magnifique et rapide essor.

Le Père fondateur s'occupe avant tout de la restauration de la chapelle, qui tombe en ruines.

1. *Notice sur la ville de Ploërmel*, par M. Ropartz — Paris, 1864.

Il fait construire ensuite, au fur à mesure des besoins de la communauté, ce bel édifice aux vastes contours, à la majestueuse façade, que nous admirons aujourd'hui, et dont les cloîtres, largement ouverts et bien éclairés, s'étendent sur un long parallélogramme, dont il ne reste plus qu'un des côtés à bâtir [1].

Au mois d'août 1825, la communauté compte cent trente-trois membres exerçant dans les écoles bretonnes.

En 1831, ce nombre est doublé.

Comme le noviciat s'accroît proportionnellement, l'évêché de Vannes permet au chef de l'Institut d'attacher un aumônier à la maison.

M. l'abbé Ruault, un ami intime du supérieur, accepte ce ministère, et reste, à dater de cette époque, le saint et inséparable compagnon des veilles et des labeurs de M. de La Mennais.

Quelques années plus tard, il faut lui adjoindre un second aumônier.

L'établissement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, en a trois pour le desservir.

Vers la fin de 1837, le personnel de la congrégation s'élève à six cent cinquante membres actifs. Presque toutes les paroisses de Bretagne ont des Frères insti-

1. Les cloîtres et la partie neuve de la maison principale sont postérieurs à la mort de M. de La Mennais. Quand toutes ces constructions seront terminées, la maison des Frères de Ploërmel sera l'un des établissements religieux les plus remarquables de France.

tuteurs. Les départements voisins en réclament avec instance, et plusieurs provinces éloignées, la Gascogne surtout, pressées d'en obtenir, expédient à M. de La Mennais députation sur députation.

Cette année-là même, a lieu le premier envoi de Frères à la Guadeloupe ; on y fonde l'établissement de la Basse-Terre.

Au mois de février 1839, l'école de Fort-de-France est créée à la Martinique.

Bientôt le Sénégal, Tahiti, la Guyane, la république d'Haïti, Saint-Pierre et Miquelon (Terre-Neuve) ont leur tour. Les apôtres de l'éducation chrétienne s'y installent. Ils sont accueillis par les populations de la manière la plus affectueuse et la plus consolante.

Émerveillé du succès des écoles de Frères dans nos colonies, et trouvant qu'on ne peut trop les multiplier, le ministre de la marine écrit à tous les évêques de France [1] pour les exhorter à fournir le plus grand nombre de sujets possible au noviciat de Ploërmel.

La renommée de l'Institut se propage dans nos départements les plus lointains et à l'étranger.

Monseigneur de la Croix d'Azolette, archevêque d'Auch, envoie des jeunes gens à la maison principale pour se former à la vie religieuse.

L'année précédente, dix jeunes Anglais ont traversé la Manche pour entrer au noviciat. Ils sont encouragés et soutenus par les catholiques de Londres, qui se

1. Circulaire du 27 février 1846. — On en trouvera le texte dans l'*Appendice* (E).

déterminent à fonder une communauté semblable à celle de Ploërmel au sein de la capitale même de l'Angleterre.

Nous avons la constatation de ce fait dans une lettre de M. de La Mennais, adressée, le 12 septembre 1849, au curé d'Halloy, près de Grandvilliers (Oise).

« Je viens de lire, lui écrit-il, avec un vif et bien douloureux intérêt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 8 de ce mois. J'en reçois de semblables, hélas ! de tous les points de la France ; mais aucune ne peint mieux que la vôtre le déplorable état de l'enfance dans toutes les paroisses. Il y a de quoi gémir, mais où est le remède ? Ce n'est pas dans mon Institut breton, car par sa nature même il ne peut s'étendre indéfiniment : ce serait par trop disperser mes Frères, ce serait les perdre. Mais pourquoi n'entreprendrait-on pas ailleurs ce que je fais en Bretagne ? Il s'agit avant tout de former des sujets, et je suis disposé à recevoir ceux qu'on m'enverra. Je les rendrai fidèlement après qu'ils seront formés. Monseigneur Wiseman, au nom de tout le corps épiscopal d'Angleterre, m'ayant invité à fonder un noviciat à Londres, je m'y suis refusé ; mais j'ai consenti à recevoir au noviciat de Ploërmel les sujets qu'on m'enverrait d'Angleterre, à condition qu'ils resteraient le temps voulu pour s'instruire, et devenir de vrais religieux. On m'en a envoyé dix. Ce sont des jeunes gens de mérite, et j'en suis satisfait sous tous les rapports. »

Cette lettre reproduit exactement la réponse du supérieur à tous ceux qui, à cette époque, lui deman-

daient des Frères, lorsque l'Institut ne lui semblait pas encore assez solidement constitué ; elle montre son administration pleine de prudence.

Monseigneur Parisis, évêque de Langres ; l'évêque de Nancy, monseigneur de Forbin-Janson, qui cependant, comme on l'a vu, était l'un des plus chers et des plus intimes amis de l'abbé Jean ; l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Beauvais, de Bayonne, de Nîmes, de Tarbes, de Pamiers, d'Autun, de Troyes, de Saint-Claude, de Soissons, de Saint-Flour, de Toulouse, de Coutances et de La Rochelle reçurent des réponses dans le même sens.

Il n'y eut d'exception que pour l'archevêque d'Auch, qui s'engagea par traité à établir les Frères de Ploërmel dans tout son diocèse ; pour les colonies, où le gouvernement avait provoqué l'installation des religieux de M. de La Mennais dans les écoles, et, un peu plus tard, pour monseigneur Dupanloup.

Une bulle de Sa Sainteté Pie IX, portant la date du 1er février 1851, attire sur l'œuvre l'attention du monde catholique et donne à l'Institut des Frères et à son fondateur les plus pompeuses louanges.

L'extrait suivant du rapport de la Sacrée-Congrégation montre en quelle haute estime on tenait à Rome l'illustre et courageux prêtre :

« Si le Saint-Siége Apostolique pleure avec toute raison sur la prévarication de l'abbé Félicité de La Mennais, en condamnant et en réprouvant ses erreurs, le même Saint-Siége Apostolique se réjouit à la vue des vertus sacerdotales par lesquelles s'est fait connaître dans

toute la Bretagne et dans la France entière l'abbé Jean-Marie de La Mennais, frère du premier. Cet ecclésiastique, des plus distingués de la nation, et par ses vastes connaissances, et par sa très-grande piété, et par son zèle ardent pour le salut des âmes, est le fondateur de la congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne [1]. »

Nous donnerons ci-après des renseignements plus explicites sur cette approbation solennelle de l'Institut par le Saint-Siége.

Le mot *approbation* n'est peut-être pas canoniquement le mot propre. Rome accorde d'abord des paroles d'encouragement et des éloges; puis, après un second examen, elle approuve, s'il y a lieu, les constitutions et les statuts.

En ce moment la communauté s'occupe d'obtenir cette approbation canonique et régulière.

Sur la demande de monseigneur Richard, maintenant coadjuteur de l'archevêque de Paris, le Souverain-Pontife autorise, en 1854, la translation d'un corps saint [2], des catacombes de Rome à la chapelle de l'Institut.

Aujourd'hui c'est par milliers que se comptent les religieux de l'ordre, et la maison de Ploërmel a donné naissance à un nombre prodigieux d'établissements.

1. Rapport du Consulteur de la Sacrée-Congrégation des Évêques et Réguliers de Rome (janvier 1851).

2. Le corps de saint Félicissime. Il fut exhumé de la catacombe de Saint-Prétextat, la plus vaste de Rome souterraine, et on y a joint la pierre tumulaire, avec le vase dans lequel a été recueilli le sang du martyr.

« Il y a, dans les forêts de l'Afrique et de l'Inde, un arbre dont chaque branche, se projetant d'abord aussi loin que le permet le poids de son feuillage, arrive doucement à appuyer son extrémité sur la terre, produit au point de contact des racines et de nouveaux rameaux, et forme un nouveau tronc qui étend à son tour ses fruits et son ombrage, si bien qu'au bout de quelques années ce groupe majestueux est à la fois un arbre et une forêt. Chaque rejeton vit de sa propre vie, et pourtant le vieux tronc primitif continue de partager entre tous sa séve toujours abondante et son inépuisable fécondité. »

C'est M. de Lézéleuc qui nous offre, dans son *Oraison funèbre* [1], cette fidèle et saisissante image de l'œuvre du saint abbé Jean.

La dernière statistique dressée mentionne l'existence de trois cent quarante-huit maisons dans les quatre provinces de Bretagne [2]. Ces maisons se trouvent dirigées par onze cent huit Frères, et le nombre des enfants qu'ils instruisent est de quarante-quatre mille sept cent dix.

1. Page 22.

2. Quelques explications doivent être données sur cette division par *provinces*, qu'adopte la congrégation : — la *Province centrale* comprend la maison mère et ses dépendances ; — la *Province du Nord-Ouest*, les Côtes-du Nord et le Finistère ; — la *Province de l'Est*, le département d'Ille-et-Vilaine, Ducey, le Mans et Paris ; — la *Province du Sud*, le Morbihan (la maison mère exceptée), la Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Orléans, Dampierre-sur-Loire, Bordeaux et Toulouse. — Enfin une cinquième province, la *Province des Colonies*, comprend toutes les colonies françaises et étrangères.

La Gascogne et l'Orléanais réunis ont trente écoles florissantes, tenues par cent deux Frères, et renfermant plus de deux mille six cents élèves.

Enfin trente-quatre mille cent dix-sept enfants ou adultes reçoivent aux colonies françaises l'éducation unie aux principes sacrés de la foi catholique ; ils la reçoivent dans soixante-dix-neuf établissements, que dirigent deux cent quarante-six religieux, envoyés au Nouveau-Monde par la congrégation de l'abbé de La Mennais.

Ici les chiffres ont leur éloquence et se passent de commentaires.

Monseigneur Brossais Saint-Marc, cardinal archevêque de Rennes, est le protecteur officiel de l'Institut.

On peut dire que ce titre revenait de droit au prélat courageux qui, dans les dernières années du second empire, adressait au ministère de l'Instruction publique ces nobles et fières paroles :

« Le ministre (M. Rouland) me reproche d'attacher trop d'importance à la nomination d'un instituteur communal. Il oublie que je suis évêque, et chargé comme tel de sauvegarder dans mon diocèse le sort des corporations religieuses vouées à l'enseignement; il oublie que, par cela même, je suis encore chargé de sauvegarder, sous la protection des lois, le vœu des populations, lorsqu'elles demandent un instituteur appartenant à une corporation religieuse. En 1854, M. Fortoul ne disait-il pas aux évêques : « L'é- « ducation des classes laborieuses est en première

« ligne parmi les intérêts qui ont droit à la sollici-
« tude de l'autorité épiscopale ? »

Son Eminence monseigneur Saint-Marc a été toute sa vie l'ami de la jeunesse, le ferme soutien de l'éducation chrétienne, et son patronage est tout à la fois la gloire et la sauvegarde des enfants de M. de La Mennais.

XVII

Révolution de 1830. — Bienveillance du conseil municipal de Ploërmel. — Lutte et victoire. — Un Révérend Père à la chambre. — Jugement net et bref sur un personnage politique. — M. Guizot et le chef de la communauté. — Requête d'un ministre mal accueillie par l'abbé Jean.

Il ne faut pas croire que le prodigieux développement de l'Institut des Frères se soit accompli sans difficultés et sans résistance. Les dernières années de la Restauration furent laborieuses, et, lorsque les événements de 1830 vinrent tout bouleverser encore, la secte voltairienne et démagogique déclara qu'il fallait écraser le jésuitisme et fermer toutes les capucinières [1] » qui s'étaient établies sous l'ancien régime.

On doit dire à la louange du conseil municipal de

1. Expression de choix empruntée au *Constitutionnel* de l'époque, dont les doctrines étaient plus irréligieuses enco re que sottement libérales.

Ploërmel qu'il dédaigna ces clameurs et prit fait et cause pour M. de La Mennais et ses disciples.

De son côté, le fondateur de l'Institut tenait ferme. Il en appelait à la charte même de 1830 qui proclamait la liberté d'enseignement, et adressait aux ministres mémoires sur mémoires pour démontrer la supériorité de l'école des Frères sur les écoles lancastriennes [1].

Si l'on supprimait quelque part une des classes de ses religieux, autorisée sous la Restauration, il établissait au plus vite une école libre, ne cédant sur aucun point, méprisant les insultes et bravant les menaces.

— Quel homme ! il a le diable au corps, s'écriait dans le style des jacobins de Saint-Brieuc, un membre de la municipalité de Guingamp, qui avait entraîné ses collègues et obtenu qu'on fermât la salle, accordée primitivement aux Frères dans un sous-sol de la mairie : je n'ai jamais vu un b..... pareil ; on le chasse de la cave, il monte au grenier !

En effet, ce fut dans un grenier que l'intrépide fondateur logea ses Frères expulsés du bâtiment municipal, pendant que les hommes bien pensants de la ville lui ouvraient leur bourse et l'aidaient à construire une école toute neuve.

« Les Frères, dit M. Ropartz, dans une remarquable notice sur la ville de Guingamp, où il est né,

1. Du nom de Lancaster, propagateur de l'enseignement mutuel à Londres et à New-York.

durent se réfugier avec leurs élèves, pendant tout l'hiver de 1831, dans un méchant grenier, ouvert à tous les vents, où la pluie tombait comme sur la place publique. Il fallait bien tout le dévouement de nos maîtres et l'insouciance de notre âge pour tenir une semaine dans cet immonde galetas. Nous y tînmes une année entière. Pendant ce temps, la persécution mesquine que l'on faisait endurer aux pauvres Frères portait ses fruits ; le nombre des écoliers doublait, et l'on jetait les fondements de ce bel établissement, l'un des plus importants de la congrégation, où huit Frères suffisent à peine aujourd'hui. C'est l'histoire toujours vieille et toujours nouvelle des œuvres chrétiennes [1]. »

L'Institut resta donc solidement posé sur sa base, en dépit de la colère des patriotes de 1830, et des cris plaintifs des directeurs de l'Enseignement mutuel, qui déclaraient que bientôt ils seraient à la besace, si l'on ne se hâtait pas de supprimer les Frères.

Un beau jour, le corps législatif fut assourdi de ces plaintes, dont quelques députés de l'opposition, entre autres MM. Salverte et Glais-Bizoin, se firent l'écho à la tribune.

1. *Guingamp et le pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours*, page 237. — Périsse, libraire-éditeur. — M. Ropartz, à qui nous avons fait, comme on l'a vu, beaucoup d'emprunts, est tout à la fois un écrivain distingué et l'un des plus célèbres avocats du barreau de Rennes. Il a souffleté tout récemment de son éloquence et de son indignation le journal *l'Avenir* de cette ville, qui cherche à empester la Bretagne de ses doctrines irréligieuses, et

C'était dans la séance du 15 février 1834.

L'abbé de La Mennais publia aussitôt sa réponse [1], dont un passage est devenu historique.

M. Salverte avait affirmé que les Frères de Ploërmel étaient de véritables moines, liés par des vœux irrévocables.

« Et moi j'affirme, écrivit le chef de l'Institut, que les Frères ne prononcent aucun vœu monastique. Il y a sans doute des rapports de dépendance entre eux et leurs supérieurs ; mais n'y en a-t-il pas aussi entre le soldat et ses chefs, et, à cause de cela, prétendra-t-on que les soldats sont des moines ? Je ne connais pas de loi qui me défende, par exemple, de promettre, même devant Dieu, à l'honorable M. Salverte d'être son très-obéissant serviteur, et qui s'oppose à ce que je l'appelle : *Mon Révérend Père.* »

Quand on lut ce paragraphe à la chambre, il excita des éclats de rire homériques.

Le député Salverte en devint presque fou ; car, jusqu'à la clôture de la session, ses collègues ne l'abordaient plus qu'en s'inclinant avec respect devant lui, et en disant :

vengé d'une manière éclatante les Frères de la Doctrine contre lesquels ce journal répandait de faux bruits. On sait que *l'Avenir* a été condamné en première instance et en appel à payer aux Frères une somme de MILLE FRANCS, dont il avait fixé le chiffre lui-même dans une gageure outrecuidante, — sans parler des frais du procès, qui sont pleinement et justement à sa charge.

1. Elle a pour titre : *Observations sur quelques discours relatifs aux Frères de l'Instruction chrétienne, prononcés à la chambre des députés.*

— Bonjour (ou bonsoir), mon Révérend Père !

Peu de temps après, dans un voyage qu'il fit à Paris, l'abbé Jean sut que M. Thiers n'avait pas précisément désapprouvé la tentative faite à la chambre pour amener la suppression des Frères de Ploërmel. On lui montra cet ami suspect de sa congrégation, et il recueillit, en bon lieu et à bonne source, sur la politique et le caractère du personnage, des renseignements que l'avenir a trop justifiés [1].

— Ah ! vous avez vu M. Thiers ?... Que pensez-vous de lui ? demanda M. Chaussée, curé de Châteaubourg, à l'abbé de La Mennais, quand celui-ci fut de retour en Bretagne.

— Il est haut comme ma boîte à tabac quand je la dresse, répondit le Père ; mais dans ma boîte il y a quelque chose de bon, et chez ce petit homme il n'y a rien qui vaille.

Quelques lignes de M. Guizot trouvent ici leur place. Il dit dans ses *Mémoires :*

« La congrégation de l'Instruction chrétienne, fondée en Bretagne par l'abbé J.-M. de La Mennais, attira particulièrement mon attention. Le nom du fondateur, son esprit cultivé, son entier dévouement à son œuvre, son habileté pratique, son indépendance envers son propre parti, sa franchise dans ses rapports avec le pouvoir civil, tout en lui m'inspirait

1. Ce héros de la République actuelle assistait, quelques années auparavant, au sac de l'archevêché, en jubilant et en se frottant les mains.

un confiant attrait, et il y répondit au point de provoquer lui-même l'inspection du gouvernement dans ses écoles.

« Il m'écrivait le 3 mai 1834 :

« Lorsque j'eus l'honneur de vous voir dans le « mois d'octobre de l'année dernière, vous eûtes la « bonté de me dire qu'un inspecteur général de l'Uni- « versité visiterait de votre part, en 1834, mon éta- « blissement de Ploërmel. J'ai le plus vif désir de « voir se réaliser cette bienveillante promesse ; mais « je voudrais savoir à quelle époque M. l'inspecteur « pourra venir, car autrement il est presque certain « qu'il ne me trouverait pas ici, à cause des con- « tinuels voyages que je suis obligé de faire dans « cette saison. Cependant il m'importe beaucoup de « m'entretenir avec M. l'inspecteur ; j'aurais à lui « dire une foule de choses qui sont d'un grand in- « térêt pour le progrès de l'instruction primaire en « Bretagne.

« Et, deux ans plus tard, le 15 octobre, il me rendait compte avec détail de l'état de son Institut, des obstacles qu'il rencontrait, de l'insuffisance de ses ressources, et il finissait en disant :

« M. le ministre de la Marine a chargé M. le préfet « du Morbihan de m'exprimer son désir d'avoir quel- « ques-uns de mes Frères pour l'instruction des es- « claves affranchis de la Martinique et de la Guade- « loupe. Je n'ai pas dit *non*, car ce serait une si belle « œuvre ! mais je n'ai pas encore dit *oui*, car la triste « objection revient toujours : où trouver assez de

« sujets pour suffire à tant de besoins, et pourquoi
« les jeter si loin, quand on en a si peu [1] ? »

M. Guizot disposait de l'argent des contribuables. Il réglait des allocations, qui, d'une extrémité de la France à l'autre, étaient accordées trop souvent à des œuvres inutiles ou dangereuses, et, dans un mémoire adressé au ministère, à la fin de 1832, l'abbé Jean se plaignait de cette injustice.

« Des secours, disait-il, sont votés par les chambres ou par les conseils généraux pour l'encouragement de l'instruction primaire. Or partout, sauf quelques exceptions dans le Morbihan, les communes qui ont ou qui demandent des Frères sont privées de la part à laquelle elles ont droit dans ce fonds commun. On ferme l'oreille aux vœux les plus légitimes, lors même que ces vœux sont légalement exprimés par les conseils généraux. »

M. Guizot tint compte de la réclamation, et naturellement le supérieur de Ploërmel dut l'en remercier, bien qu'il ne vît pas, comme prêtre, avec une sympathie très-vive ce huguenot systématique à la tête des affaires du pays.

Dans ses *Mémoires*, à la suite même des citations que nous avons données, M. Guizot parle du frère de l'abbé Jean-Marie, et se livre à des considérations assez justes, mais qui, selon nous, eussent

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, page 80, tome III.

mieux trouvé place dans une autre bouche que la sienne.

Le célèbre homme d'État négligeait de s'appliquer le précepte de la philosophie antique : « Connais-toi toi-même. »

S'il eût pris soin de scruter le fond de sa conscience, il se fût condamné plus sévèrement encore qu'il ne condamne l'auteur du *Livre du peuple*. Nous croyons que Félicité de La Mennais, « égaré dans ses passions, blessé mortellement dans son orgueil, » et poussé par une imagination excessive « à s'élever jusqu'au dernier terme de son idée, quelle qu'elle fût », a dû trouver au tribunal de Dieu plus de miséricorde et d'indulgence qu'un orgueilleux, calme et solennellement hautain, qui a eu le courage réfléchi de rester au seuil de l'abjuration, pour ne pas descendre du piédestal où l'avaient placé ses coreligionnaires, et le courage plus triste encore de mourir protestant, après avoir vingt fois, dans ses œuvres, donné des gages incontestables à la vérité catholique.

Une lettre de M. de La Mennais, adressée, en 1836, à l'abbé Rohrbacher, son ancien disciple de Malestroit, alors professeur de théologie au séminaire de Nancy, où il écrivait son *Histoire universelle de l'Église*, contient ce passage :

« Guizot, avant de quitter le ministère, m'a accordé un secours de trois mille francs. Les années précédentes je n'en avais obtenu que deux mille. C'est ainsi qu'en partant il me fit ses adieux. Vivent les ministres... qui s'en vont ! »

Dans les grandes administrations de l'État, où par le fait il se présentait comme solliciteur, M. de La Mennais conservait sa parole franche et ne biaisait jamais, si par hasard son indépendance ou sa dignité de chrétien et de prêtre se trouvaient en jeu.

Sous le règne de Louis-Philippe, M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, lui dit à la fin d'une audience :

— A propos, voici un ouvrage que je viens d'approuver, comme livre de lecture, pour les écoles de petits enfants ; vous seriez bien aimable de l'adopter dans celles de vos Frères.

M. de La Mennais feuilleta le volume, et ne tarda pas à reconnaître que c'était un recueil de balivernes, composé par quelque bas-bleu de la connaissance du ministre, et où il n'était pas le moins du monde question de religion. M. de Salvandy protégeait beaucoup trop ce genre hybride d'écrivains, que le romantisme a lancé comme un fléau sur notre littérature française, et auquel nous devons madame Sand.

— N'est-il pas vrai que vous me ferez ce plaisir ? ajouta le chef de l'Instruction publique, sans voir que le Père fronçait le sourcil.

— Désolé de vous refuser, monsieur le ministre... Je ne peux pas, je ne peux vraiment pas !... Mes écoles sont instituées pour faire connaître Jésus-Christ, et le livre que vous me présentez n'en dit pas un mot.

Le haut personnage eut bouche close et n'osa point insister.

XVIII

La bourse de la Providence. — A quoi pourrait servir la hauteur d'un clocher. — Ce que le vicaire de Caro appelait une sottise. — On construit la grande chapelle. — Le Frère architecte.

Cependant la maison de Ploërmel, tout en se développant comme Institut, prenait chaque jour des proportions plus vastes comme édifice.

Le conseil municipal persévérait dans sa louable bienveillance, et le maire, dont les bureaux occupaient encore une partie de l'ancien couvent des Ursulines, en délogea pour laisser à l'abbé de La Mennais toute facilité de bâtir les cloîtres, quand il le jugerait à propos.

Parfois la communauté prenait l'alarme au sujet de ces constructions interminables, et se demandait par quel tour de force le Père arriverait à mettre ses finances en équilibre. Celui-ci écoutait les observations, souriait doucement et disait, en levant un doigt au ciel :

— J'ai une bourse ouverte là-haut, mes enfants,

et jamais la Providence ne me la ferme, quand l'heure est venue d'y puiser pour remplir nos engagements. Je dors en paix là-dessus, faites comme moi.

L'excellent supérieur aimait et recherchait même la critique. Toutefois il ne fallait pas que celui qui se la permettait prêtât le flanc à quelque reproche sérieux : il était sûr alors de voir l'aiguillon se retourner contre lui.

Un Frère, assez suspect de caprice, et d'une nature passablement fantasque, s'avisa d'écrire, à l'époque où on élevait le clocher, qui rompt d'une manière très-heureuse l'uniformité de la façade principale de la maison :

« La tour que notre Père fait bâtir à Ploërmel est une haute folie. »

On crut devoir montrer à M. de La Mennais cette phrase peu convenable, et il répondit au Frère courrier par courrier :

« Tu trouves, mon cher enfant, que la tour de Ploërmel est une haute folie ?... Je ne regrette qu'une chose, c'est qu'elle ne soit pas encore assez haute pour que je puisse découvrir d'ici tout ce que tu fais de travers là-bas. »

Le plus grand nombre des Frères de Ploërmel étaient entrés fort jeunes dans la maison comme postulants, et le bon supérieur les tutoyait toujours. C'était un des signes distinctifs de sa douce paternité.

Il fallait un cas bien grave pour qu'il leur dît

vous. Un Frère qu'il ne tutoyait plus se montrait désolé d'avoir pu encourir à ce point la disgrâce du Père.

A l'époque où la presque totalité des ouvriers de la ville se trouvaient employés à la construction de la grande chapelle, M. de La Mennais prit, un jour, sous le bras, au sortir du dîner, M. Conan, vicaire de Caro, qui était venu lui rendre visite.

— Mon cher abbé, lui dit-il, allons voir où en sont nos travaux.

Il le conduisit à la chapelle remplie d'artisans de tous les corps de métiers, lui montra les ouvrages achevés, ceux qui ne l'étaient point encore, lui donna bon nombre d'explications au bruit des pioches, des rabots, des vrilles grinçantes, des scies et des marteaux, puis termina en disant :

— Vous me croirez sans peine, mon ami, les dépenses n'en finissent plus ; tout cela me coûte des sommes exorbitantes. Est-ce que, par hasard, je n'aurais pas fait une sottise ?

— Oh ! oui, monsieur de La Mennais ! répondit le vicaire, d'un ton profondément convaincu.

Puis, craignant aussitôt d'avoir blessé le saint homme, il voulut ajouter quelques mots de rétractation et d'excuse.

Le supérieur s'empressa de lui fermer la bouche.

— Taisons-nous... Chut !... Ne perdons pas le mérite d'une si belle franchise, et restons-en là, mon cher abbé. Je connaissais votre opinion, et je voulais voir si vous auriez le courage de la reproduire nettement

devant moi, parlant à ma personne, comme disent messieurs les huissiers. Vous venez de me donner satisfaction pleine et entière. J'ai fait une sottise, vous l'avez dit, vous l'avez bien dit, c'est chose entendue !

Il se frotta les mains et se prit à rire de tout cœur.

— Bah ! dit M. Conan, qui partageait son hilarité, faites encore beaucoup de sottises comme celle-là, mon Père, et surtout faites-en le plus longtemps possible.

— Ajoutez : « C'est la grâce que je vous souhaite, » dit M. de La Mennais avec un nouvel éclat de rire, et n'en parlons plus !

Ce fut à la fin de 1853, que le Père s'occupa de bâtir la grande chapelle, qui revint effectivement à un prix très-élevé.

Mais le chef de l'Institut trouva les sommes nécessaires et put suffire à toutes les dépenses. Une foule d'ouvriers, occupés à cette construction pendant la rude année de 1854, eurent ainsi du travail et du pain. M. de La Mennais sauva bien certainement Ploërmel d'une émeute.

Ce dernier résultat de la *sottise* n'avait pas été prévu par l'excellent vicaire.

Un jour que les ouvriers avaient fait du bruit et causé quelque désordre, le maire dit au chef de l'Institut :

— Renvoyez tous ces drôles, ils ne méritent pas qu'on les fasse travailler.

— Je m'en garderai bien, répondit le sage et pru-

dent supérieur. Si je les punissais de la sorte, ce serait vous rendre, à vous et aux habitants de la ville, un trop mauvais service.

Le Révérend Frère Cyprien avait dressé le plan de la grande chapelle. Il en fut le seul architecte et en dirigea les travaux d'une manière très-active et très-habile.

Si l'on demande comment un religieux de l'ordre possédait à un si haut point la science architecturale, les auteurs des *Anciens diocèses de Bretagne* vont se charger de répondre.

« Après le départ de M. Deshayes, nous disent-ils, l'abbé de La Mennais eut seul la direction des deux branches de l'œuvre. Jusque-là, les fondateurs, si parfaitement d'accord sur le but, s'étaient trouvés séparés sur un moyen. L'un pensait que, pour ne pas détourner les Frères de leur humble tâche, il ne fallait les initier qu'aux éléments qu'ils devaient enseigner, de peur de gonfler leur esprit d'une science inutile. L'autre croyait au contraire qu'il ne fallait pas craindre de développer l'intelligence des Frères, afin qu'en se plaçant au premier rang parmi les instituteurs, ils pussent mériter la confiance de l'administration et des familles, et apporter dans leur ministère un esprit plus large et plus élevé. Cette opinion était celle de M. de La Mennais, qui voulut même que toutes sortes d'arts fussent exercés dans la maison mère, moins encore pour créer des ressources à la communauté que pour ouvrir aux jeunes novices des idées qu'ils trouveraient plus tard à ap-

pliquer et qui les rendraient utiles. En ce moment il couronne sa pensée et son œuvre en élevant, par les Frères seuls, une majestueuse église, où les diverses générations de l'ordre pourront puiser de saines notions sur l'art chrétien, dans son application la plus haute et la plus usuelle [1]. »

Monseigneur Jaquemet, évêque de Nantes, vint bénir le nouvel édifice religieux.

A son départ le prélat fit arrêter sa voiture à la porte de la chapelle qu'il avait consacrée, et où allaient prier dorénavant tant d'humbles Frères, qui semblent ignorer tout ce qu'il y a de sublime dans leur vie de dévouement et de sacrifice : en leur présence même il s'agenouilla pour baiser le pavé du seuil.

Cette chapelle vraiment monumentale était achevée dans les derniers mois de 1854. On en avait creusé les fondations le 5 septembre de l'année précédente.

Elle coûta deux cent mille francs.

1. Tome Ier, chapitre x, article V, page 335.

XIX

Tout pour Dieu. — Une duchesse bien étonnée. — Comment on se forme une bibliothèque. — Voyages du Père : il coiffe un paysan et met en déroute un sous-préfet.

De ce qui précède, on aurait tort de conclure que M. de La Mennais se laissait entraîner à l'esprit de prodigalité. Ce serait méconnaître et calomnier cette âme héroïquement chrétienne, ce prêtre si détaché de lui-même, qui, en tête des constitutions et des statuts de l'ordre, a écrit ces mots, où est contenu le sens de toutes ses pensées et de tous ses actes en ce monde :

DIEU SEUL.

Il ne voyait que Dieu, il ne travaillait que pour Dieu.

Aucun sacrifice ne lui semblait dur, aucune difficulté financière ne lui paraissait insurmontable, lorsqu'il s'agissait de la gloire du Maître et du succès de l'œuvre qu'il avait entreprise dans l'intérêt de la Foi.

Mais pour lui-même, il ne dépensait rien, vivant de privations et portant des habits d'une incroyable vétusté.

Presque toujours il fallait employer la ruse et profiter de ses heures de sommeil, pour substituer une soutane neuve à celle qu'il s'obstinait à porter en loques, ou pour changer son chapeau bosselé, tordu, auquel il donnait à chaque instant les formes les plus insolites.

La jeune duchesse de ***, qui avait entendu parler des vertus de l'abbé Jean de La Mennais, de ses qualités extraordinaires et du bien immense qu'il opérait en Bretagne, désirait vivement le connaître.

Elle décida l'une de ses amies de Ploërmel à la présenter.

Ces dames furent accueillies par le chef de l'Institut avec beaucoup de politesse. Il les invita même à faire une promenade dans l'enclos, oubliant que sa toilette, comme toujours, laissait quelque chose à désirer.

Tout à coup il surprit, chemin faisant, un signe de la dame de Ploërmel, qui recommandait à sa compagne, très-étonnée de voir le bon supérieur en tenue aussi incorrecte, de mettre un peu plus de réserve dans l'attention qu'elle apportait à ce détail.

— Oh ! très-bien, je vois ce qui vous préoccupe, dit celui-ci avec un sourire.

Aussitôt il exécuta sur lui-même une demi-volte, pour montrer aux flancs de sa robe noire deux ou trois déchirures très-visibles, et l'une de ses manches plus visiblement encore décousue sous l'aisselle.

— Pardonnez-moi, madame la duchesse, dit-il, je n'avais pas songé plus tôt à vous faire admirer mon élégance.

Là-dessus il éclata d'un rire si joyeux, si franc, si communicatif, que les promeneuses, légèrement déconcertées d'abord, ne tardèrent pas à faire chorus.

— Maintenant que me voilà bien humilié, et puni comme je le mérite, où en étions-nous ? reprit M. de La Mennais.

Et il continua la conversation avec un esprit pétillant et une grâce parfaite.

On ignore s'il prit, à une époque quelconque, la résolution de mieux soigner sa mise ; mais il ne put y rester longtemps fidèle, absorbé qu'il était par une correspondance sans fin ni trêve, et par des occupations qui se succédaient sans relâche.

Lorsqu'il avait une heure de loisir, il se plongeait au plus vite dans les livres, car personne n'eut jamais à un plus haut degré l'amour de la lecture et de l'étude.

Cela même allait quelquefois si loin, qu'un de ses plus intimes amis, l'abbé Maupied [1], le soignant, en 1848, pour une sorte d'attaque de goutte qui menaçait de remonter au cerveau, enleva, par ordre du médecin, tous les journaux et tous les livres que le malade avait entassés sur une table voisine de son lit.

1. Docteur en théologie et docteur ès sciences, aujourd'hui monseigneur Maupied, camérier du Souverain Pontife Pie IX.

Mais, obligé de sortir pour quelques visites, il revint dans la soirée et trouva le supérieur un volume à la main.

L'abbé de La Mennais s'était levé, malgré sa faiblesse et malgré la goutte, profitant d'un exercice qui retenait la communauté à la chapelle, pour braver l'ordonnance médicale, se traîner jusqu'à la bibliothèque et en apporter large matière à lecture.

Il affirmait très-sérieusement que les livres seuls pouvaient le guérir.

Cette bibliothèque, où Féli a par malheur exercé du ravage et qu'il a dépouillée d'une partie de ses richesses, avait été réunie avec le plus grand soin par l'abbé Jean. Les prêtres admis à la visiter s'émerveillaient de la quantité d'ouvrages précieux et d'éditions rares qu'elle contenait.

— Pour avoir tant de beaux et bons livres, lui disait un curé du voisinage, vous avez dû dépenser bien de l'argent, mon cher supérieur ?

— Non, mon ami. Cela m'a coûté quelques défaillances d'estomac, mais fort peu de chose en plus.

— Des défaillances d'estomac ? fit son interlocuteur, avec un geste qui doublait le point d'interrogation.

— Oui. Je n'en suis pas mort, comme vous le voyez, et, Dieu merci, j'ai des livres ! Du reste voici le mot de l'énigme, mon cher curé. Quand je suis à Paris, au lieu de dîner à l'hôtel, j'achète deux sous de pain, deux sous de fromage, et je fais dans ma chambre, sans inviter personne, un repas modeste,

qui ne m'a jamais donné d'indigestion, au contraire. Par ce moyen j'économise, et je vais me promener sur les quais, où je bouquine de droite et de gauche. Ces brocanteurs de la capitale ont de véritables trésors, qu'ils ne connaissent pas. Mon dîner me revient à quatre sous, et souvent pour trois sous j'ai un chef-d'œuvre. Quand je reste seulement là-bas une quinzaine, vous figurez-vous ce que je rapporte ?

M. de La Mennais disait vrai. Toutes les fois qu'il revenait de Paris, on était sûr que son bagage privé, consistant en un sac de nuit, se trouvait accru de trois ou quatre énormes caisses, pleines de volumes.

D'autre part, ses amis, enchantés de lui être agréables, se mettaient à la recherche des livres volés jadis aux couvents par la révolution. Ils lui en trouvèrent dans les diocèses de Rennes, de Vannes et de Saint-Brieuc, un assez grand nombre, achetés au même prix que ceux des bouquinistes parisiens, et parfois à meilleur compte.

Ce fut ainsi qu'il forma sa vaste bibliothèque. Elle renfermait plus de douze mille volumes.

Autrefois elle était ouverte au public.

Les étrangers l'admiraient, ainsi que la très-curieuse horloge, chef-d'œuvre de mécanique, inventée par l'un des plus savants mathématiciens de l'Institut, le digne Frère Bernardin [1].

1. Cette horloge était placée dans ce qu'on appelait alors la *petite bibliothèque*. Bientôt le tout sera rétabli dans des construc-

« On peut affirmer, dit monseigneur Guilloux, que le supérieur de Ploërmel connaissait à fond chaque ouvrage de cette riche collection de livres. Sa ténacité à garder la mémoire de ce qu'il avait lu plongeait ses religieux dans la stupeur. Il n'était étranger à aucune des branches de l'érudition ecclésiastique ou profane, et ce fut peut-être l'homme le plus universellement érudit de son siècle. »

Dans les fréquents voyages auxquels le développement de l'Institut obligea M. de La Mennais par la suite, sa voiture était toujours remplie des livres qu'il recueillait en chemin.

Ces voyages du supérieur sont toute une odyssée.

Les fatigues les plus rudes glissaient sur ce tempérament de fer. Si le corps en gardait quelques traces, l'âme y demeurait insensible et conservait la puissance de ses ressorts.

Plus les courses se multipliaient, plus l'activité du saint prêtre allait croissant, plus son zèle opérait de prodiges.

Après avoir visité trente écoles dans un diocèse, il allait dans un autre diocèse en visiter cinquante, et au sortir d'une retraite, dont il venait de diriger lui-même tous les exercices, et où il avait prêché jusqu'à cinq fois dans la même journée, il allait, à vingt lieues de là, donner une autre retraite, qu'il dirigeait avec autant d'ardeur et de vigilance.

tions neuves. Les anciens bâtiments menaçaient ruine, on a dû les démolir.

Il dormait en voiture, mangeait en voiture, écrivait en voiture cette interminable correspondance, qui dura jusqu'à sa mort, et, — chose à déconcerter le biographe, ou à rendre le lecteur incrédule, — il faisait sa barbe en voiture, à tâtons, sans miroir, on devine au prix de quelles larges entailles à ses pauvres joues saignantes !

Tout cela pour ne pas perdre une minute, pour ne s'arrêter dans une ville ou dans une commune, que le temps de frapper à la porte de la préfecture, de la sous-préfecture ou du conseil municipal, s'il fallait accélérer une décision, lever un obstacle, ou mettre un terme à quelque méchant vouloir.

Son énergie, son talent de persuasion, et, disons-le, son originalité triomphaient des plus fortes résistances.

Un maire de campagne, auquel il demandait pour l'école du lieu quelques réparations urgentes, le conduisit au conseil, qui venait justement de se rassembler, et qui refusait, depuis six mois, de faire exécuter ces mêmes réparations.

Le chef de l'Institut prend la parole et formule sa requête. On discute, il réplique, rien ne se décide.

Il a pour acharné contradicteur un gros paysan mal bâti, à l'œil louche et aux cheveux désordonnés, mais qui parle avec un certain aplomb, et trouve dans son patois une logique assez appropriée à l'esprit et aux oreilles de ses collègues, pour faire rejeter la mesure.

M. de La Mennais hausse les épaules, se lève et se dispose à sortir.

En passant près du conseiller rétif, il contemple une dernière fois cette tête grotesque, et ne résiste pas au désir de la coiffer de son chapeau.

D'ici chacun voit la scène.

Un fou rire s'élève, on claque des mains de tous côtés.

Le paysan grogne et se fâche, on rit plus fort, et les applaudissements redoublent.

Mais le beau de l'aventure, c'est que la question des réparations, mise une seconde fois sur le tapis, ne rencontre plus un seul opposant. Le supérieur obtient ce qu'il demande, et tous les membres du conseil, à l'exception de l'homme louche, qui s'est esquivé, le reconduisent poliment jusqu'à sa voiture.

Les hauts fonctionnaires et les magistrats gourmés de la ville l'intimidaient moins encore.

— Je ne veux pas de vos Frères, je n'en veux sous aucun prétexte, lui dit un jour brutalement le sous-préfet de Savenay [1], un illustre patriote de 1830, qui portait avec orgueil la décoration de Juillet à sa boutonnière.

— Puis-je savoir pourquoi, Monsieur ? Avez-vous quelque chose à leur reprocher ? demanda M. de La Mennais.

— Oui, leur costume ne me va pas. Ce feutre à

1. Dans la Loire-Inférieure. Cette sous-préfecture est aujourd'hui transférée à Saint-Nazaire.

larges bords, cette robe lugubre, cette croix [1], je trouve cela ridicule pour des instituteurs. Ils ont l'air de jésuites.

— Est-ce tout, monsieur le sous-préfet ? Votre refus n'a pas d'autre motif ?

— Pas d'autre.

— Je le regrette, car celui que vous venez de fournir est parfaitement inadmissible, et je vous déclare que je vais installer mes « jésuites » dans toutes les écoles de votre arrondissement, qui se trouvent aujourd'hui dépourvues de maîtres.

— Ah ! par exemple, c'est ce qu'il faudra voir, monsieur l'abbé !

— C'est ce que vous verrez avant peu, monsieur le sous-préfet.

La voiture du supérieur était à la porte. Il partit pour Nantes à l'instant même, s'assura du concours de la préfecture, et revint s'entendre avec les communes qui manquaient d'instituteurs. Toutes, sans en excepter une seule, consentirent à prendre un Frère de Ploërmel, et l'on signa des traités en conséquence.

Il n'était pas possible de remporter une victoire plus complète.

L'abbé Angebault, qui dirigeait la maison de Saint-Gildas des Bois, commune enclavée dans l'arrondisse-

1. Les Frères de l'Instruction chrétienne portent la soutane noire boutonnée de haut en bas, et le chapeau romain. Un crucifix de 12 centimètres, suspendu à leur cou, descend à la hauteur de la poitrine.

ment, venait d'être témoin du triomphe de son ami. Comme les religieuses, placées sous la tutelle du futur évêque d'Angers, se vouaient aussi à l'instruction chrétienne, la sous-préfecture les avait plusieurs fois chagrinées et persécutées.

— Nous voilà, grâce à vous, débarrassés de cet homme, dit l'abbé Angebault au supérieur des Frères. Il va s'en aller à coup sûr après une pareille déroute administrative.

— Oui, cher ami, peut-être... si vous avez une meilleure place à lui offrir ?... Autrement il gardera la sienne.

M. de La Mennais devinait juste.

Le sous-préfet battu ne poussa pas le sentiment de sa dignité blessée jusqu'à donner sa démission, car les patriotes de 1830 tenaient fortement aux emplois, et surtout aux honoraires que le budget y attache. Ils ressemblaient, hélas ! à beaucoup de radicaux de nos jours, qui ne comptent pas précisément, au nombre de leurs vertus, celles que la France demande aux hommes politiques qui la dirigent : le désintéressement, la noblesse de caractère, la foi politique et la grandeur d'âme.

XX

Tracasseries administratives. — Dispositions inquiétantes de l'Université. — Les serpents et la lime. — M. de La Mennais défendu et protégé par un membre du conseil royal de l'Instruction publique. — Intervention du ministre de la Marine. — Fin de la lutte. — Une promesse du Père. — Trois cents personnes pour garder un secret.

Le supérieur de Ploërmel eut, à cette époque, c'est-à-dire de 1838 à 1845, d'autres combats à soutenir et d'autres difficultés à vaincre.

Si quelques sous-préfectures lui étaient hostiles, un certain nombre d'administrations municipales rivalisaient avec elles de mauvaise volonté, et semblaient prendre plaisir à multiplier autour de l'œuvre de l'abbé de La Mennais les embarras et les obstacles.

Cela contribuait à influencer, en Bretagne, les recteurs ou inspecteurs d'académie eux-mêmes.

Souvent leurs relations avec le chef de la communauté tournaient à l'aigreur, et ils adressaient au ministre de l'Instruction publique certains rapports, qui

étaient loin de témoigner de leur sympathie pour l'établissement des écoles de Frères.

Une espèce de persécution sourde s'organisa sur toute la ligne. Si elle ne partait pas de l'Université directement, ses grands maîtres d'alors, les Cousin, les de Salvandy, les Villemain, philosophes ou libres penseurs de profession, ne s'empressaient pas d'y mettre ordre. C'était une sorte d'encouragement tacite : du moins les agents subalternes le comprenaient ainsi, et tracassaient à l'envi l'un de l'autre le supérieur de la congrégation.

Au milieu de ces contrariétés perpétuelles, M. de La Mennais ne montra jamais ni indécision ni trouble.

— La fermeté d'un prêtre, disait-il, doit être calme comme le fond de son âme.

Plus les assauts se multipliaient, plus cette admirable tranquillité s'enracinait chez le saint homme, et les attaques de ses adversaires, loin de lui causer de l'humeur, avaient le privilége de stimuler sa verve joyeuse.

— O serpents à tête folle ! s'écriait-il, en leur appliquant la fable de La Fontaine, allez toujours, mordez la lime : elle est trempée par la Providence, vous y userez vos dents !

En effet, le ciel vint à son secours de la manière la plus visible et la plus prompte.

Un homme plein de droiture, membre du conseil royal de l'Instruction publique, M. Rendu, prit en main la défense des Frères de Ploërmel, sans connaître

M. de La Mennais, et sur le simple exposé des mauvaises querelles qu'on leur suscitait en Bretagne.

— Toutes les fois qu'on vous inquiétera, faites-le moi connaître, monsieur l'abbé, dit-il au supérieur, un jour que ce dernier lui rendait à Paris une visite de remerciement : je me charge de lever les obstacles, de chasser les préventions, de brider l'injustice et de tout aplanir.

Il tint parole.

Durant des années entières il défendit la congrégation avec la plus louable et la plus énergique persévérance.

Le 5 septembre 1841, le Père lui adressa la lettre suivante :

« Je ne suis pas plus avancé, cher monsieur, au sujet des lettres d'*exeat,* que je ne l'étais au mois de juin, malgré la décision formelle du ministre. Daignez, je vous prie, prendre connaissance de la lettre que je lui adresse pour l'informer des difficultés nouvelles que l'on soulève, et soyez assez bon pour hâter sa réponse.

« Le mauvais vouloir de M. le recteur de l'académie de Rennes pour ma congrégation n'est pas douteux, et très-certainement il parviendra à l'ébranler si cela continue. Je suis persuadé qu'il se sera opposé de toutes ses forces à la prolongation pour un an des cinq autorisations provisoires que j'ai demandées, et sur lesquelles je comptais, puisqu'on a bien voulu me les promettre formellement de vive voix. Si on me les refuse, me voilà forcé d'abandonner plusieurs écoles,

où les Frères ne seront point remplacés, pas plus qu'ils ne l'ont été et ne le seront avec quelque succès dans celles d'où nous nous sommes déjà retirés, et d'où il faudra nous retirer encore, faute de paiement.

« Voyez la position dans laquelle je me trouve : on m'accuse de vouloir tout envahir, et le nombre de mes écoles, loin d'augmenter, diminue tous les jours, on me reproche de ne pas me mettre en règle, et quand j'essaie de le faire, on m'en empêche.

« Mon seul appui est dans l'autorité supérieure. Si elle ne me protége pas, il faut que je renonce à faire aucun bien désormais. Le gouvernement a pourtant, ce me semble, quelque intérêt à soutenir mon œuvre bretonne et à ne pas la laisser dépérir, s'il tient à mon œuvre coloniale : nuire à l'une, c'est nuire à l'autre, car elles sont intimement liées.

« Cependant je ne perds pas confiance, parce que je compte sur Dieu, et sur vous, mon cher monsieur, qui êtes depuis longtemps son ministre pour moi, etc. »

Dès qu'une plainte de M. de La Mennais était formulée, l'obstacle se levait immédiatement et sans retard, grâce aux efforts du généreux conseiller.

L'Instruction publique trancha donc la question des *exeat* et des autorisations provisoires dans le sens demandé par le chef de l'Institut.

Mais les persécuteurs avaient d'autres ressources.

Voyant qu'on déjouait leurs tentatives malveillantes pour empêcher ou suspendre la fondation des écoles,

ils se rejetèrent sur les examens, et ils eurent l'indélicatesse de tendre piége sur piége aux Frères qui se présentaient pour obtenir le brevet de capacité, soit en cherchant à les égarer hors des limites du programme, soit en les embarrassant dans des questions captieuses.

A ce propos, M. Rendu écrivit au supérieur :

« J'ai lu avec étonnement et chagrin, dans votre petit mot pour moi, et dans la copie de votre lettre au ministre, que vous vous plaigniez de ce que *les examens ne sont pas pour vos Frères ce qu'ils devraient être*. On a peine à concevoir comment des examinateurs peuvent se permettre (et en public encore !) une partialité aussi révoltante et se montrer plus difficiles précisément à l'égard d'hommes qui se dévouent si généreusement, si complétement au service de l'enfance. Vraiment cela est odieux, et M. le recteur reçoit l'ordre, aujourd'hui même, de veiller à ce que de pareilles plaintes ne soient plus fondées. Le droit commun, oui, les Frères ne demandent pas mieux ! Mais un privilége de rigueur et de sévérité ? c'est insoutenable, c'est inique, c'est indigne, c'est anti-breton et anti-chrétien !

« Agréez, monsieur le supérieur, etc.

« 17 juin 1843. »

Enfin la persécution eut un terme.

Le ministre de la Marine, émerveillé du succès des Frères aux colonies et de l'accroissement prodigieux du nombre de leurs élèves, vint en aide au membre du conseil royal pour combattre la malveillance, et

l'Université, dépouillant ses préventions, témoigna dès lors à l'Institut de Ploërmel et à son chef un intérêt tout particulier, dans lequel, nous devons le dire, elle a persévéré jusqu'à ce jour.

Un cercle catholique, scientifique et littéraire venait de s'ouvrir à Paris sous la présidence du vaillant protecteur de la congrégation.

M. Rendu y conduisit, un jour, l'abbé de La Mennais.

De concert avec les membres de cette société d'élite, empressés d'accueillir et d'honorer le saint prêtre, il fit promettre à celui-ci de rédiger, sur la création et le développement de son ordre, un mémoire, qu'il désirait lire en assemblée générale.

Trouvant que le Père tardait un peu à s'exécuter à cet égard, M. Rendu lui écrivit :

« Vous savez, mon cher supérieur, ce que vaut une promesse de Breton, et vous devinez ce que peut être une attente de Parisien ? Comme le temps a coulé, comme il a volé...

« Mais une promesse de Breton... c'est sacré !

« Nous espérons que la première quinzaine du mois ne se passera pas sans que nos vœux soient comblés. Et n'ayez pas peur, — nous sommes au moins trois cents à garantir le secret que votre modestie désire.

« Agréez, etc.

« 11 avril 1844. »

Il ne tarda pas à recevoir cette réponse de l'abbé Jean :

« A M. RENDU, MEMBRE DU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

« Enfin, cher Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer les *notes* que vous m'avez demandées et que je vous ai promises. Daignez m'excuser de vous avoir fait attendre si longtemps si peu de chose. A mon retour à Ploërmel, j'ai été surchargé d'embarras et d'affaires, qui ne m'ont pas laissé un moment libre. D'ailleurs, je vous l'avoue, j'ai une grande répugnance à parler des œuvres dont il a plu à Dieu que je fusse l'instrument, car la gloire qui vient des hommes ne peut que nuire : et ceci n'est pas seulement pour moi une vérité de foi, c'est encore une vérité d'expérience. Je vous prie donc de nouveau très-instamment, cher Monsieur, de ne rien imprimer de ce que je vous confie, et de n'en donner copie à personne.

« Bornez-vous à une simple lecture ; c'est déjà trop peut-être.

« J'ajoute, pour ce qui concerne les colonies, qu'une extrême discrétion est nécessaire. Le plus petit bruit pourrait faire un grand mal.

« Croyez au tendre respect, avec lequel je suis, etc.

« 18 avril 1844. »

Non-seulement le digne supérieur craignait les députés de l'opposition, qui n'eussent pas manqué de soulever à la chambre quelque sot débat, dont le ministre de la Marine aurait pu être mécontent ; mais

la triste position de son frère vis-à-vis de l'Église le mettait de plus en plus en garde contre tout ce qui était susceptible d'attirer sur le nom de La Mennais les commentaires de la publicité.

Les *notes* dont il s'agit sont, du reste, un document trop précieux pour que nous hésitions à les reproduire.

Nos lecteurs les trouveront dans le chapitre suivant.

XXI

Mémoire adressé par le supérieur de Ploërmel au Cercle catholique de Paris. — Lettre à Montalembert.

« La congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne a été fondée à Saint-Brieuc, en 1817. Trois jeunes Bretons, qui savaient à peine quelques mots de français, en formèrent le noyau.

« A cette époque il n'existait en Bretagne que six ou sept écoles publiques dans lesquelles les enfants du peuple fussent reçus gratuitement, et elles étaient toutes placées dans les villes.

« La nouvelle congrégation eut pour but principal de fournir des instituteurs chrétiens à nos pauvres campagnes, si complétement dénuées de tout moyen d'instruction, et qui, je dois le dire, en sentaient si peu l'importance ; mais pour la répandre au milieu d'elles, il était nécessaire que les maîtres d'école inspirassent aux familles une grande confiance par le titre et l'habit religieux, et, de plus, que la dépense

des écoles fût très-modique : on ne pouvait espérer le succès qu'à cette double condition.

« On fixa donc le traitement annuel des Frères à 480 francs ; mais le curé devait donner chez lui la pension au Frère, ou la lui faire donner chez un ecclésiastique de la paroisse, après avoir toutefois prévenu le supérieur de la congrégation et obtenu son agrément, sauf au curé à s'entendre avec l'administration locale pour le prix de la pension.

« Le Frère étant logé et nourri au presbytère, il n'y avait ni loyer à payer, ni mobilier à acheter, ni ménage à tenir, et sa pension ne s'élevant guère à plus de 300 francs, la dépense annuelle ne dépassait pas 480 francs, somme à peu près égale et quelquefois inférieure au produit des rétributions que nous abandonnions en entier aux fondateurs de l'école, et dont ils étaient libres de fixer le taux comme il leur convenait.

« Ce qui d'abord nous embarrassa le plus, ce fut la difficulté de trouver dans nos bourgs un local commode et assez vaste pour contenir tous les enfants, car bientôt ils se présentèrent en foule ; mais cet obstacle, qui paraissait insurmontable, n'arrêta pas l'œuvre, grâce aux soins et au zèle de MM. les curés. Ils cédaient volontiers pour l'école du Frère, soit un bâtiment dépendant de leur presbytère, soit leur salon même, et je me rappelle avec attendrissement que l'un d'eux établit la classe dans sa chambre à coucher et fit porter son lit au grenier. Plus on était mal, mieux tout allait. C'était le bon temps.

« O pauvreté, ô simplicité de nos anciens jours, que vous m'étiez chères, et que je vous regrette[1] !

« Cependant on ne tarda pas à reconnaître la nécessité de bâtir, mais comment bâtir ? on avait si peu d'argent ! La charité y suppléa ; les uns donnaient du bois, les autres des pierres ; celui-ci prenait les charrois à son compte, celui-là payait la main-d'œuvre : si bien qu'en dix ans on éleva quarante-sept maisons d'école, dont je ne puis estimer la construction, l'une portant l'autre, à moins de deux cent mille francs.

« Quelques communes se créèrent de singulières ressources.

« A X.... par exemple, d'après l'avis du conseil municipal, on ouvrit un cabaret au compte de la paroisse, et tous les habitants s'engagèrent à aller boire de préférence dans ce cabaret privilégié, dont les profits étaient appliqués à l'entretien du Frère et de son école.

« Or jamais école n'a été plus riche, ce que je ne dis pas, on le pense bien, à la louange de la tempérance bretonne et à la plus grande gloire de mon pays.

« Les petites et les moyennes villes ne tardèrent pas à nous appeler. Nous coûtions bien moins cher que les religieux de M. de La Salle, et souvent nous ne coûtions rien du tout. Mais pour subsister par nous-mêmes et nous rendre indépendants des souscriptions

1. Le digne Fondateur appliquait à ses religieux la sublime parole de l'Apôtre, et leur disait : « Vous avez la nourriture et le vêtement, ne désirez rien de plus. »

et des aumônes, qui, abondantes le premier jour, pouvaient être nulles le lendemain, nous avions besoin de grandes maisons, où il nous fût possible de recevoir des pensionnaires, d'établir des classes spéciales payantes, des ateliers, etc. Or les dépenses d'achat de maisons et de terrains ont été ruineuses pour nous, car nous n'avons obtenu qu'une bien petite part dans les budgets de l'État et des communes.

« Tels ont été nos premiers commencements.

« Enfin la loi du 28 juin 1833 fut promulguée. Si elle a, dans quelques endroits, amélioré notre position, par le fait elle a plutôt retardé nos développements qu'elle ne les a favorisés.

« Le résultat de nos efforts jusqu'à ce jour est que nous avons, en Bretagne, cent quatre-vingts établissements, dont quatorze, et ce sont les plus considérables, nous appartiennent en toute propriété. Trente et une autres maisons sont dirigées chacune par deux ou trois Frères. Cent trente-cinq écoles n'ont qu'un seul Frère, qui loge et prend sa pension chez le curé. Le nombre total des Frères est de cinq cents [1].

« Si je voulais entrer dans tous les détails d'organisation de nos divers établissements, ce serait à n'en plus finir ; je ferais un volume, parce que nos règles, inflexibles dans ce qu'elles ont d'essentiel, ne le sont pas au point de nous gêner, quand il s'agit de traiter

1. Aujourd'hui les chiffres doivent être doublés et même triplés. Nous aurons à faire plus tard la même observation pour les colonies.

avec les communes. Nous nous réservons à cet égard une certaine liberté, afin de pouvoir leur rendre, suivant les convenances locales, tous les services qu'elles réclament de nous.

« A la fin de 1837, M. le ministre de la Marine nous proposa de nous charger des écoles primaires qu'il avait le dessein de fonder dans les colonies, et nous y consentîmes.

« C'était une bien belle œuvre sans doute, mais qu'elle était périlleuse !

« Des soixante-cinq Frères qui s'y sont volontairement dévoués, neuf sont morts, quatorze sont revenus en France dans le plus triste état de santé, et la plupart des autres souffrent beaucoup du climat. Toutefois ils ne se découragent point et leurs écoles sont florissantes.

« Au Fort-Saint-Pierre (Martinique), par exemple, nous avons six cents élèves, et là, comme dans les autres écoles des colonies, en outre des cinq heures de classe de la journée, on fait, le soir, pendant une heure et demie, le catéchisme aux adultes. L'empressement avec lequel ils s'y rendent anime le zèle des Frères et les console de ce surcroît de fatigues.

« Nous avons quatre établissements à la Martinique et autant à la Guadeloupe. Jusqu'ici nous n'avons pu en ouvrir qu'un seul à Marie-Galante, à Saint-Louis (Sénégal), à Saint-Pierre de Miquelon, à Miquelon et à Cayenne.

« Plusieurs jeunes créoles des Antilles, très-pieux et pleins de talent, sont venus à Ploërmel pour y faire

leur noviciat, et, après l'avoir achevé, ont été placés au Sénégal et à Cayenne. Nous en attendons huit autres, auxquels M. le ministre de la Marine a bien voulu accorder le passage gratuit sur un bâtiment de l'État. Ce renfort sera précieux, car le gouvernement estime que le nombre des Frères de notre Institut, établis, ou à établir, doit être porté à quarante-sept pour la Martinique, à cinquante-quatre pour la Guadeloupe, à vingt-trois pour la Guyane, et les six déjà en exercice au Sénégal ne suffiront pas : le bien qu'ils font est justement apprécié, il le sera chaque jour davantage.

« Vingt-cinq jeunes garçons mahométans, instruits par eux, et vingt-cinq jeunes filles de la même secte, instruites par les sœurs de Saint-Joseph, ont été, avec le consentement de leurs parents, baptisés solennellement, le samedi-saint de l'année dernière.

« Ceci est remarquable, car on sait combien la population musulmane du Sénégal a toujours résisté à l'influence chrétienne.

« Les obstacles que l'administration trouve dans la différence de religion sont si tenaces, qu'elle n'a pas cru jusqu'à présent pouvoir soumettre les indigènes musulmans aux formalités de l'état civil : les marabouts consacrent les unions, rédigent les contrats et règlent les intérêts de leurs coreligionnaires d'après les textes du Coran.

« C'est par les écoles que l'on y parviendra, et l'on n'y parviendra que par elles.

« Aux Antilles, les préjugés de couleur et de caste

sont encore vivants, mais ils s'affaiblissent d'une manière sensible. Dans deux de nos écoles, les jeunes gens noirs (libres), mulâtres et blancs, ont logé, l'année dernière, chez les Frères, pendant la semaine qui précéda leur première communion : ils couchaient dans le même dortoir, mangeaient à la même table, et prenaient ensemble leurs récréations [1].

« Nous touchons au moment de nous introduire dans les habitations, pour y donner l'instruction chrétienne aux esclaves, et plusieurs Frères partiront dans l'automne prochain pour commencer cette œuvre : elle est difficile, mais j'ai la douce confiance que, Dieu aidant, elle réussira. Plusieurs propriétaires sont disposés à nous prêter leur concours et viennent même, en quelque sorte, au-devant de nous. Ils invitent les Frères à visiter leurs nègres, à leur expliquer de temps en temps le catéchisme, et ces nègres font aux Frères le plus touchant accueil.

« Nous terminerons ce petit mémoire en adressant à tous ceux qui le liront, ou l'entendront lire, ces paroles du saint Évangile : *Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.* « La moisson « est abondante, mais les ouvriers sont en petit

1. M. de La Mennais ne dit pas que ces pieux enfants voulurent lui écrire. On a égaré cette lettre, pleine des témoignages de leur reconnaissance naïve; mais les archives de Ploërmel ont gardé copie de la réponse du bon supérieur. Il ne laissait échapper aucune occasion d'entretenir le feu sacré qui animait ses apôtres des colonies et leurs chers néophytes. — Voir l'*Appendice* (F).

« nombre. Priez donc le Maître du champ d'envoyer « des moissonneurs pour cueillir les gerbes. »

Ces notes du supérieur de Ploërmel furent lues au Cercle catholique, dans l'assemblée générale qui eut lieu au mois de mai suivant.

M. Rendu n'était pas le seul protecteur de la communauté.

Souvent l'intervention du ministère, quand il s'agissait de régler quelque point de doctrine à la Martinique, à la Guadeloupe ou au Sénégal, devenait un peu suspecte au point de vue de l'orthodoxie.

L'abbé de La Mennais, dans l'impuissance de s'opposer directement aux mesures qui lui semblaient dangereuses, avait alors recours au comte de Montalembert, comme le prouve la lettre qui va suivre :

« Ploërmel, 28 mai 1842.

« *A M. le comte de Montalembert, pair de France.*

« Monsieur et très-cher ami,

« J'ai été plus heureux que je ne puis le dire de vous revoir à Paris, et je viens bien vite vous remercier de l'accueil si cordial que vous m'avez fait. Permettez qu'en même temps je réclame les services que vous m'avez offerts avec tant de bonté. Je les réclame, non pour moi, mais pour la Religion dans nos colonies, car vous pouvez lui en rendre de fort importants.

« Le ministre de la Marine met un grand zèle à proclamer l'instruction religieuse parmi les noirs. Sur ce point on ne saurait trop le louer ; il court à pleines voiles vers le bien : mais je regrette que, dans les me-

sures qu'il prend, tout ne soit pas conforme aux principes catholiques.

« Procurez-vous, je vous prie, si vous ne l'avez déjà reçu en qualité de pair de France, l'*Abrégé sommaire* que le département de la Marine vient de publier officiellement *sur l'exécution de l'ordonnance royale du* 5 *janvier* 1840, *relative à l'instruction religieuse, à l'instruction primaire et au patronage des esclaves.*

« Le ministre rappelle qu'un concours est ouvert pour la confection d'un catéchisme spécial destiné à être enseigné dans les colonies, et il ajoute :

« Dans l'œuvre de la *moralisation* des esclaves, la « mission du prêtre s'étend et s'agrandit ; de nou- « veaux efforts doivent être exigés de son zèle : il faut « donc le *guider* dans cette voie nouvelle, *lui indi-* « *quer* les points principaux sur lesquels doivent « porter ses *instructions pastorales,* le mettre à « portée, en un mot, de faire à la fois du nègre un « citoyen et un chrétien. »

« Ne vous semble-t-il pas entendre la papesse Victoire parlant à ses prêtres ?

« Mais continuons :

« Tel doit être le but du catéchisme *spécial* mis au « concours. La partie dogmatique et *orthodoxe,* dont « l'approbation appartient en définitive à l'autorité « ecclésiastique, *y sera sans doute peu étendue,* « mais la partie morale devra recevoir un certain « développement. »

« Le ministre annonce ensuite l'intention de sou-

mettre les ouvrages qui lui seront envoyés à l'approbation de l'autorité ecclésiastique, *quant à la partie dogmatique seulement.*

« Ainsi l'autorité ecclésiastique n'aura même pas un simple avis à donner sur ce qu'on appelle la *partie morale,* comme s'il était possible catholiquement et raisonnablement de les séparer l'une de l'autre, comme si l'autorité ecclésiastique n'avait pas à juger de ce qui doit être le principal objet des *instructions pastorales* de ses ministres.

« Ici je ferai observer que les colonies ont déjà un très-bon catéchisme, composé par M. Pastre, ancien préfet apostolique de Bourbon, et approuvé, non pas à Paris, mais à Rome, par la Sacrée-Congrégation de la Propagande. Conservera-t-on ce catéchisme ? Je le pense, puisque, dans le *catéchisme spécial,* la partie dogmatique et *orthodoxe,* comme l'appelle le ministre dans son encyclique, aura très-*peu d'étendue.* Il y aura donc deux catéchismes : est-ce un avantage, dans un pays surtout où on ne sait pas lire ?

« Voici un autre passage remarquable d'une circulaire adressée par l'administration le 17 août 1840, aux gouverneurs de nos quatre colonies :

« En ce qui concerne les *ministres du culte* (de « l'indifférence desquels on se plaint, non sans rai- « son), il me paraît nécessaire de réclamer l'*interven- « tion d'une autorité épiscopale,* non-seulement pour « que les obligations qu'ils ont à remplir, quant à « l'instruction des diverses classes de la population, « deviennent l'objet de tous leurs soins, mais encore

« pour qu'ils soient désormais soumis d'une manière « plus intime à une haute discipline qui vienne en « aide à l'autorité que vous exercez sur eux. »

« Mais quelle est donc cette autorité épiscopale, qui *viendra en aide* à l'autorité de MM. les gouverneurs sur le clergé ? Quel est cet évêque ? quel sera son titre ? De qui recevra-t-il sa mission ?

« Ces questions doivent vous paraître comme à moi fort graves.

« Évidemment les intentions du ministre sont excellentes : honni soit qui mal y pense ! Toutefois, il n'est que trop clair que ce qu'il y a de peu régulier dans la marche qu'il suit vient de ce qu'il y a de défectueux dans l'organisation ecclésiastique des colonies. Sans cela, cependant, sans un clergé mieux organisé, que peut-on faire et que fera-t-on ?

« Cher ami, réfléchissez, je vous prie, sur toutes ces choses ; occupez-vous en, et agissez pour le mieux. Cette cause est belle et digne de vous. Quant à moi, je ne puis ni ne dois intervenir, et je ne veux pas être nommé, car il y aurait trop d'inconvénients à ce que je le fusse. Je compromettrais mes œuvres : on ne manquerait pas de dire que l'*Ignorantin* se mêle de ce qui ne le regarde point [1]. C'est pourquoi gardez-

1. L'humble supérieur se trompait du tout au tout. M. de Montalembert amena le ministre de la Marine à demander un mémoire précis sur la réorganisation du clergé colonial à l'ancien vicaire général de la grande aumônerie de France, et l'*Ignorantin*, qui voulait se tenir en arrière, fut placé, dès lors, en première ligne.

moi le secret le plus inviolable, et ne dites que ce que vous croirez pouvoir dire d'après la lecture des pièces officielles ci-dessus rappelées.

« Daignez recevoir et présenter à madame de Montalembert l'hommage du respect plein d'affection avec lequel je suis

« Votre dévoué serviteur et ami,

« L'abbé J.-M. DE LA MENNAIS. »

Toutes les réformes s'accomplirent dans le sens de ce mémoire, extrêmement remarquable par la netteté des aperçus et la solidité des raisonnements. L'*Appendice* (G) en donne le texte à nos lecteurs.

XXII

L'aumônier de Ploërmel, ses inquiétudes et son épigramme. — Un attelage emporté, chute et meurtrissures. — Presque aussi laid que le diable. — Cinq dames normandes. — Une leçon de maintien calligraphique. — Ripostes et boutades.

Toutes ces relations, toutes ces préoccupations, toutes ces affaires n'empêchaient pas le digne supérieur de la communauté de visiter régulièrement les maisons de son ordre.

Pendant ses fréquentes absences, l'abbé Ruault, le respectable aumônier, dirigeait la maison principale[1] et se chargeait d'expédier les informations et les avis qu'il était utile de transmettre au chef de l'Institut.

Mais il arrivait parfois qu'on ne savait plus où lui envoyer les messages.

1. L'abbé Ruault avait été à la tête du collége de Dol et du petit séminaire de Vitré. M. de La Mennais le regardait comme un autre lui-même et avait la plus entière confiance dans sa sagesse administrative.

Aujourd'hui dans un lieu, demain dans un autre, le supérieur, dont l'esprit embrassait mille choses diverses, n'avait pas toujours soin de laisser pour la poste, à son ancienne adresse, la mention de *faire suivre* à tel ou tel endroit.

Certaines lettres importantes ne lui parvenaient pas, ou lui parvenaient trop tard.

Désolé de cette locomotion perpétuelle, l'abbé Ruault prenait alors le parti de dépêcher un exprès à la dernière résidence connue, pour y demander des renseignements, qui permettaient enfin de retrouver la trace de l'infatigable voyageur et de lui porter les missives. Le bon aumônier se vengeait par une innocente épigramme du tracas et des inquiétudes que lui causait son ami. Toutes les lettres qu'il faisait parvenir de cette manière avaient pour suscription :

« A M. l'abbé de La Mennais, *sur les grands chemins* de Bretagne [1]. »

Grâce aux courses précipitées et surtout trop longues du chef de la congrégation dans l'arrondissement de Savenay, ou ailleurs, ses chevaux, un beau matin, se trouvent fourbus.

Comme on l'attend à Languenau, dans les Côtes-du-Nord, pour y donner une retraite, il fait, avant de partir, l'acquisition de deux autres chevaux, qu'il ne songe pas à ménager plus que les premiers, et il

1. Autrefois Féli disait, sans épigramme : « La vocation de mon

voyage pendant trois jours consécutifs, ne s'arrêtant qu'aux localités où se trouve une de ses écoles.

Vers la fin du troisième jour, le Frère conducteur [1] juge convenable de faire halte devant une auberge de village, pour dételer ses bêtes fatiguées et les mettre à l'écurie.

— Eh ! non, ce serait perdre du temps, lui crie M. de La Mennais du fond de la voiture. Je veux arriver à Languenau pour la nuit. Débride-les seulement, et passe-leur au cou le petit sac d'avoine ordinaire.

Or le nouvel attelage ne semble pas habitué à cette façon expéditive, mais incommode, de savourer le picotin. Il se cabre violemment, renverse le conducteur et entraîne, dans une course effrénée, la voiture et le maître, qui n'a pas voulu descendre.

Comme la portière est ouverte et le marche-pied baissé, M. de La Mennais croit pouvoir sortir impunément.

Il saute sur la route, et reçoit une secousse affreuse, qui le renverse et le jette, la tête en avant, contre un tas de pierres, où il se meurtrit, se déchire et se contusionne.

Le cocher, qui s'est relevé pour courir après ses chevaux, le trouvant assis sur la berge, les lunettes

frère est de courir les chemins et de semer le bien. » (*Œuvres posthumes. Correspondance*, tome Ier, pag. 285.)

1. Les religieux voués à quelque service matériel ou à des occupations qui ne tiennent pas à l'enseignement dépouillent l'habit de l'ordre pour vaquer à leurs travaux.

brisées et le visage en sang, pousse un cri douloureux et ne peut retenir ses larmes.

— Allons donc, grand enfant, lui dit le supérieur, tu vois bien que je ne suis pas tué ! C'est ma faute, après tout. J'aurai soin de demander une autre fois au maquignon si les chevaux qu'il me vend savent manger l'avoine en sac.

Et le saint homme de rire.

Deux paysans ramenaient la voiture. Une montée rapide leur avait permis de l'arrêter à un kilomètre de là. Mais il fallut dételer les chevaux couverts de sueur, laver et éponger la figure de M. de La Mennais. Il ne put arriver à Languenau qu'à une heure avancée de la nuit.

Le lendemain, à son réveil, il s'approche d'une glace.

Voyant son œil gauche enflé, de larges meurtrissures à son front et à ses pommettes, le tout recouvert de cette teinte bleuâtre que produit le sang extravasé, il s'écrie, en riant toujours :

— Eh bien ! je n'ai pas de chance. Voilà qu'il me faut, ce matin, prêcher contre le diable, et je suis presque aussi laid que lui !

Ces détails ne doivent paraître ni insignifiants ni déplacés, car ils prennent l'homme sur le vif, et servent à photographier en quelque sorte cet admirable caractère, que ni la contrariété ni l'humeur ne pouvaient atteindre ; ils montrent la douce résignation de ce philosophe chrétien, qui, au milieu de ses conceptions puissantes et dans l'essor le plus actif de son

génie organisatenr, se pliait sans effort aux petites misères et aux vulgarités de la vie.

Quarante années durant, le supérieur de Ploërmel continua de gouverner ainsi l'œuvre dans son ensemble et d'en tenir tous les fils administratifs entre les mains. Il créait tout, façonnait tout, visitait tout, réglait tout, pourvoyait à tout, sans désordre, sans trouble, sans s'émouvoir, sans rien perdre de sa merveilleuse tranquillité d'âme, de sa franche et constante gaieté.

Quand il arrivait dans une de ses maisons de premier ordre, érigée en pensionnat, c'était une véritable révolution de joie.

Tous les Frères, tous les élèves, tout le personnel du lieu s'empressait d'accourir. Le directeur avait de la peine à ramener l'ordre et à contenir, pour quelques instants, les manifestations bruyantes et les témoignages d'affection prodigués à M. de La Mennais.

Celui-ci procédait alors à sa visite.

Dès qu'il avait acquis la certitude que la maison marchait bien, que tous les règlements y restaient en vigueur, il félicitait les maîtres, encourageait les élèves, et provoquait lui-même les épanchements et les causeries joyeuses.

— Mon Père, lui demandait-on un jour, y a-t-il du nouveau à Ploërmel ?

— Mais oui ; nous y avons reçu, le mois dernier, cinq dames normandes, dont nous n'avons pas à nous plaindre. Elles sont très-convenables sous tous les rapports. Ce qu'il y a de bon et de rare, c'est qu'elles

savent parler et se taire quand il le faut. Bien plus, s'il leur arrive de parler toutes ensemble, elles s'accordent on ne peut mieux ; c'est un plaisir.

— Et que font ces dames à Ploërmel ? demandent les Frères, qui tombent positivement des nues.

— Ce qu'elles font ?... Mais elles nous rendent service. Elles sont très-haut et fort bien placées ; nous les trouvons utiles pour l'ordre et la régularité de la maison.

Les visages surpris, les yeux écarquillés, amusaient beaucoup le bon supérieur.

Il se décida néanmoins à mettre un terme aux questions et à l'ébahissement, et donna le mot du logogriphe.

Jugez des éclats de rire et des bravos, lorsqu'on apprit que les *dames normandes* étaient des cloches, provenant de la fonderie de Villedieu-les-Poêles [1].

L'anecdote a une variante.

M. de La Mennais aurait laissé en suspens ses auditeurs, sans expliquer l'énigme, et ceux-ci tout intrigués, prenant le Frère conducteur à part, lui auraient dit :

— Mais enfin vous devez savoir cela, vous ? Quelles sont ces dames qui logent à Ploërmel ?

— Eh quoi ! grands innocents que vous êtes, vous ne comprenez pas que ce sont nos cloches : est-ce que cinq dames pourraient parler toutes ensemble, en restant d'accord ?

1. Département de la Manche.

Dans les classes d'adultes, comme celles de la maison mère, le supérieur apportait plus de sérieux, sans laisser échapper toutefois l'occasion d'aiguillonner la négligence d'un disciple par quelque douce raillerie, ou de le faire rougir de ses défauts par un exemple qu'il saisissait au vol, et que, le cas échéant, il donnait lui-même.

Au retour de la grande aumônerie, tout occupé qu'il était d'organiser sa maison des hautes études, il voulut qu'on lui envoyât de Ploërmel les Frères qui se disposaient à passer leur examen pour le brevet de capacité.

Jadis, à Saint-Brieuc, nous l'avons vu donner à ses premiers aspirants des leçons de grammaire et de calcul : il reprit à Malestroit son métier de maître d'école, et fit repasser aux candidats toutes les matières sur lesquelles ils auraient à répondre aux examinateurs.

Un soir, comme il leur expliquait un problème, dont il venait de tracer la solution en chiffres sur le tableau, un des Frères se plaignit de ne pas comprendre.

— Cela ne m'étonne pas, répondit M. de La Mennais, tu n'écoutes jamais rien, et tu regardes ailleurs.

A ce reproche évidemment mérité, le Frère tressaille, et l'on voit que son amour-propre se pique. S'approchant, à quelques minutes de là, d'une table, près de laquelle le supérieur vient de s'asseoir pour écrire, et comptant prendre une petite revanche :

— Mon Père, dit-il, vous ne tenez pas votre plume d'après les principes.

— Vraiment ?... c'est possible... Eh bien ! montre-moi comment il faut la tenir.

Le Frère lui place la plume entre les doigts et lui donne toutes les indications voulues, persuadé qu'elles seront inutiles et que la leçon n'aboutira pas ainsi de prime abord.

C'est là son espoir de triomphe.

Mais, avec sa finesse habituelle, M. de La Mennais a compris l'apologue. Il s'applique, en continuant d'écrire, ne bronche ni d'un mouvement ni d'une lettre, et garde la position rigoureusement prescrite par les calligraphes.

— Est-ce bien ainsi ? demande-t-il.

Le Frère décontenancé s'incline et ne peut que répondre affirmativement.

— Tu vois que je me corrige, hein ?...Cela n'a pas été long... Et toi, mon pauvre enfant, et toi, quand cesseras-tu d'être incorrigible ?

A dater de ce jour, le professeur de maintien calligraphique fut très-attentif au tableau et comprit la solution de tous les problèmes.

Dans une circonstance grave, si M. de La Mennais avait à lancer quelque admonestation sévère, on pouvait être sûr qu'il allait l'adoucir ensuite par un mot gracieux, une caresse paternelle, une saillie vive et inattendue, qui, en laissant à la leçon toute son efficacité, toute sa force à la réprimande, en enlevait aussitôt l'amertume.

Sans cesse il recommandait aux postulants et aux

novices de rester studieux et d'acquérir la plus grande somme de connaissances possible.

— Étudiez, mes chers enfants, leur disait-il, étudiez avec toute l'application dont vous êtes capables. Si vous n'aviez pas l'instruction nécessaire, les élèves abandonneraient vos écoles, et vous répondriez devant Dieu du salut de ceux qui se perdraient dans d'autres écoles, ou qui, n'en fréquentant aucune, ignoreraient toute leur vie les vérités essentielles de la religion.

Quand un novice devenait suspect de paresse, de dégoût pour l'étude, ou manquait de piété, de subordination, d'obéissance, il était exclu de la communauté définitivement et sans retour.

Sur ces divers points, M. de La Mennais se montrait inexorable.

— J'aime mieux, disait-il, n'avoir que *trois* Frères, que d'en avoir *trois cents* qui conserveraient quelque chose de l'esprit du monde.

Les jeunes gens renvoyés de Ploërmel recouraient d'ordinaire à l'Université pour devenir instituteurs laïques, et M. de Kercaradec, recteur de l'académie du Morbihan, disait, en 1833, au chef de l'Institut :

— Savez-vous, mon Révérend Père, que, dans tout le ressort de mon administration, les meilleurs sujets sont encore ceux qui sortent de chez vous ?

— C'est comme cela, monsieur le recteur, que vous faites votre dimanche avec mes guenilles ! répondit l'abbé de La Mennais.

On pourrait remplir un volume des répliques originales et des plaisantes réparties du cher supérieur.

Continuellement retenu pour une affaire ou pour une autre, il ne pouvait donner l'exemple d'une régularité parfaite.

Un jour il apprit que l'aumônier, questionné par une personne de la ville, qui désirait savoir l'heure à laquelle le chef de la communauté disait sa messe, avait répondu que M. de La Mennais la disait à *heure fixe*, entre sept heures et midi.

— Ah ! ce bon M. Ruault, qui se figure être plus régulier que moi, s'écria-t-il : je vous prends à témoin que j'arrive toujours le premier au réfectoire !

La maladie elle-même ne lui enleva rien de sa vivacité d'esprit et de son inaltérable et joyeuse humeur.

Ne pouvant plus suffire à sa correspondance, après une première attaque de paralysie, quatre ou cinq jeunes Frères très-intelligents furent appelés à lui composer un secrétariat.

Tout en s'acquittant de leurs fonctions avec zèle et capacité, il leur arrivait bien, ici ou là, d'oublier une recommandation ou de commettre de légères erreurs.

Or, par une belle journée de printemps, leur besogne se trouvant achevée, l'un d'eux fut député à M. de La Mennais pour lui demander, au nom de ses collègues et au sien, la permission de faire une promenade.

— Et où irez-vous ?

— Mon Père, nous irons quelque part, dans le voisinage, battre la campagne.

— Comment, *battre la campagne,* pour ne pas en perdre l'habitude, n'est-ce pas ? dit en souriant M. de

La Mennais. Allez, mes enfants, allez, et tâchez de ne plus la battre ici.

Un Frère, placé dans une commune où les élèves étaient en grand nombre, se tuait par excès de zèle et de travail. Sa santé commençait à être sérieusement compromise.

Tout à coup le supérieur arrive à l'improviste et entre dans la classe.

— Mon fils, dit-il, tu es pâle et fatigué. Il ne s'agit plus de travailler en large, il faut maintenant travailler en long : va te coucher et repose-toi.

L'excellent homme fit la classe lui-même pendant deux jours, en attendant qu'un aide arrivât de Ploërmel pour soulager l'instituteur malade.

Aussi ne trouve-t-on pas d'expression pour peindre l'attachement plein de reconnaissanee et de tendresse que lui portaient ses religieux.

Un exemple entre mille.

La lettre qui annonçait sa mort arriva dans la maison de Pontivy, au moment où les maîtres et les pensionnaires se trouvaient assemblés au réfectoire : on vit aussitôt le directeur et tous les Frères fondre en larmes et quitter la table, avec des sanglots, que la présence des élèves fut impuissante à contenir.

XXIII

Retraites annuelles. — Paternité religieuse. — Les petits novices créoles. — Envoi des frères aux colonies françaises. — Adieux du supérieur.

Aussi longtemps que ses forces physiques le lui permirent, le digne chef de la communauté parcourut tous les ans la Bretagne pour visiter les maisons de l'ordre.

Si on lui représentait que ces fatigues n'étaient plus de son âge et qu'il succomberait à la peine:

— Détrompez-vous, répondait-il, c'est là que je trouve au contraire ma joie et ma santé.

Puis il citait cette belle parole de saint Grégoire de Nazianze : « Une peine que le cœur a choisie vaut mieux qu'un plaisir où le cœur n'est pour rien. »

Il voulait revoir tous ses Frères à leur poste de combat, donner à chacun d'eux les instructions, les conseils dont il avait besoin, et s'assurer par lui-même que l'œuvre de Dieu s'accomplissait partout, sans altération, sans défaillance.

« Un abus menaçait-il de s'implanter dans la maison qu'il visitait, nous dit son panégyriste, l'œil pénétrant et ferme du Père ne tardait pas à le découvrir ; il signalait le germe perfide et l'extirpait sans retard.

« Dans les rapports délicats, qui enveloppent comme un réseau la vie d'un instituteur, quelque fil trop tendu menaçait-il de se rompre, M. de La Mennais, armé de sa longue expérience des hommes, des lois, de l'administration sous toutes ses formes, voyait vite et disait nettement de quel côté était le tort, ou bien quelle était la cause précise du malentendu, et des difficultés qu'on avait pu croire inextricables se trouvaient supprimées par sa seule présence.

« Le principal nerf de son gouvernement était la retraite annuelle.

« A époque fixe, chaque année, les Frères, disséminés par toute la Bretagne, venaient à Ploërmel respirer l'air de leur noviciat, se retremper dans la pensée de l'Éternité qui fait les âmes droites, juger leur vie entre l'autel de leurs premiers vœux et les tombeaux de leurs compagnons, et surtout entendre un à un la parole du Père.

« Beaucoup de prêtres du pays qui avaient vu naître l'œuvre et l'avaient aidée à grandir, et plus tard les religieux de la Compagnie de Jésus, prenaient une large part aux travaux de cette semaine. Ils apportaient à M. de La Mennais le secours de leur zèle.

« Mais c'était bien encore lui le travailleur par excellence.

« Dès le point du jour, et longtemps après le coucher

du soleil, presque sans une heure de répit, l'armée entière venait défiler devant le chef. Chacun à son tour tombait aux genoux du saint supérieur.

« Et lui, la main sur la tête de ce fils, qu'il nommait sur-le-champ, dont il évoquait sans effort toute l'histoire, interrogeait en deux mots, voyait et faisait voir dans la conscience, communiquait, pour ainsi dire, la force et la joie par son regard, et celui qui s'en allait, béni par sa main vénérable, retournait au combat, le cœur dilaté par cette pensée, qu'il avait toujours été présent au souvenir du Père [1]. »

Du Père, il était bien nommé !

Son autorité ne fut jamais pesante, et jusqu'à la fin sa tendresse paternelle fut sans bornes. Dans les cas les plus graves il ne se départait jamais de cette paternité pleine d'affection et de mansuétude.

Un malheureux, que la désobéissance devait conduire à sa perte, osa lui écrire, le 11 juin 1845 :

« Lorsque le Frère L.... me remit de votre part la lettre que vous lui confiâtes, et me communiqua les avis qu'il était chargé de me transmettre de votre part, je le priai de vous demander une explication raisonnable et sérieuse. Je l'attends.

« Votre patient fils,

« Fr. X.... »

Comme on le voit, le style de ce billet, d'une sécheresse insolente, avait, en outre, un ton de révolte très-marqué.

1. *Oraison funèbre*, page 40.

« Je ne sais, mon très-cher Frère, quelle explication *raisonnable* et *sérieuse* vous attendez de moi, répondit M. de La Mennais. Je vous ai parlé le langage de la foi, avec l'autorité d'un supérieur et la bonté d'un père, et je ne puis que vous exhorter de nouveau à l'écouter avec un cœur docile, humble et repentant. Il s'agit de votre salut, ce qui est assez *sérieux,* ce me semble. Et ne voyez-vous donc pas qu'en effet vous n'avez pu désobéir à mes ordres ni violer votre vœu sans pécher mortellement ? Voilà ce que la *raison,* l'esprit religieux et mon devoir m'obligeaient à vous représenter, et je l'ai fait avec douceur, quoique ma peine fût bien vive, et d'autant plus grande que je vous aime davantage. Consolez-moi donc par une meilleure lettre.

« Je vous embrasse tendrement en Notre-Seigneur, je le prie d'être avec vous.

« L'abbé J.-M. DE LA MENNAIS. »

On comprend que nous ne donnions pas le nom du coupable, qui, après avoir résisté à cette voix paternelle, est tombé dans un abîme de honte et de scandale. Il est assez puni par ses remords et par la certitude, à laquelle il ne peut échapper, du profond mépris de ceux-là mêmes qui exploitent contre le catholicisme sa lâche apostasie.

Quelques années auparavant, un autre coupable, manifestant le désir d'être relevé de son vœu et d'exercer dans une école laïque du département d'Ille-et-Vilaine, le supérieur lui répondit :

« Mon Frère,

« Je vous donne encore ce nom, parce que vous serez toujours *Frère* devant Dieu, que vous en conveniez ou que vous n'en conveniez pas, jusqu'à ce que je vous aie dispensé des engagements dont vous avez voulu vous délier vous-même, avec une si déplorable hardiesse. Mais, pour obtenir de moi cette grâce, deux choses sont nécessaires : il faut d'abord que vous ayez un profond repentir du crime que vous avez commis. Je dis crime, parce qu'il s'agit d'une apostasie scandaleuse, de la violation publique d'un vœu, c'est-à-dire de la chose la plus sainte de la religion, indignement profanée par vous. Or, loin que vous manifestiez un véritable et sincère regret de vous être rendu criminel à ce point, vous me dites avec un effroyable sang-froid :

« Dans la détermination que j'ai prise, ai-je été sage ? Je n'en sais rien. »

« Eh bien ! moi, je sais qu'aucun prêtre ne pourrait vous absoudre, même à l'heure de la mort, si vous ne pleuriez pas votre faute avec des larmes amères ; je sais que, sans cela, je vous dirais en vain aujourd'hui: *Allez en paix* ; ce serait une parole trompeuse, Dieu ne la ratifierait point !

« Je ne consentirai jamais en second lieu à vous dégager de votre promesse, à moins que vous ne renonciez à exercer en Bretagne la profession d'instituteur. Votre présence au milieu de vos anciens Frères, fidèles à leur devoir, serait pour eux un scandale, et,

dans votre intérêt même, il vous convient de vivre désormais dans un pays où tout le monde ignore ce que vous avez été et ce que vous avez fait. Il n'est pas si facile que vous semblez le croire d'effacer de son front le caractère hideux d'apostat.

« Ce langage vous paraîtra dur ; cependant, par charité et pour votre salut, je dois vous dire ce que je vous dis, et comme je vous le dis.

« Ou vous avez conservé la foi, ou vous l'avez perdue.

« Dans le premier cas, vous me saurez gré de ma franchise toute paternelle ; dans le second, vous vous en irriterez, mais plus tard des sentiments de religion peuvent se réveiller avec le remords au fond de votre cœur, et vous sauveront peut-être : voilà tout ce que je désire. Mon pauvre enfant, humiliez-vous, convertissez-vous, et ne vous perdez pas pour l'éternité ! »

Grâce à cette énergie, qui s'appuyait sur la justice en même temps que sur un véritable et tendre attachement pour ses religieux, M. de La Mennais n'eut que très-rarement à regretter ces désertions affligeantes.

Au milieu de ses travaux et de ses embarras de chaque jour et de chaque heure, il trouvait le temps de s'occuper de tous les chers disciples qu'il avait élevés pour Dieu, qu'il avait donnés à Dieu.

Présents ou absents, chacun de ces privilégiés de son âme avait sa part d'affection et son droit acquis à l'intérêt le plus vif et le plus soutenu.

Chacun était l'objet de ses recherches attentives, de sa perpétuelle vigilance.

Il les habituait à lui confier leurs peines, à le consulter toujours avant de rien entreprendre, et l'on ne cite pas une seule de leurs lettres qui soit restée sans réponse.

Quand une persécution les affligeait, quand un malheur les avait frappés, le premier encouragement qu'ils recevaient dans la lutte, la première consolation qui leur arrivait dans le chagrin, était toujours l'encouragement, toujours la consolation du Père.

Les ecclésiastiques d'une paroisse lointaine, lui annonçant que le maire de la commune et le conseil municipal tracassaient injustement l'instituteur, ajoutaient au bas du message :

« Soutenez votre Frère comme nous le soutenons.»

M. de La Mennais répondit :

« Je n'ai pas l'habitude d'abandonner les miens dans le combat. »

Sans aucun doute il signala le fait à Paris, où la congrégation avait alors des protecteurs déclarés, à la tête desquels se trouvait l'amiral de Mackau, ministre de la Marine et des Colonies. Le maire et le conseil municipal durent recevoir sur les ongles un rude coup de la férule ministérielle.

En 1840, plusieurs jeunes créoles des Antilles, dont le plus âgé n'avait pas seize ans, furent envoyés au noviciat de la maison mère.

Lorsqu'on lui amena ces pauvres enfants, qui venaient de traverser l'Atlantique, après avoir quitté

leur famille, pour se jeter, à une si grande distance de tout ce qu'ils aimaient, dans les bras d'une famille d'adoption, M. de La Mennais fut très-ému et les pressa sur son cœur.

Il donna des ordres, afin que le changement de nourriture et de climat ne leur occasionnât aucune souffrance.

A l'entrée de l'hiver, il ne manqua pas de s'informer si les petits novices créoles étaient vêtus chaudement, si leur lit comptait des couvertures en suffisance; bref, il eut pour eux les soins les plus empressés, les attentions les plus délicates.

Un de ces jeunes gens, après avoir terminé son noviciat, partit comme instituteur pour le Sénégal, et, quelques années plus tard, on sut à Ploërmel que sa mère venait de mourir aux Antilles.

M. de La Mennais dut lui annoncer l'accablante nouvelle. Voici un extrait de sa lettre au jeune Frère :

« Elle vit, mon cher enfant, elle vit... pour ne plus mourir, cette mère si tendre et si chrétienne, qui est, en ce moment, l'objet de vos regrets et de vos larmes. Consolez-vous dans cette pensée, que la mort est une séparation bien courte, puisque notre vie d'ici-bas est toujours si courte elle-même. Nous ne tarderons pas à nous réunir dans le sein de Dieu aux personnes chères que la nature nous enlève, si les uns et les autres nous méritons, en vivant en saints, de mourir en saints. Oh! travaillons, mon cher enfant, travaillons plus que jamais à nous sanctifier ! »

Ce Frère du Sénégal, en religion Frère Liguori,

après un long apostolat, où on le vit se signaler par un zèle exemplaire et par un admirable dévouement, mourut le 29 février dernier.

La lettre suivante fut adressée par le ministre de la Marine au chef actuel de la congrégation :

« Monsieur le Supérieur général,

« Vous avez dû recevoir la triste nouvelle que le Frère Liguori, directeur principal des écoles des Frères au Sénégal, avait succombé à une attaque d'apoplexie. En m'informant de ce douloureux événement, M. le Gouverneur m'a fait part des regrets universels qu'a causés la perte de cet homme de bien, qui a consacré trente-trois ans de sa vie à l'éducation de la jeunesse du pays, et qui avait su conquérir au plus haut degré la confiance des familles et l'estime de l'administration coloniale. Je ne puis, quant à moi, que m'associer à l'expression de ces regrets. La mort du Frère Liguori laisse vacant le poste de directeur des écoles primaires du Sénégal. Je vous prie de vouloir bien me désigner le plus tôt possible le Frère que vous vous proposez de lui donner pour successeur. Je profite de l'occasion pour vous rappeler que je vous ai demandé de mettre quatre autres religieux à ma disposition par mes lettres du 27 octobre 1875 et 31 mars dernier.

« Recevez, Monsieur le Supérieur général, etc.

Le vice-amiral sénateur ministre de la Marine et des Colonies,

« L. FOURICHON.

« Paris, 9 mai 1876. »

Nous recommandons la lecture de cette lettre aux partisans de l'éducation laïque, plus ou moins obligatoire, et nous rejoignons l'abbé Jean-Marie de La Mennais dans sa chère maison de Ploërmel.

Combien de fois n'a-t-on pas vu le bon supérieur fondre en larmes, lorsqu'un de ses élèves bien-aimés, après avoir prononcé ses vœux, venait l'embrasser et lui demander sa bénédiction ?

Au bout de trente ans et plus, il y a des Frères aujourd'hui qui s'attendrissent encore, et dont les yeux deviennent humides à ce souvenir.

Et quand arrivait l'heure d'un départ pour les colonies, quand ses héroïques disciples, prêts à traverser l'Océan, recevaient ses dernières exhortations et ses adieux, il fallait entendre son cœur paternel éclater en transports de foi et de pieuse tendresse.

« — Ah ! leur disait-il, vous êtes des messagers d'amour et de paix, qu'on croirait descendus du ciel pour apprendre aux hommes à connaître Dieu et à l'aimer ! N'est-ce pas une chose admirable que, du milieu même de l'athéisme européen, sortent de vaillants apôtres, qui vont étendre dans le Nouveau-Monde l'empire de la sainte Église ? Chez nous, la foi menace de s'éteindre ; à peine çà et là voit-on luire dans une nuit profonde quelques flambeaux mourants, et tout à coup, de cette nuit même, partent des étincelles qui allument à l'autre bout de la terre un vaste embrasement. Vous allez, mes chers et bien-aimés fils, préparer le triomphe de la Croix dans ces régions lointaines, et nous, tristes au milieu des ruines, nous continue-

rons de pleurer; car ce qu'on voit, ce qu'on prévoit, tout ici est un sujet de larmes. Écrasée sous l'avenir, l'âme trouve à peine assez de forces pour soutenir le jour présent. Mais je ne veux pas troubler votre joie par ces idées sinistres. D'autres pensées doivent vous accompagner sur ces mers, où notre cœur vous suivra, et où chaque jour il se retrouvera avec le vôtre dans le cœur si bon et si incomparablement aimable de notre divin Maître. Que la séparation vous soit douce. Ne vous lassez pas de répéter : *Adhuc modicum,* encore un peu de temps, et il n'y aura plus de temps. O chère éternité ! précieuse et sainte Jérusalem ! séjour de calme après les orages, séjour d'allégresse après les souffrances et les douleurs de l'exil, jardin de délices, où, en quittant le jardin des Oliviers, l'âme se repose éternellement des angoisses de son agonie, ne quittez plus notre pensée ! Que jamais les soins de la terre ne nous empêchent de lever les yeux en haut et d'envisager les jouissances du ciel. Restons avec Jésus, mes enfants, toujours avec Jésus. Après avoir conversé avec le Roi des anges, vous gémirez comme nous de retomber dans la vulgarité des conversations humaines. Dites alors, dites du fond de votre âme : *Tœdet me vivere in mundo et conversari cum creaturis.* O hommes, retirez-vous et ne me séparez pas de mon Dieu ! Vous essayez en vain de me le ravir. Si vous ne voulez pas le connaître, si vous ne voulez pas l'aimer, laissez-moi l'aimer, s'il est possible, et pour moi et pour vous ! »

Le lecteur pensera, comme nous le pensons nous-

même, que jamais âme fervente et sainte ne s'est révélée dans un plus magnifique élan d'éloquence et d'amour.

Ces sublimes expressions de foi et de piété sont conformes à celles d'une lettre écrite à l'abbé Gabriel Bruté, lorsque celui-ci partait pour les missions de l'Amérique du Nord.

Il nous a paru naturel et vrai de les remettre dans la bouche du chef de la communauté, au moment où il disait adieu à ses chers missionnaires de l'Instruction chrétienne.

Les circonstances étaient analogues, et la même source donne les mêmes eaux.

XXIV

A la chapelle avant le départ. — Héroïsme des religieux de l'ordre à la Martinique et à la Guadeloupe. — Le Frère Arthur, le Frère Hyacinthe, le Frère Colombini. — Rapports adressés au gouvernement. — L'humilité payée par la gloire.

Le jour où les Frères doivent s'expatrier, la maison mère est témoin d'une cérémonie religieuse, réglée autrefois par le pieux supérieur, et à laquelle on ne peut assister sans une émotion profonde.

Tout le monde se rassemble à la chapelle, où l'on expose le Saint-Sacrement.

A la fin du *Veni Creator,* un prêtre monte en chaire. Il prononce une allocution dans le sens de celle qu'on vient de lire ; puis douze Frères désignés s'approchent de leurs compagnons qui vont partir, s'agenouillent devant eux et leur baisent les pieds, pendant que le reste de la communauté chante : *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !* « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Evangile de paix, de ceux qui annoncent les vrais biens ! »

Viennent ensuite des prières, qui évoquent les souvenirs les plus éclatants de la protection divine : Abraham sorti de Chaldée, Moïse et les Hébreux traversant à pied sec les eaux de la mer Rouge en suivant la nuée lumineuse, les Mages guidés par l'étoile de Bethléem au berceau du Christ.

Et la prière ajoute :

« Que le Seigneur tout-puissant et tout miséricordieux les dirige dans le chemin de la paix et du bonheur, et que l'ange Raphaël les accompagne. Ils sont prêts, Seigneur ! Soyez propice à leur départ ; soyez leur consolation durant la route, leur ombrage contre les ardeurs du soleil, leur vêtement contre l'intempérie des saisons, leur délassement dans les fatigues, leur appui dans l'adversité, leur soutien dans les périls, leur port assuré dans le naufrage, afin que, guidés par vous, ils arrivent heureusement au but qu'ils veulent atteindre. »

Après une solennelle consécration à la sainte Vierge, les apôtres de l'Instruction chrétienne quittent la maison mère et se dirigent vers le lieu fixé pour l'embarquement.

Les voilà partis, bravant les flots et la tempête.

Ils descendent dans des parages qui leur sont inconnus, où ils doivent changer aussitôt d'habitudes et de genre de vie, où ils se trouvent exposés aux rigueurs d'un climat meurtrier, souvent mortel pour ceux qui arrivent d'Europe.

Tantôt sous un ciel torride, tantôt sous une froidure hyperboréenne, tantôt sous des pluies torren-

tielles, ils se mettent à la recherche de malheureux nègres, voués à de pénibles labeurs, à l'asservissement et à l'ignorance. Ils leur expliquent le catéchisme, leur apprennent que le sang divin du Calvaire a coulé pour tous les hommes, pour les noirs comme pour les blancs ; ils gravent avec peine, mais avec une constance qui ne fléchit jamais, toutes les vérités nécessaires au salut dans ces esprits, où on a laissé systématiquement sommeiller l'intelligence et où domine surtout l'instinct matériel ; ils arrivent à les pétrir, à les façonner aux idées morales, aux préceptes évangéliques, et bientôt leurs écoles se remplissent d'une foule docile et affectueuse.

Mais là ne se borne pas leur mission.

Pendant qu'un Frère surveille les classes, un autre Frère, qui est parti dès cinq heures du matin, va frapper à la porte des habitations éloignées. Il faut qu'il arrive avant l'ouverture du travail, pour distribuer le pain de la parole à ses chers néophytes; et, quand les travailleurs sont aux champs, il les catéchise en plein air, profitant pour cela des rares minutes de repos que leur accorde une avide exploitation, ayant parfois à subir la résistance, les rebuffades et les sarcasmes d'un maître impie [1].

1. Ces cas, du reste, étaient fort rares. Il serait injuste de dire que les propriétaires s'opposaient à l'instruction chrétienne des esclaves, ou cherchaient à l'entraver. Une lettre des colons de Capesterre, que nous reproduisons dans l'*Appendice* (H), prouve que beaucoup d'entre eux comprirent tout d'abord l'importance de la mission des Frères, et furent les premiers à solliciter leur apostolat

Rien n'arrête son apostolat.

Le soleil le brûle ou la pluie l'inonde, qu'importe ?

Il continue de propager partout l'enseignement religieux, il multiplie les bons conseils, il est lui-même le saint exemple, il gagne les esprits, il touche les cœurs, il donne des chrétiens à l'Église.

Et si parfois les duretés du maître provoquent la colère et la haine ; si les nègres, soulevés par l'injustice, accablés de mauvais traitements, semblent mettre tout à coup en oubli l'idée chrétienne et les défenses de la religion ; s'ils reprennent leurs instincts sauvages, font avec tout des armes et poussent des cris de mort, qui va se jeter au-devant de la révolte pour prêcher le devoir et la soumission ?

C'est le Frère.

Il montre, dans ces terribles circonstances, la sublime intrépidité du prêtre.

Qui s'élance au milieu des insurgés et leur arrache des mains la torche, qui va tout incendier et tout détruire ?

C'est le Frère encore.

Tous les colons sont en fuite. Pas un n'oserait affronter le péril.

Qui sauve enfin les bourreaux et les empêche d'être

dans les habitations. M. de La Mennais nous l'avait déjà laissé pressentir par cette phrase de son mémoire adressé au Cercle catholique de Paris : « Plusieurs propriétaires sont disposés à nous prêter leur concours et viennent même au-devant de nous. » (Page 202.)

victimes de la rage et du désir frénétique de vengeance qu'ils ont excités ?

C'est le Frère toujours.

C'est l'apôtre envoyé par M. de La Mennais, ou par ses successeurs, c'est le disciple pieux, formé sous les ailes de leur paternité vigilante ; c'est l'enfant de la maison de Ploërmel, qui, là-bas comme ici, dur à la peine, ardent au sacrifice, fidèle à sa devise et ne voyant que *Dieu seul,* se consacre à l'éducation de l'enfance, arrache au vice la jeunesse et l'âge mûr, corrige les mœurs, chasse la barbarie, arrose de ses sueurs, et souvent de ses larmes, les sillons arides où il jette la semence évangélique, parvient à force de courage et de zèle à changer des ilotes en citoyens, à faire des hommes, à sauver des âmes, et continue l'œuvre sainte à quinze cents lieues de la France.

Oui, l'œuvre sainte, l'œuvre du Père, cette œuvre à laquelle il a consacré les quarante dernières années d'une vie déjà si laborieuse et si féconde; cette œuvre qui comble toutes les lacunes de l'institution de l'abbé de La Salle, en double les ressources et la complète de la manière la plus efficace et la plus splendide.

M. Hippolyte Violeau et M. de la Gournerie donnent sur l'héroïsme des Frères aux colonies des détails très-authentiques.

« En 1848, les esclaves, séduits par les doctrines socialistes, veulent briser sur la tête des colons les fers dont ceux-ci les avaient accablés. Le Frère Arthur paraît alors, comme un ange de paix, au milieu des insurgés de Fort-de-France. Il leur rappelle la grande loi

de charité, l'obligation du pardon des injures, et les décide à reprendre leurs travaux abandonnés.

« Une autre fois il a réussi à ramener dans la capitale de la Martinique deux cents nègres, qui en étaient sortis pour s'entre-tuer au sujet d'opinions politiques.

« Le gouvernement a décerné au Frère Arthur la décoration de la Légion d'honneur.

« A Saint-Pierre, le 22 mai, le sang coulait, nombre de propriétés étaient en feu. S'apercevant que l'incendie gagnait la maison des Frères, les nègres coururent aux pompes, qu'ils avaient cachées.

« — Nous mourrons de fatigue, disaient-ils, plutôt que de laisser brûler cette maison. Malheur à qui fera du mal aux Frères !

« Un colon détesté parvient à trouver refuge dans un de leurs établissements.

« Les nègres furieux vont saisir le fugitif, que les Frères couvrent de leur corps, et se préparent à l'égorger, lorsqu'une réflexion les arrête subitement :

« — Pour tuer ce misérable, disent-ils, nous nous exposons à blesser les bons Frères [1]. »

Un de ces héros de dévouement et de vertu, le Frère Hyacinthe, avait, à la Guadeloupe, une réputation de sainteté si grande, que monseigneur Guillard, préfet apostolique, voulut l'élever au sacerdoce.

« Mais ce projet, dit la *Chronique de l'ordre* [2], éprouva une résistance invincible de la part de M. de

1. *Pèlerinages de Bretagne*, pages 294 et 295.
2. Numéro 6, page 109.

La Mennais, qui appréhendait souverainement que l'ambition ne vînt à se glisser dans l'Institut, et de la part de l'humble Frère, dont le vœu le plus ardent était de rester ignoré et de n'être compté pour rien [1]. »

Sans se douter qu'il résumait lui-même en deux lignes toute sa vie d'apôtre et de saint, le vénérable fondateur de la communauté ne manquait jamais de conclure ses exhortations à chacun de ses disciples par cette maxime sacramentelle :

« Humilité à toute épreuve, zèle de feu, courage de fer. »

Ici les auteurs des *Anciens diocèses* nous offrent un complément précieux à joindre à l'histoire de l'ordre, au sujet de la conduite admirable des Frères aux colonies.

« Tous les gouvernements qui se sont succédé en France, disent-ils, ont compris que les décrets ne font pas des hommes, et que l'éducation religieuse peut seule arracher la Martinique et la Guadeloupe aux dangers qu'elles ont en perspective. » Les radicaux eux-mêmes, qui, dans leur aveuglement et leur folle imprudence, menacent aujourd'hui l'Église et les corporations religieuses, rendaient pleine justice à cette vérité, lorsqu'ils avaient le pouvoir, en 1848. Nous

1. *Ama nesciri et pro nihilo reputari.* (Imit., livre Ier, chap. II, v. 3.) — Dans l'*Appendice* (I) nous donnons quelques détails biographiques sur le Frère Hyacinthe, avec plusieurs lettres de M. de La Mennais au saint religieux, retrouvées dernièrement aux colonies.

prions M. V. Schœlcher, président de la fameuse réunion du 7 mars dernier, de relire, pour sa propre édification et celle de ses collègues de la gauche, la lettre suivante, qu'il écrivit autrefois à M. de La Mennais :

« Paris, 20 mars 1848.

« AU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT DE PLOERMEL.

« Monsieur le Supérieur général,

.... « Je n'ignore pas les efforts fructueux que les Frères de votre communauté ont faits, depuis plusieurs années, dans le but de préparer l'éducation morale des noirs ; je sais aussi la confiance particulière que ces laborieux instituteurs inspirent aux diverses classes de la population. Votre coopération et votre dévouement nous seront donc, dans cette circonstance, extrêmement précieux, et mon département vous connaît assez pour être certain qu'ils ne lui feront pas défaut..... Je sais que le nombre des Frères en exercice dans nos colonies est insuffisant ; mais je ne puis avoir encore ni vues ni moyens arrêtés pour l'extension du personnel actuel, et je me réserve à cet égard de vous faire une communication spéciale, jusqu'à laquelle vous ne négligerez pas de préparer de nouveaux sujets au service colonial.

« Recevez, etc.

« Pour le ministre provisoire de la Marine et des Colonies :

« *Le sous-secrétaire d'État,*

« V. SCHŒLCHER. »

« Dans le but d'obtenir ce grand bienfait de l'éducation chrétienne des nègres, continuent les auteurs des *Anciens diocèses,* le département de la Marine s'est adressé à M. de La Mennais, dès l'année 1837, et il s'en est bien trouvé.

« Au milieu de ces pauvres créatures, nées et élevées en dehors de la famille comme du bétail, les Frères avaient à remplir un apostolat qui rappelle, sous plus d'un rapport, celui des premiers siècles de l'Église et celui de nos missionnaires parmi les sauvages : ils l'ont compris, et ils restent à la hauteur de leur sublime mission.

« Ne se bornant pas aux écoles du jour et du soir pour les enfants et les adultes, ils montent à cheval, dès cinq heures du matin, et partent dans diverses directions, sous l'écrasant soleil des tropiques, emportant un morceau de pain, et sans qu'il leur soit permis de rien accepter dans les habitations. A chaque groupe de travailleurs qu'ils rencontrent, les sons d'un cornet rassemblent les nègres dispersés dans les mornes ou dans les plantations avoisinantes. Hommes, femmes, enfants, tous accourent, apprennent quelques lignes du livre le plus simple et le plus élevé, le catéchisme. Tous chantent quelque cantique, puis l'ouvrier évangélique remonte à cheval pour recommencer plus loin son pénible apostolat.

« Il ne rentre à la communauté que lorsque le soleil a cessé d'éclairer toutes ces souffrances, toutes ces misères physiques et morales.

« Deux occasions surtout se sont présentées pour les

Frères de déployer le zèle éminemment charitable qu'ils ont porté dans ces régions meurtrières : ce fut, d'une part, la crise terrible dans laquelle les hommes de couleur prirent la liberté qu'on leur promettait, et, de l'autre, ce furent les effroyables ravages de l'épidémie de 1852. Ils reçurent, dans ces circonstances, tant des populations que du gouvernement, des témoignages de vénération et de gratitude, qui ont été pour eux une première et trop légitime récompense.

« Leurs travaux dans les colonies se résument en trois mots : ils ont créé la famille parmi les esclaves, ils ont fait naître l'habitude du travail volontaire, ils ont donné l'exemple du dévouement le plus héroïque.

« Quand les nègres brûlaient et dévastaient la Martinique ; quand, dans leur exaspération terrible, ils demandaient à la sainte Vierge « de ne pas laisser échapper un seul de ces cruels blancs », l'habitation des Frères, entourée de flammes, était seule protégée, déménagée, et, au milieu de ces cataclysmes, les pieux instituteurs de la race noire ne perdaient qu'une chaise et un matelas.

« Dans un rapport adressé, le 6 décembre 1852, au ministre de la Marine, pour obtenir la croix d'honneur au Frère Arthur, le gouverneur de cette même colonie disait :

« Entouré des difficultés les plus sérieuses, ayant « ses écoles désorganisées par la mort ou la maladie, « le Frère Arthur s'est multiplié pour faire face à tous

« les besoins, en se transportant incessamment sur « chaque point de la colonie, pour soutenir le moral « de ses Frères, et c'est grâce à son zèle, à son cou- « rage et à sa persévérante sollicitude que les écoles « ont pu rester ouvertes pendant l'épidémie. C'est « encore lui qui, secondé par ses collaborateurs, a « réussi à ramener à la culture les enfants qui fré- « quentent les écoles, en exigeant d'eux un travail sé- « rieux sur les habitations, avant et après les heures « de classe.

« Tout récemment, 447 élèves de cette catégorie « m'ont été signalés, d'après des certificats de pro- « priétaires, pour leur assiduité aux travaux des « champs.

« En 1848, dans la commune de Fort-de-France, le « Frère Arthur, alors que les nègres avaient déserté « les habitations pour se livrer au désordre, s'est servi « de l'influence que lui donnait sur eux sa mission, « pour combattre avec courage, et au péril de ses « jours, les doctrines subversives que les anar- « chistes cherchaient à répandre parmi les cultiva- « teurs. »

« Nous ne résistons pas au désir de résumer un second rapport, relatif aussi à un enfant de la Bretagne, le Frère Colombini, à qui le gouvernement a décerné une médaille d'or :

« Sur les cinq Frères de l'établissement de Fort-de- « France, quatre tombent atteints par la fièvre jaune; « le Frère Colombini fait marcher à lui seul les « classes, la maison, et soigne les malades. Les fatigues

« finissent par l'abattre. A son tour il est atteint de « la contagion ; mais, au bout de la semaine, une « crise heureuse se déclare, et il en profite pour se « traîner près du lit de ses confrères, où il passe les « jours et les nuits.

« A peine ses forces commencent-elles à revenir, « qu'il apprend que deux Frères viennent d'être frap- « pés à la Grande-Anse.

« Il part au milieu de la nuit pour s'y rendre, « tombe dans une rivière et y gagne la fièvre, ce qui « ne l'empêche pas de soigner les Frères malades, tout « en faisant leurs classes.

« Dès que son concours n'est plus nécessaire sur ce « point, il se rend en toute hâte au Carbet, dont les « deux Frères viennent d'être atteints de la fièvre jaune. « Il passe près d'eux cinq jours et cinq nuits, les soi- « gnant avec la tendresse la plus dévouée. A la Basse- « Pointe, au fort Saint-Pierre, le fléau multiplie ses ra- « vages : le Frère Colombini se trouve partout pour « aider et encourager les victimes de l'implacable épi- « démie, soigner les malades et ensevelir les morts. »

« Nous demandons si ce n'est pas là l'héroïsme chrétien par excellence.

« Pour se faire une idée de tout le bien que cet ordre a opéré dans nos colonies, il faut savoir que les Frères de M. de La Mennais ont catéchisé et enseigné au delà de 28,000 enfants (ceci s'écrivait en 1855, il faut aujourd'hui sextupler les chiffres), de 12,000 adultes dans leurs classes, et plus de 10,000 nègres et négresses dans les habitations.

« Ainsi le grain de senevé déposé sur le sol de Saint-Brieuc est devenu un arbre immense et plein de vigueur, dont les rameaux s'étendent sur les deux hémisphères. Il est donné à l'illustre vieillard, dont la main a semé et arrosé, de jouir du bien qu'il a fait dans trois parties du monde ; de voir, par les efforts de ses dignes religieux, l'esclave noir s'élever graduellement à la dignité de fils de l'Église et au rang de citoyen, tandis que, dans nos campagnes bretonnes, la conduite et les habitudes grossières font place à des mœurs honnêtes et pures [1]. »

« Le supérieur de Ploërmel, dit M. de la Gournerie [2], a vu sa postérité religieuse croître autour de lui.

« Comme celle des patriarches, elle couvre la terre.

« Partout les pauvres sont instruits, et les enfants nègres des tropiques naissent à la vie de la foi et de l'intelligence.

« Tant que le dévouement actif ne sera pas remplacé par de froids systèmes, tant qu'il y aura des pauvres à conduire et à éclairer, le nom de l'abbé Jean de La Mennais sera répété et béni. Peu d'hommes eurent plus d'étude et plus de science ; peu, un esprit aussi ferme, des facultés aussi complètes et aussi nobles. Il aurait pu illustrer son nom par ses écrits : il préféra cacher tout ce qui faisait de lui

1. *Anciens évêchés de Bretagne*, tome Ier, chap. X, art. V, pages 337 et suiv.

2. Introduction aux *Lettres inédites*, page LVI.

un homme éminent dans d'humbles écoles de village ; mais la reconnaissance l'y a suivi, et elle l'a réompensé, même par ce qu'il désirait le moins, parc la gloire. »

XXV

Discours au cimetière. — Le pouce qui a signé la règle. — M. de La Mennais frappé de paralysie au début d'une mission. — Il triomphe du mal à l'âge de soixante-sept ans. — Décret de la Sacrée-Congrégation ; Lettre du Souverain-Pontife.

Nous empruntons au premier historien de l'abbé Jean-Marie de La Mennais le récit d'une scène émouvante qui eut lieu à la fin de la retraite de 1841.

On avait, selon la coutume, célébré une messe pour tous les morts de la congrégation, puis on s'était processionnellement rendu au cimetière, placé à l'extrémité du vaste enclos.

Le supérieur, prenant la parole, dit à son auditoire vivement impressionné :

« — Elles sont déjà nombreuses ces tombes, mes enfants; cependant il en manque une, c'est la mienne, qui ne tardera pas à s'ouvrir. Je veux être placé au milieu de vous, afin que vous puissiez venir prier sur la cendre de votre vieux Père. Vous le consulterez, il vous répondra et continuera de vous instruire après sa mort.»

Puis, s'adressant à M. Deshayes, qui avait assisté aux exercices de la retraite, et qui, au début du discours, était venu s'asseoir près d'un bloc de granit, du haut duquel parlait l'orateur :

« — Mon vénérable et saint ami, lui dit-il, nous touchons tous les deux au terme de notre carrière ; bientôt nous aurons disparu du milieu de ces enfants. Un peu plus tard ils viendront nous rejoindre : donnons-leur rendez-vous au ciel. »

Touché jusqu'aux larmes de cette apostrophe inattendue, M. Deshayes prononça lui-même quelques paroles sur la mort, ajoutant, sans donner d'explications, qu'il prendrait des mesures pour que la mort elle-même ne le séparât point absolument de M. de La Mennais, avec lequel il avait été si longuement et si intimement uni.

Le 28 décembre suivant, c'est-à-dire trois mois plus tard, M. Deshayes se mourait à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Il fit appeler la supérieure des Filles de la Sagesse, et lui dit, en présence des missionnaires agenouillés près de son lit de mort :

« — Quand je ne serai plus, je veux que l'on me coupe le pouce de la main droite, avec lequel j'ai signé la règle des Frères de Ploërmel, et qu'on l'envoie à M. de La Mennais, afin qu'une partie de mes cendres repose un jour avec les siennes. »

Cette volonté suprême fut religieusement exécutée.

Le chef de l'Institut, recevant la précieuse relique,

donna l'ordre de la placer derrière le maître-autel, et décida qu'à la retraite suivante, après le grand service des défunts, elle serait portée solennellement au cimetière et déposée dans la tombe où il reposerait lui-même plus tard.

Parvenu à l'âge de soixante-sept ans, le digne supérieur de Ploërmel continuait de se livrer avec la même ardeur à son apostolat et à la visite des maisons de l'ordre.

Ni les conseils de son médecin, ni les vives instances de sa communauté ne le décidaient à mettre un terme à ses fréquents voyages.

Il donnait toujours des retraites, il organisait de nouvelles missions, et ce fut à l'heure où il allait en prêcher une à Guingamp, la cité jadis hostile à ses Frères, et où malgré tout il avait trouvé moyen de maintenir une école florissante, ce fut là que sa santé, longtemps si robuste, reçut une première et funeste atteinte.

Parti de Rennes, après des excursions déjà trop longues et trop nombreuses, dans la nuit du 14 au 15 décembre 1847, il arrive à Guingamp, presque perclus de fatigue et glacé de froid.

Il ne consent à prendre qu'un jour de repos, et, le matin du 16, une congestion cérébrale, compliquée de paralysie, le frappe à l'église, devant l'autel, au moment où il commençait la messe qui devait ouvrir les exercices de la mission.

Héroïque soldat du Christ, il tombe là même où il devait tomber, sur le champ de bataille.

On crut qu'il ne se relèverait point de ce coup de foudre. Une saignée, pratiquée à temps, le sauva. Dans la quinzaine qui suivit, il put regagner Ploërmel à petites journées.

Se voyant atteint d'une manière si grave et si menaçante, il ne donna pas le moindre signe de frayeur ou de trouble.

C'était bien l'homme qui écrivait, quelques années auparavant, à l'abbé Bruté :

« Lorsque la mort viendra frapper à ma porte et me dira : « Jean-Marie, où es-tu ? » je lui répondrai sans craindre : *Adsum,* « me voilà ! »

Mais Dieu voulait le laisser vivre encore et lui donner la joie de cueillir d'autres gerbes sur la terre fertile, où il avait semé l'espérance du bien.

Peu à peu il arriva, sinon à se rétablir entièrement, du moins à reprendre assez de forces pour diriger la maison comme autrefois, et expédier toutes les affaires.

Ne pouvant qu'avec une extrême difficulté se servir de sa main droite, que la paralysie condamnait à rester presque inerte, il s'entoura des Frères les plus capables, à qui dès lors il dicta sa correspondance, les initiant ainsi à l'étude des complications administratives et à la manière de les résoudre.

Ce fut à cette époque qu'il sollicita et obtint du Saint-Siége la lettre apostolique qui approuvait son Institut et plaçait irrévocablement la fondation sous la tutelle de l'Eglise.

« A la suite d'une crise qui fit craindre pour mes

jours, nous dit M. de La Mennais lui-même [1], j'adressai à notre Saint-Père le Pape, par l'intermédiaire de monseigneur Fornari, nonce apostolique en France, un exemplaire de la Règle, et une copie de mon acte de dernière volonté, déjà revêtu de l'approbation de six évêques de Bretagne [2] et de monseigneur l'archevêque d'Auch. J'exposai à notre Saint-Père l'état de la congrégation, et je priai Sa Sainteté de la bénir. « Une seule chose, disais-je, me reste maintenant à « désirer ; mais je la désire du fond du cœur et la de- « mande instamment à Votre Sainteté ; c'est qu'Elle « daigne bénir l'Institut des Frères de l'Instruction « chrétienne, en approuvant de la manière qu'Elle « jugera le plus convenable ses Règles et ses Consti- « tutions. Cette grâce insigne serait pour notre pe- « tite Congrégation un gage certain de durée et « d'accroissement. Et moi, désormais sans inquié- « tude pour son avenir, je mourrais content, si « j'avais la consolation de la voir affermie par « la paternelle bénédiction du vicaire de Jésus- « Christ. »

Pie IX s'empressa d'accéder au désir du saint prêtre.

Il fit expédier à M. de La Mennais, six semaines

1. Dans la préface du *Recueil à l'usage des Frères*. — Vannes, imprimerie de Lamarzelle, 1851.

2. Les évêques de Vannes, de Saint-Brieuc, de Quimper, de Nantes, de Rennes, et monseigneur de Lesquen, ancien évêque de ce dernier diocèse.

après avoir reçu sa requête, le décret rendu par la Sacrée-Congrégation des Évêques et des Réguliers.

Le Souverain-Pontife y joignit cette lettre affectueuse, que la maison de Ploërmel regarde avec raison comme un monument de la gloire de l'ordre et comme l'attestation solennelle et sacrée du mérite de son Fondateur.

A NOTRE BIEN-AIMÉ FILS

JEAN-MARIE DE LA MENNAIS.

« Bien-aimé fils,

« Votre insigne charité à l'égard des enfants pauvres, particulièrement de ceux qui habitent la campagne, et le zèle ardent qui vous anime pour leur éducation chrétienne, zèle qui, béni du Seigneur, produit dans les provinces bretonnes de si heureux fruits, qui en promet de plus grands encore, et qui s'est même étendu jusqu'aux missions d'outre-mer, doivent recevoir de Nous et de ce Siége Apostolique les plus abondantes louanges.

« Nous avons attendu avec un vif désir, très-cher fils, que Notre Congrégation préposée aux affaires des Évêques et des Réguliers examinât le but et les progrès de la Société dont vous êtes le Fondateur. Elle en a pris connaissance, elle a recueilli le très-grave et unanime témoignage de plusieurs évêques, spécialement celui de Notre Nonce, et elle Nous a enfin déclaré son sentiment sur les grands éloges à décerner à votre Société elle-même et au but de son institution.

« Dans le décret qu'elle a rendu sur ce sujet avec Notre approbation le 7 du mois dernier, vous avez le témoignage de cette louange pontificale.

« Ainsi croyez bien que vous et votre Société, persévérant avec courage dans l'œuvre commencée, et élevant la jeunesse dans la sainte doctrine chrétienne, trouverez toujours en Nous et en ce Siége Apostolique faveur et protection.

« Poursuivez donc, cher fils, poursuivez avec ardeur l'œuvre vraiment belle, que vous avez entreprise depuis déjà tant d'années, et déployez jusqu'au dernier jour de votre vie votre zèle, vos efforts et toute votre activité, pour faire régner parmi tous les membres de votre Institut la mutuelle concorde des esprits, et augmenter en eux de jour en jour le désir ardent de pourvoir, surtout en ces temps de deuil et d'amertume, à la chrétienne éducation des enfants pauvres.

« Nous souhaitons et nous sollicitons du Seigneur, pour vous et pour eux tous, prospérité et consolation ; et comme présage d'un si grand bien, et comme gage de Notre charité paternelle envers vous, Nous vous accordons, de l'intime affection de Notre cœur et avec amour, à vous-même, très-cher fils, et à votre Société tout entière, Notre bénédiction Apostolique.

« Donné à Saint-Pierre de Rome, le premier février de l'an de grâce mil huit cent cinquante et un, de Notre Pontificat le cinquième.

« Pie IX. »

XXVI

Fondation d'un collége libre à Ploërmel. — M. de Falloux et la loi de 1850. — Jean-Marie de La Mennais et monseigneur de Ségur, réunis sur le terrain de la logique et de la vérité.

A la réception de cette missive pontificale et du décret contenu sous le même pli [1], le bon supérieur, comme le saint vieillard Siméon, pouvait entonner le cantique d'action de grâces et d'allégresse.

« Cette haute approbation était la couronne posée par la main de l'Église sur toute sa vie et sur son œuvre principale.

« Mais une autre œuvre, qu'il avait aussi poursuivie depuis ses plus jeunes années, et que des circonstances déplorables l'avaient empêché d'accomplir, à Saint-Malo d'abord, puis à Saint-Méen et à Malestroit, l'enseignement ecclésiastique secondaire, était rendue

1. Quinze jours auparavant, il avait été publié par la *Correspondance de Rome*.

possible par la législation nouvelle, à laquelle M. de Falloux attachait son nom.

« L'abbé de La Mennais ne perdit pas un jour, et bientôt, sous ses yeux, sous son patronage direct, dans la maison même des Frères, s'ouvrit l'excellent collége libre de Ploërmel [1]. »

Un détail ignoré jusqu'ici, et qu'une correspondance particulière de M. de Falloux nous fait connaître, c'est qu'on avait désigné le Père pour prendre place dans la commission qui devait préparer la loi de 1850.

Le ministre tenait à consulter un homme, dont tous les contemporains proclamaient la haute capacité en matière d'enseignement ; mais l'humble supérieur déclina cet honorable appel de l'autorité.

M. de Falloux atteste le fait dans une lettre du 14 octobre 1875.

« Toute la commission, dit-il, attachait le plus grand prix à sa présence. Elle regretta vivement son refus, formulé dans les termes les plus simples et les plus touchants. »

Il est toutefois certain que le chef de l'Institut envoya des notes à la commission, et ces notes ont dû

1. Depuis quelques années, et par suite de convenances réciproques, le collége a acquis l'ancien monastère des Carmes de Ploërmel et abandonné la maison des Frères ; mais cela n'a en rien altéré les bons rapports entre les deux œuvres, qui reconnaissent le même initiateur, et, pour employer le mot toujours en usage, le même *Père.* » (*La Vie et les Œuvres de M. J.-M. Robert de La Mennais*, page 447.)

être communiquées à monseigneur de Ségur, car il reproduit exactement, dans son livre qui a pour titre : *La Foi devant la science moderne,* toutes les idées de M. de La Mennais sur l'abus que l'on fait aujourd'hui des études scientifiques.

Et si monseigneur de Ségur n'a pas eu connaissance de ces documents précieux, on n'en est que plus émerveillé de voir deux grands et nobles esprits se réunir aussi nettement et marcher de front, pour traiter un sujet auquel les circonstances donnent aujourd'hui une si palpitante actualité.

Tout ce qui va suivre semble écrit d'hier, et pourrait être adressé au Sénat, comme un *Mémoire* lumineux et indiscutable :

« Il y a deux grands dangers dans l'étude des sciences : c'est d'abord de les apprendre bassement, ce qui mène à les posséder orgueilleusement ; puis, c'est d'en prendre trop, d'en prendre tellement, qu'il ne reste plus de place pour rien, pas même pour Dieu.

« Ce double abus est à l'ordre du jour depuis plus d'un siècle. Il est né de l'incroyance et des aberrations soi-disant philosophiques de l'école voltairienne, qui a voulu remplir par la science le vide immense produit dans les âmes par l'exclusion de la foi... Ceux qui, au dernier siècle, ont adopté ce système, se sont cruellement trompés. Ils se sont imaginé que l'éducation scientifique était l'éducation, tandis qu'elle n'en est que la partie la moins importante, puisqu'elle n'a de prix qu'autant qu'elle repose sur l'éducation morale.

On a tourné tous les esprits vers la science, et l'on a fait de la morale une espèce de hors-d'œuvre, un remplissage de pure convenance.

« Cette éducation scientifique et antichrétienne a produit, en moins de trente ans, les épouvantables ruines de 89 et de 93...

« La morale est donc nécessaire pour arrêter l'action dangereuse de la science, dès que celle-ci marche seule. Qu'est-ce, en effet, que la morale, sinon la haute direction de la vie ? Et qu'est-ce que cette direction, sinon la connaissance et le service de Dieu, ou, en d'autres termes, la connaissance et la pratique de la religion ?... L'éducation scientifique, telle que l'entend le monde moderne, jette l'enfant, et par conséquent l'homme, et par conséquent la société, dans un moule faux ; elle le fait vivre en dehors de la vie réelle, et c'est là un immense désordre. Elle apprend à notre intelligente jeunesse ce qu'au fond un parfait homme de bien peut impunément ignorer : combien une araignée a de pattes, combien pèse la lune ou le soleil, à combien de millions de lieues se trouve de nous telle ou telle étoile, quels sont les organes où se forme le venin de la vipère, de combien d'éléments se composent la patte d'un canard ou la feuille d'un arbre, ou la peau d'une grenouille, quelles sont les mœurs des hannetons, etc.

« Tous nos jeunes savants savent cela.

« Comment leur âme se souille et se régénère, ce que Dieu nous a révélé, ce qui est la base de la vie, le secret du devoir et du bonheur, ils ne le savent pas.

Si l'homme a une âme immortelle, ils ne s'en occupent pas ; souvent ils en doutent, ou même ils le nient...

« De l'éducation scientifique et sans foi nous est venu ce débordement de doctrines insolentes, qui jugent Dieu sans façon et lui demandent compte de ses décrets ; de là aussi cette phalange si nombreuse, qu'on appelle si facilement les savants, et qui ont usurpé une influence sans bornes.

« Les sciences mathématiques surtout sont devenues pour eux une sorte de religion...

« Or les mathématiques, qui rendent les plus grands services, quand on les applique bien, égarent complétement quand on les applique mal, et elles égarent d'autant plus que, n'ayant pas vu la fausseté de son point de départ, le mathématicien se croit à couvert sous la rigueur incontestable de ses déductions. Il fait, en matière de science, ce qu'a fait Rousseau en matière de théories sociales, ce qu'ont fait plus tard les Saint-Simoniens, les Fouriéristes, et tant d'autres idéologues, à la fois très-savants et très-absurdes, parmi lesquels on voyait un grand nombre de mathématiciens distingués. C'étaient des utopistes, des esprits faussés, des têtes à *x*, des gens impossibles, souvent droits et sincères dans leurs erreurs, mais privés de sens commun.

« Incontestablement, ce ne sont ni les mathématiques, ni les sciences, qui sont responsables de ces aberrations, c'est l'éducation rationaliste où l'étude de ces sciences a été déréglée : voilà la grande coupable !

« C'est elle qui fait sortir l'homme, et par conséquent la société, des voies de la vie réelle, les seules vraies, les seules fécondes ; c'est elle qui bat en brèche la foi, la raison publique, la vraie science et le bon sens... Elle enfante l'affreuse race des demi-savants : esprits faux, orgueilleux, révolutionnaires, dégoûtés de ce qu'ils ont, idolâtres des goûts et des idées étrangères ; toujours prêts à renverser ce qu'ils méprisent, c'est-à-dire tout, parce qu'ils ont l'orgueil de la science sans en avoir la substance.

« L'éducation rationaliste et scientifique est le fléau le plus redoutable peut-être, et de l'Église, et de la France, et de l'Europe, en ce temps-ci.

« Donc, il faut réagir contre ce déplorable système d'éducation, réagir énergiquement, réagir tous et suivant la mesure de notre influence.

« Il faut, à tout prix, remettre l'enseignement et l'éducation sur leur vraie base : l'enseignement religieux, la morale chrétienne. Il faut, par la foi et par la pratique de la foi, contre-balancer d'abord, puis réformer totalement l'œuvre impie des idéologues du siècle dernier. Plus que dans aucun autre temps, il faut à nos jeunes générations, surtout à celles qui s'appliquent aux sciences exactes et mathématiques, le contre-poison d'une piété éclairée et très-solide.

« Un mot à présent sur le second danger, sur l'excès de ces mêmes études.

« Il ne faut pas seulement étudier chrétiennement, il faut étudier sagement. Et ici nous trouvons encore

un vice radical dans le système moderne de l'éducation scientifique.

« Ce vice, c'est l'excès insensé, c'est le trop-plein. On ne nourrit pas la jeunesse, on la bourre ; on ne charge pas le canon, on le remplit jusqu'à la gueule. On pousse tout le monde aux études scientifiques, mathématiques et autres ; on veut couler tout le monde dans le même moule, on veut apprendre tout à tous. C'est là de l'idéologie au premier chef. C'est la destruction de la société, laquelle est l'ensemble harmonieux d'une quantité d'organes, essentiellement unis les uns aux autres, mais essentiellement différents les uns des autres. La vie de la société est, comme la vie du corps humain, une résultante de mille fonctions diverses, toutes excellentes en leur genre, les unes très-modestes, les autres très-relevées, mais toutes nécessaires, toutes subordonnées et se complétant par une mutuelle assistance.

« Le système moderne suppose qu'il est bien plus parfait que tous les membres se transforment en autant de têtes, et qu'il n'y ait plus dans le corps ni pieds, ni jambes, ni bras, ni aucun autre membre victime de l'orgueilleux privilége du cerveau. On veut que chacun sache tout, puisse parvenir à tout et aspire légitimement à tout.

« C'est l'égalité révolutionnaire, appliquée à l'éducation.

« Qu'en résulte-t-il? qu'en résultera-t-il de plus en plus chaque jour ? Une société de bacheliers, de gens déclassés, ambitieux et médiocres, vaniteux et inutiles,

qui meurent de faim, qui assiégent tous les emplois, qui méprisent l'agriculture et le vrai travail, et qui, n'ayant rien à perdre, ourdissent et font les révolutions.

« Tous ces gens-là, parfaitement ignorants en matière de religion, n'ont que du mépris pour l'Église, qu'on leur a représentée comme une ennemie du progrès et des lumières.

« Qu'on pousse aux sciences et aux études spéciales tous ceux qui en sont capables, et dont la vocation requiert ce genre d'études, c'est tout naturel, mais qu'on y pousse indistinctement tout le monde, c'est de la folie. Quel besoin de savoir la chimie, pour être bon militaire? les mathématiques et l'algèbre, pour être avocat? la physique, l'astronomie, l'histoire naturelle, pour être magistrat? le grec, pour être ingénieur? Le jeune homme qui arrive aux examens est obligé, à lui tout seul, de tenir tête à huit ou dix hommes spéciaux, qui ne plaisantent pas, et cet infortuné doit être ferré sur tout, sur la littérature, sur le latin, sur le grec, sur l'histoire, sur la géographie, sur l'arithmétique, sur la chimie, sur l'histoire naturelle, sur la géologie, sur la cosmographie, sur l'astronomie!... Il n'y a pas de méthode plus sûre pour dégoûter à jamais de la science notre malheureuse jeunesse, dont la tête se trouve, pour ainsi dire, obstruée par cet amas de connaissances indigestes [1]. »

A ces réflexions si justes, à ces vérités qui éclatent

1. *La Foi devant la science moderne*, pages 104 et suiv.

comme autant de rayons, Jean-Marie de La Mennais, s'il vivait encore, et s'il pouvait adresser un nouveau *Mémoire* à nos législateurs, ne manquerait pas de joindre cette dernière note lumineuse, qu'il a rédigée textuellement autrefois pour Féli.

Elle a trouvé place dans le livre qui s'intitule : *Des progrès de la Révolution* [1] :

« L'Église, en ce qui tient uniquement à la science, a une magnifique carrière à remplir : c'est à elle qu'il appartient de féconder le chaos et de séparer une seconde fois la lumière des ténèbres... Le commandement que le Fils de l'homme a fait d'enseigner toutes les nations renferme, outre l'obligation perpétuelle d'annoncer la parole évangélique, celle de la défendre et de l'environner de tout ce qui peut en développer l'effet, et assurer ainsi, dans les temps mauvais, le retour de l'ordre, en ramenant les esprits à la vérité... Lorsque l'Église tenait entre ses mains le sceptre de la science, c'était une des causes de l'ascendant qu'elle avait sur les esprits. Ce moyen d'action serait maintenant plus puissant qu'à aucune autre époque, et l'on ferait ainsi tourner à l'avantage des hommes ces connaissances indifférentes au bien et au mal, mais qui produisent infailliblement plus de mal que de bien, quand le principe religieux ne préside pas à leur développement. »

1. Chap. IX.

XXVII

Lettre d'un ancien recteur de l'académie de Saint-Brieuc. — Moyen sûr de battre les Prussiens. — Un zouave breton. — Son Eminence le cardinal Donet à Guingamp.

Les ministres qui succédèrent à M. de Falloux eurent très-souvent recours à la vieille expérience de l'abbé de La Mennais.

Tous les membres du corps universitaire lui témoignaient leur estime, et avaient pour lui les plus grands égards, comme le prouve une autre lettre fort intéressante, qu'on nous communique.

Elle est signée de M. Paul Lamache, ancien recteur de l'académie de Saint-Brieuc, à qui l'on doit plusieurs ouvrages estimés.

Les faits et les souvenirs qu'elle mentionne confirment tout ce qu'on a lu jusqu'alors, et montrent l'indulgence respectueuse qu'on témoignait à l'excellent Père, même s'il lui arrivait d'enfreindre, avec le sans-gêne d'un homme qui ne veut et ne cherche que le bien, l'un ou l'autre des règlements de l'Université.

AU R. F. CYPRIEN, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES FRÈRES DE PLOERMEL.

Châteaunay (Isère), le 15 octobre 1875.

. . . .

. . . « Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel sympathique respect M. de La Mennais fut reçu, lorsqu'il me fit l'honneur de venir me voir à Saint-Brieuc. Il connaissait et il appréciait avec la plus indulgente bienveillance quelques écrits que j'avais publiés pour la défense des libertés religieuses, de sorte qu'il rendait visite, comme il eut la bonté de me le dire, à « Paul Lamache, » en même temps qu'au recteur de l'académie départementale des Côtes-du-Nord.

« Moi je le connaissais par la vénération universelle et si bien méritée dont il était l'objet dans toute la Bretagne, par sa réputation de grande vertu et de remarquable intelligence, par le bien immense qu'il avait fait, et surtout par son œuvre de prédilection, les écoles des Frères de Ploërmel, que je voyais fonctionner dans le département.

« Au bout de vingt minutes d'entretien, je reconnus, sans aucun étonnement, que ce saint homme était en même temps d'une gaîté charmante. C'est assez la coutume.

« La contagion de bonne humeur me gagna tellement que je me mis à l'unisson de son langage, même pour lui présenter quelques observations, motivées par certaines irrégularités légales que mon devoir était de faire cesser.

« — Mon Très-Révérend Père, lui disais-je en « riant, il y a ici un contrebandier et un douanier, « avec cette particularité que le contrebandier est un « saint homme, et que le douanier est, hélas ! beau- « coup moins respectable. Mais enfin il doit et il veut « remplir son office. Avant que la loi de 1850 eût « établi la liberté de l'enseignement, le régime des « douanes universitaires était si rigoureux, si peu « équitable, qu'en vérité la contrebande devenait « excusable et presque nécessaire. Mais actuellement, « il n'y a plus de douanes proprement dites ; la loi de « 1850 n'a laissé subsister qu'un cordon sanitaire. « Vous ne tenez pas compte de ce cordon par suite « de vos anciennes habitudes de contrebande. Mon « devoir à moi est de le faire respecter, et je vous « avertis que *je tire,* si la consigne est de nouveau « violée. »

« Cette saillie lui plut beaucoup mieux que n'eût fait un langage compassé ; et, de fait, il m'épargna désormais la désagréable nécessité de *tirer,* même *à poudre.*

« Il resta plus d'une heure dans mon cabinet, et, malgré la forme gaie qu'il donnait volontiers à sa pensée, comme on sentait bien la charité, la fermeté, la foi, le zèle de cette grande âme !

« Cette impression fut très-vive chez moi, et elle y est restée très-nette et très-présente, quoique les particularités de sa conversation échappent à ma vieille mémoire.

« Je le priai ensuite d'entrer dans la chambre voi-

sine, où étaient ma femme et mes enfants, et, sur mon instante prière, ce vénérable vieillard, ce grand serviteur de Dieu, nous bénit, ma famille et moi.

« Pour retourner chez lui, il voulut bien me permettre de remplacer le Frère qui lui prêtait l'appui de son bras ; et tout en cheminant très-lentement, ou en faisant une petite station pour mieux accentuer ce qu'il disait, le bon vieux Révérend Père me charmait par ses amusantes anecdotes, par sa malicieuse bonhomie, par la grâce et la verve de son esprit.

« Cette conduite que je lui fis, et qui dura une trentaine de minutes, ne me parut pas en durer cinq.

« Le lendemain ou le surlendemain, étant sorti pour lui rendre sa visite, je le trouvai attablé chez la vieille et respectable demoiselle de Trémargat, très-hospitalière envers notre sainte mère l'Église. Il y avait là bon nombre d'ecclésiastiques de la ville, entre autres l'abbé Epivent, aujourd'hui évêque d'Aire, et l'abbé Le Breton, maintenant évêque du Puy.

. . . .

« En me reportant à ces souvenirs de Saint-Brieuc et de 1850 ou 1851, il me semble en vérité, mon très-honoré Frère, que je franchis un intervalle d'un siècle, par suite de l'étrange effet d'optique qu'ont produit chez moi les grands et douloureux événements dont nous avons été témoins, les humiliations et les malheurs de notre chère France !

« Est-ce bien durant le cours de la vie d'un même

homme que la France a vaincu la Russie en Crimée, et qu'elle a été battue, envahie, rançonnée, démembrée par les Prussiens ? Je me trouvais aux premières loges pour voir ce dramatique changement : j'étais avec ma famille dans cette pauvre malheureuse ville de Strasbourg, si affreusement bombardée. Mes deux fils, qui sont, Dieu merci ! bons catholiques et bons Français, se battirent comme volontaires pour la défense de la ville, tandis que leur mère et leurs sœurs faisaient de la charpie pour les blessés.

« Travaillez, mon très-honoré Frère, vous et les vôtres, travaillez à maintenir ou à relever la foi dans les jeunes âmes, et, avec la foi, la ferme résolution de sacrifier volontiers son existence périssable et terrestre, pour faire son devoir. Puissions-nous avoir 500,000 jeunes soldats, fortement trempés par la religion ! Ces abominables Prussiens en verraient de belles, et je ne craindrais plus de mourir sans avoir assisté à la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine.

« Veuillez agréer, etc.

« P. Lamache,

« Ancien recteur de l'académie
de Saint-Brieuc. »

Pour confirmer l'opinion que vient d'exprimer l'auteur de cette lettre, citons un court et significatif passage des *Annales catholiques* du 23 avril 1874 :

« Les zouaves bretons, disent-elles, qui se sont battus si courageusement pour défendre le Saint-

Siége (et plus tard à Patay), étaient sortis presque tous des écoles des Frères de Ploërmel [1]. »

M. Robert Oheix a écrit l'histoire d'un de ces jeunes héros, Joseph Rialan, natif de Ploërmel même, et mort à Mentana, le 3 novembre 1867, pour la défense de l'Église.

« Voyez nos armées, hommes du siècle, s'écrie l'auteur dans une page éloquente ; voyez aussi les vôtres, et comparez les combattants !

« Dites où est le désintéressement, où est la vertu, où est l'héroïsme !

« Comptez ces jeunes hommes que l'ardeur de la foi a entraînés loin du tombeau de leurs pères, loin de leurs familles, loin de leurs amis, loin de leurs travaux, et dites-nous s'ils ont pleuré, s'ils ont faibli au milieu de ces déchirements, si le souvenir du foyer domestique leur a fait abandonner leur drapeau, ou le défendre avec mollesse !

« Ils portaient dans leur cœur et dans leur main ce qui reste encore ici-bas d'honneur pur, car ils allaient combattre pour l'opprimé, pour le vaincu, pour un vieillard sans richesses, sans royaume, sans espérances humaines, qui, pour toute récompense, ne pouvait que faire descendre une bénédiction sur leur front, une prière sur leur tombe, et ils ont tout quitté pour répondre à son appel.

« Tous ne sont pas morts, mais voyez ceux qui sont tombés !

1. Page 201.

« Demandez le récit de leur vie, et dites-nous si Dieu ne s'est pas choisi les plus saints, les plus purs, les plus braves !

« Dites-nous si jamais plus dignes hosties ont été immolées pour une cause ; dites-nous si c'était sans raison qu'on écrivait de leurs prédécesseurs : « L'arbre « de la chevalerie a été déraciné et emporté par le « torrent des siècles; mais une fleur surnage, et cette « fleur est l'image de ce qu'il y a de plus exquis au « fond de la nature humaine. »

« Edmond-Joseph-Marie Rialan est mort pour la vérité, pour la justice, pour l'honneur ; il est mort en chrétien et en soldat.

« Il est mort comme nos pères les Bretons et les croisés savaient mourir. »

M. Robert Oheix, en terminant la noble histoire de son ami, aurait pu emprunter aux *Pèlerinages* de M. Hippolyte Violeau ces graves et solennelles paroles, sorties de la bouche d'un vieux compagnon de Gamber à Muzillac.

Écoutez !

C'est le stigmate appliqué par une âme calme et fière au front de la société moderne :

« — Dieu veuille, Messieurs, disait l'ancien soldat vendéen, que la mollesse et la cupidité, qui, de nos jours, acceptent tout, s'arrangent de tout, même de l'injustice, quand elle ne les frappe pas directement, ne soient pas un danger plus grand pour la France que l'inflexibilité et la résistance des convictions fortes. Il y a les hommes de principe, il y a les hommes

d'apathie et de convoitise. Ce ne sont pas les derniers qui sauvent les nations, ce ne sont pas non plus les autres qui aident les nations à périr. »

Un écrivain célèbre, digne fils de la Bretagne, ramené tout récemment à la foi pratique de sa première jeunesse, confirme cette grande vérité par les paroles éloquentes qui vont suivre :

« Ils mentent lâchement ceux qui nous accusent de ne pas chérir la patrie, parce que nous adorons Dieu. Nos pères, avant nous, aux grandes heures de notre gloire, unissaient ensemble ces deux amours, religion du ciel et dévouement de la terre, dans le cri victorieux de leurs combats ; et quand la France était la reine du monde, c'étaient ces mots qui éclataient partout, écrits avec le sang de nos chevaliers : *Dieu et patrie !*

« Et, croyez-le, il reste de la gloire encore, et des héros, et des martyrs.

« Non, nous ne sommes pas morts ! Non, le champ des soldats de Dieu n'a pas récolté sa moisson suprême. Cœur de saint Louis, cœur de Jeanne d'Arc, cœurs de Duguesclin, de Bayard et de Condé, cœur de la France, ô grand, ô vaillant et malheureux cœur ! percé par l'étranger, déshonoré, torturé par la barbarie, recueille-toi, réchauffe-toi, crois, espère, et monte jusqu'au cœur de ton Dieu, le Cœur sacré de Jésus, où s'ouvre l'invincible asile [1] ! »

Son Éminence le cardinal Donet, archevêque de

1. Extrait d'une lettre, adressée par M. Paul Féval, le 10 juin dernier, au *Bulletin de l'œuvre du Vœu national au Cœur de Jésus.*

Bordeaux, fut appelé, un jour, à présider, à Alger, une translation de reliques.

Cette cérémonie eut lieu en grande pompe. Deux généraux y assistèrent avec leurs troupes ; l'un était français et l'autre arabe. Le cardinal pria le général français, dont la plupart des soldats étaient bretons, de faire approcher ces braves, qui avaient donné dans vingt batailles la preuve d'un courage intrépide, et de les inviter à chanter le *Symbole de Nicée*.

Les Bretons le chantèrent avec tant d'âme et tant de foi, que le général musulman et ses Arabes s'écriaient, tout saisis d'émotion :

« — Ah ! que c'est beau !... Quelle magnifique chose que ce *Credo* des chrétiens ! »

Monseigneur Donet raconta lui-même cette anecdote, en 1862, dans la chaire de l'église de Guingamp, devant un immense auditoire, le jour du pèlerinage annuel de Notre-Dame de Bon-Secours.

« — Eh bien ! ajouta-t-il, savez-vous, chers habitants de Guingamp, par qui ces braves soldats bretons avaient été formés à la foi et à la piété ? Par les Frères de l'abbé Jean-Marie de La Mennais ! »

XXVIII

La croix d'honneur. — Caveau dans la chapelle. — Un portrait que l'original n'accepte pas. — Dernière retraite présidée par M. de La Mennais.

Nous en étions au chapitre de l'humilité dans l'histoire du vénérable Père.

Jadis, — on ne l'a pas oublié, — M. de La Mennais n'avait accepté le vicariat général de la grande aumônerie qu'avec une vive répugnance, et quand, par la suite, à dix-sept reprises différentes, on voulut le mettre à la tête d'un diocèse, il résista constamment et repoussa toute espèce de dignité ecclésiastique [1].

A son départ de la cour, Louis XVIII le nomma

1. L'abbé Angebault, promu à l'épiscopat, lui écrivit, après sa nomination au siége d'Angers : « O cher et plus cher ami encore, vous qui faisiez des évêques, et qui n'avez pas voulu accepter ce fardeau, ayez pitié de moi ! » (14 mars 1842.) On a conservé à Ploërmel quarante lettres de ce digne prélat, qui appelait M. de La Mennais son ami, son maître et son père.

d'autorité chanoine de Saint-Denis : le supérieur de Ploërmel n'en revêtit que très-rarement les insignes, et dans les circonstances où il y était absolument contraint.

Sous la dynastie de Juillet, le ministre de la Marine le fit comprendre dans une promotion de chevaliers de la Légion d'honneur.

— Hélas ! dit-il, c'est une croix qui m'arrive avec bien d'autres. Au moins, celle-là, je ne serai pas obligé de la porter.

Ce fut à Lorient qu'il reçut la décoration des mains du ministre même.

Quand il revint à Ploërmel, on lui demanda :

— Mais votre croix, mon Père, où est-elle ? Pourquoi ne la portez-vous pas ?

Il répondit par un mouvement d'épaules significatif. Comme plusieurs Frères insistaient, il finit par la sortir de sa poche, où elle se trouvait enveloppée, sans cérémonie aucune, dans un vieux papier saupoudré de tabac.

Le digne homme prisait beaucoup : cela même lui avait été prescrit comme remède, et la privation de tabac était pour lui une souffrance très-réelle. Cependant, bien que la multiplicité des affaires retardât souvent sa messe jusque près de midi, jamais il ne lui arriva de prendre une seule prise avant d'être descendu de l'autel.

Nous devions signaler en passant ce trait caractéristique de sa sainte vie, cette preuve de la grandeur et de la générosité de sa foi.

Après avoir tiré la décoration de son enveloppe, il la mit sous les yeux des curieux, en disant :

— La voilà. Regardez-la bien, parce que vous ne la verrez plus. Portons seulement la croix de Notre-Seigneur, mes enfants... c'est la bonne !

Pendant qu'on bâtissait la grande chapelle, les Frères assistants [1], dans la pensée que les cendres du supérieur y seraient transportées un jour, furent d'avis de construire un caveau, destiné à les recevoir.

Ils prirent les plus grandes précautions pour lui cacher ce travail.

Devant l'ouverture on eut soin de placer des madriers et des planches, aux heures de sa visite habituelle. Mais, un soir, arrivant à l'improviste, il surprit les ouvriers en train de cimenter la voûte.

— A quelle besogne êtes-vous occupés ? demande le Père. Que fait-on là ?

— Nous n'en savons rien, répondent les maçons.

Le supérieur examine le travail, soupçonne la vérité, et, regardant d'un œil sévère les assistants, qu'on avait prévenus, et qui s'approchaient tout déconcertés :

— Je vous ordonne, au nom de la sainte obéissance, de me dire pourquoi vous creusez ce caveau.

Que répondre ? La dissimulation n'était plus possible, le mensonge encore moins.

1. Peut-être n'avaient-ils pas encore ce titre, mais par le fait ils assistaient M. de La Mennais dans le gouvernement de la communauté.

— Ainsi voilà qui est prouvé, reprit M. de La Mennais avec tristesse, vous n'auriez pas tenu compte de ma volonté formelle, que je vous avais pourtant fait connaître ! Il faut alors que j'appelle le notaire pour dresser un acte qui vous force à remplir mes intentions. Je veux être enterré dans le cimetière commun, au milieu de vous tous. Que ce caveau soit comblé sur-le-champ. Ma place n'est pas ici !

Un des assistants alla consulter le notaire que le supérieur menaçait d'appeler. La détermination de M. de La Mennais les chagrinait beaucoup.

— Faites murer simplement le caveau, dit l'officier ministériel. L'acte que je pourrais dresser ne vous obligerait en aucune sorte. Vous serez libres de procéder plus tard à une exhumation et de rapporter le corps à l'église.

On suivit le conseil. Le caveau fut muré. Il se trouve, toujours disponible, derrière l'autel de saint Félicissime.

Épouvanté de la chute de son frère, occasionnée par l'orgueil, le saint prêtre se réfugiait partout et toujours dans cette humilité profonde, comme dans un retranchement inaccessible.

Nous avons entre les mains deux lettres de lui, qui portent pour signature, l'une : *J.-M. de La Mennais, Frère ignorantin,* et la seconde : *le vieil Ignorantin breton* [1].

1. Une de ses pénitentes, mademoiselle Maria de la Fruglaye (en religion, mère Marianne du Sacré-Cœur), lui ayant écrit pour le féliciter de la décoration qu'il venait d'obtenir, le Père la gronda dans sa réponse, et signa : « L'Ignorantin crucifié, JEAN. »

Ses religieux, qui voyaient approcher l'heure de la séparation, désiraient vivement avoir son portrait.

Un Frère, en résidence fixe à Ploërmel, et peintre très-habile, se chargea de l'exécution, sans faire poser le supérieur, qui aurait pu ne pas s'y prêter de bonne grâce, ou tout au moins arguer de la perte de son temps.

On voulait lui épargner l'ennui de la chose et lui faire une surprise agréable.

L'artiste, se conformant à l'usage, n'oublia pas de peindre la croix du canonicat de Saint-Denis, avec le large cordon de couleur violette, et à côté d'elle il plaça triomphalement sur la poitrine du Père la décoration de la Légion d'honneur.

Quand on vint en grande pompe montrer à M. de La Mennais ce portrait superbe, il s'écria presque indigné :

— Vite, emportez cela, et que je ne l'aperçoive nulle part ! Est-ce que vous perdez l'esprit, mes enfants ?

Il fallut obéir et cacher au fond d'un grenier la malencontreuse peinture, qui ne reparut qu'après son décès.

Aujourd'hui elle orne la salle du noviciat, et nous aurions pu la reproduire en tête de cette notice ; mais nous avons choisi de préférence le véritable portrait de famille, appartenant à M. Blaize, et dont la ressemblance est parfaite. Il représente le supérieur de Ploërmel à l'âge de quarante-quatre ans, dans sa tenue habituelle, et sans un étalage public de décorations qui aurait fait tressaillir son ombre.

Pendant les dernières années de sa vie, M. de La Mennais dut renoncer complétement aux longs voyages [1]. Dès l'année 1853, il s'adjoignit cinq Frères qui visitaient à sa place les écoles de Bretagne et lui venaient en aide pour l'administration de l'Institut.

On le voyait s'affaiblir de jour en jour, tout en lui laissait pressentir une fin prochaine.

Mais son intelligence conservait la même force.

1. Il continuait encore ses fatigantes excursions en 1857, comme le prouve la lettre suivante, qu'il adressait, le 30 mai de cette année, à l'abbé Kermoalquin, chanoine titulaire de Saint-Brieuc :

« Cher ami,

« Votre petit mot m'a fait grand plaisir, parce qu'il me donne l'espérance de vous voir bientôt : chose bien douce, mais bien rare. Il faut que je vous trace mon itinéraire pour régler le vôtre; car, sans cela, nous courons risque de nous tourner le dos, ce qui n'est pas le moyen le plus sûr de se rencontrer. Je vais faire une tournée du côté de Dinan ; mais je reviendrai à Ploërmel de mercredi en huit, pour y rester jusqu'au 25, au moins. Si donc, du 8 au 25, il vous était possible de venir, vous seriez sûr de me trouver. Où irai-je, où serai-je après le 25 ? Je n'en sais rien du tout. Il ne serait pas impossible que j'allasse échouer sur les Côtes-du-Nord ; mais de vous le promettre, cela ne se peut. Voilà qui est bien vague, bien embrouillé, c'est presque de la politique. *Fiat lux.*

« Tout à vous et de tout cœur.

« JEAN-MARIE DE LA MENNAIS. »

Le digne supérieur écrivait cette lettre à l'âge de 78 ans. Infatigable comme lui dans son zèle, le chanoine, son ami, suivait, douze ans plus tard, comme aumônier, ses chers marins bretons, qui allaient se battre contre les Prussiens. Il mourut à la suite des souffrances et des terribles épreuves qu'il affronta pendant la campagne.

Sa belle âme semblait grandir à mesure qu'elle se rapprochait du ciel, et sa tendre affection pour ses disciples n'éclata jamais d'une manière plus vive qu'à la retraite de 1859, la dernière qu'il devait présider.

Lui aussi pouvait dire ce que le comte de Maistre disait à ses enfants :

« — Venez, que je vous presse dans mes vieux bras sur mon jeune cœur ! »

XXIX

Visite des évêques à la maison mère. — État actuel de cette maison. — Frère -artisans, postulants et novices, vieux frères infirmes. — Monseigneur Bessieux, l'économe et la brosse.

La nouvelle de l'approbation de l'Institut par la cour de Rome devait accroître encore l'importance d'une œuvre déjà si considérable et si forte.

Ce n'étaient pas seulement les évêques de France qui sollicitaient le supérieur pour obtenir quelques-uns de ses religieux, c'étaient beaucoup d'autres évêques d'Europe , d'Amérique et des missions d'outre-mer.

Ils écrivaient des lettres pressantes et faisaient agir toutes leurs relations, afin de décider M. de La Mennais à obtempérer plus vite à la requête.

Et si quelque obstacle s'opposait à l'accomplissement de leurs vœux, on les voyait parfois accourir à Ploërmel, pressés d'emporter d'assaut une décision, mais surtout ravis de s'assurer par leurs propres yeux de la vigueur de la communauté, et de pouvoir

embrasser le bon Père, qui venait de résoudre à lui seul le problème si difficile et si compliqué de l'instruction des petits et des pauvres.

Nous savons déjà que monseigneur de la Croix d'Azolette, archevêque d'Auch, accueillit le premier les *Frères La Mennais* [1] et les impatronisa dans son diocèse sur une large échelle.

« Je vous annonce, écrivait l'abbé Ruault, le 15 octobre 1848, aux Frères de la maison de Guingamp, que nous venons d'avoir la visite de monseigneur l'archevêque d'Auch, accompagné d'un de ses missionnaires. Le vénérable prélat a présidé dimanche dernier la belle et touchante cérémonie du départ de nos Frères des colonies. Son missionnaire leur a donné trois fort bonnes instructions de circonstance. Presque toute la journée s'est passée à la chapelle : le matin, prise d'habit nombreuse ; après la messe, confirmation ; le soir, vêpres chantées par le supérieur général des Trappistes de France et d'au delà des mers ; un peu plus tard, la grande cérémonie, précédée d'un sermon d'une heure, qui a paru trop court. Monseigneur présidait, assisté du Révérendissime Trappiste et de notre bon Père, qui va beaucoup mieux et qui a fait bonne contenance. Jamais peut-être pareille solennité, réunissant d'aussi hauts personnages, n'aura lieu à la chapelle des Frères. »

Ce fut alors que l'archevêque d'Auch s'engagea par traité vis-à-vis du chef de l'Institut.

1. On nomme ainsi de préférence en Bretagne les religieux de Ploërmel.

Bientôt les évêques de Séez et de Bayeux marchent sur ses traces.

Après avoir envoyé des sujets d'élite à la maison mère pour y commencer leur noviciat, ils les reprénnent tout formés et procèdent à la création immédiate de l'ordre des Frères de Sainte-Marie, qu'ils établissent à Tinchebray, dans le département de l'Orne, avec les statuts et les constitutions fixés par le supérieur de Ploërmel.

Son Éminence le cardinal Wiseman, promoteur de l'œuvre en Grande-Bretagne, non content de recevoir les dix jeunes Anglais que le Père avait dressés à sa règle, insiste pour qu'on leur adjoigne cinq autres Frères.

Monseigneur Timon, évêque de Buffalo, et monseigneur Martin, évêque de Natchitoches, dans les États-Unis, viennent, l'année suivante, demander des Frères pour leurs villes épiscopales.

Le vicaire apostolique des Guinées et de la Sénégambie, monseigneur Kobès, passe un traité avec M. de La Mennais. Il s'agissait de créer, dans ces régions lointaines et sauvages, une congrégation de Frères pour l'enseignement et la conversion des indigènes musulmans.

Pauvres évêques missionnaires ! généreux et saints pasteurs, qui, là-bas, sous la zone torride, avaient marché pieds nus à la conquête des âmes, en bravant le martyre, comme ils comprenaient bien l'utilité, la puissance et la grandeur de l'Institution ! Comme ils étaient sûrs d'y trouver ce qu'ils cherchaient, c'est-à-

dire des ouvriers dignes de partager leur pénible tâche, de s'associer à leurs sacrifices, à leurs souffrances, à leur dévouement surhumain ! Comme ils étaient fiers d'emmener avec eux ces soldats de la Foi, ces humbles apôtres, que le chef de l'Église venait de consacrer par une bénédiction suprême !

Pendant leur séjour à Ploërmel, ils parcouraient la maison mère, visitaient le noviciat, l'économat [1], les grandes salles destinées à l'étude, la vaste bibliothèque et les dortoirs immenses, n'oubliant ni les ateliers, ni les jardins, ni l'interminable enclos, où les Frères artisans partagent le jour entre le travail et la prière, sains de corps, sains d'esprit, portant la paix de l'âme et la joie de la conscience empreintes sur leur honnête et doux visage.

Les évêques admiraient cette organisation, si compliquée, si disparate dans ses détails, et dont les ressorts se déroulent et agissent avec un si parfait ensemble.

Car tout ce qu'ils voyaient à Ploërmel s'y voit encore aujourd'hui, outre les progrès inévitables qu'ont fait naître, depuis la mort du Père, quinze années de bénédiction céleste et de prospérité constante.

La maison s'est considérablement agrandie, le personnel en est presque doublé.

Sous la sage et prudente direction du successeur de

1. La procure n'existait pas encore. C'est une des choses qui excitent le plus aujourd'hui la curiosité des visiteurs. On la regarde avec raison comme une merveille d'utilité pratique, d'ordre et d'intelligence.

M. de La Mennais et de ses assistants, tous formés à l'école du Père et fidèles à suivre les saintes traditions de son zèle et de sa vigilance, on voit s'accomplir chaque jour de véritables prodiges d'ordre et de régularité.

C'est avec émotion et avec bonheur que les étrangers contemplent cette foule de graves adolescents bretons, de toutes les tailles et de tous les âges, novices ou postulants, si recueillis, si dociles, si appliqués à l'étude et aux divers exercices, que rien autre chose au monde ne semble exister pour eux, et qu'ils ne lèvent même pas les yeux, quand un hôte extraordinaire, un visiteur de distinction, passe sous leur fenêtre, ou entre dans leur classe.

Famille choisie, assidue au travail, fervente à la chapelle, joyeuse en récréation, pleine de réserve et d'obéissance, respectant et chérissant d'autant mieux ses maîtres, qu'elle est sûre d'en être aimée.

Tous ces dignes enfants, espoir de l'Ordre, grandissent là dans le voisinage des Frères âgés ou infirmes, vieux arbres presque abattus à côté de la pépinière naissante [1].

Ceux-ci, à la vue de tant de jeunes émules d'un labeur qu'ils ont dû quitter, se consolent des approches de la mort ; ils contemplent sans pâlir le cimetière entouré de cyprès, et ces invalides de l'apostolat y marquent leur place sans trouble et sans défaillance.

1. La maison principale sert aussi de maison de retraite aux membres de l'association qui ne peuvent plus exercer.

Mais reprenons le cours de notre récit.

Vers la fin de 1831, par une matinée d'hiver, sombre et pluvieuse, un ecclésiastique se présente à la maison de Ploërmel et annonce qu'il désire parler à M. de La Mennais.

Comme il porte une houppelande noire très-commune, on le prend pour un jésuite missionnaire.

Le sous-économe, qui était alors le Frère Joseph-Marie, si connu et si respecté dans la ville et dans tout l'arrondissement, le fait entrer au bureau de l'économat, lui offre une chaise près du poêle, et l'invite à se chauffer, en attendant que le supérieur ait fini sa messe.

— Auriez-vous l'obligeance de me prêter une brosse ? demande l'ecclésiastique.

— Pour vous décrotter ? ce n'est pas la peine, répond le vieux Frère Louis, premier économe. Quand vous aurez traversé nos travaux, par ce temps de dégel, il y aura beaucoup plus de boue à vos souliers, et ailleurs, que je n'en vois maintenant. Du reste, vous pouvez être sûr de trouver le Père encore plus crotté que vous.

Bref, il ne donne point de brosse et achève tranquillement un petit discours qu'il adressait à son collègue de l'économat.

Le voyageur dut, en conséquence, aller saluer, avec ses souliers et sa houppelande tachés de boue, M. de La Mennais, qui venait de rentrer dans sa chambre.

Celui-ci le reçut, comme il recevait tous les ecclé-

siastiques, avec un sans-gêne affable, en lui montrant un siége à côté de lui devant le feu.

— Qui êtes-vous, monsieur l'abbé ? demanda-t il.

— Je suis missionnaire en Guinée, et je vous prie de vouloir bien me permettre de dire la messe à votre chapelle.

— Comment vous appelez-vous ?

— Bessieux.

A ce nom le Père se lève précipitamment. Il semble tout ému et tout désolé.

— Mais vous êtes évêque ?... Ah ! Monseigneur, pourquoi ne pas vous être nommé tout d'abord ?... Pourquoi m'exposer à vous recevoir ainsi ?

Et l'humble prêtre de tomber à genoux et de baiser avec respect les mains du prélat.

Puis il s'empresse de donner des ordres.

On sonne les cloches, et la communauté apprend qu'elle reçoit la visite de monseigneur Bessieux, évêque de Gallipoli, vicaire apostolique de la Sénégambie et des deux Guinées [1].

Le vieux Frère Louis, ne se pardonnant pas le refus de la brosse, accourt lui-même se précipiter aux genoux de l'évêque, en le suppliant de l'excuser et de lui donner sa bénédiction.

— Volontiers, dit en souriant le vicaire apostolique. Seulement à vous, mon bon Frère, je ne la

1. Il partageait ce titre avec monseigneur Kobès, et très-probablement il posa les premières bases du traité que celui-ci conclut plus tard avec M. de La Mennais.

donne pas, je la vends. Puisque vous êtes économe en tout, même en fait de brosses, vous trouverez cela tout simple. Vous allez donc me promettre, mon cher ami, de dire beaucoup, mais beaucoup de prières pour nos missions et pour moi.

On juge si le brave économe accepta le marché.

Il s'engagea par serment à prier tous les jours pour Monseigneur, et s'en alla, dégagé de remords, béni et content.

XXX

Hôtes illustres de la maison mère. — Les sauterelles de saint Jean-Baptiste. — Hommages rendus à l'institution et à son chef. — Une seconde attaque de paralysie. — Les disciples de M. de La Mennais à son lit de mort. — Édification des dernières paroles et de la dernière heure.

A la même époque, M. de La Mennais, très-affaibli physiquement et condamné à une vie sédentaire, recevait la visite d'une foule de gens du monde, avec lesquels il avait eu autrefois des relations.

Députés, anciens ministres, conseillers généraux, écrivains [1], publicistes, professeurs de facultés diverses, tous venaient se rappeler à son souvenir et lui rendre hommage.

Montalembert a été l'hôte de la maison.

1. Dès l'année 1833, Maurice de Guérin s'établissait à Ploërmel pendant des mois entiers, et méditait ses poëmes sous les ombrages de la grande avenue. Il y rima notamment la pièce intitulée : *Promenade à travers la lande.* Deux épîtres à ses amis du Breuil de Marzan et Hippolyte de la Morvonnais, auteur de la *Thébaïde des grèves*, sont datées de l'Institut des Frères.

16.

M. de Falloux honora la communauté de plusieurs visites successives.

Le comte Plater composa pour la chapelle des cantiques, des motets et des chœurs.

Tour à tour MM. Ducoux, d'Ault du Mesnil, Eugène et Léon Boré, les abbés Rohrbacher et Houet vinrent presser la main du digne chef de l'Institut.

L'abbé Houet, ancien membre de la célèbre congrégation de Malestroit, aujourd'hui chanoine titulaire de la métropole, à Rennes, était l'un des visiteurs les plus assidus de Ploërmel. Il nous a donné sur l'enfance et la jeunesse de Jean-Marie de La Mennais ces détails intimes et charmants que le lecteur a trouvés au début de ce volume, et qu'il tenait de la bouche même de son vieil ami.

Il y a dans les archives de la maison principale une lettre de ce respectable chanoine, si profondément attaché au supérieur des Frères.

Cette lettre nous apprend que M. de La Mennais, rigide observateur des lois de l'Église, avait jeûné et gardé l'abstinence pendant tout le carême de l'année qui précéda sa mort.

« Rennes le 24 juin 1859.

« Mon très-cher et vénéré Père,

« Saint Jean-Baptiste m'avertit que vous lui avez donné la préférence sur saint Jean l'Évangéliste, le véritable *Jean-Marie,* et que vos enfants de Ploërmel célèbrent aujourd'hui votre douce et joyeuse fête. Puissent-ils la célébrer de longues années encore, en

union avec tous vos enfants de *la dispersion !* J'ai appris avec peine que vous aviez été souffrant aux fêtes de Pâques, pour avoir voulu imiter votre saint patron durant le carême. Saint Jean était jeune : il faut à quatre-vingts ans une nourriture plus substantielle que le miel sauvage et les sauterelles.

« Respects et amitiés à MM. Ruault, Guilloux, etc., et à vous, très-cher Père, affection éternelle et éternelle reconnaissance.

« Votre fils tout dévoué,

« HOUET. »

Pendant plusieurs années de suite, l'abbé Blanc s'installa aux côtés de M. de La Mennais pour achever son *Histoire ecclésiastique,* et le séjour de l'auteur à Ploërmel y attira son ami et compatriote, l'abbé Bornex, alors vicaire général du diocèse de Perpignan, qui tenait à revoir, en Bretagne, le digne Fondateur et les anciens Frères de la maison des hautes études.

Enfin monseigneur Gerbet lui-même, franchissant, du sud au nord, une longue et fatigante distance, voulut embrasser une dernière fois celui qu'il appelait « son cher abbé Jean ».

Ce cortége d'évêques, de prêtres et de laïques de distinction, dont le plus grand nombre appartenait naturellement aux cinq diocèses de Bretagne, ne cessa plus à Ploërmel jusqu'à la fin de l'existence de M. de La Mennais.

Il ne s'agissait pas seulement de solliciter le Père et

de réclamer ses religieux pour nos provinces, pour l'étranger, pour les colonies ; on voulait le connaître, on voulait le voir, on tenait à féliciter le créateur de cette magnifique institution, la seule qui, en dépit des sophismes de la libre pensée et des divagations, aussi absurdes que déloyales, de nos rhéteurs modernes, arrive à instruire et à moraliser tout à la fois le pauvre peuple des campagnes.

Dieu, comme nous l'avons déjà fait pressentir, réservait au saint prêtre cette noble récompense.

Il sut que son œuvre était bonne, on lui prouva qu'elle était universellement appréciée, il mourut avec la certitude qu'elle continuerait à être féconde.

Le 30 novembre 1860, le vénérable chef de l'Institut fut atteint d'une nouvelle attaque de paralysie, dont tous les soins des médecins ne purent neutraliser les effets sinistres.

On voulut, dans les premières crises, lui cacher la gravité de son état.

Mais l'arrivée du docteur Pinault, mandé de Rennes en toute hâte, lui en dit assez, et quand l'abbé Houet, qui se trouvait alors à Ploërmel, entra dans la chambre du malade, après le départ du docteur :

— Pourquoi prendre avec moi des précautions de ce genre ? lui dit M. de La Mennais, avec une légère nuance d'amertume. Croit-on que j'ignore qu'il me faudra mourir ?

A dater de ce jour, il garda le lit constamment.

Bien que la récitation du bréviaire le fatiguât beaucoup, il ne voulut point y renoncer. Sa persévérance

à le dire régulièrement est constatée par une note très-précise du Frère sacristain, qu'il faisait appeler pour réciter l'office avec lui.

Sur cette même table, que l'abbé Maupied trouvait autrefois encombrée de livres, il n'y avait plus que le chapelet du Père, le catéchisme de sa première communion, dont il se faisait lire une page de temps à autre, et l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Le 22 décembre, à trois heures du matin, les symptômes les plus alarmants se manifestèrent. On comprit qu'il fallait l'administrer sans retard.

Un de ses chers et premiers disciples, témoin de sa sainte mort, et dont nous allons donner presque textuellement le récit, s'approcha pour lui dire :

— Mon bon Père, vous voulez bien, n'est-ce pas, recevoir l'Extrême-Onction ?

Quoique le malade eût beaucoup de peine à se remuer et à parler, il se redressa tout à coup, et répondit d'une voix forte et distincte :

— Oui, je le veux, mes enfants.

Lorsque le prêtre lui adressa cette question du rituel : « Croyez-vous toutes les vérités que l'Église catholique nous ordonne de croire ? » deux larmes ruisselèrent le long de son visage pâle. Il joignit ses mains défaillantes, et, d'un ton que rien ne saurait rendre :

— Oh ! oui, certainement, dit-il, je crois, je crois !

Dans la matinée, l'accablement fut moindre. Cependant, vers neuf heures, une nouvelle crise parut s'annoncer. Comme il était à craindre qu'il y suc-

combât, les religieux qui se trouvaient dans la chambre s'agenouillèrent aussitôt, en disant :

— Cher Père, bénissez-nous, bénissez-nous tous!

Il souleva sa main glacée et donna pour la dernière fois sa bénédiction paternelle à cette nombreuse famille, répandue jusqu'aux extrémités du monde, et représentée par douze Frères, qui sanglotaient au pied de son lit de mort.

Vers quatre heures de relevée, M. le curé de Ploërmel lui apporta solennellement le saint Viatique, qu'il reçut avec les témoignages de la plus tendre ferveur.

Cette nourriture céleste donnée à l'âme sembla ranimer le corps. Le Père se soutint jusqu'à la nuit du 26.

Son état habituel était un recueillement profond. Il conversait avec Dieu, récitant des psaumes du bréviaire, les recommençant, et disant par cœur tout ce que lui retraçait sa mémoire. En lui, le prêtre survivait à tout le reste.

Moins d'une heure avant de rendre le dernier soupir, on le vit encore égrener son chapelet.

Forcé de changer de position de minute en minute, chacun de ses mouvements lui occasionnait de fortes douleurs. Malgré cela, jamais une plainte ne sortit de ses lèvres, jamais il ne fit entendre un gémissement. Sa paix et sa résignation n'avaient pas d'égales, et il conserva jusqu'au bout son exquise délicatesse d'âme.

Entre dix et onze heures, à un moment où les Frères venaient de l'aider à se remuer :

— Oh ! merci, leur dit-il, merci, mes enfants.... Combien je vous donne de peine, et que je vous dois de reconnaissance à tous !

Ce furent les derniers mots qui s'exhalèrent de sa bouche, après avoir passé par son cœur.

Bientôt il éprouva une faiblesse, qui dura cinq ou six minutes ; puis il eut comme un doux sommeil, hélas ! dont il ne devait plus se réveiller.

Il mourut ainsi, ou plutôt il acheva de s'éteindre, sans crise violente et sans agonie, à l'âge de quatre-vingts ans quatre mois et quelques jours.

XXXI

*Conclusion de l'*Oraison funèbre. — *Affluence des populations autour du cercueil. — Cachet suprême donné par une permission céleste à l'œuvre du Père. — Ce qui doit attirer les applaudissements du monde catholique à la ville de Ploërmel.*

Celui des contemporains de l'abbé Jean-Marie de La Mennais, qui, après l'avoir suivi dans chaque phase de sa longue existence, a donné de son mérite et de ses vertus l'appréciation la plus juste et la plus éloquente, monseigneur de Lézéleuc, terminait ainsi, dans la chaire de Ploërmel, l'oraison funèbre de son illustre et saint ami :

« Pour les hommes dont la féconde carrière se fournit, comme la sienne, d'un seul élan, la mort n'est presque pas un sommeil, encore moins une défaillance.

« Leur front garde jusqu'au dernier instant l'expression lisible de la pensée, et l'œil a toujours de ces éclairs, qui sont la splendeur du génie ; leur voix, douée de cet accent chrétien, qui est celui de la viri-

lité humaine élevée au-dessus de la nature par le souffle de Dieu, articule nettement jusqu'au bout le *oui* et le *non* de la fermeté apostolique ; leur cœur, familiarisé de longue main avec la vaste notion de la vie, aperçoit de plus près, sans effroi comme sans surprise, le terme qu'ils voyaient distinctement de loin, terme où finit le jour, mais où le vrai jour commence.

« Ils entrent, sans chanceler, de l'ombre dans la lumière, de la guerre dans la conquête, du temps dans l'éternité.

« S'ils se reposent enfin, c'est que l'ordre du repos est donné, et que l'Esprit entendu par l'Apôtre, quand il proclamait la béatitude des saintes morts, commande que le soldat de l'Église cesse de combattre, et que les anges présentent avec lui les trophées de ses œuvres au tribunal de Dieu [1]. »

Le visage du Père ne se décomposa point après la mort.

Ses membres restaient flexibles et sa bouche conservait une teinte vermeille. Il y avait sur ce beau front comme une sérénité céleste, comme un doux rayonnement de la gloire des élus.

Durant cinq jours, dans la grande salle de la communauté, transformée en chapelle ardente, on exposa le corps du supérieur, après l'avoir soumis à l'embaumement.

1. *Oraison funèbre*, page 44.

Une affluence extraordinaire se renouvela constamment pour prier autour du cercueil.

Toute la ville de Ploërmel, toute la population des campagnes voisines avaient eu hâte d'accourir, afin de rendre à M. de La Mennais un dernier hommage. On s'agenouillait près du défunt, on couvrait de pieux baisers ses mains vénérables, qui tenaient le crucifix ; on faisait toucher à son corps des chapelets, des médailles, et — chose prodigieuse, qui frappa tous les regards, et que Dieu voulut permettre pour donner solennellement et publiquement le cachet de cette admirable vie, — l'exposition funèbre ne cessa d'être entourée, pendant ces cinq jours, d'une multitude de petits enfants, dont beaucoup marchaient à peine ou étaient encore portés sur le bras maternel, et qui tous fondaient en larmes et sanglotaient, comme si, dans le saint Fondateur qui venait de mourir, ils avaient perdu leur père.

Le corps de l'abbé de La Mennais fut porté au cimetière de la communauté, le 31 décembre, après de solennelles et pompeuses obsèques.

« Quand l'Église de Jésus-Christ pleure un homme qui lui a véritablement appartenu, il se mêle à ses larmes un cantique de reconnaissance, et l'on aperçoit, jusque dans les chants de son deuil, un accent de triomphe et de joie qui sent la vie éternelle.

« C'est que l'Église a la conscience d'être une armée.

« Elle sait qu'elle est victorieuse et que toutes les générations doivent participer à sa conquête.

« Sa voix, — voix du ciel et de la terre, — est la voix des phalanges déjà triomphantes et couronnées, comme elle est également la voix de celles qui se succèdent, sans jamais défaillir, sur les mêmes champs de bataille.

« Fière de continuer jusqu'à la fin la guerre que son divin fondateur a voulu commencer lui-même, elle est saintement fière aussi de lui présenter, pleine et glorieuse, une carrière de plus, une vraie carrière de soldat.

« Chantez donc, sainte Église de Jésus-Christ, chantez votre cantique du repos et de la lumière [1] ! car c'est bien à vous qu'il appartient d'introduire, parmi vos pompes sacrées, votre fidèle serviteur dans la paix [2]. Ce sont vos combats qu'il a combattus, ce sont vos ruines qu'il a relevées ; c'est jusqu'au début de vos renaissantes épreuves qu'il a fourni sa carrière sans fléchir ; c'est entre les douleurs de Pie VII et les douleurs de Pie IX qu'il a pris vaillamment sa part à votre guerre contre le mal et c'est votre foi qu'il a conservée ! »

On descendit les restes mortels du chef de l'Institut dans la tombe qu'il avait désignée lui-même.

C'est là qu'il repose tout auprès de ses disciples bien-aimés ; c'est là qu'ils viennent « le consulter encore » et il leur « répond » comme de son vivant il

1. REQUIEM *æternam dona eis, Domine, et* LUX *perpetua luceat eis.*

2. *Euge, serve bone et fidelis.... Intra in gaudium Domini tui.*

avait promis de le faire. La grande voix de ses vertus et de ses exemples résonne sans cesse à leurs oreilles. Son ineffaçable et doux souvenir les console dans le chagrin, les encourage dans la persécution, dans la lutte et dans le labeur; ils restent couverts de son égide, et ils sentent que, du haut des cieux, le Père les protége et les sanctifie.

La ville de Ploërmel était pour M. de La Mennais comme une autre ville natale.

Il ne venait pas même à l'esprit des habitants de croire qu'il eût jamais pu vivre et respirer ailleurs. Trois générations l'avaient connu, l'avaient respecté, l'avaient aimé.

Sa mort laissa tout le monde inconsolable.

Le jour où la vieille cité bretonne, si franchement pieuse et si résolûment fidèle, érigera une statue à ce bienfaiteur de l'humanité, dont l'illustration se reflète dans son enceinte même et sur ses murs ; à ce prêtre éminent, qu'elle a vu passer en faisant le bien, et qui, pendant quarante années entières, a donné les preuves d'une bonté sans égale, d'une fermeté inouïe, d'un dévouement qui tenait du prodige, les annales du monde catholique enregistreront cet acte de foi et de courage.

Toute la France, la véritable France, celle qui s'incline devant la Croix de nos pères et garde l'amour et le respect de la sainte Église, applaudira Ploërmel, comme elle a récemment applaudi la capitale normande, procédant d'une manière si pompeuse à l'érection d'un monument à l'abbé de La Salle.

Malgré l'humilité reconnue d'un saint, il faut com-

prendre que c'est une chose noble et belle de faire éclater sur sa tombe le témoignage de la reconnaissance publique.

C'est la protestation de nos cœurs blessés par le matérialisme odieux du siècle.

C'est l'énergique défi jeté par notre âme chrétienne aux ennemis du Christ, aux calomniateurs de la Foi.

C'est le flambeau levé hardiment pour éclairer la marche de ceux qu'on s'efforce d'entraîner loin des sentiers du Ciel, et d'égarer dans les ténèbres sur le chemin de l'Enfer.

C'est l'auréole suprême mise au front de celui qui s'en est rendu digne.

C'est la glorification du bien ; c'est l'éblouissement victorieux de l'exemple, dont les rayons attirent les âmes et les ramènent à la vérité, au devoir, à la vertu.

Jean-Marie de La Mennais laisse un souvenir immortel.

Il reste la gloire la plus radieuse de la Bretagne catholique, et la vraie gloire de sa famille, comme il reste et restera toujours l'une des gloires les plus pures de l'Église.

FIN.

APPENDICE

A

(Page 11.)

LETTRES DE NOBLESSE, EN FAVEUR DU SIEUR PIERRE-LOUIS ROBERT DE LA MENNAIS, ARMATEUR A SAINT-MALO.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, SALUT :

« Nous avons toujours, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, regardé la prérogative de la noblesse comme la marque la plus précieuse de notre estime et la plus digne récompense que nous puissions accorder à ceux de nos sujets qui se rendent recommandables par des vues utiles, un zèle pur, actif, et toujours dirigé vers le bien public.

« De ce nombre est notre cher et bien-aimé le sieur Pierre-Louis Robert de La Mennais, armateur à Saint-Malo.

« Nous sommes informé qu'à l'exemple de son père et de ses aïeux, il s'est livré au commerce d'une manière d'autant plus utile, que par les correspondances qu'il entretient dans tout le nord de l'Europe, il fournit au port de Saint-Malo une partie des matières nécessaires pour la construc-

tion et l'armement des navires. Depuis la paix dernière, il a fait passer en Espagne et dans les colonies françaises pour plus de dix millions de toiles des manufactures de Bretagne, et il continue sans cesse et avec la même activité ses armements.

« En 1779, ayant reçu ordre du gouvernement de faire passer avec la plus grande diligence tous les effets d'artillerie et des hôpitaux, qui avaient été assemblés à Saint-Malo, pour l'armée commandée par M. le comte de Rochambeau, il remplit cette commission avec une telle activité que, dans huit jours, huit cents voitures furent expédiées, et les effets rendus à leur destination. Pour récompenser le sieur de La Mennais de la peine et des soins qu'il s'était donnés à cette occasion, et de l'économie et du bon ordre qu'il avait établis, il lui fut offert une gratification ; mais il la refusa généreusement, et demanda qu'elle fût distribuée aux habitants des campagnes qui avaient fourni les voitures et perdu beaucoup de chevaux.

« Lors de la disette qui affligea notre province de Bretagne, en 1782, le territoire de Saint-Malo et celui de Dinan se trouvèrent tellement dépourvus, que le prix du boisseau de froment fut porté jusqu'à douze livres. Le sieur de La Mennais, qui avait prévu ce malheur, fit venir de chez l'étranger quinze mille boisseaux de grains et les fit vendre au marché à raison de huit livres le boisseau au lieu de dix livres qu'on lui offrait.

« En 1786, il donna les preuves d'un patriotisme plus rare encore. La mauvaise récolte de l'année précédente ayant occasionné une nouvelle disette, il fit d'abord venir d'Angleterre et de Hollande une quantité considérable de fourrages, qu'il fit vendre moins cher qu'ils ne lui avaient coûté ; ensuite il procura à notre commissaire départi, du lin et du chanvre en assez grande quantité pour en répandre

dans la province entière au-dessous du prix marchand. Enfin il tira également de l'étranger pour trois millions de grains et de farines, à l'aide desquels il fut pourvu pendant huit mois à la subsistance des habitants de Saint-Malo et des environs à dix lieues à la ronde, toujours à un prix très-inférieur au prix courant.

« Mais ce qui rend surtout le sieur de La Mennais recommandable à nos yeux, c'est sa modestie au-dessus de tout éloge. Ceux de ses compatriotes, qui ont participé aux secours qu'il s'est empressé de leur faire distribuer, ignoreraient encore qu'ils en sont redevables à ce généreux citoyen, si le sieur de Bertrand, notre commissaire départi dans notre province de Bretagne, n'eût pas cru devoir proclamer cet acte sublime de patriotisme, dont il avait été à la fois le confident et l'admirateur.

« D'après le compte qui nous a été rendu de services aussi signalés, nous avons cru qu'il était de notre justice d'en récompenser le sieur de La Mennais par un témoignage public et éclatant de notre satisfaction.

« En conséquence, nous nous sommes déterminé à l'élever de notre propre mouvement aux honneurs de la noblesse. Indépendamment de ce qu'il a mérité cette distinction, nous sommes instruit que sa famille est ancienne et a contracté des alliances honorables ; ce sera d'ailleurs un motif d'émulation et d'encouragement à ceux qui chercheront à suivre son exemple.

« A CES CAUSES, nous avons de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, anobli, et par ces présentes signées de notre main, anoblissons ledit sieur Pierre-Louis Robert de La Mennais, et des titres de noble et d'écuyer l'avons décoré et décorons, voulons et nous plaît qu'il soit censé et réputé noble tant en jugement que dehors, ensemble ses enfants, postérité et descendants mâles et fe-

melles, nés et à naître en légitime mariage ; que comme tel il puisse prendre en tous lieux et en tous actes la qualité d'écuyer, parvenir à tous degrés de chevalerie et autres dignités, titres et qualités réservés à notre noblesse, et qu'il jouisse et use de tous les droits, priviléges, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, exemptions et immunités dont jouissent et ont accoutumé de jouir les anciens nobles de notre royaume, etc., etc.

« Donné à Versailles, au mois de mai de l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt huit, et de notre règne le quinzième.

« Signé : LOUIS. »

RÈGLEMENT D'ARMOIRIES, fait par Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier d'armes de la noblesse de France.

« Un écu de sinople à un chevron d'or, accompagné en chef de deux épis de blé de même et en pointe d'une ancre d'argent, ledit écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, de sinople et d'argent. »

B

(Page 95.)

« Au nom de la très-sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit,

« Nous, Jean-Marie Robert de La Mennais, vicaire général de Saint-Brieuc, et Gabriel Deshayes, vicaire général de Vannes et curé d'Auray,

« Animés du désir de procurer aux enfants du peuple,

spécialement à ceux des campagnes de la Bretagne, des maîtres solidement pieux, nous avons résolu de former provisoirement, à Saint-Brieuc et à Auray, deux noviciats de jeunes gens qui suivront, autant que possible, la règle des Frères des Écoles chrétiennes et se serviront de leur méthode d'enseignement; mais considérant que cette bonne œuvre naissante ne saurait s'accroître et se consolider qu'avec le temps, et que chacun de nous peut mourir avant l'époque où elle sera assez avancée pour se soutenir par elle-même, nous sommes convenus de ce qui suit :

« 1° Deux maisons de noviciat établies, l'une à Saint-Brieuc, l'autre à Auray, seront dirigées, savoir : la première par M. de La Mennais ; la seconde, par M. Deshayes ;

2° Ces deux maisons auront la même règle, la même méthode d'enseignement, et n'en feront qu'une ;

« 3° Chacun de nous aura la direction et la surveillance des Frères placés dans son diocèse et de tous ceux qu'il placera dans un autre diocèse ;

« 4° Lorsque nous le jugerons à propos, nous choisirons parmi les Frères un supérieur et deux assistants, et nous désignerons la maison où ils devront habiter. Dans le cas où ce choix n'eût pas été fait avant la mort de l'un de nous, ou que l'autre, pour une cause quelconque, ne puisse pas y concourir, le choix et les arrangements à prendre pour le bien de la société seront faits par un seul ;

« 5° Nous nous occuperons de trouver le plus tôt possible une maison centrale pour les deux diocèses, qui ne soit pas éloignée, et autant que faire se pourra à la campagne ;

« 6° Chacun de nous prendra les mesures nécessaires pour qu'à sa mort les ressources qui lui resteront entre les mains pour son établissement passent au survivant, qui

les joindra aux siennes pour le soutien de la société.

« Fait double à Saint-Brieuc, le dimanche de la Sainte-Trinité, le 6 juin 1819.

« DESHAYES, vicaire général et curé d'Auray

« J.-M. ROBERT DE LA MENNAIS, vicaire général de Saint-Brieuc. »

C

(Page 96.)

Ce premier volume, on ne l'ignore pas, eut un succès immense. L'abbé Jean se hâta de l'envoyer à son ami Gabriel Bruté, en lui donnant son opinion personnelle sur l'œuvre.

« Livre excellent, admirable, lui écrivait-il, qui finit toutes nos controverses avec les philosophes, comme les ouvrages de Bossuet avaient fini celles de son temps. C'est un coup de massue donné d'un bras vigoureux sur la tête de nos sages. Aussi frémissent-ils de colère et jettent-ils de beaux cris. Quoi qu'il en soit, la première édition est vendue ; la seconde le sera bientôt. Il semble que cette malheureuse France, qu'on croyait perdue, soit affamée de religion. » (Lettre du 11 mai 1818.)

Mais le concert d'éloges, qui accueillait le début de cet ouvrage, fut mêlé de quelques plaintes, et souleva plusieurs critiques, dont Félicité de La Mennais eut le tort de s'in-

quiéter outre mesure. Il voulut répondre; il répondit avec humeur et tomba dans l'exagération.

De l'exagération à la fausse doctrine il n'y a qu'un pas. C'est pourquoi les autres volumes sont loin d'être irréprochables. Si l'auteur eût suivi le conseil de ses vrais amis, il aurait évité de s'engager dans des questions de détail, et ne se serait pas jeté dans un chemin de traverse qui lui a fait perdre de vue la bonne route.

« Ne répondez rien, lui écrivait le comte de Maistre ; allez votre chemin sans faire attention aux cigales. Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait celui-ci, avec votre permission : vous avez reçu de la nature un *boulet*, n'en faites pas de la dragée qui ne pourrait tuer que des moineaux, tandis que nous avons des tigres en tête. »

Hélas ! l'orgueil eut le dessus.

Presque aussitôt vinrent à sa suite la colère, l'aveuglement, puis la chute.

D

(Page 103.)

« De tout temps, Félicité de La Mennais avait aimé à aller chercher à la Chênaie la liberté, le repos et l'étude, lorsqu'il était fatigué du bruit. Il nous représente cette habitation comme un *tout petit ermitage*. Ses amis néanmoins lui donnaient le titre de *château*.

« Le château, dit Maurice de Guérin, est *vêtu de blanc,*
« et se laisse entrevoir dans le lointain à travers les clai-
« rières. »

« Un grand jardin, une terrasse plantée de tilleuls, à l'extrémité de laquelle s'élevait la petite chapelle bâtie par l'abbé Jean, un étang à l'est, puis un vaste horizon de bois, tel était l'aspect de cette solitude à laquelle se rattachaient pour lui tous les souvenirs qui peuvent le mieux rafraîchir l'âme, ceux de l'enfance, de l'amitié et de la piété.

« C'était à la Chênaie qu'il avait retrouvé la foi dans l'étude et dans l'affection de son frère ; et, depuis lors, d'autres y étaient venus chercher la foi à leur tour.

« Vous apprendrez avec bien de la joie, écrivait-il à
« mademoiselle de Trémereuc [1], le 20 octobre 1829, que
« j'ai reçu ce matin, dans notre petite chapelle, l'abjuration
« d'un jeune Anglais, âgé de dix-neuf ans, que la Pro-
« vidence m'a adressé d'une manière sigulière. Je ne vis
« jamais plus de droiture dans aucune âme et une can-
« deur plus aimable. Je pense qu'il passera quelques-mois
« ici. »

« La Chênaie était, en effet, un rendez-vous toujours ouvert à ceux que les œuvres de l'illustre écrivain avaient éclairés ou édifiés, et ils y étaient souvent retenus longtemps par l'hospitalité la plus douce. Là étaient venus successivement tous ceux qu'il avait aimés. L'abbé Gerbet y avait presque fixé sa demeure. Enfin, depuis quelques années, un petit nombre de jeunes gens s'y formaient, sous les yeux du maître, à la défense de la religion, qui était le but de leur vie ; et, non loin de là, à Malestroit, une école de hautes études ecclésiastiques, fondée par l'abbé Jean et

1. Une de ses amies des Feuillantines.

dirigée par l'abbé Rohrbacher, complétait l'œuvre du noviciat de la Chênaie.

« Nul lieu n'était mieux fait, ce semble, pour reposer Félicité de La Mennais des émotions qui l'avaient assailli.

« Il y retrouvait la paix, l'étude, de pieux jeunes gens dont la foi était toute vive, et la plupart de ses amis. Lacordaire s'en éloigna, il est vrai, au bout de peu de jours, mais l'abbé Gerbet s'y établit de nouveau comme un compagnon fidèle. On y rencontrait tantôt Eugène Boré, tantôt Edmond Cazalès ; M. de Montalembert y amenait de glorieux débris de la Pologne, gardant toujours lui-même son dévouement de fils et sa ferveur de disciple ; moins jeune, le savant abbé Rohrbacher y apportait une surveillance cordiale, mais inquiète ; M. Ducoux y apportait son respect et sa sagesse.

« L'abbé Jean, enfin, tout à tous et se multipliant lui-même, y accourait souvent de Ploërmel ou de Malestroit, les deux centres principaux de son apostolat, et Féli reprenait dans cette société affectueuse quelque chose de son ancienne gaîté.

« Il y avait, en effet, dans cet esprit si ardent, si passionné, si impatient de toute contradiction, une naïveté et un abandon d'enfant dans la vie intime.

« Vous souvenez-vous comme nous avons ri ? » écrivait-il, en 1827, à la comtesse de Senfft, et il lui rappelait les *folies* qu'elle *pardonnait* à sa *jeunesse*.

« A mademoiselle de Lucinière [1] mêmes souvenirs.

« Maurice de Guérin, qui se trouvait à la Chênaie, en 1833, parle encore, sinon de sa gaieté, du moins du charme de sa conversation.

1. Une autre de ses amies des Feuillantines, dont on a pu juger la délicate et spirituelle correspondance.

« Impossible de s'imaginer, à moins de l'avoir entendu, « dit-il, le charme de ces causeries où il se laisse aller tout « à l'entraînement de son imagination : philosophie, poli- « tique, voyages, anecdotes, historiettes, plaisanteries, « malices, tout cela sort de sa bouche sous les formes les « plus originales, les plus vives, les plus saillantes, les plus « incisives. »

« Les habitudes religieuses de la maison n'avaient d'ailleurs point changé.

« Une retraite y précéda la fête de Pâques, et cette grande fête fut célébrée dans la petite chapelle par tous les habitants de la Chênaie avec la piété la plus recueillie.

« C'était l'abbé Félicité de La Mennais qui offrait le saint sacrifice : on pouvait donc encore se faire illusion sur les ravages que quelques yeux plus clairvoyants commençaient à apercevoir dans son âme.

« Un jour cependant, le 24 mars, l'un des plus jeunes habitants de la maison, Élie de Kertanguy, fut effrayé de son trouble. Il le rencontra assis derrière la chapelle. Félicité prit son bâton, dessina une tombe sur l'herbe et lui dit :

« — C'est là que je veux reposer, mais point de pierre « tumulaire, un simple banc de gazon. Oh ! que je serai « bien ici [1] ! »

1. M. de la Gournerie emprunte cette anecdote aux œuvres de Maurice de Guérin (*Reliquiæ*, tome Ier, page 26), et celui-ci ajoute plus loin dans une lettre adressée à sa sœur : « Élie est un grand et beau jeune homme, accompli de tous points. Nous avons à peu près la même tournure d'idées ; seulement, lui, a une bonne tête que je n'ai pas, a un esprit solide que je n'ai pas, et une sagesse d'imagination que je n'ai pas. » (*Reliquiæ*, tome II, page 46.) Élie de Kertanguy épousa, en 1836, mademoiselle Augustine Blaize, la

« Était-ce donc là cet homme qui, rappelant, en 1826, les souffrances de Jésus-Christ, s'écriait :

« Quelle raison de rester en ce monde, si l'on n'y souf-
« frait pas ! »

« Non, ce n'était plus le même homme, et, lorsqu'on parcourt sa correspondance, on s'étonne du changement qui se fait, mois par mois, de septembre 1832 à mai 1834, dans cette intelligence, si belle cependant, mais alors si profondément troublée.

« On dirait d'une montre dont le grand ressort est rompu et dont la chaîne se déroule [1]. »

E

(Page 156.)

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE DU MINISTRE DE LA MARINE

adressée, le 27 février 1846, à tous les évêques de France.

« La congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne, fondée et dirigée à Ploërmel par M. l'abbé Jean-Marie de La Mennais, a, depuis plusieurs années, joint à son œuvre métropolitaine la tâche importante de procurer à nos colonies d'Amérique et du Sénégal des Frères instituteurs pour

nièce préférée de son maître, que nous retrouvons plus tard au lit de mort de Féli.

1. Introduction aux *Lettres inédites*, pages XLIV et suiv.

la direction des écoles gratuites. Les sujets qu'elle a mis et qu'elle continue de mettre à ma disposition se sont fait distinguer surtout par leur zèle comme par l'utilité de leur coopération.

« Depuis la loi sur le régime des esclaves, votée en 1845, mon département a plus besoin que jamais de recourir à l'assistance de cette honorable congrégation ; mais son supérieur général ne peut, malgré son activité et ses excellentes intentions, procurer au service colonial des Frères instituteurs aussi promptement et en aussi grand nombre que la chose est devenue nécessaire.

« Le département de la Marine a donc un intérêt réel à ce que le noviciat de l'Institut de Ploërmel se recrute de nouveaux sujets, et je viens vous prier, Monseigneur, de vouloir bien y contribuer, dans l'étendue de votre diocèse, par vos efforts et vos exhortations, etc., etc. »

De son côté, M. de La Mennais écrivit la lettre-circulaire suivante aux évêques de Saint-Brieuc, de Quimper, de Vannes et de Nantes :

« Monseigneur,

« Les écoles dirigées par mes Frères dans les colonies ont pris un accroissement et une importance inattendus. Dieu les protége visiblement ; mais ne voulant pas multiplier ces écoles au détriment de celles de notre Bretagne, j'ai le regret de ne pouvoir donner à M. le ministre de la Marine autant de Frères qu'il m'en demande. Il vous a donc écrit lui-même pour vous prier d'engager MM. les curés de votre diocèse à rechercher et à m'adresser les jeunes gens de leurs paroisses, en qui ils reconnaîtraient les talents et les qualités nécessaires pour entrer dans ma congrégation ; et, afin de rendre cette espèce de recrute-

ment plus facile, il promet d'allouer un secours de *trois cents francs* à six postulants désignés par vous, qui seraient hors d'état de payer eux-mêmes les frais du noviciat. Permettez-moi donc, Monseigneur, de recommander à votre charité cette excellente œuvre. Je ne doute pas qu'elle n'ait un plein succès, si vous daignez faire connaître à MM. les curés, de la manière que vous jugerez la plus convenable, l'intérêt qu'elle vous inspire et les moyens qui sont mis à votre disposition pour en favoriser le développement. Les nouveaux sujets que je recevrai sont destinés spécialement à remplacer, en Bretagne, ceux qui se dévouent volontairement à la mission des colonies.

« Je suis avec le plus profond respect, etc. »

Cette lettre ne fut point adressée à monseigneur l'évêque de Rennes, qui avait pu s'entretenir verbalement de l'affaire avec le supérieur de Ploërmel, et lui donner l'assurance de son concours le plus sympathique.

Voici la réponse des autres prélats :

ÉVÊCHÉ DE SAINT-BRIEUC

« 28 mars 1846.

« Monsieur l'abbé,

« J'envoie à mon clergé une circulaire pour lui recommander le noviciat de Ploërmel, et j'y joins la lettre que j'ai reçue du ministre à ce sujet, ainsi que les renseignements que vous donnez vous-même sur les conditions d'admission dans l'Institut. Je presse le clergé d'entrer dans les vues du ministre, et j'espère que mes démarches auront un résultat favorable pour votre congrégation, dont j'apprécie tous les jours les bienfaits dans mon diocèse.

« Je suis avec estime et affection, etc.

« † PIERRE, évêque de Saint-Brieuc. »

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER

« 30 mars 1846.

« Monsieur l'abbé,

« Il y a déjà plusieurs jours que j'ai adressé à tous nos curés de cantons une lettre dans le sens de vos recommandations, en conséquence d'une missive que j'avais reçue de Son Excellence M. le ministre de la Marine, et j'ai recommandé à Messieurs les curés d'en donner communication aux succursalistes de leurs cantons. Je serais très-heureux de concourir au succès de vos vues et à l'accomplissement de vos désirs. Je sais combien est intéressante et importante l'œuvre dont vous êtes chargé dans nos colonies.

« Veuillez agréer, etc.

« † J[h] M., évêque de Quimper. »

ÉVÊCHÉ DE VANNES

« 29 mars 1846.

« J'aurai dans le courant du mois prochain, mon bon et respectable abbé de La Mennais, une circulaire à adresser, j'y recommanderai l'affaire pour laquelle vous m'écrivez.

« Veuillez me désigner vous-même les six sujets auxquels les secours alloués par le ministre devront être appliqués.

« Agréez, mon bon et respectable abbé de La Mennais, l'assurance du bien sincère attachement, etc.

« † CH., évêque de Vannes. »

Monseigneur de Hercé, ancien disciple de Malestroit, occupait alors le siége de Nantes.

Voici sa réponse à M. de La Mennais :

ÉVÊCHÉ DE NANTES.

« 29 avril 1846.

« Monsieur et vénérable ami,

« Avant de répondre à votre excellente lettre, je voulais avoir quelque résultat de mes démarches à vous offrir. C'est ce matin seulement que me sont survenues les lignes du curé de Saint-Joachim, et vous voudrez bien lui dire ce que vous pensez des résolutions de son jeune paroissien. C'est une belle mission que celle d'aller porter dans les pays lointains la douce lumière de l'Évangile et j'envie le bonheur de ceux que Dieu appelle à un ministère si consolant.

« C'est votre zèle, mon bon Père, qui peuple tous les climats de ces jeunes apôtres. Je désire bien que vos efforts si généreux soient secondés dans tous les diocèses, et dans le mien particulièrement. Le souvenir de vos bontés ne s'effacera jamais de mon cœur : les jours de Malestroit, les promenades de Lieuzel, le temps passé dans votre excellente maison de Rennes, sont vivants dans ma pensée, et c'est à votre bonté que je dus ces mille douceurs.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher abbé, l'hommage de ma reconnaissance et du respect bien affectueux et tout filial que vous a voué,

« Monsieur et cher supérieur, mon bon Père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« † J.-FRANÇOIS, évêque de Nantes. »

F

(Page 202.)

Ploërmel, 30 avril 1843.

AUX ÉLÈVES DES FRÈRES DE FORT-ROYAL, QUI M'ONT ÉCRIT A L'OCCASION DE LEUR PREMIÈRE COMMUNION.

« Mes très-chers enfants,

« Je suis extrêmement sensible aux choses aimables que vous me dites. Vous me connaissez bien, sans m'avoir jamais vu, puisque vous êtes si profondément convaincus du tendre intérêt que je vous porte. Oui, mes enfants, ma pensée est continuellement occupée de vous, et ma plus douce consolation est d'entendre dire que vous faites des progrès dans la plus haute et la plus nécessaire de toutes les sciences, celle de la religion. Vos excellents maîtres m'en donnent l'assurance avec une grande joie, et le compte qu'ils m'ont rendu des belles cérémonies de votre première communion m'a fait répandre de délicieuses larmes. Ah ! puissiez-vous tous conserver les grâces que vous avez reçues, et être fidèles aux saintes résolutions que vous avez prises au pied de l'autel et sur le corps même de Jésus-Christ ! Songez-y bien, mes enfants, la couronne n'est promise qu'à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin : persévérez donc avec courage, fréquentez les sacrements, fuyez les mauvaises compagnies, ne vous laissez plus dominer par l'amour des plaisirs, priez beaucoup et adressez-vous souvent à Marie. Si le vent des tentations vous agite de nouveau, levez les yeux vers Marie, implorez son assistance ; appuyés sur elle, vous ne tomberez point ; sous ses auspices, vous parviendrez sûrement au port.

« Vos chers parents ont été sans doute bien heureux de votre bonheur. Priez-les de ma part de veiller sur vous avec plus de soin, avec plus de tendresse que jamais, afin que vous évitiez le naufrage, en traversant cette mer orageuse du monde où nous flottons au milieu des tempêtes. Chers enfants, allons au Ciel, allons-y tous! vivons de telle sorte qu'un jour et vous et moi, et le père et la mère, et les enfants, et les Frères et leurs disciples, réunis dans la même gloire, nous chantions d'un seul cœur et d'une seule bouche le cantique des éternelles miséricordes du Sauveur Jésus. Ainsi soit-il, mes enfants !

« Adieu, mes petits enfants bien-aimés ; n'oubliez pas dans vos prières celui qui est et qui sera jusqu'à son dernier soupir votre tendre et fidèle ami.

« L'abbé JEAN-MARIE DE LA MENNAIS. »

G

(Page 207.)

MÉMOIRE SUR LA RÉORGANISATION DU CLERGÉ COLONIAL

adressé par M. de La Mennais au ministre de la Marine et des Colonies.

« La commission instituée par ordonnance royale du 26 mai 1840 pour l'examen des questions relatives à l'esclavage, après avoir fait observer dans son rapport à M. le ministre de la Marine combien la composition de notre clergé colonial a été jusqu'ici médiocre, ajoute que le sé-

minaire du Saint-Esprit, en possession de fournir au recrutement de ce clergé, aurait besoin d'être reconstitué sur d'autres bases, et qu'il ne suffit plus, du moins dans son état actuel, à la nécessité des temps.

« Cette remarque est juste : il y a, en effet, une réforme à entreprendre et à accomplir ; mais pour savoir en quoi doit consister cette réforme, il est nécessaire de rechercher la cause du mal auquel on veut remédier. Recherchons-la donc.

« 1° Les règles données au séminaire du Saint-Esprit, à son origine, par M. de Vintimille, archevêque de Paris, ont été renouvelées et complétées, en 1814, par la Propagande romaine, laquelle prescrivit en même temps de faire un règlement particulier pour les prêtres dudit séminaire qui se consacreraient à l'exercice du saint ministère dans les colonies. Or trente ans se sont écoulés, et ce règlement n'existe pas encore, et l'organisation intérieure du séminaire lui-même est restée imparfaite. D'un si long retard il est résulté qu'un très-petit nombre des prêtres des colonies se sont affiliés à la maison de Paris, et que cette maison se recrute péniblement. Les meilleurs prêtres hésitent à s'y fixer en qualité de directeurs, parce qu'elle languit et que son avenir est incertain. D'un autre côté, ses rapports avec les prêtres qu'elle forme ne sont ni durables, ni déterminés nettement. A peine ceux-ci la quittent-ils pour aller aux colonies, qu'ils lui deviennent à peu près étrangers. Le supérieur, au nom de la Propagande, leur donne, il est vrai, des pouvoirs spirituels, mais sans conserver sur eux aucune juridiction réelle : ils ne sont plus soumis qu'à l'autorité beaucoup trop faible et souvent entravée dans son action, de MM. les Préfets apostoliques.

« On assure que le vénérable M. Fourdinier reconnaît, comme tout le monde, la pressante nécessité de changer ce

fâcheux état de choses. J'ignore quels sont ses projets, ses moyens de réaliser les améliorations, et, par conséquent, je ne puis en juger : tout ce que je puis dire, c'est que, dans le cas où la restauration dont il s'occupe n'aurait pas lieu, ou ne devrait pas être prochaine, on ne pourrait mieux faire que de confier le séminaire colonial à Messieurs de Saint-Lazare, si connus pour leur excellent esprit et leurs vertus apostoliques.

« Si Messieurs les Lazaristes étaient chargés de la direction du séminaire, il serait fort à propos que, de plus, ils eussent une maison de mission dans chaque colonie ; mais je ne pense pas que la règle leur permette de se disperser un à un dans les cures. Il y aurait donc toujours un clergé séculier, distinct de cette congrégation, pour administrer les paroisses et pour le service des ateliers.

« 2° Le mode adopté jusqu'alors pour le recrutement des élèves du séminaire est vicieux, car la maison se peuple en grande partie de jeunes gens qui abandonnent leurs diocèses, soit qu'on mette peu d'intérêt à les garder, soit qu'ils manquent de ressources pécuniaires pour continuer leurs études. Se flatter qu'il en sera autrement par la suite et que les évêques se priveront de leurs sujets d'élite en faveur des colonies, c'est se faire illusion. Il faut préparer soi-même de bonne heure par une éducation spéciale les sujets que l'on destine à ces pays lointains, si on veut les rendre vraiment propres au difficile et important ministère qu'ils auront à remplir. Or un petit séminaire est indispensable pour cela. Cet établissement coûterait peu, s'il était placé en province, et si l'on n'y admettait que des jeunes gens qui eussent déjà un certain degré d'instruction, et qui fussent capables de suivre des cours élevés. Messieurs de Saint-Lazare ont senti la nécessité de prendre des mesures semblables pour se recruter et maintenant ils ont un petit séminaire.

« 3° Qu'il y ait urgence à créer des évêchés dans nos colonies, la commission le prouve trop bien pour que j'aie à le prouver de nouveau après elle. Mais elle propose d'en créer deux seulement, dont l'un comprendrait la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, et l'autre tous nos établissements sur la côte d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Bourbon.

« Selon moi, au lieu de deux évêchés, il en faudrait au moins trois ; c'est-à-dire qu'il est à désirer que la Martinique et la Guadeloupe aient chacune le sien. L'évêque de la Guadeloupe, qui aurait à administrer la Guyanne, devrait la visiter au moins une fois par an, ce qui rendrait sa tâche assez fatigante pour qu'on n'y ajoutât point l'administration de la Martinique. Il importe que, dans les colonies plus qu'ailleurs, les visites pastorales soient fréquentes, et comment le seront-elles si les diocèses sont trop étendus ?

« 4° Les diocèses des colonies seront-ils gouvernés par des évêques titulaires, ou par des vicaires apostoliques revêtus du caractère épiscopal ? Cette question est grave. Sans la décider positivement, la commission paraît préférer des vicaires apostoliques, parce qu'elle craint que la création d'évêques titulaires n'entraîne de trop grandes dépenses et ne place le gouverneur dans une position délicate et relativement inférieure vis-à-vis d'évêques inamovibles. Mais ces craintes sont-elles fondées? Évidemment non ; car d'abord la dépense ne pourrait être plus grande qu'autant qu'on voudrait établir dans chaque diocèse un séminaire et un chapitre. Or l'érection d'un chapitre n'est pas d'une nécessité immédiate et absolue : il suffit que le Pape donne au premier grand vicaire, ou, à son défaut, au second grand vicaire de l'évêque, le pouvoir d'administrer pendant la vacance. Quant à un séminaire, d'ici très-long-

temps et peut-être jamais, aucun séminaire ne sera possible dans les colonies ; on ne trouvera de sujets qu'en France, et ce n'est aussi qu'en France qu'ils peuvent être convenablement élevés. Les évêques des colonies, titulaires ou non, placeront toujours leurs sujets dans le séminaire colonial de Paris, et le département de la marine n'aura, comme aujourd'hui, qu'un établissement de ce genre à soutenir.

« Mais, demande-t-on, les évêques étant titulaires, MM. les gouverneurs ne se trouveront-ils pas placés vis à vis d'eux dans une position délicate et relativement inférieure ? Nullement : les préséances et le rang seront réglés dans les colonies comme ils le sont en France, où l'on ne voit pas que la considération et l'administration de MM. les préfets et de MM. les lieutenants généraux, commandants de province, souffrent en aucune manière de ce que nos évêques soient inamovibles, quoiqu'ils ne le soient pas eux-mêmes.

« Après tout que les évêques coloniaux soient inamovibles ou non, ils jouiront également, dans les colonies, d'une considération immense, et il le faut pour qu'ils fassent tout le bien qu'on attend d'eux.

« Cependant, au fond de la difficulté très-peu sérieuse à laquelle nous venons de répondre, il y en a une autre beaucoup plus digne d'attention ; la voici :

« Il peut arriver qu'un évêque des colonies abuse de sa position et de son influence. Le gouvernement voudra le rappeler et le remplacer : eh bien ! dans cette supposition, un vicaire apostolique n'est pas plus qu'un évêque titulaire révocable à la volonté du gouvernement. Pour que cet évêque, quel qu'il soit, perde sa juridiction, il est indispensable que le Pape intervienne ; et il y aura cette différence, s'il s'agit d'un évêque titulaire et non d'un vicaire

apostolique, que ce cas si grave ne sera qu'un cas très-simple de translation d'un évêché des colonies à un évêché de France.

« Une considération d'un ordre politiquement plus élevé me frappe vivement. Les vicaires apostoliques sont à la nomination du Pape seul, puisque ce sont ses vicaires *à lui*, et ils ne sauraient être à la nomination du Roi. Le Roi peut sans doute recommander au Saint-Père tel ou tel sujet ; mais cette recommandation ne serait qu'une simple prière, tandis que la nomination par le Roi, en vertu d'un concordat, serait un droit de la couronne. N'est-il pas essentiel d'établir ce droit ? On l'a fait pour Alger, pourquoi ne le ferait-on pas pour les autres colonies ? Cet exemple répond à tout.

« De même aussi que l'évêque d'Alger a été déclaré suffragant de l'archevêque d'Aix, parce que la métropole d'Aix est la plus voisine d'Alger, ainsi les évêchés des colonies doivent dépendre de la métropole de Bordeaux, parce que Bordeaux est le port de France qui a le plus de relations avec les colonies.

« 5° L'autorité du métropolitain sur ses suffragants se réduit, en réalité, à fort peu de chose dans l'état actuel de la discipline : peut-être donc le gouvernement jugera-t-il convenable d'avoir près de lui un évêque, avec lequel il puisse s'entendre plus intimement sur les affaires ecclésiastiques des colonies, et qui ait un titre pour y prendre part. Il faudrait, pour cela, que nos diocèses coloniaux fussent considérés comme établissements de fondation royale. Un prélat, grand dignitaire, attaché à la personne du Roi, pourrait avoir alors certains droits dans leur administration, avec l'approbation du Saint-Siége. Mais je ne comprends pas que rien de pareil soit possible dans le système des vicaires apostoliques, puisque, je le répète, un vicaire

apostolique n'est qu'un simple délégué du Pape, et non, à proprement parler, l'homme du Roi,

« Pour conclure dans le sens de la commission, je pense comme elle que la réorganisation, la reconstruction du clergé colonial est le grand point et l'affaire pressante. Voilà le vrai moyen d'action sur la race noire. La religion catholique manifestera par là tout ce qu'il y a de puissant dans l'unité, dans la subordination, dans la règle. Ce sera pour tous le grand instrument de civilisation et de rapprochement ; ce sera le salut des colonies.

« Juillet 1844. »

H

(Page 232.]

A M. L'ABBÉ DE LA MENNAIS, SUPÉRIEUR DES RELIGIEUX DE PLOERMEL.

« Capesterre, 21 avril 1844.

« Monsieur le supérieur,

« Pendant que des hommes qui s'intitulent philanthropes veulent tenter leurs essais philosophiques sur nos ateliers, et provoquent des changements que le passé de 93 et le présent des îles anglaises devraient rendre suspects à tous les esprits consciencieux, vous avez compris que la véritable philanthropie était celle de l'Évangile, était la charité du Christ, et c'est par des moyens religieux que vous avez songé à améliorer nos populations. En cela, monsieur le supérieur, vous réalisez la pensée de tous les repré-

sentants vraiment sages de la société coloniale ; vous vous identifiez avec les votes des conseils représentatifs des colonies, et nous sommes heureux du concours d'un homme de bien.

«C'est, en effet, la religion, la religion seule, qui prendra l'esclave par la main, comme notre divin Maître prit autrefois celle du paralytique, et qui lui ordonnera de se lever et de marcher. Notre clergé colonial fait du bien sans doute. Les statistiques religieuses des paroisses accusent un grand nombre de communiants, les confréries du scapulaire existent dans tous les quartiers, et il n'est pas de dimanche où nous n'entendions l'annonce de quelque mariage entre esclaves. Cependant, il faut le reconnaître, notre clergé, ayant une action à exercer en dehors de l'église, c'est-à-dire ayant à propager l'instruction chrétienne dans les ateliers, est dès lors insuffisant.

« Lorsqu'il s'agit d'une première communion, les catéchumènes se réunissent à l'église, aux heures fixées par le curé. Celui-ci passe dans leurs rangs, les interroge et s'assure de leur degré d'instruction. C'est la seule tâche qui incombe à l'ecclésiastique chargé d'une paroisse, et la seule compatible avec ses nombreuses occupations.

« Mais cet examen dans l'église demande une préparation, un enseignement. Avec les nègres, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils apprennent, mais à ce qu'on leur apprenne le catéchisme. Or on ne peut imposer cette tâche au curé ; il ne peut y vaquer, et eût-il un vicaire qu'il ne le pourrait pas davantage, car dans une paroisse longue et rétrécie, comme toutes celles qui longent le rivage, les distances sont excessives.

« D'ailleurs, si nous prenons pour exemple un quartier comme celui de la Capesterre, composé d'une vingtaine de sucreries, en supposant que le vicaire se rende à tour de

rôle et chaque jour sur chaque habitation, il faudra vingt jours pour qu'il accomplisse sa tournée. Or pensez-vous, monsieur le supérieur, que cet espace de temps ne suffirait pas pour effacer la trace du précédent enseignement sur des esprits aussi peu pénétrants que ceux de la généralité des disciples ?

« Pour obtenir un résultat satisfaisant, ce n'est pas trop de deux instructions par semaine ; car, il ne s'agit pas de s'y méprendre, on doit enseigner le catéchisme aux nègres comme on montre l'alphabet aux enfants, en leur mettant successivement le doigt sur les lettres.

« Il faut donc que le clergé recoure à des auxiliaires, et ces auxiliaires où les prendra-t-on, si ce n'est dans le corps formé sous vos auspices, et qui, par ses travaux et son dévouement, a déjà donné tant de gages au pays ? Alors il conviendrait de réunir cinq ou six religieux dans chaque commune. Ces religieux, placés sous la direction du curé, visiteraient tour à tour les habitations et y feraient l'instruction morale et religieuse.

« Nous osons le dire, monsieur le supérieur, les premiers envoyés de votre Congrégation dans les colonies ont reçu une destination qui n'était pas celle que réclamaient impérieusement les nécessités locales. Ils ont eu mission d'instruire et d'éduquer la jeunesse libre, et cette mission était fort utile sans doute ; mais l'opportunité réclamait avant tout l'instruction morale et religieuse pour les esclaves. C'est sur cette masse qu'il est important d'agir d'abord, et il faut la moraliser avant de s'occuper de l'autre.

« Sous l'influence des idées anglaises, le Gouvernement a bâti des chapelles dans les communes, quel en a été le résultat ?

« Ces chapelles, dénuées des subventions que le fidèle a coutume de payer pour l'entretien du culte, vivent d'em-

prunts à l'église paroissiale du quartier, qui leur prête les instruments et les ornements pour les cérémonies ; elles fonctionnent, mais elles n'attirent aucun concours, par cette raison que le nègre préfère aller entendre la messe à l'église paroissiale, au bourg, où il fait ses affaires et vend son manioc, son porc et son charbon.

« L'église paroissiale suffit donc ; un curé suffit aussi, ou, si vous le voulez, dans les paroisses nombreuses, un curé et un vicaire ; mais il faut des agents succursaux pour l'instruction, agents dirigés par le clergé, mais en dehors de lui, et ces agents doivent être assez multipliés pour se rendre deux fois par semaine dans chaque habitation.

« Telles sont, monsieur le supérieur, les convictions qui nous portent à vous prier d'obtenir du ministre qu'il ordonne de construire dans le bourg de la Capesterre une maison suffisante pour y loger six de vos religieux. Cette construction pourrait avoir lieu sur le terrain annexé à la cure, ce qui diminuerait les frais et placerait les religieux sous l'œil même du curé.

« Un des inconvénients qui résultent du mode d'enseignement préconisé dans le rapport de M. le duc de Broglie, c'est que les heures d'instruction gênent l'ordre du travail sur les habitations. Or il n'en est pas ainsi avec le concours des Frères de Ploërmel. Les jours d'instruction étant régulièrement fixés, chaque habitant, à tour de rôle, a soin d'envoyer un cheval à l'heure convenue au logis conventuel, et le religieux préposé à l'instruction se transporte sans fatigue sur l'habitation. Cette heure convenue peut être marquée après la cessation des travaux de l'après-midi, à sept heures. Déjà les nègres, libres de toute tâche, ont l'habitude de se réunir, à ce moment, dans les cases de ceux d'entre eux, qui, plus avancés, prennent à cœur de les instruire. Les choses ainsi disposées permettront à vos

religieux de consacrer une partie de la journée à une classe d'enseignement primaire pour les enfants libres qui se réuniraient auprès d'eux.

« Il ne faut pas s'y méprendre, monsieur le supérieur, ce n'est pas en un jour que votre œuvre pourra s'accomplir. La moralisation de toute une classe de population est un travail de longue haleine ; mais tout nous fait espérer qu'avec de la persévérance de votre part et du bon vouloir de la nôtre, nous parviendrons à quelque chose de bien et d'utile. Ce sera notre commune récompense.

« Nous avons l'honneur d'être, etc.

« Les soussignés, habitants propriétaires à la Capesterre (Guadeloupe).

« De Bavis. — A. Craux. — F. Poyer. — C. Ambert. — Mulot, curé de la Guadeloupe. — Crosnier de Buault, gérant de l'habitation Grandrivière. — Etnthomf, juge de paix. — L. Jourt. — E. Roubaud, maire de la Capesterre. — Mahuyé. — Ch. Doubert. — G. Bouscarey. — Labat. — Mouton. »

M. de La Mennais envoya cette requête au ministre, qui non-seulement s'empressa de faire droit à la demande des colons de Capesterre, mais voulut organiser partout immédiatement le service des catéchistes, comme le prouve une lettre que l'aumônier de Ploërmel écrivit à la même époque au Frère directeur de la maison de Guingamp.

« Savez-vous, lui dit-il, que le vice-amiral, pair de France, baron de Mackau, ministre de la marine et des colonies, déploie un zèle admirable ? Quel homme ! Il demande au bon Père pour le mois de mars, ou pour avril au plus tard, la bagatelle seulement de *trente-trois* nouveaux Frères pour les colonies, savoir : *quinze* pour la Martinique,

quinze pour la Guadeloupe, et *trois* pour la Guyane. La mission de ces nouveaux Frères aurait pour objet unique de catéchiser les esclaves sur les habitations. Il ne sera pas possible d'aller aussi vite en besogne que le voudrait Son Excellence. Pourtant c'est une belle œuvre qu'avec l'aide du ciel et du temps, les Frères de l'Instruction chrétienne auront encore le bonheur et l'insigne honneur d'entreprendre et d'accomplir.....

« RUAULT, prêtre. »

I

(Page 236.)

Né, le 28 novembre 1813, à Plounéour-Ménez, près de Morlaix, dans la partie rurale du diocèse de Quimper, le Frère Hyacinthe appartenait à cette race traditionnellement chrétienne, que n'a pu atteindre le souffle empoisonné du philosophisme et de l'impiété.

Après avoir fait avec distinction ses humanités au petit séminaire de Pont-Croix, et décidé à embrasser la vie religieuse de préférence à l'état ecclésiastique, il entra, vers la fin de 1838, au noviciat de Ploërmel, et partit pour la Guadeloupe le 18 novembre 1840.

Chargé d'abord d'enseigner la doctrine chrétienne aux

adultes, il s'acquitta de cette importante fonction avec toute la ferveur d'un apôtre et opéra un bien immense.

Il catéchisait tantôt sous un hangar, tantôt au pied d'un manguier, ou au milieu d'une savane.

La foi et la charité étaient rallumées de toutes parts ; les unions coupables se voyaient rompues, ou légitimées et sanctionnées par la bénédiction nuptiale ; les ennemis réconciliés, les injustices réparées, les devoirs d'état exactement remplis, et les obstacles à la fréquentation des sacrements levés par cela même.

Instruit des merveilles opérées par le zèle du saint religieux, M. de La Mennais entretenait le courage et l'ardeur du Frère Hyacinthe par une correspondance active.

Nous avons retrouvé quelques-unes de ces lettres affectueuses de l'excellent Père à son digne enfant.

Les voici, on ne les lira pas sans intérêt.

« Ploërmel, 14 octobre 1842. »

« Mon très-cher Frère,

« Je bénis Dieu des sentiments qu'il vous inspire et que vous exprimez si bien dans votre lettre. Que le Seigneur vous y affermisse de plus en plus et vous fasse croître chaque jour en piété, en humilité, en zèle, en un mot dans toutes les vertus.

« Je comprends fort bien qu'un catéchisme du soir serait infiniment utile dans votre établissement, surtout si vous pouviez le faire sans interruption ; mais, pour cela, il faut que vous soyez plus nombreux. Peut-être le F. Ambroise va-t-il pouvoir vous donner un frère de plus. Je le désire et je regrette beaucoup de ne lui envoyer que six nouveaux

Frères. Mais les besoins des autres colonies obligent le ministre à disperser les sujets cette année-ci, parce qu'il veut commencer partout sans tarder davantage. Vous seriez plus à l'aise si les tristes événements de Fort-Royal n'avaient pas eu lieu [1]. Toutefois, ne nous décourageons pas ; le bien résultera du mal même. A présent, je l'espère, tous les frères sentiront mieux que jamais le besoin de l'union entre eux, et d'une pleine soumission à l'autorité légitime.

« Je vous embrasse tendrement en N.-S., mon cher enfant.

« L'abbé J. M. de La Mennais. »

« Coëmieu, le 19 février 1843. »

« Un gros paquet de lettres est parti de Ploërmel pour les Antilles, mon très-cher Frère : il en contient une pour vous de votre ancien recteur ; mais je n'ai pu y en joindre une de moi, parce que le temps me manquait. Je m'arrête ici

1. A cette époque, c'est-à-dire en 1842, l'aumônier des religieux de l'ordre, à la Martinique, s'était mis en tête de supplanter le Frère Ambroise et de devenir directeur général de toutes les maisons de la colonie. M. de La Mennais déjoua l'intrigue et maintint énergiquement l'autorité du Frère Ambroise. « Il faut, mes chers enfants, écrivait-il dans une lettre, de trois mois antérieure à celle que nous citons, il faut que votre mission soit bien belle, puisque le démon fait tant d'efforts pour la renverser. Mais ayez confiance, le bon Dieu soutiendra son œuvre, et ceci même ne servira qu'à l'affermir, pourvu que vous soyez fidèles à votre vocation, et que vous ne sortiez jamais des saintes voies de l'obéissance. Quand un ange du ciel chercherait à vous en détourner, dites-lui anathème comme à un esprit de mensonge et fermez l'oreille à ses paroles trompeuses. » (Lettre au Frère Hervé, à l'école de la Basse-Terre, 15 juillet 1843.)

vingt-quatre heures, afin de mettre à jour ma correspondance, qui est fort arriérée, bien que je ne perde pas de temps, ce me semble; mais plus je vais, plus mes affaires et mes embarras se multiplient. Dieu soit loué !

« Je vous remercie des détails que vous m'avez donnés sur votre retraite et sur la cérémonie qui a eu lieu à la rentrée de vos classes. Tout cela m'a fort édifié et consolé. J'en rends grâces à Dieu, auteur de tout bien, et je le prie du fond du cœur de multiplier ses bénédictions sur une œuvre si importante pour sa gloire. Sans doute la mort d'un grand nombre de nos Frères, en si peu de temps, est bien propre à vous faire une impression douloureuse ; mais il faut que la foi vous console et vous affermisse de plus en plus dans la résolution de persévérer jusqu'à la fin.

« Ce que vous me dites de l'attachement qu'on vous témoigne dans le pays me remplit de joie et adoucit la peine que j'éprouve de la perte de tant de Frères, qui nous sont enlevés coup sur coup. Ah ! j'aime à le croire, ils sont allés au ciel, et là ils prient pour nous qui continuons sur la terre un si rude pèlerinage.

« Je vous embrasse tendrement en N.-S. »

« Ploërmel, 8 juin 1843.

« Mon bien cher Frère,

« J'approuve beaucoup la petite association que vous avez établie en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, et j'espère que le bon Dieu en tirera sa gloire. Continuez à vous en occuper avec zèle, et Notre-Seigneur continuera de bénir ce que vous faites pour augmenter le nombre des serviteurs de sa glorieuse Mère.

« Non-seulement j'ai lu, mais tous nos Frères ont lu avec le plus vif intérêt les détails que vous me donnez sur la cérémonie de la première communion, qui a eu lieu ré-

cemment à la Basse-Terre, et sur la retraite qui l'a précédée. Puissent tous ceux qui viennent de recevoir tant de grâces les conserver toujours ! Il est certain que le moyen le plus sûr de ne pas les perdre est de se placer sous la protection de Marie, et de se dévouer avec amour à son culte.

« Quand il y aura un départ de Frères pour les Antilles, c'est-à-dire au mois d'octobre, j'engagerai nos jeunes congréganistes du pensionnat à vous faire passer un certain nombre de leurs belles images, au pied desquelles est imprimée la formule de consécration. Le prix est, je crois, de 1 fr. 50 pour chacune. Cette dépense, qui est un peu forte, ne le sera pas trop peut-être dans votre pays, et vous pourrez, je l'espère, rembourser à nos enfants la dépense qu'ils auront faite pour les vôtres.

..... Les détails que vous m'avez donnés sur les exercices spirituels qui ont lieu dans votre chapelle, pour préparer les enfants et les adultes à la réception des sacrements, nous ont beaucoup édifiés, et je remercie le bon Dieu du zèle qu'il vous inspire pour le salut des âmes qui vous sont confiées. Ah ! que votre mission est sublime ! Puissiez-vous en sentir de plus en plus la grandeur et ne rien négliger pour vous rendre digne de la bien remplir.

« A l'occasion, ne manquez pas de nous faire un fidèle récit de vos travaux, afin que nous nous joignions à vous pour prier le divin Maître de les bénir.

« Priez-le, de votre côté, de bénir les nôtres. Vos frères de France ont aussi des actions de grâces à rendre à la Providence ; car, ici, tout va bien. Nous regrettons cependant de n'avoir pas plus de sujets, quoiqu'il nous en soit venu un joli nombre depuis un certain temps.

« Je vous embrasse bien tendrement en N.-S., mon cher enfant. »

« Au Folgoït, 4 octobre 1846.

Mon très-cher Frère,

« Vos lettres me font toujours bien plaisir, parce qu'elles sont toujours bien édifiantes. Dans la première que vous m'écrirez, marquez-moi un peu en détail ce que vous faites à la geôle et dans les deux habitations où vous enseignez le cathéchisme aux esclaves ; nommez-moi ces habitations.

« Il paraît que le nombre des jeunes gens qui fréquentent l'instruction du soir à la Basse-Terre est moins considérable qu'il ne l'a été. Dites-moi d'où cela provient, car rien n'est si utile et ne peut produire de meilleurs effets que cette instruction-là. C'est pourquoi donnez-y tous vos soins, en ménageant cependant vos forces.

« La mort de notre bon frère Arsenne m'a bien douloureusement affligé, et le récit que vous en faites est on ne peut plus touchant. Il était mûr pour le ciel, où Dieu l'a appelé, et où il jouit maintenant de la récompense qu'il a méritée par ses travaux.

« Les détails que vous me donnez sur les vôtres m'ont vivement intéressé. Dieu les bénit visiblement, et nous ne saurions lui en rendre de trop vives actions de grâces. Le bien qui se fait s'augmentera et se développera encore sans aucun doute, malgré les obstacles qui s'y opposent. Nous avons autant besoin de patience que de zèle pour en hâter les progrès, n'oubliez pas cela ; ne précipitons rien, surtout lorsqu'il s'agit de donner l'instruction en dehors de nos établissements : c'est une œuvre bien difficile et qui demande beaucoup de circonspection. Au reste, le F. Paulin vous dirigera avec sagesse, et par conséquent il me suffit de vous dire sur ce point de suivre en tout ses conseils.

« Adieu, mon cher enfant, je vous embrasse et je vous aime bien tendrement. »

« Ploërmel, 13 avril 1847.

« La lettre de votre pauvre prisonnier, dont vous me donnez copie, m'a profondément touché. Dieu veuille l'affermir dans ses bonnes dispositions ! Marquez-moi dans votre prochaine lettre si, à raison du repentir qu'il manifeste, M. l'aumônier n'a pas obtenu pour lui quelque adoucissement à sa peine.

« Je lis toujours vos lettres avec beaucoup d'intérêt, parce qu'elles renferment des détails qu'il m'est utile et que je suis heureux de connaître. C'est pourquoi continuez à me rendre compte très-exactement de vos travaux. Je commence à craindre cependant qu'ils ne se multiplient trop. Ménagez vos forces et ne vous exposez pas à des fatigues qui les épuisent. Suivez les conseils de prudence que le F. Paulin ne manquera pas de vous donner.

« Je vous embrasse, mon bien cher enfant, avec un cœur de père.

L'abbé J.-M. de La Mennais. »

Les vertus du Frère Hyacinthe lui attiraient à la Guadeloupe une vénération universelle, dont il faut citer ici quelques témoignages.

On a envoyé, de la colonie même, à la *Chronique* de l'Ordre les détails qui vont suivre. Nous les empruntons à un article du Frère Athénodore, bibliothécaire de la maison de Ploërmel :

« Un soir, après avoir enseigné, selon son habitude, pendant tout le jour, la science du salut dans les campagnes environnant la Basse-Terre, l'intrépide catéchiste retournait à la maison, monté sur un cheval fougueux qui se ca-

bra, se débarrassa de son cavalier, et arriva en ville, bride abattue.

« Les habitants reconnurent aussitôt le cheval du Frère Hyacinthe. Craignant pour ce dernier quelque grave accident, ils coururent avec anxiété à sa recherche.

« — Hélas ! s'écriaient-ils, si notre *Saint* n'est plus, qui donc nous préservera des ouragans et des tremblements de terre qui nous menacent sans cesse ?

« Qu'on juge de leur joie, quand ils l'eurent rencontré, récitant tranquillement son chapelet !

« Leurs gémissements se convertirent en actions de grâces, et, quoi qu'il en coutât à la modestie du bon Frère, ils le conduisirent ou plutôt le portèrent en triomphe à la communauté.

« En 1858, monseigneur Forcade, alors évêque de la Basse-Terre, aujourd'hui archevêque d'Aix, ayant reçu la visite de l'archevêque de la Trinidad et de l'évêque de la Dominique, les trois prélats devaient dîner ensemble chez M. le curé de la cathédrale.

« — Vous aurez aujourd'hui, Monseigneur, un saint pour commensal, dit monseigneur Forcade à l'archevêque, en parlant du Frère Hyacinthe, qui devait être au nombre des convives.

« — Un saint, en effet, ajouta M. le curé, et je ne serais nullement surpris de le voir opérer des miracles.

« A la même époque, dans la paroisse de Gourbeyre, un père de famille avait perdu son jeune fils, qui s'était égaré dans une épaisse et grande fôret. Il le chercha vainement pendant trois jours, accompagné de son charitable curé, M. l'abbé Pradel.

« Le troisième jour, le père dit au bon ecclésiastique :

« — Toutes nos perquisitions n'aboutissent qu'à nous fa-

tiguer en pure perte. Je ferais mieux de descendre à la Basse-Terre pour implorer l'assistance du cher Frère Hyacinthe.

« Le curé approuve sa résolution.

« Cet homme désolé se présente, en effet, au serviteur de Dieu, lui expose avec larmes l'objet de son voyage, lui remet un paquet de bougies pour la chapelle, et le supplie de vouloir bien l'aider à retrouver son fils.

« Depuis quelque temps le Frère Hyacinthe avait la direction de l'école de la Basse-Terre et se trouvait chargé, en outre, d'une correspondance fort étendue.

« Il répondit au solliciteur :

« — Je ne puis sortir en ce moment; mais je vais demander au bon Dieu qu'il lui plaise de mettre un terme à votre affliction.

« Le malheureux père le remercie et sort ranimé, consolé, plein d'espérance. Il retourne à Gourbeyre, et, en arrivant, le premier objet qui frappe ses regards, c'est son fils.

« Ivre de joie, il l'embrasse, le charge sur ses épaules et court au presbytère :

« — Ah ! monsieur le curé, s'écrie-t-il, voilà mon fils qui m'est rendu grâce aux prières du saint Frère Hyacinthe !

« Ce digne religieux, après vingt années de travaux apostoliques, se trouva, lui aussi, mûr pour le ciel. Miné depuis longtemps par une fièvre opiniâtre, il voyait de jour en jour décliner ses forces. On crut que le climat de France lui rendrait peut-être la santé qu'il avait si généreusement dépensée pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, sous le soleil brûlant des Antilles.

« La traversée fut pénible. En mettant pied à terre, il tomba d'épuisement et s'évanouit. On le transporta à l'hospice de Toulon, où il reçut les sacrements.

« Mais il lui eût singulièrement coûté de mourir ailleurs qu'au berceau de son Institut. Or, d'après le témoignage

des médecins, le corps du pauvre malade était déjà à demi en dissolution.

« Le Frère Hyacinthe ne désespéra pas et supplia Dieu de lui accorder la consolation de rentrer à la maison mère.

« Son vœu fut exaucé.

« Pendant le trajet de Toulon à Ploërmel, il tombait en faiblesse à chaque instant, et il souffrit dix fois plus qu'il ne fallait pour exhaler le souffl e de vie qui lui restait. Enfin il put arriver au terme de son voyage et embrasser notre vénérable père.

« Deux jours après il s'endormit dans le Seigneur, et trois mois plus tard, M. de La Mennais alla le rejoindre au ciel. »

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

59. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

CATALOGUE

DE LA LIBRAIRIE

BRAY ET RETAUX

EXTRAIT



PARIS
BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE. 82.

Juillet 1876

SUPPLÉMENT.

Baudry (Mgr).

Le cœur de Jésus, pensées chréiennes. 1 beau volume in-18 jésus. 4 00

Gerbet (Mgr).

Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique, suivies du dogme de la Pénitence. 1 vol. in-18 jésus. 3 50

Maistre (comte Joseph de).

Œuvres inédites publiées par le comte Charles de Maistre. 1 beau vol. in-8°. 6 00

Lettres et opuscules inédits, précédés d'une notice par son fils, le comte Rodolphe de Maistre. 2 vol. in-8°. 12 00

Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 7 00

Margerie (Amédée de).

De la Famille. Leçons de philosophie morale. 2 vol. in-18 jésus. 6 00

Souvenirs de conférences, prônes et instructions, entendus à Sainte-Valère de 1830 à 1835. 2 vol. in-18 jésus. 4 00

SOUS PRESSE :

La famille Kersanne, par madame Louise Dorval. 1 vol. in-18 jésus.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE BRAY ET RETAUX

Alliez (l'abbé).
Histoire du monastère de Lérins. 2 vol. in-8° raisin. 12, 00
Iles de Lérins (les), Cannes et les rivages environnants. 1 vol. in-8° raisin. 5, 00
Aloysio (le P. Ch.-A.-Sancto).
Annuaire statistique de l'Église ou état actuel de l'univers catholique. 1 vol. in-8°. 1, 50
Amitié (l'). 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Audigné (le vicomte d').
Année à Rome (une). Impressions d'un catholique. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
André et **Burelle.**
Chants complets de l'archiconfrérie, vêpres, saluts, et cantiques chantés à l'office du soir, à l'église de N.-D. des Victoires, à Paris, recueillis et mis en musique par M. André, maître de chapelle de N.-D. des Victoires, avec accompagnement d'orgue ou de piano, par M. Burelle, organiste de la même église. 1 vol. grand in-8° *Net.* 3, 50
Année de Saint-Antoine de Padoue. Réflexions et miracles, proposés aux serviteurs de ce saint, pour chaque jour de l'an. Traduit de l'italien. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Archier (Adolphe).
Saints (les) de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Audin.
Histoire de la vie, des doctrines et des ouvrages de Martin Luther. 3 vol. in-18 jésus. 10, 50
Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Histoire de la vie, des doctrines et des ouvrages de Calvin. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00
Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Histoire de Léon X et de son siècle. (Édition abrégée.) 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00
Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Réforme contre la Réforme (la) ou Apologie du Catholicisme par les Protestants; traduit de l'allemand de Hœninghaus. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00

Avogadro de la Motte (le comte).
Mois de novembre (le). Méditations sur le Purgatoire. 1 vol. in-32 jésus. 1, 50

Ayzac (madame Félicie d').
Histoire de l'abbaye de Saint-Denis. 2 forts vol. grand in-8° avec plans. 20, 00

Baelden.
Morale de l'État (la). 1 vol. in-8°. 5, 00

Balmès (Jacques).
Art d'arriver au vrai (l'), philosophie pratique. 1 vol. in-8°. 5, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Philosophie fondamentale. 3 vol. in-18 jésus. 10, 50
Protestantisme (le) comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne. 3 vol. in-18 jésus. 10, 50

Baudon (Adolphe).
Mois de Saint-Joseph (méditations pratiques pour le). 1 vol. in-32 jésus. 0, 80
Mois de Marie (lectures et réflexions pieuses pour le). 1 vol. in-32 jésus. 0, 80
Mois du Sacré-Cœur. 1 vol. in-32 jésus. 0, 80
Pensées pieuses après la sainte Communion pour les dimanches et les principales fêtes de l'année. 1 vol. in-18. 2, 50

Bautain (l'abbé).
Méditations chrétiennes, œuvre posthume. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Bayle (l'abbé).
Derniers jours (les) du Chrétien, ou le salut viatique, l'extrême-onction, la recommandation de l'âme, les funérailles, le dogme du purgatoire, etc., expliqués aux fidèles. 1 vol. in-32 jésus. 2, 00
Étude sur Prudence, suivi du Cathémérinon traduit et annoté. 1 vol. in-8°. 4, 00
Marie au cœur de la jeune fille, ouvrage traduit de l'italien. 1 vol. in-32 jésus. 1, 20
Massillon. Étude historique et littéraire. 1 vol. in-8°. 6, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Vie de saint Philippe de Néri. 1 vol. in-8°. 6, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Vie de saint Vincent Ferrier. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Beauterne.
Sentiment de Napoléon Ier sur le Christianisme. (Voir Bouaiol.)

Bénezet.
Lettres à un ouvrier sur l'éducation de son fils. 1 vol. in-12. 1, 25

Bergier (l'abbé J.-B.).
Histoire de saint Jean Chrysostôme, sa vie, ses écrits, influence de son génie. 1 vol. in-8°. 5, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Bernard (saint).
Lettres à l'usage des personnes pieuses et des gens du monde, traduites par le R. P. Melot. 1 vol. in-32 jésus. 1, 20

Bérulle (le Père Pierre de).
Discours de l'estat et des grandeurs de Iésus par l'union ineffable de la divinité avec l'humanité. 1 vol. petit in-8°. 6, 00

Besson (Monseigneur).
Conférences prêchées dans l'église métropolitaine de Besançon pendant les années 1864 à 1874. 7 vol. in-8°. 35, 00
Le même ouvrage. 7 vol. in-18 jésus. 21, 00

On vend séparément:

Homme-Dieu (l'). 1 vol. in-8°. 5, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Eglise (l'), œuvre de l'Homme-Dieu. 1 vol. in-8°. 5, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Décalogue (le) ou la loi de l'Homme-Dieu. 2 vol. in-8°. 10, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00
Sacrements (les) ou la grâce de l'Homme-Dieu. 2 vol. in-8°. 10, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00
Mystères (les) de la vie future ou la gloire de l'Homme-Dieu. 1 vol. in-8°. 5, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Année (l') d'expiation et de grâce (1870-1871). Sermons et oraisons funèbres. 1 vol. in-8°. 4, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Année (l') des pèlerinages (1872-1873). Sermons. 1 vol. in-8°. 5, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Sacré-Cœur (le) de l'Homme-Dieu. Sermons prêchés à Besançon et à Paray-le-Monial en juin 1873. 1 vol in-18 jésus. 3, 00
Panégyriques et oraisons funèbres. 2 vol. in-8°. 10, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00
Panégyriques, oraisons funèbres, éloges académiques. Nouvelle série. 1 vol. in-8°. 5, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Biblia sacra Vulgatæ editionis Sixti V Pontificis Maximi jussu recognita et Clementis VII auctoritate edita. Nova editio accuratissime emendata, a DD. Archiepiscopo Pariensi approbata. 1 magnifique vol. in-18 jésus. 6, 00

Billecoq (le R. P.).
Instructions familières sur les pratiques de la vraie dévotion pour une vierge chrétienne au milieu du monde. 1 vol. in-18. 1, 75
Voies (les) de Dieu ou la lumière et la force dans les consolations et dans les afflictions spirituelles. 1 vol. in-32. 1, 00

Bion (Pierre).
Doigt (le) du commissaire ou les progrès de l'époque. 1 vol. in-12. 2, 00
Fille (la) de la pétroleuse, faisant suite au Doigt du commissaire. 1 vol. in-12. 2, 00
Troupier (le) Louis Latour. 1 vol. in-18. 1, 00

Blanc (l'abbé).
Christianisme (le) intégral ou la Vérité catholique démontrée aux jeunes gens par les matières concernant le baccalauréat ès lettres et ès sciences. 2 vol. in-8° raisin. 8, 00

Blanche-Raffin (A. de).
Balmès (Jacques), sa vie et ses ouvrages. 1 vol. in-8°. 4, 00

Block (le R. P. de).
Manuel des personnes vivant en religion pour les aider à atteindre la perfection. 1 vol. in-18. 1, 00

Blondelet (le R. P. Ephrem).
Vie de saint Antoine de Padoue et pratiques de piété en son honneur. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Boden (madame Dorothée de).
Scènes de la vie intime. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00

Boëro (le R. P. Joseph).
Faits historiques concernant la vie et le martyre des saints Japonais de la compagnie de Jésus. 1 vol. in-12. 1, 00

Bonaventure (saint).
Elixir de l'amour divin extrait de la passion de Jésus-Christ par le feu de l'oraison. 1 vol. in-12. 1, 75
Théodicée chrétienne ou itinéraire de l'esprit vers Dieu, traduction française par G.-C. Ubaghs. 1 vol. in-18. 0, 80

Boone (le R. P. J.).
Manuel pour assister les malades et les aider à bien mourir. 1 vol. in-32. 0, 30
Œuvre (l') du catéchisme In-18. 0, 50
Retraite préparatoire à la première communion. In-18. 0, 50

Boppert (le R. P. Conrad).
Liber sacerdotalis seu scutum fidei ad usus quotidianos sacerdotum. 6 gros vol. in-18, de 650 pages, format portatif, contenant la matière des 12 vol. allemands, plus une augmentation des psaumes et prières que le prêtre récite avant et après la messe. 12, 00
Méditations sacerdotales pour tous les jours du carême (4e partie du bouclier de la Foi). 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Bossuet.

Œuvres oratoires, oraisons funèbres, panégyriques, sermons. Nouvelle édition suivant le texte de l'édition de Versailles, amélioré et enrichi à l'aide des travaux les plus récents sur Bossuet. 5 vol. in-18 jésus. 17, 50

Boufier (le R. P.).

Vénérable (la) servante de Dieu Anna-Maria Taïgi, d'après les documents authentiques du procès de sa béatification. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50

Bougeant (le R. P.).

Exposition de la doctrine chrétienne. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, par Mgr Darboy. 2 vol in-8°. 8, 00

Bouillerie (Mgr de la).

Méditations sur l'Eucharistie. 40e édition, augmentée de quatre nouvelles méditations, de l'office du Saint-Sacrement, d'exercices pour la messe et la communion tirés de Fénelon. 1 vol. in-32 jésus. 1, 50

Le même ouvrage :

Magnifique volume in-32 grand jésus de 480 pages, riche encadrement rose ou bistre. Broché. 3, 00

Chagrin, premier choix, tranche dorée. 6, 50

Maroquin du Levant, poli, La Vallière, bleu, etc., tranche dorée. 12, 00

Maroquin du Levant, poli, La Vallière, bleu, etc., tranche dorée, gardes soie, étui. 18, 00

Cuir de Russie, tranche dorée, gardes soie, étui. 20, 00

Bouniol (Bathild).

France héroïque (la), vies et récits dramatiques d'après les chroniques et les documents originaux. 4 vol. in-18 jésus. 10, 00

Marins français (les), suite et complément de *la France héroïque*, vies et récits dramatiques d'après les documents originaux. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00

Rues de Paris (les). Biographies, Portraits, Récits et Légendes. 3 vol. in-8°. 15, 00

Le même ouvrage. 3 vol. in-18 jésus. 9, 00

A l'ombre du drapeau. Épisodes de la vie militaire : Empire, Algérie, Crimée. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00

Famille du vieux célibataire (la). 1 vol. in-12. 2, 00

Deux héritages (les). 1 vol. in-12. 2, 00

Soldat (le), chants et récits. 1 vol. in-18. 0, 60

Sentiment de Napoléon Ier sur le christianisme, d'après les témoignages recueillis par feu le chevalier DE BEAUTERNE ; nouvelle édition, entièrement refondue, augmentée de documents nouveaux et d'un Appendice sur les héros chrétiens de l'Empire. 1 vol. in-18 jésus. 1, 50

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 carré. *Net.* 0, 60

Bourbon (l'abbé).

Petit cérémonial paroissial, selon le rite romain, publié d'après l'ordre des conciles de Périgueux (1856) et d'Agen (1859). 1 vol. in-8°. 6, 00

Introduction aux cérémonies romaines, ou notions préliminaires sur le matériel, le personnel et les actions liturgiques, le chant, la musique et la sonnerie. 1 vol. in-8°. 6, 00

Bourdon (madame).

Anne-Marie. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Béatitudes (les), ou la science du bonheur. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Belles années (les). 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Charité (la), légendes. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Droit d'aînesse (le), ou Dévouement filial et fraternel. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Femme d'un officier (la). 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Léontine, histoire d'une jeune femme. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Mademoiselle de Neuville. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Marc de Leiningen, suivi de l'Histoire d'Yseult. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Matin et le Soir (le), journal d'une femme de cinquante ans, suivi de la *Perle précieuse*. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Ménage d'Henriette (le), suivi du Trait d'union. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Nouvelles variées. 1 vol in-18 jésus. 2, 00
Parente pauvre (une). 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Souvenirs d'une institutrice. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Vie réelle (la). 1 vol. in-18 jésus. 2, 00

Boutauld (le R. P. Michel).

Conseils de la sagesse, ou Recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme pour se conduire sagement, avec des réflexions sur ces maximes. 1 vol. in-18 jésus. 1, 50

Bowden (le R. P. J.-E.).

Vie et lettres du R. P. Frédéric-William Faber, premier supérieur de l'Oratoire de Londres. 2 v. in-18 j. 6, 00

Brémer (mademoiselle Frédérique).

Guerre et paix, scènes en Norwége. 1 vol in-18 jésus. 2, 00

Bresciani (le R. P. A.).

Conseils de Tionide au jeune comte de Léon, pour conserver le fruit d'une bonne éducation ; suivis d'un avis à qui pense au mariage. 1 vol. in-8°. 2, 00

Bretonneau (H.).

Épreuves de la vie au point de vue chrétien (les). 1 vol. in-18 raisin. 1, 00
Religion triomphante (la), par les plus grands hommes dans toutes les carrières, dans tous les pays et dans tous les siècles. 1 vol. in-8°. 6, 00

Brimont (A. de).

Pape au moyen âge (un). Urbain II. 1 vol. in-8°. 6, 00

Brin (l'abbé P.-M.).

Intellectualismo (de) juxta mentem syllabi vaticanique

concilii adversus errores philosophicos, præcipue *Rationalismum, Positivismum* et *Novam Criticen*, *Approbante Ill. ac Rev. D. D. Constantiensi et Abrincensi Episcopo.* — Tomus primus : *Logica.* 1 vol. in-8°. 4, 00
Tomus secundus : *Cosmologia, Psychologia.* 1 v. in-8°. 5, 00

Broeckaert (le R. P. J.).
Abrégé du guide du jeune littérateur, mis à la portée des classes françaises. 1 vol. in-8°. 3, 50
Cicéron. Extraits de ses œuvres. 1re partie. 1 vol. in-12. 0, 90
— — 2e partie. 1 vol. in-12. 1, 50
— — 3e partie. 1 vol. in-12. 1, 50
Discours choisis de Cicéron, analysés et annotés. 2 vol. in-12. 2, 50
Chaque volume se vend séparément, 1, 25.
Guide (le) du jeune littérateur. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00
Le 1er volume séparément. 2, 50
Le 2e volume. 3, 50
Histoire de la littérature, comprenant : Littérature hébraïque, tableau complet ; — Littérature indienne, grecque, romaine ; — Littérature chrétienne ; — Littérature du moyen âge ; — Littérature moderne des principales nations ; — Littérature contemporaine. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Modèles français, recueillis d'après le plan du *Guide du jeune littérateur.* 2 forts vol. in-8°. 10, 00
Tome premier. — *Amplifications diverses et compositions secondaires.*
Tome deuxième. — *Éloquence, Poésie, etc., etc.*
Chaque volume se vend séparément 5 fr.
Narrationes et conciones. Narrations et discours tirés des grands historiens latins, Tite-Live, Salluste et Tacite, avec des analyses et des remarques à l'usage des élèves de troisième, deuxième et rhétorique. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Petit recueil de littérature française, à l'usage des classes inférieures. 1 vol. in-18 jésus. 1, 00
Selecta poetica. Extraits des poètes latins de second ordre. 1 vol. in-12. 1, 50
Vie du Bienheureux Charles Spinola, et Notice sur les autres martyrs du Japon, béatifiés le 7 juillet 1867. 1 vol. in-18 jésus. 1, 25

Buisseret-Steenbecque (madame la comtesse de).
Jean de Parthenay. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Bunot (l'abbé).
Éléments de philosophie chrétienne. 1 vol. in-18 jésus. 4, 50

Burton (l'abbé J.-F.-H.).
Manuel complet de la piété chrétienne envers les morts. 1 vol. in-18. 2, 00

Busée (le R. P.).
Méditations sur la douloureuse passion de N.-S. J.-C. 1 vol. in-18. 1, 00

Bussi (l'abbé Louis de).
Mois de Marie (nouveau), ou suite de lectures sur les mystères de la très-sainte Vierge et sur les principales vérités du salut, pour chaque jour du mois de mai. 1 vol. in-18 raisin. 1, 00

Bussières (le baron Th. de).
Conversion de Marie-Alphonse Ratisbonne, relation authentique. 1 vol. in-32 jésus. *Net.* 0, 50
Empire mexicain (l'). Histoire des Toltèques, des Chichimèques, des Aztèques et de la conquête espagnole. 1 vol. in-8°. 4, 00

Busson (l'abbé C.-J.).
Esprit de saint François de Sales (l'), à l'usage des personnes pieuses vivant dans le monde. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50

Cabrini (le R. P.).
Samedi (le) consacré à Marie, ou considérations sur les vertus et les gloires de la très-sainte Vierge, pour tous les samedis de l'année. 1 vol. in-18. 1, 25

Calixte (le R. P.).
Vie de saint Félix de Valois, prince du sang royal de France, fondateur de l'Ordre de la *Très-Sainte Trinité* pour la rédemption des captifs. 1 vol. in-8°. 5, 00

Canisius (le B. Pierre).
Doctrine chrétienne (la) exposée. Ouvrage traduit du latin par M. Verdot, curé de Vesoul. 1 vol. in-18 jésus. 1, 20
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 raisin. 0, 80

Chabraud (l'abbé).
Imitatione Christi (de) libri quator. Editio altera, cui accedunt variæ et piæ considerationes ad usum Cleri. 1 beau vol. in-18 raisin glacé. 3, 00

Challoner (Mgr).
Méditations sur les vérités et les devoirs du christianisme, pour tous les jours de l'année. 3 vol. in-18 jésus. 9, 00

Champagny (le comte F. de).
Études sur l'empire romain, par le comte de Champagny, de l'Académie française :
1re partie. — *Les Césars.* Histoire des Césars jusqu'à Néron ; et tableau du monde romain sous les premiers empereurs. 4e édition, revue et augmentée. 4 vol. in-8°. 20, 00
Le même ouvrage. 4 vol. in-18 jésus. 12, 00
2e partie. — *Rome et la Judée.* 3e édition, revue et augmentée. 2 vol. in-8°, avec plan de Jérusalem. 12, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00
3e partie. — *Les Antonins* (ans de J.-C. 68-180), suite des *Césars* et de *Rome et la Judée.* 3e édition, revue et augmentée. 3 vol. in-8°. 18, 00

Le même ouvrage. 3 vol. in-18 jésus. 10, 50
4e PARTIE. — *Les Césars du* III*e siècle.* 3 beaux vol. in-8°. 18, 00
Le même ouvrage. 3 vol. in-18 jésus. 10, 50
Chemin de la vérité (le). 1 vol. in-18 jésus. 2, 50

Chavin de Malan (l'abbé).
Histoire de saint François d'Assise (1182-1226). 1 vol. in-8°. 6, 00
Vie de sainte Catherine de Sienne, d'après le B. Raymond de Capoue et les autres biographes contemporains. 1 vol. in-12 2, 00
Organisation des études dans un collége chrétien. 1 vol. in-8°. 1, 00

Christophe (l'abbé J.-B.).
Histoire de la papauté pendant le XIVe siècle, avec notes et pièces justificatives. 3 vol. in-8°. 18, 00
Histoire de la papauté pendant le XVe siècle. 2 vol. in-8°. 14, 00

Cissey (Louis de).
Vie de la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse carmélite, fondatrice de l'*Association de la Sainte-Enfance de Jésus* (1619-1648), suivie de quelques-uns de ses écrits sur la dévotion à la Sainte-Enfance. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Claessens (le chanoine P.).
Excursion à Rome en 1870. — Journal de voyage de M. le chanoine P. Claessens, traduit du flamand par Guill. LEBROCQUY. 1 vol. in-8°. 2, 50

Combalot (l'abbé).
Connaissance de Jésus-Christ (la) ou le dogme de l'incarnation envisagé comme la raison dernière et suprême du monde de la nature, du monde de la grâce et du monde de la gloire, par l'abbé COMBALOT, missionnaire apostolique. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Compagnie de Jésus conservée en Russie après la suppression de 1772. Récit d'un Jésuite de la Russie Blanche. 1 vol. in-12. 2, 00

Condren (le P. de).
Œuvres complètes : *Ses lettres.* 1 fort vol. in-18 jésus. 3, 50
Idée du Sacerdoce et du Sacrifice de Jésus-Christ, Discours. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Considérations des vertus de saint Joseph pour chaque jour du mois de mars, consacré à ce glorieux patriarche. 1 vol. in-18. 1, 00

Conversion d'une famille protestante, par madame Camille L***; précédée d'une préface. par M. Adolphe L..., 1 vol. in-32 jésus. *Net.* 0, 50

Coquille.
Césarisme (du) dans l'antiquité et dans les temps modernes. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00

Légistes (les), *leur influence politique et religieuse.* 1 fort vol. in-8° raisin. 8, 00
Royauté (la) française. 1 vol in-8°. 5, 00

Coudurier (l'abbé).
Vie de la Bienheureuse Lidwine, vierge, modèle des malades et des infirmes. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50

Crétineau Joly (J.).
Église romaine en face de la Révolution (l'). Ouvrage composé sur des documents inédits et orné de portraits. 2 vol in-8°. 12, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00
Rome et Vendée. Scènes, tableaux et récits. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50

Curci (C.-M.).
Considérations sur l'Internationale, forme nouvelle de l'ancien antagonisme entre les riches et les pauvres, suivies de la promulgation de la loi sur l'Internationale en France. In-8°. 2, 00

Dalgairns (le R. P.).
Dévotion (de la) au Sacré-Cœur de Jésus, précédée d'une introduction sur le Jansénisme, traduite sur la 2e édition anglaise avec l'autorisation spéciale de l'auteur par M. l'abbé Poulide, de l'Institution Notre-Dame d'Auteuil, suivie d'un discours sur la Dévotion au saint cœur de Marie, par le R. P. de Mac-Carthy, S. J. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Sainte communion (la) considérée au point de vue philosophique, théologique et pratique, ouvrage traduit de l'anglais, avec l'autorisation spéciale de l'auteur, par M. l'abbé Godard, professeur au séminaire de Langres, suivi d'un *Traité sur la fréquente communion*, emprunté aux *Analecta Juris pontificii.* 2 vol. in-18 jésus. 6, 00
— Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Daras (l'abbé E.).
Petites fleurs du cloître. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Darbins (l'abbé Pascal).
Vie et les œuvres de Marie Lataste (la), religieuse coadjutrice du Sacré-Cœur, publiées par M. l'abbé Pascal Darbins, avec l'approbation de monseigneur l'évêque d'Aire. 3 vol. in-8°. 18, 00
Le même ouvrage. 3 vol. in-18 jésus.. 10, 50
(Voir *Lataste* (Marie).)

Darboy (Monseigneur).
Saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry et martyr; *sa Vie et ses Lettres*, précédées d'une introduction sur les principes engagés dans la lutte entre les deux pouvoirs. 2 vol. in-8°. 12, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00

Darville (Lucien).
Famille (la) Monval. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00

Daude (l'abbé F.).
Hommage à Jésus, sauveur du monde. 1 vol. in-32 raisin. 0, 80
Hommage à Marie, mère de Dieu. 1 vol. in-32 raisin. 0, 80
Hommage à Joseph, époux de Marie. 1 vol. in-32 raisin. 0, 80

Daurignac (J.-M.-S.).
Blanche de Castille, mère de saint Louis et de sainte Isabelle. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Histoire du B. Canisius. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Histoire de saint François d'Assise. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Histoire de saint François de Borgia, duc de Gandie, troisième général de la compagnie de Jésus. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Histoire de saint Jean-François Régis, apôtre du Velay et du Vivarais. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Histoire de saint François-Xavier, de la compagnie de Jésus, apôtre des Indes et du Japon, et protecteur de l'Orient; suivie de nouveaux documents et d'un rapport du R. P. Artola, S. J., sur l'état actuel du château de Xavier et du Crucifix miraculeux de sa chapelle. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00
— Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Histoire de saint Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jésus. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00
Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Histoire de saint Louis de Gonzague, prince du saint-empire, religieux de la compagnie de Jésus. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Sainte Jeanne de Chantal, modèle de la jeune fille et de la jeune femme dans le monde, et fondatrice de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Vie de Maximilien d'Este, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, grand-maître de l'Ordre Teutonique, mort le 1er juin 1863, d'après la biographie de ce prince publiée en allemand par le R. P. Stoeger. 1 vol. in-8° avec portrait. 6, 00
— Le même ouvrage orné de 8 belles gravures. 7, 50
Sur vélin. 9, 00
— Le même. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Vie du R. P. Cathary, S. J., missionnaire de Madagascar, mort en odeur de sainteté le 23 mai 1863. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Pensées du R. P. Cathary, S. J., recueillies dans ses écrits, précédées du récit de quelques faits inédits et de grâces extraordinaires obtenues par son intercession. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Daux (l'abbé).
Discussions religieuses dans les voitures publiques, les

bateaux à vapeur et les wagons de chemins de fer. 1 vol. in-12. 2, 00

Debeney (l'abbé).

Beauvallon, ou les Devoirs de la Famille. 1 vol. in-12. 1, 60

Dechamps (le R. P.).

Parole de Pie IX (la) ou la douleur, la joie et l'espérance de l'Église. Conférences prêchées en 1854. 1 vol. in-18 jésus. 1, 50

Decreta et canones concilii Vaticani, cum interpretatione gallica. 1 vol. in-18 jésus. 0, 60

Deidier (l'abbé).

Dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur (de la). 1 vol. in-18 jésus. 1, 50

Vie de sainte Rosalie, *vierge solitaire de Palerme*. 1 vol. in-8°. 1, 50

Delgove (l'abbé).

Histoire de M. de la Motte, évêque d'Amiens. 1 vol. in-8°, orné d'un portrait. 7, 50

Delvincourt (J.).

Pensées choisies de saint François de Sales, extraites de l'Introduction à la vie dévote. 1 vol. in-18. 1, 00

Demore (l'abbé).

Vie de sainte Claire d'Assise, première abbesse du monastère de Saint-Damien, revue et augmentée du récit de l'invention du corps de la sainte, en 1850, et de notices sur les principales saintes et bienheureuses de l'ordre de Sainte-Claire. 1 vol. in-8°. 6, 00

— Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Mois de Marie de l'âme religieuse ou simples élévations sur les litanies de la très-sainte Vierge pour tous les jours du mois de mai. 1 vol. in-32 jésus. 1, 25

Derker (J.-B. Van).

Lessons of english litterature in prose and poetry. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Dirckinck (le R. P. Joanne).

Manuale pastorum sive instructio practiqua neo-parochorum : curam animarum gerentes, tum ad perfectionem propriam, virtutesque pastorales assequendas, tum ad functiones parochiales, et sacramentorum administrationes rite obeundas, manuducens, ad facem præferens. 1 vol. in-18. 1, 50

Dollinger (J.).

Paganisme et Judaïsme ou introduction à l'histoire du Christianisme. 4 vol. in-8°. 8, 00

Donoso Cortès.

Œuvres de Donoso Cortès, marquis de Valdegamas, ancien ambassadeur d'Espagne à la cour de France, publiées par sa famille, précédées d'une introduction par M. Louis Veuillot. Belle édition, ornée du portrait de l'auteur. 3 vol. in-8°. 18, 00

Douillet (l'abbé).
Sainte Colette, *sa Vie, ses Œuvres, son Culte, son Influence*; ouvrage composé sur les documents primitifs les plus authentiques imprimés et manuscrits, quelques-uns inconnus jusqu'à ce jour, enrichi de plusieurs lettres de la sainte encore inédites, mis en rapport avec les événements du xve siècle. 1 vol in-18 jésus. 3, 50

Doury (P.).
Voyage au pays des bêtes, scènes familières d'histoire naturelle. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Drexélius (le R. P.).
Héliotrope (l') ou conformité de la volonté humaine à la volonté divine. 1 vol. in-18 raisin. 1, 50

Dubois (l'abbé).
Histoire de l'abbé de Rancé et de sa Réforme composée avec ses lettres, ses écrits, ses règlements et un grand nombre de documents contemporains inédits ou peu connus, précédée du portrait d'après Rigaud, et suivie d'un Appendice sur les Trappistes actuels et leurs travaux agricoles, etc. 2 vol. in-8°. 10, 00

Dubois (l'abbé H.).
Promenade au milieu des plantes et des fleurs ou petites scènes du règne végétal, pittoresques, amusantes, morales et instructives. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Dufriche des Genettes.
Manuel d'instructions et de prières, à l'usage des membres de l'Archiconfrérie du très-S. et I. Cœur de Marie, établie dans l'église de Notre-Dame des Victoires à Paris. 1 vol. in-18 raisin. 2, 00
Annales de l'Archiconfrérie du très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, douze bulletins de 80 pages in-8° environ. — Prix de chaque bulletin. 0, 75
Bulletin supplémentaire contenant le compte rendu des nouvelles faveurs spirituelles et le tableau des indulgences accordées aux associés de l'Archiconfrérie et au Sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, précédé du portrait de N. S. P. le Pape Pie IX et de la copie autographe de la bénédiction accordée par Sa Sainteté à tous les associés de l'Archiconfrérie, in-8°. 0, 75
Nouvelle série des Annales, année 1852, in-8°. 0, 50
Billet d'admission dans l'Archiconfrérie du très-Saint et Immaculé Cœur de Marie. In-18 de 4 pages, avec l'image de N.-D. des Victoires à la première page, le cent. 3, 50
Tableau d'agrégation à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires; traduit du latin. In-plano. 0, 60

Dupont (l'abbé J.).
Imitation de Jésus-Christ (l'). Nouvelle traduction avec des traits choisis de la *Vie des Saints* à la fin des chapitres. 1 vol. in-32 raisin. 1, 50
— Le même ouvrage. 1 vol. in-32 jésus vélin. 2, 00

Éducation des jeunes filles (l') sous l'influence de la foi, par madame de G.-R. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Emmerich (Anne-Catherine).

Douloureuse passion (la) de N.-S. J.-C., d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, religieuse augustine du couvent d'Agnetemberg, à Dulmen, morte en 1824. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50

Vie de N.-S. Jésus-Christ, écrite par C. Brentano, d'après les visions d'Anne-Catherine Emmerich, traduite par M. l'abbé de Cazalès. 6 vol. in-18 jésus. 15, 00

Vie de la sainte Vierge, d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, par M. l'abbé de Cazalès. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50

Carte de la Palestine dressée d'après les meilleurs auteurs anciens et modernes, se rapportant spécialement à la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* de la sœur Emmerich. In-folio. 1, 00

Vie d'Anne-Catherine Emmerich. 3 vol. in-8°.

(Voir *Schmæger.*)

Essarts (Alfred des).

Cœurs dévoués (les). 1 vol. in-18 jésus. 2, 00

Marquis de Roquefeuille (le), épisode de l'émigration. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00

Richesse des pauvres. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00

Examen Cleri. In-18. 1, 25

Examen status, seu speculum vitæ sacerdotalis ad præparandam confessionem vitamque sancte emendandam utile. In-18. 0, 30

Faber (le R. P. F.-W.).

Bethléem ou le Mystère de la Sainte-Enfance. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00

— Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Conférences spirituelles. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Créateur et la Créature (le), ou les Merveilles de l'amour divin. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Pied de la Croix (le), ou les Douleurs de Marie. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Précieux Sang (le), ou le *Prix de notre salut*. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Progrès de l'âme dans la vie spirituelle. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Saint-Sacrement (le), ou les œuvres et les voies de Dieu, suite à *Tout pour Jésus*. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00

— Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Tout pour Jésus, ou Voies faciles de l'amour divin. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Dévotion à l'Église (de la). In-18. 0, 30

Dévotion au Pape (de la). In-18. 0, 30

Bonté (la) (extrait des *Conférences spirituelles*). 1 vol. in-18 jésus. 0, 60

Considérations sur saint Joseph, patron de l'Église universelle (extrait de Bethléem). In-32. 0, 75
Esprit du P. Faber. (Voir *Gauthier* (Léon).)
Vie et Lettres. (Voir *Bowden*.)

Falloux (comte de).
Histoire de saint Pie V, pape, de l'ordre des Frères prêcheurs. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00
Louis XVI. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Parti catholique (le). Ce qu'il a été, ce qu'il est devenu. 1 vol. in-18. 1, 00

Fauré (le R. P.).
Vie de saint Louis Bertrand, religieux de l'ordre des Frères prêcheurs. 1 vol. in-12 avec portrait. 2, 00

Fermé (R. P. Albert).
L'*Eucharistie*, traité dogmatique, philosophique et moral. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Fioretti ou petites fleurs de saint François d'Assise, chronique du moyen âge, traduite de l'italien par M. l'abbé A. Riche, 4e édition, revue avec soin, et augmentée d'un grand nombre de notes et d'une étude historique sur les monuments franciscains d'Assise. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Fleuriot (mademoiselle Zénaïde).
Alix. 2 vol. in-18 jésus. 4, 00
Année (une) de la vie d'une femme. 1 v. in-18 j. 2, 00
Armelle Trahec. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Au hasard, causeries et nouvelles. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Chaîne (une) invisible. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Chemin et le but. (le) 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Deux bijoux. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Famille (une) bretonne. 1 vol. in-18 jésus, orné de 4 gravures. 3, 00
Histoire (une) intime. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Marga. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Marquise et Pêcheur. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Mes héritages. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Miss Idéal. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Mon sillon. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Notre passé. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Pauvre (ce) vieux. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Petite Belle. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Pieds (les) d'argile. 2 vol in-18 jésus. 4, 00
Prévalonnais (les). 2 vol. in-18 jésus. 4, 00
Réséda. 1 vol. in 18 jésus. 2, 00
Sans Nom 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Souvenirs d'une douairière. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Vie (la) en famille. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00

Fliche (l'abbé).
Apprêts du plus beau jour de la vie (les), ou suite d'entretiens entremêlés de traits propres à préparer les enfants à la première communion. 1 vol. in-18. 1, 50

Le lendemain du beau jour de la vie, ou manuel de persévérance après la première communion. 1 vol. in-18. 1, 50

Mois passé auprès d'une mère (un) ou mois de Marie. 1 vol. in-18. 1, 50

Foi (la), le bon sens et les faits; appel aux déistes sincères, par un déiste désabusé. 1 vol. in-8°. 5, 00

Fontana (le R. P. Antonio).

Entretiens célestes ou pieuses méditations sur les maximes de l'Évangile. 1 vol. in-12. 1, 25

Franco (le R. P.).

Catéchisme raisonné au sujet du concile du Vatican convoqué par le pape Pie IX. 1 vol in-12. 1, 00

Croisés de Saint-Pierre (les), histoire et scènes historiques de la guerre de Rome en 1867. 2 vol. grand in-8°. 8, 00

Direction morale et religieuse de l'enfance et de la jeunesse. Conseils pratiques aux parents et aux maîtres; ouvrage traduit de l'Italien et enrichi de nombreux extraits empruntés aux moralistes et aux écrivains chrétiens, par M. l'abbé Laffineur, chanoine honoraire de Beauvais. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

François de Sales (saint).

Introduction à la vie dévote. 1 vol. in-32 jésus de 760 pages. (Gros caractères.) 1, 00

Très-Sainte Vierge (la), mystères de sa vie, ses vertus, son culte, extrait textuel de ses ouvrages, par l'aumônier d'une communauté religieuse. 1 vol. in-18 raisin, imprimé en caractères elzéviriens, titre en rouge. 2, 00

Freppel (Monseigneur).

Études sur les Pères des trois premiers siècles :

Pères (les) apostoliques et leur Époque. 1 vol. in-8°. 6, 00

Apologistes chrétiens au IIe siècle. 1re partie : saint Justin. 1 vol. in-8°. 6, 00

— 2e partie : Tatien, Hermias, etc. 1 vol. in-8°. 6, 00

Saint Irénée. 1 vol. in-8°. 6, 00

Tertullien. 2 vol. in-8°. 12, 00

Saint Cyprien. 1 vol. in-8°. 6, 00

Clément d'Alexandrie. 1 vol. in-8°. 6, 00

Origène. 2 vol. in-8°. 12, 00

Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé à Orléans le 8 mai 1860. In-8°. 0, 80

Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé le 8 mai 1867. In-8°. 0, 80

Gabriel (le R. P. J.).

Columba in arbore vitæ meditabunda suspirans, seu piæ considerationes circa ritus SS. Sacrificii cum paraphrasi verborum canonis, adjectis precibus ante et post Missam. 1 vol. in-18. 1, 00

Gabriel (L.).

Consolations (les) par la foi, méditations affectives et pensées détachées. 1 vol. in-12. 1, 75

Garnier (l'abbé L.-F.).
Mon pèlerinage aux lieux saints. 3 v. in-18 jésus. 10, 00
Garrasco (Dona Conceptiom Arenal G. de).
Manuel du visiteur du pauvre. 1 vol. in-18. 0, 75
Gaule (J.-M. de).
Fastes et légendes du Saint-Sacrement, depuis son institution jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18 jésus, 3, 00
Gautier (Léon).
Esprit du P Faber, extraits de ses œuvres classés méthodiquement et représentant un exposé de sa doctrine, suivis de tables analytiques de toutes les œuvres du P. FABER, par M. l'abbé P. RAIMBAUD. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Gergerès.
Culte de Marie, Origines, Explications, Beautés, contenant : Précis historique sur le Culte de Marie; — Notice sur toutes les fêtes ; — Offices complets ; — Prières diverses de l'Église et de saints personnages ; — Antiennes ; — Proses ; — Hymnes ; — Litanies ; — Dévotions, Confréries, Pèlerinages, Neuvaines ; — Indulgences, etc. 1 vol. in-18 raisin. 3, 00
Gorini (l'abbé J.-M.-S.).
Défense de l'Église contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Aug. et Am. Thierry, Michelet, Ampère, Quinet, Fauriel, Aimé Martin, etc. 4 vol. in-8°. 24, 00
Goudé (l'abbé).
Collége chrétien (le), prélude à la vie du monde, conseils à la jeunesse. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Mois de Marie de l'écolier (le). 1 vol. in-18. 0, 75
Gouraud (mademoiselle Julie).
Florence Raymond. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Gournerie (Eug. de la).
Rome chrétienne, ou Tableau historique des souvenirs et monuments de Rome. 3 vol. in-8°. 15, 00
Le même ouvrage. 3 vol. in-18 jésus. 9, 00
Grammaire grecque, mise en harmonie avec la grammaire latine, par des Pères de la Compagnie de Jésus. 3 vol. in-8°. 6, 00
PREMIÈRE PARTIE. — Rudiments à l'usage des classes inférieures. 2, 00
DEUXIÈME PARTIE. — Supplément. 2, 00
TROISIÈME PARTIE. — Syntaxe à l'usage des classes supérieures. 2, 00
Grimaud (E.) et **Biré** (E.).
Poètes lauréats de l'Académie française (les), recueil de poëmes couronnés depuis 1800, avec une introduction sur les concours antérieurs (1671-1792), et des notices littéraires et biographiques. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00
Grimes (l'abbé).
Traité des scrupules, *Instructions* pour éclairer, diriger, consoler et guérir les *personnes scrupuleuses*. Nouvelle

édition, augmentée d'un chapitre sur les Scrupules, par le P. Faber. 1 vol. in-32 jésus. 1, 00

Guillemon (l'abbé J.-M.).
Clef des Épîtres de saint Paul, analyse raisonnée du texte. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00

Guthlin (l'abbé).
Doctrines positivistes en France (les). 1 vol. in-8°. 6, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Guy (l'abbé).
Chrétien au pied de la croix (le), ou méditations sur la passion de N.-S. J. C. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Gyr (l'abbé).
Franc-maçonnerie en elle-même (la) et dans ses rapports avec les autres sociétés secrètes de l'Europe, notamment avec le carbonarisme italien. 1 vol. in-8°. 5, 00
Manuel de la science de la religion mise à la portée des jeunes gens. 2 vol. in-12. 5, 00

Hahn-Hahn (madame la comtesse de).
Babylone à Jérusalem (de). 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Voix de Jérusalem (une), considérations d'une néophyte sur la vie catholique. 1 vol. in-18 jésus orné du portrait de l'auteur. 2, 00

Haus (Édouard).
Christianisme (le) et la libre pensée ou le XIXe siècle. 1 vol. in-8° raisin. 7, 00

Hazé (J.-H.).
Institutiones liturgicæ olim a T.-J. Romsée editæ, nunc variis emendationibus ad puritatem ritus romani redactæ. 2 vol. in-8°. 12, 00
Sensu (de) cæremoniarum missæ brevis explicatio desumpta ex opere cui titulus : Institutiones Liturgicæ. In-8° 0, 60

Hillegeer (le P. J.).
Art de bien mourir (l'). 1 vol. in-18. 0, 70
Guerre (la) aux passions déréglées. In-18. 0, 25

Hœninghaus.
Réforme contre la réforme (la), ou Apologie du Catholicisme par les Protestants; traduit de l'allemand de Hœninghaus, par MM. S. et W., et précédée d'une Introduction par M. Audin. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00

Hurter (F.).
Histoire du pape Innocent III et de ses contemporains, traduite de l'allemand sur la 2e édition, par A. de Saint-Chéron et J.-B. Haiber, précédée d'une Introduction. 3 vol. in-8°. 12, 00

Instruction pastorale de Mgr l'évêque de Liége au sujet de l'Association internationale des travailleurs. In-18. 0, 10

Instructions sur les indulgences et sur le scapulaire de l'Immaculée Conception, dit scapulaire bleu. In-32. 0, 15

Eveils (le R. P. Fr.-Henri).
Tiers ordre (le) de Saint-Dominique. 1 vol. in-18. 0, 50
Jamar (l'abbé C.-M.-T.).
Marie Mère de Jésus. Histoire de la très-sainte Vierge, d'après la sainte Écriture, les monuments de l'antiquité, les écrits des Pères et des théologiens. 1 fort vol. gr. in 8°. 10. 00
Conciones de Maria Matre Jesu selectæ e ss. patribus pro festis B. Virg., pro exercitiis mensis maii, etc. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Janssens (le R. P.).
Grammaire latine. 1 vol. in-8°. 3, 00
Abrégé de la grammaire latine. 1 vol. in-8°. 1, 20
Jeannerot (Ad.).
A Jésus, à Marie. Nouveau recueil de cantiques à deux et trois voix avec accompagnement d'orgue ou de piano. 1 vol. grand in-8°. 6, 00
Jobin (l'abbé).
Études sur les lampes du Saint-Sacrement et le luminaire ecclésiastique. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Joiron (l'abbé).
Mystère de l'Eucharistie (le), médité au pied des saints autels. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Joly (l'abbé).
Règne de Jésus-Christ et la question sociale (le), *à l'occasion des malheurs de la France.* Conférences. 1 vol. in-12. 2, 50
Justes (E.).
Entretiens familiers sur La Fontaine, sa vie, ses œuvres et ses contemporains, avec à-propos, historiettes et considérations sur l'éducation religieuse. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Lacordaire (le R. P. Henri-Dominique).
Conférences de Notre-Dame de Paris (année 1851). 1 vol. grand in-8°. Prix net : 4, 00
Lafond (comte Edmond).
Rome, lettres d'un pèlerin. 2 vol. in-8°. 12, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00
Lorette et Castelfidardo, lettres d'un pèlerin. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Salette (la), Lourdes, Pont-Main. Voyage d'un croyant. 1 vol. in-18 jésus orné de gravures. 3, 50
Dorothée, vierge et martyre, tragédie suivie du Magicien, drame de Calderon ; traduit de l'espagnol pour la première fois. 1 vol. in-8°. 5, 00
Lalanne (l'abbé).
Notice historique sur le couvent des Carmes déchaussés (rue de Vaugirard, à Paris), depuis sa fondation jusqu'à nos jours. In-8°. 1, 00
Lambertini (le cardinal).
Prosperi card. Lambertini, postea Benedicti XIV, P. M. Commentarius de D. N. Jesu-Christi Matrisque ejus

festis, retractus atque auctus. Ex italico in latinum sermonem vertit Angel. de Giacomelli ex intimis auctoris capellanis. 2 vol. in-12. 5, 00

Lamennais (l'abbé F. de).
Guide (le) de la jeunesse, précédé de l'abrégé de l'*Histoire sainte*, par Bossuet. de la *Religion démontrée* à la jeunesse par Jacques Balmès, et suivi d'Exercices pour la Messe, la Confession et la Communion, tirés de Fénelon, des Vêpres du dimanche. 1 vol. in-32 jésus. 1, 20
Imitation de N.-S. Jésus-Christ (l'), traduction nouvelle avec des *Réflexions*. 1 vol. in-32, diamant. 1, 00
Idem. 1 vol. in-18 carré. 1, 50
Idem. 1 vol. in-18 raisin, papier glacé. 2, 00
Quatre sujets nouveaux, appropriés aux livres de l'*Imitation*, dessinés par H. Lazerges et gravés par A. Leroy, peuvent servir d'illustrations aux formats in-18 carré et in-18 raisin. Prix, 60 c. Les mêmes sujets ont été réduits pour le format in-32. Prix, 40 c.
Journée du chrétien, ou *Moyen de se sanctifier au milieu du monde*. 1 vol. in-18 carré. 1, 50
Idem. 1 vol. in-18 raisin, papier glacé. 2, 00

Lancicius (le R. P. Nicolas)
Méditations sur la vie de N.-S. Jésus-Christ pour tous les jours et les fêtes principales de l'année. 2 vol. in-12. 4, 00

Langdon (Henry).
Avenir (l'), révélations sur l'Église et la Révolution. In-12. 1, 25

Lantages (de).
Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes, précédé d'une notice sur la Vie de l'auteur. 1 vol. in-8°. 3 50
Vie de la Vénérable Mère Françoise des Séraphins, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. 1 vol. in-12. 2 00

Lanzy (le R. P.).
Méditations pour la fête de saint Joseph. — Ouvrage suivi de sept allégresses de saint Joseph, par le P. Patrignagni. In-32. 0 40

Lataste (Marie).
Vie et les œuvres de Marie Lataste (la), religieuse coadjutrice du Sacré-Cœur, publiées par M. l'abbé Pascal Darbins, avec l'approbation de Mgr l'évêque d'Aire. 4e édition, revue avec soin et collationnée sur les manuscrits ; précédée d'une *Attestation* du directeur de Marie Lataste ; d'une introduction sur les *Révélations privées* et de *Notes théologiques*, composées par deux Pères de la Compagnie de Jésus. 3 vol. in-18 jésus. 10 50
Le même ouvrage. 3 vol. in-8°. 18 00
Vie de Marie Lataste, sœur coadjutrice du Sacré-Cœur,

par une religieuse de la même société. 1 vol. in-18 jésus. 1 50

Laurent-Justinien (saint).
Agonie triomphante (l'), ou méditations sur la Passion. 1 fort vol. in-18 jésus. 3 50
Arbre de vie (l') ou les douze vertus fruits de la Foi; suivi du Conflit intérieur, ou vie militante du chrétien. 1 vol. in-18 jésus. 3 50
Incendie du divin amour (l'). 1 vol. in-32 jésus. 1 00

Leclercq (A.).
Office noté de l'Archiconfrérie du Très-S. et I. Cœur de Marie. In-12, 1 00

Legros (l'abbé).
Vie de N.-S. Jésus-Christ, d'après les quatre Évangiles, avec des réflexions pratiques tirées des saints Pères; ouvrage traduit de l'italien par M. l'abbé Legros, publié sous la direction de M. l'abbé Martin de Noirlieu. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 raisin. Net. 1 25

Le Guillou (l'abbé C.-M.).
Chemin de la croix, véritable voie de la perfection, expliqué aux fidèles, suivi de douze cantiques nouveaux en l'honneur de la croix, et de trois Oratorios inédits sur la passion. 1 vol. in-32. 1 50
Mois de Marie, ou Vie pratique de la sainte Vierge, avec nouvelles prières pour la messe, choix de pieuses prières, et seize cantiques. 1 vol. in-32. 1 50
Neuvaines à Marie et Livre complet de prières. 1 vol. in-18. 2 75

Léouzon le Duc.
Voltaire et la police. 1 vol. in-18 jésus. 2 50

Levêque (Pierre).
Théâtre moral de la jeunesse (nouveau). 2 vol. in-18 jésus sur papier collé. 4 00

Liguori (le R. P. Alphonse de).
Vie de saint Norbert, fondateur de l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré, apôtre de la ville d'Anvers et archevêque de la ville de Magdebourg. 1 vol. in-8° raisin, avec portrait. 5 00

Livonnière (Marin de).
Philosophe (1789-1794) (un). 1 vol. in-18 jésus. 2 50
Chambre des ombres (la). 1 vol. in-18 jésus. 2 50

Lombez (le R. P. A. de).
Traité de la paix intérieure, suivi du *Traité de la joie de l'âme chrétienne*, augmenté des prières pendant la messe et pendant le salut. 1 vol. in-12. 1 50

Louis de Blois (le Vén.).
Guide spirituel (le), ou le *Miroir des âmes religieuses*, traduit du latin et précédé d'une introduction par M. l'abbé F. de Lamennais, suivi des *Maximes spirituelles de saint Jean de la Croix*. 1 vol. in-32. 0 60
Pieuse explication de la Passion de N.-S. J.-C., tirée en

grande partie des Exercices de J. THAULER, par le V. LOUIS DE BLOIS, suivis du *Traité des Douleurs intérieures* de J.-C., par le B. BAPTISTE VARANI; ouvrages traduits du latin par M. l'abbé POULIDE. Nouvelle édition augmentée d'un *Sermon de Bossuet sur la Compassion de la sainte Vierge*. 1 vol. in-32 jésus. 1 50

Rayon de miel (un), ou doctrine spirituelle du vénérable LOUIS DE BLOIS, recueillie textuellement de ses œuvres ascétiques, et distribuée en quatre livres par le P. Steyrer, de l'ordre de Saint-Benoît. 1 vol. in-18 jésus. 2 50

Magnan (l'abbé).

Histoire d'Urbain V et de son siècle, d'après les manuscrits du Vatican et des documents recueillis en France. 1 vol. in-8°. 6 00

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 50

Magot-Gretton.

Imitation de Jésus-Christ (l'), traduite en français et en anglais (les deux textes en regard). 1 vol. in-18 raisin. 3 50

Maistre (comte J. de).

Œuvres comprenant : Considérations sur la France et Essai sur le principe générateur des constitutions politiques; de l'Église gallicane dans son rapport avec le Saint-Siége; du Pape. 3 vol. in-8°. 10 00

Maitrias (l'abbé).

Manuel à l'usage de l'œuvre de la Sainte-Enfance ou *les petits Rédempteurs des âmes*. 1 vol. in-32 avec gravure. 1 00

Malateste (l'abbé).

Saint François Xavier ou la conquête de l'Inde et du Japon, poëme en douze chants. 1 vol. in-18 jésus. 4 50

Malou (Mgr J.-B.).

Fausseté du protestantisme démontrée (la). 1 vol. in-18. 0 80

Immaculée (l') Conception de la B. Vierge Marie, considérée comme dogme de la foi. 2 vol. in-8° raisin. 15 00

Règles à suivre pour le choix d'un état de vie. 1 vol. in-12. 1 50

Manuel du Sacré-Cœur ou méditations, prières, pratiques, indulgences et divers exercices de dévotion en l'honneur des Cœurs de Jésus et de Marie, par J. G. 1 vol. in-18. 1 60

Abrégé du même. 1 vol. in-18. 0 60

Marcel (Étienne).

Monsieur (un) ou la campagne et la ville, suivi d'un secret merveilleux. 1 vol. in-18 jésus. 2 00

Noble (un) cœur, suivi de Colombe. 1 vol. in-18 jésus. 2 00

Trois vœux (les). 1 vol. in-18 jésus. 2 00

Tuteurs d'Odette (les), ou *la Famille et le Monde*. 1 vol. in-18 jésus. 2 50

Marchal (Mgr).

Vie de M. l'abbé Moye, de la société des missions étrangères, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Providence et des Vierges chrétiennes directrices des écoles de filles au Su-Tchuen, en Chine. 1 vol. in-8°. 7 50

Marchetti (l'abbé).

Passion méditée (la), d'après les quatre Évangélistes, ou Élévations sur les souffrances et la mort de N.-S. J.-C., ouvrage traduit de l'italien, de M. l'abbé MARCHETTI, suivi de Considérations empruntées aux Pères de l'Église et aux orateurs sacrés, par M. H. DENAIN. 1 vol. in-32 jésus. 2 00

Margerie (Eug. de).

Aventures d'un berger (les). 1 vol. in-18 jésus. 1 50
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 carré. Net. 0 60
Causeries sur l'Ancien et le Nouveau Testament. 1 vol. in-18 jésus. 1 75
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 carré. Net. 0 75
Cinquante histoires. 1 vol. in-18. Net. 0 60
Cinquante proverbes. 1 vol. In-18. Net. 0 60
Contes d'un promeneur, nouvelles. 1 vol. in-18 jésus. 2 50
Études littéraires, *Morale, Controverse, Rome, Histoire, Hagiographie, les Poètes, du Roman chrétien*. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Nouvelles histoires (pour faire suite aux *Cinquante histoires* et aux *Cinquante proverbes*). 1 vol. in-18. Net. 0 60
Scènes de la vie chrétienne, nouvelles. 1 vol. in-18 jésus. 2 50
Six chevaux du corbillard (les). 1 vol. in-18 jésus. 2 50

Marocco.

Femme (la) ennoblie par l'Évangile et considérée sous le triple aspect de vierge, d'épouse et de mère. 2 vol. in-8°. 6 00

Marotte (l'abbé L.-P.).

Cours complet d'instruction chrétienne, ou exposition et preuves de la doctrine chrétienne, à l'usage des maisons d'éducation, des catéchismes de persévérance et des familles chrétiennes. 7° édit. *revue, corrigée et augmentée conformément aux canons du concile du Vatican*. 1 vol. in-8°. de 584 pages. 4 00
Abrégé du même ouvrage. 10° édit. 1 vol. in-18. 1 60

Marque (J.-U.).

Histoire critique de la littérature française, depuis les origines jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Marshall (T.-W.-M.).

Missions chrétiennes (les). 2 vol. in-8° raisin. 15 00

Martin (l'abbé F.).
Vierges martyres (les), suivies d'un appendice sur la condition matérielle, morale, religieuse et sociale de la femme avant Jésus-Christ. 2 vol. in-18 jésus. 7 50

Martin (d'Agde) (l'abbé E.).
Saint Jean Chrysostôme, ses œuvres et son siècle. 3 vol. in-8° raisin. 18 00

Massieu (madame de).
Vraie politesse (la), à l'usage des maisons d'éducation. 1 vol in-18. 0 80

Massoulié (le R. P.).
Méditations de saint Thomas sur les trois Vies *Purgative*, *Illuminative* et *Unitive*, pour les exercices de dix jours; avec la pratique des Méditations du même saint Thomas, ou *Traité des Vertus*. 1 vol. in-12. 2 50

Traité de l'amour de Dieu, où la nature, la pureté et la perfection de la charité sont expliquées selon les principes des Pères, surtout de saint Thomas. 1 vol. in-12. 2 50

Maynard (l'abbé U.).
J. Crétineau-Joly, sa vie politique, religieuse et littéraire, d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits. 1 beau vol. in-8° jésus orné d'un portrait et d'un autographe. 7, 50

Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence. 2° édition, entièrement refondue, suivie d'une table chronologique. 4 vol. in-18 jésus, ornés de portraits et d'autographes sur acier. 15, 00

Vie de saint Vincent de Paul (extraite de l'*Histoire complète*, en 4 vol. in-18 jésus. 15 fr.). 1 vol. in-8° avec portrait. 5, 00

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul. 1 vol. in-8°. 6, 00

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Voltaire; *sa vie et ses Œuvres*. 2 vol. in-8°. 15, 00

Vie de Voltaire. 1 vol. in-8°. 6, 00

Le même ouvrage. 1 vol in-18 jésus. 3, 50

Pascal, *sa vie et son caractère, ses écrits et son génie*. 2 vol. in-8°. 10, 00

Provinciales de Pascal (les), *texte avec les variantes de l'auteur; réfutation*. 2 vol. in-8° raisin. 12, 00

Mazzi.
Perfections (les) de N.-S. J.-C., exposées avec une simplicité évangélique pour le faire connaître et aimer davantage. 1 vol. in-12. 1, 25

Mehler (Louis).
Catéchisme pratique, ou doctrine chrétienne en exemples, courtes explications, textes, paraboles et comparaisons, d'après le catéchisme du R. P. de Harbe, à l'usage des prêtres, des instituteurs et des familles chrétiennes. 3 vol. in-8°. 12, 00

Melot (le R. P.).
Albina, ou la pieuse modiste, histoire contemporaine (1807-1841). 1 vol. in-12. 1, 50
Lettres de saint Bernard, à l'usage des personnes pieuses et des gens du monde. 1 vol. in-32 jésus. 1, 20
Mengin-Fondragon (de).
Lettres à ma fille sur l'éducation. 1 vol. in-18. 1, 25
Michel (L.-C.).
Colonie de Cîteaux, sa fondation, son développement et son état actuel suivis d'une notice sur le système pénitentiaire appliqué spécialement aux jeunes détenus et sur les établissements destinés en France à les recevoir. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Millet (l'abbé).
Premier besoin de l'homme, ou traité de la prière. 1 vol. in-12. 1, 50
Millet (le R. P.).
Jésus vivant dans le prêtre. Considérations sur la grandeur et la sainteté du Sacerdoce. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Moehler (J.-A.).
Patrologie (la), ou Histoire littéraire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne; œuvre posthume de J.-A. Moehler, publiée par F.-X. Reitmayer. 2 vol. in-8°. 10, 00
Monfat (le R. P.).
Vrais (les) principes de l'éducation chrétienne rappelés aux maîtres et aux familles. 1 vol. in 18 jésus. 3, 00
Monseigneur Miécislas Halka, comte Lédochowski, cardinal-archevêque de Gnesen et Posen, par M. ***. 1 vol. in-8° raisin. 4, 00
Montalembert (le comte de).
Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe. 1 vol. grand in-8°, orné de 4 belles gravures. 12, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00
Discours prononcé à sa réception à l'Académie française et réponse de M. Guizot au récipiendaire. In-8°. 1, 00
Moreau (l'abbé).
Liturgie (la) du dimanche. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Vacances en Italie (mes). 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Mortier (Lowis).
Problème (le) de la vie. 1 vol. in-8°. 5, 00
Mury (l'abbé P.).
Histoire politique et religieuse de la France. 4 beaux vol. in-18 jésus. 14, 00
Navery (Raoul de).
Cendrillon du village (la), suivie de la *Malédiction*. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Odyssée d'Antoine (l'). 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
Neuvaine en l'honneur de saint Antoine de Padoue, précédée d'une réflexion du P. Nouet. In-18. 0, 15

Neveux (l'abbé Th.).
Vie de saint Paul. 1 vol in-18 jésus. 2, 00

Newman (le R. P. J.-H.).
Conférences adressées aux protestants et aux catholiques. 1 vol. in-8°. 6, 00

Nicolas (Auguste).
Art de croire (l'), ou préparation philosophique à la foi chrétienne. 2 vol. in-8°. 12, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00

Nurit (l'abbé).
Vie de la Mère Thérèse, fondatrice de la Miséricorde de Laval. 1 vol. in-18 jésus, avec portrait. 2, 00

Onclair (l'abbé Aug.).
Révolution (de la) et de la restauration des vrais principes sociaux à l'époque actuelle. 4 vol. in-8°. 20,00
Franc-Maçonnerie (la) dans ses origines, son développement physique et moral, sa nature et ses tendances. Etude faite sur documents authentiques empruntés la plupart aux adeptes de la secte, par la revue romaine la *Civilta catolica*, mise en ordre, revue et traduite. 1 vol. in-8°. 3, 50
Instructions dogmatiques et morales pour tous les dimanches et principales fêtes de l'année, traduites de l'italien. 1 vol. in-8°. 4, 0

Origines de l'Eglise romaine, par les membres de la communaute de Solesmes. 1 vol. in-4°. 10, 00

Pacca (le cardinal).
Mémoires sur le pontificat de Pie VII. 2 vol. in-18 jésus, avec portraits. 6, 00

Pagani (J.-B.).
Ame (l') pieuse en adoration devant la sainte Eucharistie, ou considérations et aspirations avant et après la sainte communion. 1 vol. in-12. 2, 00

Pagès (Léon).
Lettres de saint François Xavier, de la compagnie de Jésus, apôtre des Indes et du Japon, traduites de l'édition latine de Bologne. Édition accompagnée de notes, de la vie du Saint et de documents contemporains. 2 vol. in-8°. 8, 00

Pauvert (l'abbé).
Croix et l'autel (la). 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Nature et la grâce (la). 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Vallée des larmes (la). 1 vol. in-18. 2, 00
Vie de N.-S. J.-C. 2 vol in-8°. 9, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus 6, 00

Pensées et réflexions sur quelques passages des saintes Écritures. 1 vol. in-18 jésus. 1, 00

Pérennès (François).
Histoire de saint François de Sales, évêque et prince de Genève, fondateur de l'ordre de la Visitation et réformateur de divers ordres religieux ; d'après les documents originaux et de nombreux manuscrits provenant

tant des monastères de la Visitation que des archives publiques ou privées, comprenant une biographie générale, mais complète, de sainte Chantal. 2 vol. in-8°, avec un beau portrait et une carte. 12, 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 7, 00
Vie de saint François de Sales (extraite de l'Histoire de saint François de Sales). 1 vol. in-8°. 5, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Institution (l') du dimanche, considérée principalement dans ses harmonies avec les besoins de notre époque. 1 vol. in-8°. 5, 00
La domesticité, du même auteur, réunie au Dimanche. 6, 00

Pernet (Mathieu).
Victor Blanchet, ou l'Ouvrier mécanicien. 1 vol. in-12. 2, 50

Petitalot (le R. P.)
Vierge (la) Mère d'après la théologie. 2 vol. in-18 jésus. 5, 00
Prière (la). Sa nécessité, son pouvoir, ses différentes formes. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Oraison (l') mentale, d'après sainte Thérèse, saint Liguori, saint François de Sales, Suarez, Rodriguez et autres maîtres spirituels. 1 vol. in-32. 0, 75

Petites méditations pour tous les temps et toutes les fêtes de l'année, par une supérieure de couvent. 1 vol. in-32. 1, 25

Pichenot (Mgr).
Collectes (les) ou simples homélies sur les premières oraisons de chaque dimanche et des principales fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Évangile de l'Eucharistie (l'), ou Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, continuée et reproduite au Saint-Sacrement de l'autel, conférences familières. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Pater (le), ou instructions sur l'Oraison dominicale, prêchées à Sens. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Psaumes du dimanche (les), instructions sur les vêpres, données au prône de la cathédrale de Sens. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Traité pratique de l'éducation maternelle, précédé d'instructions préliminaires sur l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes, son règlement et ses fêtes. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Pierik (le R. P.).
Catéchisme de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. 1 vol. in-18. 0, 25

Pin (l'abbé).
Jésus-Christ dans le plan divin de la création. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50
Jésus-Christ dans le plan divin de la rédemption, pour

faire suite à Jésus-Christ dans le plan divin de la création. Ouvrage posthume publié par M. l'abbé Xavier Deidier. 1 vol in-18 jésus. 3, 50

Économie (de l') de l'Église en général et du rôle de l'Oratoire au XVIe et au XVIIe siècles, publié par l'abbé Xavier Deidier. 1 vol. in-18 jésus. 1, 50

Pinamonti (le R. P.).

Religieuse (la) dans la solitude. 1 vol. in-12. 1, 25

Pinard (l'abbé).

Examen raisonné pour éclairer la conscience et régler la conduite. 1 vol. in-18. 2 00

Sainte Brigitte au pied de la croix. 1 vol. in-32 jésus. 1 00

Plantier (Mgr).

Etudes littéraires sur les poètes bibliques. 2 vol. in-8° raisin. 12 00

Poinsignon.

Origines (les) de la société moderne, ou Histoire des quatre premiers siècles du moyen âge. 2 vol. in-8°. 12 00

Poncet (Ch.).

Pie VI à Valence. Recueils de documents authentiques et inédits sur le séjour et la mort à Valence de Pie VI. 1 vol. in-8°. 6 00

Pouget (le R. P.).

Vie de mademoiselle Lamourous, fondatrice de la maison de la Miséricorde de Bordeaux. 1 vol. in-12 avec portrait. 3 00

Proost (P.-A.).

Gymnase (le) dramatique, nouveau théâtre moral dédié à la jeunesse, par P.-A. Proost. Ce recueil comprend les pièces suivantes à l'usage des colléges et des pensionnats de jeunes gens : L'auberge du veau d'or ou Le poète dans l'embarras, comédie en un acte et en vers. 1 50

Georget ou le Petit Savoyard, drame en un acte. 1 50

Victor et Robert ou une Vengeance chrétienne, drame en deux actes. 1 50

Protestante (une) convertie par sa bible et son livre de prières, traduit de l'anglais. 1 vol. in-18. 1 50

Questions proposées et discutées à l'Académie liturgique :

1re livraison : du Bréviaire et de ses rubriques. In-8°. 1 50

2e livraison : Même sujet. In-8°. 2 00

Quétier (l'abbé).

Guide des associés à l'Archiconfrérie (le) du T.-S. et I. Cœur de Marie ; contenant un exposé de ses merveilleux développements, les prières du matin et du

soir, pour la confession et la communion, l'ordinaire de la sainte Messe, les Offices propres de l'Archiconfrérie, les Vêpres du dimanche, suivi de Cantiques. 1 vol. in-32. 0 50

Raffray (l'abbé).
Adieux du prêtre (les). Lectures sur la nécessité, les obstacles et les moyens du salut. 2 vol. in-12. 3 00
Beautés du culte catholique. 2 vol. in-12. 3 00

Rambaud (l'abbé Ch.).
Novæ Evangeliorum harmonia et synopsis in quibus quator Evangelistarum textus in unam et concordem coalescunt narrationem simulque integri et distincti leguntur. 1 vol. in-8° raisin. 5 00

Ranke (Léopold).
Histoire de la papauté pendant les XVIe et XVIIe siècles, traduite de l'allemand par J.-B. HAIBER ; publiée, augmentée d'une introduction et de nombreuses notes historiques et critiques, continuée jusqu'à nos jours, par A. DE SAINT-CHÉRON. 3 vol. in-8°. 18 00
Espagne (l') sous Charles Quint, Philippe II et Philippe III, ou les Osmanlis et la monarchie espagnole pendant les XVIe et XVIIe siècles. 1 vol. in-8°. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Ratte (le R. P. François).
Vie de saint Félix de Cantalice. 1 vol. in-18 jésus. 2 00

Régny (l'abbé de).
Courtes méditations sur les litanies du Sacré-Cœur, du Saint-Nom de Jésus et de la Sainte-Vierge. 1 vol. in-32 jésus. 0 75

Renoux (l'abbé G.).
Le Père Lejeune, sa vie, son œuvre, ses sermons. 1 vol. in-8°. 5 00

Révélations curieuses sur la franc-maçonnerie, mère du libéralisme. In-18. 0 60

Reynier (Paul).
Œuvres choisies, précédées d'une notice biographique, par l'abbé BAYLE. 1 vol. in-18 jésus. 2 00

Rio (A.-F.).
Art chrétien (l'). Nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée. 4 vol. in-18 jésus. 15 00
Michel-Ange et Raphaël, avec supplément sur la décadence de l'École romaine. 1 vol. in-8°. 4 00
Ce volume est extrait du tome IVe de l'Art chrétien.
Épilogue à l'art chrétien. 2 vol. in-8°. 15 00
Shakespeare catholique. 1 vol. in-18 jésus. 2 50

Roisin (baron de).
Proverbes dramatiques en vers, contenant les six pièces suivantes :
1. Un raout du matin, ou Chacun pour soi, mais Dieu pour tous.

2. Piérotin et Piérotine, ou Bon sang ne peut mentir.
3. Les bonnetières et la financière, ou Contentement passe richesse.
4. Jolicœur, dit Malakof, ou Quand les chats sont dehors, les souris dansent sur la table. Proverbe burlesque.
5. Alfred et Léon, ou Noblesse oblige.
6. Madame Pinchon, ou un bon averti en vaut deux.

Chacune de ces pièces se vend séparément. 0 75

Sagette (l'abbé).
Eucharistie (l'). Méditations pour chaque jour de l'année, d'après le R. P. de Machault, S. J. 4 vol. in-18 jésus, contenant plus de 450 méditations. 12 00

Saint-Chéron (Alex. de).
Histoire du pontificat de saint Léon le Grand et de son siècle. 2 vol. in-8°. 10 00

Saint-Pierre (le R. P. dom Antoine de).
Journée religieuse (la), ou entretiens pratiques pour sanctifier chaque jour par les principaux exercices de piété (à l'usage des communautés et du clergé). 2 vol. in-13 jésus. 6 00
Journée pieuse (la), ou instructions pratiques pour sanctifier chaque jour par les exercices de la vie chrétienne, à l'usage des fidèles et des congrégations vouées à la vie active. 1 vol. in-18 jésus. 3 59

Saintrain (le R. P.).
Cœur (le) de Jésus étudié dans les livres saints. 1 vol. in-18 raisin. 2 50

Salmon (l'abbé T.-R.).
Grands pèlerinages (les) et leurs sanctuaires. 2 vol. in-18 jésus. 7 00

Sanson (l'abbé) Purgatoire et Ciel. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Scaramelli (le R. P.).
Méthode de direction spirituelle, ou l'art de conduire les âmes à la perfection chrétienne par les voies ordinaires de la grâce, enseigné en quatre traités, suivie de 180 plans de sermons dont la matière est développée dans le cours de l'ouvrage. Traduite en français par M. l'abbé J.-J. Rudeau. 4 vol. in-18 jésus. 12 (0
Guide spirituel dans les voies de la perfection chrétienne, à l'usage des communautés religieuses et des personnes pieuses, traduit par M. l'abbé Rudeau. 2 vol. in-18 jésus. 7 00

Schmitt (J.).
Méthode pour préparer les enfants à la première communion. 1 vol. in-8°. 3 50
Petit catéchisme (le) expliqué d'une manière simple et pratique aux enfants de sept à neuf ans. 1 vol. in-18. 2 50

Schmœger (le R. P.).
Vie d'Anne Catherine Emmerich, publiée avec approbation de Mgr l'évêque de Limbourg, traduite de

l'allemand par M. l'abbé DE CAZALÈS. 3 vol. in-8° avec portrait. 21 00

Schouppe (le R. P. F.-X.).

Adjumenta oratoris sacri, seu divisiones, sententiæ et documenta de iis christianæ vitæ veritatibus et officiis quæ frequentius e sacro pulpito proponenda sunt. Collecta atque ordine digesta. 1 vol. in-8°. 5 00

Compendium perfectionis sacerdotalis, seu via brevis ac facilis ad illam spiritus ecclesiastici plenitudinem consequendam qua sacrum sacerdotii onus digne sustineatur, adjectis orationibus ante et post celebrationem Missæ recitari solitis. 1 vol. in-18. 1 20

Cursus scripturæ sacræ seminariorum usui accommodatus. 2 vol in-8°. 8 00

Prolegomena in s. scripturam. In-8°. 1 00

Psalmorum explanatio qui juxta breviarum romanum in officiis communibus recitantur, ad mentem optimorum interpretum opus e cursu scripturæ sacræ ejusdem auctoris desumptum. 1 vol. in-8° 4, 00

Elementa theologiæ dogmaticæ, e probatis auctoribus collecta et divini Verbi ministerio accommodata. 2 vol. in-8° 8 00

Evangelia de communi sanctorum, explicationibus ad mentem sanctorum Patrum aliorumque interpretum dilucidata, ut non minus populi instructioni quam sacerdotum devotioni serviant: adjunctis nonnullis ex evangeliis ferialibus quadragesimæ. 1 vol. in-8°. 5 00

Evangelia dominicarum, ac festorum totius anni homiliticis explicationibus secundum mentem S. S. Patrum et catholicorum interpretum illustrata. 2 vol. in-8°. 10 00

Praxis recollectionis menstruæ seu meditationes et lectiones piæ, sacerdotibus ad instituendam recollectionem menstruam utiles. 1 vol. in-8°. 1 50

Cours abrégé de religion ou vérité et beauté de la religion chrétienne, manuel approprié aux établissements d'instruction. Seconde édition, augmentée de la partie morale. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Connaissance de Jésus-Christ, considéré dans ses mystères et dans ses qualités. — Considérations suivies d'élévations sur chaque mystère de Jésus-Christ et sur chacune de ses qualités. 1 vol. in-12. 3 50

Scotti.

Homélies adressées aux jeunes étudiants pour leur servir de lectures spirituelles et destinées à fournir d'abondants sujets d'instructions aux prédicateurs chargés de la direction des jeunes étudiants dans les voies du salut. 1 vol. in-8°. 3 50

Ségur (le marquis A. de).

Vie du comte Rostopchine, gouverneur de Moscou en 1812. 1 vol. in-18 jésus. 3 50

Sainte Cécile, poème tragique. 1 vol. in-18 raisin. 2 00

Témoignages et souvenirs. 1 vol. in-18 jésus. 2 50
Caserne et le presbytère (la). 1 vol. in-18. Net. 0 60
Derniers jours d'un soldat condamné à mort (les), augmentés de Un baptême sur l'échafaud, etc. In-18. Net. 0 25
Dimanche (le) des soldats. 1 vol. in-18. Net. 0 60
Épisode de la terreur (un), Barthélémy B. de la Roche. 1 vol. in-18 jésus. 1 25
Le même ouvrage. 1 vol. in-18. Net. 0 60
Hélion de Villeneuve-Trans. 1 vol. in-18 jésus. 1 25
Martyrs de Castelfidardo (les). 1 vol. in-18 raisin. 1 25
Mémoires d'un troupier (les). 1 vol. in-18 jésus. 1 50
Le même ouvrage. 1 vol. in-18. Net. 0 60
Quelques mots sur la législation en matière de donations et legs charitables. In-18. Net. 0 20
Vie et mort d'un sergent de zouaves (Hélion de Villeneuve-Trans). 1 vol. in-18. Net. 0 40

Sodar de Vaulx (madame).
Voyage à Rome pendant le concile. 1 vol. in-8°. 1

Steger (le R. P.).
Couronne (la) du ciel, but suprême de l'espérance chrétienne. 1 vol. in-12. 2 00

Stolz (Alban).
Ciment pour la franc-maçonnerie. In-8°. 0 60
Salutation angélique (la). 1 vol. in-12. 1 00

Tarquini (le cardinal).
Principes (les) du droit public de l'Église, réduits à leur plus simple expression. 1 vol. in-8°. 1 50

Teppa (le R. P.).
Jésus parlant au cœur des enfants de Marie. 1 vol. in-32 jésus. 1 20

Terwecoren (le R. P.).
Dévotion (la) à saint Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jésus. Vie. — Eau bénite. — Pratiques de dévotion. — Panégyriques. 1 vol. in-12. 1, 00

Thaulère (J.).
Institutions de J. Thaulère (les), de l'ordre de Saint-Dominique. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50

Thiesson (l'abbé).
Histoire de sainte Cécile, vierge et martyre. 1 vol. in-8°. 6, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00

Tongiorgi (Salvator).
Institutiones philosophicæ. 3 vol. petit in-8°, avec les approbations de l'Ordinaire. 9, 00

Toulemont (le R. P.).
Providence (la) et les châtiments de la France, études de philosophie religieuse sur le temps présent. 1 vol. in-18 jésus. 2, 50

Trappe (la). Origine, esprit, organisation actuelle de

la réforme de l'abbé DE RANCÉ, par un trappiste de Sept-Fons. 1 vol. in-8°. 7, 00

Trésors (les) de l'espérance chrétienne. Méditations pour chaque jour du mois, suivies de considérations sur la justice et la miséricorde de Dieu. 1 vol. in-18 raisin. 2, 00

Trucchi (le R. P.).

Methodus practica, facile et recte administrandi sacramentum pœnitentiæ, quatuor lectionibus contracta. 1 vol. in-12. 1, 00

Turquety (Edouard).

Acte de foi, poésies. 1 vol. in-18 raisin. 3, 00

Œuvres. (Amour et foi. — Poésie catholique, — Hymnes sacrées.) — 5e édition, augmentée d'un grand nombre de pièces et précédée d'une étude sur l'auteur, par Emile SOUVESTRE. 1 vol. in-18 jésus. 4, 00

Poésies religieuses (Extrait des œuvres de M. TURQUETY), à l'usage de la jeunesse. 1 vol. in 18. 1, 00

Valette (l'abbé de).

Notice sur la vie de M. des Genettes, fondateur de l'Archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie. 1 vol. in-12, avec portrait. 2, 00

Ventura de Raulica (le R. P.).

Apostolat de la femme catholique, faisant suite aux Homélies sur les femmes de l'Évangile. 2 vol in-8°. 12, 00

Conférences, sermons et homélies sur les principales fêtes de l'année. 1 vol. in-8°. 6, 00

Essai sur l'origine des idées et sur le fondement de la certitude. 1 vol. in-8°. 4, 00

Femmes (les) de l'Évangile, homélies. 2 vol. in-8°. 12, 00

Homélies sur les paraboles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prêchées au Vatican (ouvrage posthume). 2 vol. in-8°. 12, 00

Vraie et la fausse philosophie (la). In-8°. 1, 50

Verdalle (l'abbé de).

Vie de Marie-Marguerite de Lézeau, fondatrice de la Congrégation de la Mère de Dieu. — Histoire des orphelines de la Légion d'honneur. 2 vol. in-8°. 10, 00

Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6, 00

Veuillot (Eugène).

Guerres de la Vendée et de la Bretagne (les) (1790-1832). 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Vida.

Christiade (la). Poëme du Sauveur. 1 vol. in-12. 2, 00

Vie de Marie Lataste par une religieuse du Sacré-Cœur. 1 vol. in-18 jésus. (Voir *Lataste* (Marie).) 1, 50

Vie de Victorine de Galard-Terraube, décédée à Paris, en odeur de sainteté, le 8 février 1836. 1 vol. in-8°. 4, 00

Le même ouvrage. 1 vol. in-12. 2, 00

Vinas (l'abbé Léon).
Visite rétrospective à Saint-Guilhem du Désert. Monographie de Gellone. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Violeau (Hippolyte).
Amice du Guermeur, étude historique et morale (première moitié du XVIIe siècle). 1 vol. in-18 jésus. 2, 50
Homme (un) de bien, étude biographique et morale. 1 vol. in-12. 2, 00
Livre des mères et de la jeunesse (le), poésies. 1 vol. in-12. 2, 00
Paraboles et légendes, poésies dédiées à la jeunesse. 1 vol. in-18 jésus. 3, 00
Récits du foyer. 2 vol. in-12. 4, 00
Soirées (les) de l'ouvrier, lectures à une société de secours mutuels. 1 vol. in-18 jésus. 2, 00
— Le même ouvrage. 1 vol. in-18. Edition populaire. 1, 00
Souvenirs et nouvelles. 2 vol. in-12. 4, 00
Surprises de la vie (les). 1 vol in-18 jésus. 2, 00

Visites au Sacré-Cœur de Jésus, à Notre-Dame du Sacré-Cœur et à saint Joseph, avec une méditation pour tous les jours du mois. 1 vol. in-32 jésus 2, 00

Voigt (J.).
Histoire du pape Grégoire VII, d'après les documents originaux. 2 vol. in-18 jésus. 5, 00

Weitenauer (Ignatio).
Auxilia sacri tribunalis. 1 vol. in-18. 1, 00

Wervicq (le R. P.).
Concile (le), discours prononcés en l'église de Notre-Dame à Anvers. 1 vol. in-8° raisin. 5, 00

Wiseman (le cardinal).
Fabiola ou l'église des catacombes. 1 vol. in-8°. 2, 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 1, 50

Zwickempfluf.
Jésus notre amour dans le très-saint sacrement de l'Eucharistie. 1 vol. in-18 jésus. 3, 50

Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.

2 3 5

